

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

Université de Provence

N° attribué par la bibliothèque

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

**Formation doctorale
Langage et Parole**

Présentée et soutenue publiquement

par

Emmanuel-Moselly MAKASSO

INTONATION ET MÉLISMES
DANS LE DISCOURS ORAL SPONTANÉ
EN BÀSÀA

Directrice de thèse : *Madame Geneviève CAELEN-HAUMONT*

JURY

Madame Geneviève CAELEN-HAUMONT

Madame Annie RIALLAND

Madame Jacqueline VAISSIÈRE

Monsieur Didier DEMOLIN

Monsieur Daniel HIRST

4 Novembre 2008

Dédicace

À mon père,

en souvenir
d'une vieille promesse.

« Va contre un arrogant éprouver ton courage. [...], montre-toi digne
fils d'un père tel que moi [...] va, cours, vole et nous venge. »

Corneille, *Le Cid* (1637), Acte 1, scène 5.

Remerciements

Ce travail a bénéficié de la collaboration et des sacrifices de la part de nombreuses personnes. Au risque de blesser leur modestie, je tiens à remercier tout particulièrement:

Geneviève Caelen-Haumont qui a accepté de diriger mon travail et qui m'a encouragé pendant tout ce temps;

Annie Rialland, Jacqueline Vaissière, Didier Demolin et Daniel Hirst qui ont spontanément accepté de faire partie de mon jury.

Les membres du LPL (et notamment *Philippe, Simone, Armelle, Isabelle, Daniel, Cyril, Sébastien, Robert, Cristel...*) pour toute la précieuse attention qu'ils m'ont accordée;

Les membres du MICA-Hanoï (et notamment *Eric Castelli, Masthias Rossignol, Dat do Tran, Hien, Maxime, Cac, Benoit, Alex ...*) pour leur accueil en terre vietnamienne et le temps qu'ils m'ont consacré;

Les enseignants du Département de langues africaines et Linguistique de l'université de Yaoundé 1 (et notamment *Pr Essono, Pr Biloa, Pr Bitja'a, Pr Tamani, Pr Mutaka, Clédor Nseme, Ndongo Semengue, Ndamsah Gratiana...*) pour leur encadrement depuis le début de mon aventure en faculté;

Mes amis (*Alexis Belibi, M-A. Adie, Yves Zoa, Henri Yambene, Fernand Isseri, Anne-Christine Ndzana, Christine Minka, Olivier Iyebi, Olivier Pengue, Pie Nyebel, Valery Batawin, Pat Essaka, Guy Ndong, Paul Zogo, M. Ambani, Antoine Makani, Elie Gwet, Gabriel Essaga, Karin Perret, Denis Mingardon, les Belinga, Sara Elissalde, Jeanne-Véronique Atsam*) pour leur aide et leur indéfectible soutien;

La famille des «fous de la rue Buffon» (*Sylvain, Pierre, les deux Thomas, Brahim, Dorothée, Sihem, kk...*);

La famille Lebègue, Rose et Antoine Ahossey à Aix-en-Provence, *Jean Mingardon, Joelle et Pierre, et Aubanel (Vincent et Daria)* à Marseille pour m'avoir offert un logement agréable et une excellente amitié lors de mon séjour;

A família *Delooze (Papi, Mami, Joelle, Pierre, Poupie...)* para a sua preciosa amizade;

La famille des doctorants LPL (*Poupie, Sil, Katia, Vincent, Cécile, Léo, Célinette, Amandine, Amina, Stéphane, Lisa, Marion, Francesco...*) pour leur amitié, leur collaboration et la bonne ambiance du bureau des doctorants;

Ma famille au Cameroun pour avoir supporté ma longue absence ainsi que leur soutien et leurs encouragements;

Mon fils qui pendant tout ce temps a été privé d'un compagnon de jeux.

Liste des abréviations

<u>Sigle</u>	<u>signification</u>
mt	Montant
dt	Descendant
pl	Plateau
CHL	Champ lexical
S-CHL	Sous-champ lexical
Hz	Hertz
st	Demi-ton
ML	Mot lexical
MG	Mot grammatical
pr-	présent
p1	Passé 1
p2	Passé 2
p3	Passé 3
f1	Futur 1
f2	Futur 2
f3	Futur 3
loc	locution
adj	adjectif
conj	conjonction
coord	coordination
sub	subordination
acc	accord
dem	Démonstratif
poss	possessif
M	Mélisme indépendant
MC	Mélisme par contact
MP	Mélisme avant pause
MF	Mélisme de fin de groupe
SVO	Sujet - verbe - objet
H	Ton haut
L	Ton bas
COD	Complément d'objet direct
Pronom pers	Pronom personnel
Chef trad	Chef traditionnel

Résumé

Ce travail qui se consacre à la prosodie du *bàsàa*, une langue bantoue à tons parlée au Cameroun, souscrit à une longue tradition d'analyse prosodique développée depuis plusieurs années au Laboratoire Parole et Langage : Prosodie, formes et fonctions.

Les phénomènes prosodiques envisagés au premier plan sont l'intonation et le mélisme. Cette dernière notion, d'inspiration musicale et adaptée en linguistique par Caelen-Haumont et Bel (2000), renvoie à une vaste excursion de la courbe mélodique au cours de l'articulation d'un mot ou d'un groupe de mots. Cette notion se manifeste sur le plan prosodique par une proéminence lexicale dont les auteurs attribuent l'origine à l'expression de la subjectivité des locuteurs. Après une application du concept de mélisme au français et à l'anglais, l'adaptation du concept en *bàsàa* nous montre une juxtaposition du mélisme sur les autres phénomènes prosodiques de la langue, dont le ton et l'intonation.

À partir d'un corpus d'interviews radiophoniques de 6 locuteurs (une femme et 5 hommes), nous avons appliqué le modèle MOMEL-MELISM, un script sous Praat (Boersma et Weenick). Cet outil qui permet la segmentation de la voix humaine en neuf niveaux (aigu, supérieur, haut, élevé, moyen, bas, inférieur et grave) détermine la proéminence lexicale car les mélismes sont concernés par les trois premières catégories, les plus hautes.

Après une description linguistique et prosodique de la langue *bàsàa*, nous avons procédé à une double analyse des mélismes issus de notre corpus : une analyse phonologique et une interprétation linguistique et pragmatique. La description phonologique se consacre à la réalisation tonale, une syllabe tonale étant entendue ici comme une séquence de deux cibles tonales déterminées automatiquement par le modèle. De même, cette description s'est focalisée sur la pente mélodique, sur les types de structures et le constat ici est que les mélismes ne sont pas liés par des contraintes linguistiques.

Cette thèse ensuite s'est intéressée à l'interprétation de la proéminence prosodique, sur quatre dimensions : la subjectivité linguistique, la structure du discours, la structure informationnelle et l'analyse sémantique et pragmatique des réseaux lexicaux autour des mélismes lexicaux.

En somme, quelle que soit la dimension d'étude du mélisme (subjectivité lexicale, focus, deixis-anaphore, etc.), le mélisme n'a pas de zone d'apparition prédéterminée dans l'énoncé. Il apparaît au gré de l'expression de l'affectivité par le locuteur.

Abstract

This work, grounded on the prosody of Bàsàa, a tone Bantu language spoken in Cameroon, draws on a long tradition of the Form-Functions of prosody developed in the *Laboratoire Parole et Langage*, in Aix-en-Provence.

The prosodic phenomenon in question here are Intonation and melism. The latter is a word borrowed from the domain of singing and proposed in linguistics by Caelen-Haumont and Bel (2000). It stands for a large melodic excursion over the course of a whole word or a string of words. This notion was successfully applied in French and English. Adapted to Bàsàa language, melisms are higher in pitch than the normal register of high tones. Moreover, melism is a macrolinguistic phenomenon that is superimposed to other prosodic phenomena like tone and intonation.

From a corpus of spoken radio interviews of 6 bàsàa speakers (1 female and 5 males), we applied the Momel-Melism tool, a script running under the Praat software (Boersma and Weenick). This specific tool provided us with a segmentation of human voice into 9 levels, Acute, Superior, High, Elevated, Mean, Central, Low, Inferior, Grave. Melisms are concerned only with the first three ones, which are the highest. The melisms gathered from this corpus were treated in two ways: first a phonological description and then a semantic and pragmatic description.

The phonological description consisted of bringing out the tonal correlates, provided the Momel model sorts out tonal syllables, understood as sequences of two tonal targets, automatically fixed by the script, which are different from lexical ones. Likewise, the phonological description focused on the direction of the melodic slope, and the types of melism structures in phrases. An outcome of this analysis is that it appears that melisms are not constrained by any phonological, syntactic or semantic phenomenon. Following that description, the second part of the work was concerned with the interpretation of melodic prominence on words. Four dimensions are considered here: the way melisms mark linguistic subjectivity, the way grammatical melisms act in discourse structure, by marking coherence relations, the way melisms act in information structure and finally a semantic and pragmatic interpretation of lexical networks around lexical melisms.

In conclusion, melisms can appear anywhere in the utterance, regardless of the linguistic perspective adopted: lexically subjective or not, focus or not, deictic or anaphoric, etc. The real conditioning factor for the appearance of melisms seems to be the expressiveness of the speaker.

Table des matières

Dédicace	i
Remerciements	ii
Liste des abréviations	iii
Résumé	iv
Abstract	v
Table des matières	vi
Introduction générale	1
1. Problématique	4
2. Objectifs	4
3. Définition du mélisme	5
3.1. Caractérisation prosodique	5
3.2. La procédure MELISM	6
3.3. Mélismes : forme et fonction	9
4. Méthodologie	11
5. Plan de la thèse	14
Chapitre 1	
Le bàsàa : Aspects phonologiques et morphosyntaxiques	16
Introduction	17
1.1. Situation géographique et linguistique	17
1.1.1. Localisation géographique	17
1.1.2. Le bàsàa : la langue du peuple Bassa	18
1.1.3. Classification linguistique	19
1.1.4. Le bàsàa, langue à tons	22
1.2. Phonologie	22
1.2.1. Le système vocalique	22
1.2.2. Le système consonantique	25
1.2.3. Le système tonal	27
1.2.4. La syllabe	27
1.3. Aspects morphosyntaxiques	28
1.3.1. Morphologie nominale	28
1.3.1.1. Les classes nominales	28
1.3.1.2. Les noms	30
1.3.1.3. Les possessifs et les démonstratifs	32
1.3.1.4. Les pronoms personnels	34
1.3.2. Morphologie verbale	36
1.3.2.1. Les extensions verbales	37
1.3.2.2. L'inflexion verbale	38
1.4. Précisions orthographiques	40
Conclusion	40
Chapitre 2	
Prosodie du bàsàa : étude des tons	41
Introduction	42
2.1. Des tons ponctuels	43
2.2. Spécificité des tons des langues africaines	44
2.3. Fonctions lexicale et grammaticale du ton	46
2.3.1. La fonction lexicale	46
2.3.2. La fonction grammaticale	47
2.4. Etude acoustique des tons	47
2.4.1. Méthodologie	48
2.4.2. Microprosodie	48
2.4.3. Macroprosodie	50
2.5. La structure intonative de la langue bàsàa	54
Conclusion	56

Chapitre 3	
Phonologie des mélismes	57
Introduction	58
3.1. Distinction ton-mélisme	59
3.2. Analyse des mélismes de notre corpus	62
3.2.1. Nombre de mélismes	62
3.2.2. Découpage syllabique	64
3.2.3. Registres tonals.....	66
3.2.4. Inclinaison	69
3.2.5. Types de structures	72
3.3. Mots lexicaux et mots grammaticaux	76
Conclusion	80
Chapitre 4	
Mélismes et expression de la subjectivité	81
Introduction	82
4.1. Ancrage théorique	83
4.2. Analyse du corpus	86
4.2.1. Analyse qualitative	86
4.2.1.1. Les pronoms personnels	86
4.2.1.2. Les substantifs	91
4.2.1.3. Les adjectifs	98
4.2.1.4. Les verbes	101
4.2.1.5. Les adverbes	102
4.2.2. Analyse quantitative	103
Conclusion	106
Chapitre 5	
Mélismes et structure du discours	107
Introduction	108
5.1. Cadre théorique	109
5.1.1. Texte et discours	110
5.1.2. Approches de la cohérence discursive	111
5.2. Analyse du corpus	114
5.2.1. Analyse qualitative	115
5.2.1.1. La connectivité	115
5.2.1.1.1. Les relations de ressemblances	116
5.2.1.1.1.1. Relations parallèles	116
5.2.1.1.1.2. Relations de contraste	119
5.2.1.1.1.3. Elaboration	121
5.2.1.1.2. Cause-effet	122
5.2.1.1.2.1. Résultat	123
5.2.1.1.2.2. Explication	124
5.2.1.1.2.3. Rejet de la négation	125
5.2.1.2. La référence	126
5.2.1.2.1. L'anaphore	128
5.2.1.2.2. La référence déictique	130
5.3. Analyse quantitative	142
Conclusion	153
Chapitre 6	
Mélismes et structure informationnelle	154
Introduction	155
6.1. Cadre théorique	156
6.1.1. Définition	156
6.1.2. Une double architecture informationnelle	156
6.1.2.1. L'architecture mono-dimensionnelle	157
6.1.2.2. L'architecture bi-dimensionnelle	157
6.1.3. Le focus	159
6.1.3.1. Définition	159
6.1.3.2. Catégories de focus	161
6.1.3.3. Les procédés de proéminence	

pour les constituants focaux (Levinsohn 2007)	162
6.2. Les mélismes dans les champs référentiels	163
6.3. Analyse du corpus	169
6.3.1. Le topique/thème/support	169
6.3.2. Le focus/rhème/apport	173
6.3.3. La qualification	176
6.3.4. La quantification	177
6.3.5. Le clivage	178
6.3.6. La monstration	179
6.3.7. Les parenthèses	180
6.3.8. Mélismes auto-référencés	181
Conclusion	184
Chapitre 7	
Mélismes et champs lexicaux	185
Introduction	186
7.1. Cadre théorique : sémantique/pragmatique	187
7.1.1. L'analyse sémantique	187
7.1.2. L'analyse pragmatique	190
7.2. Analyse du corpus	192
7.2.1. Partition mots lexicaux/mots grammaticaux	192
7.2.2. Les champs et sous-champs lexicaux	193
7.2.3. Les isotopies	199
7.2.4. Mélismes et CHL	200
7.3. Analyse pragmatique	213
7.4. Fonctions subjectives des mélismes	216
Conclusion	220
Conclusion générale	222
Bibliographie	228
Annexes	240
Annexe 1	241
Annexe 2	285

INTRODUCTION GENERALE

Le discours oral spontané se distingue du discours lu en ceci qu'il est improvisé, non préparé et réaliste sur le plan cognitif. Il affiche généralement un certain nombre de déviations comme des hésitations, des répétitions, des retours en arrière, un registre familier caractérisé par des phrases ou des mots incomplets, des ruptures dans la construction syntaxique et/ou prosodique des phrases.

Quatre concepts-clés composent le titre de ce mémoire, à savoir *intonation*, *mélismes*, *discours* et *oral spontané*. Définir la notion d'intonation revient à relever la confusion née de l'interchangeabilité entre les termes *intonation* et *prosodie* qui y souvent été employés l'un à la place de l'autre. En effet, d'après Hirst et Di Cristo (1998), cette confusion serait liée à la double ambiguïté liée à l'usage du terme *intonation*. La première source d'ambiguïté est liée au domaine d'application de la notion :

- conçue de manière large, l'intonation englobe tous les phénomènes liés aux variations des paramètres tels que la fréquence fondamentale, l'intensité, la durée ou les caractéristiques spectrales, que ces derniers soient spécifiques au niveau lexical (sous la forme de ton, d'accent lexical ou de quantité) ou encore plus généraux ;
- conçue de manière plus restrictive, l'intonation ne concerne que les paramètres que nous venons de mentionner au sein d'un domaine d'application non-lexical, que l'on désigne par *l'intonation au sens strict (Intonation proper)*.

La deuxième source d'ambiguïté réside dans les usages divers observés par différents auteurs dans le cadre de la distinction entre le niveau formel abstrait et le niveau physique concret. Chez certains auteurs, la notion d'intonation s'associe avec la variation d'un unique paramètre physique (la fréquence fondamentale, considérée comme paramètre le plus important), alors que chez d'autres, la notion d'intonation inclut les variations d'intensité de durée segmentale dans leur concept. Cette définition ne présente qu'un aspect de la vision des auteurs.

L'intonation selon ces auteurs comporte un second aspect en ce sens qu'elle constitue une connexion entre les composantes phonologiques (lexicale et non-

lexicale) de la prosodie et sa composante physico-acoustique (paramètres prosodiques physiques) :

*We also propose to use the term **intonation** with a second meaning, to refer to a specially phonetic characteristic of utterances, a construction by which the prosodic primitives on the lexical level and the non-lexical level, however we choose to represent these formally, are related to acoustic prosodic parameters. (Hirst & Di Cristo 1998: 7)*

Les mélismes, comme phénomènes prosodiques, ont déjà fait l'objet d'analyses diverses, principalement en français (Caelen et Bel 2000, Caelen et Auran 2002, 2004, Caelen-Haumont 2001, 2004, 2006, à paraître et Morange 2004) et en anglais (Mortreux 2004).

Par ailleurs, le domaine du discours est largement exploré, et même au niveau de l'articulation prosodie-discours, une riche littérature et une multitude d'approches ont vu le jour. Lacheret-Dujour (2007) par exemple produit une synthèse détaillée des études sur le sujet.

L'oral spontané non plus n'est pas un champ d'investigation tout récent en linguistique. Di Cristo (2000) parmi d'autres s'attaque à la problématique de la parole spontanée sous les angles théorique et méthodologique. Ce qui nous intéresse le plus dans cet article, c'est qu'il examine l'interaction entre l'oral spontané et la prosodie, selon trois points de vue : la production, la perception et la segmentation du discours.

L'enjeu scientifique de ce travail consiste à associer ces quatre concepts et plus précisément, nous cherchons à analyser les informations discursives que la prosodie engendre dans le langage parlé. Notre objet d'étude reposera donc essentiellement sur l'analyse des traces ou marques prosodiques sur les opérations discursives, tant du point de vue de la production que de l'interprétation du discours oral spontané.

1. PROBLEMATIQUE

Pourquoi décrire les langues africaines ? Cette question a été le titre d'une réflexion menée par Larry Hyman (2005b). Parmi les multiples réponses proposées par ce bantouiste de longue date, nous pouvons retenir l'idée que les langues africaines sont l'objet d'implémentation des théories linguistiques, mais aussi l'idée que contrairement à ce qui se passait il y a quelques années, la communauté universitaire semble unanime pour accepter, sinon encourager la description *des langues en danger de disparition, les langues des minorités, voire non-véhiculaires*.

Partant de ce point de vue, nous comprenons qu'il est une nécessité scientifique de décrire les langues africaines. Mais il est un autre argument qui nous pousse à entreprendre cette étude, c'est le fait de pouvoir décrire une langue africaine, le bàsàa, qui a déjà reçu des travaux de description sur les plans phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique et même lexicologique. Ce que notre travail apporte à ce champ discursif assez riche, c'est la lumière d'un traitement technologique d'un corpus de données orales, dont les extraits prosodiques recueillis sont exploités dans les domaines sémantique et pragmatique.

2. OBJECTIFS

De toutes les définitions qui ont été proposées à propos du concept de prosodie, celle de Di Cristo (2000) nous semble la plus complète, tant elle tient aussi bien sur le plan fonctionnel qu'organisationnel.

La prosodie (ou la prosodologie) est une branche de la linguistique consacrée à la description (aspect phonétique) et à la représentation formelle (aspect phonologique) des éléments de l'expression orale tels que les accents, les tons, l'intonation et la quantité, dont la manifestation concrète, dans la production de la parole, est associée aux variations de la fréquence fondamentale (F0), de la durée et de l'intensité (paramètres prosodiques physiques), ces variations étant perçues par l'auditeur comme des changements de hauteur (ou de mélodie), de longueur et de

sonie (paramètres prosodiques subjectifs). Les signaux prosodiques véhiculés par ces paramètres sont polysémiques et transmettent à la fois des informations para-linguistiques et des informations linguistiques déterminantes pour la compréhension des énoncés et leur interprétation pragmatique dans le flux du discours. (2000 : 15)

Cette définition, qui présente la convergence entre la prosodie et d'autres domaines linguistiques, résume bien ce que nous voulons mener comme étude prosodique dans ce mémoire, la notion de mélisme mise à part.

3. DEFINITION DU MELISME

Le terme **mélisme** n'est pas d'inspiration linguistique, mais plutôt musicale. En musique, il renvoie à la répartition d'une durée musicalement courante, plus courte qu'une vraie vocalise ; le mélisme a fécondé le plain-chant, dans lequel une même syllabe peut comprendre plusieurs incisives. L'exemple caractéristique d'usage du mélisme est le champ grégorien, où on prolonge souvent une syllabe pour l'articuler sur plusieurs notes.

Ce terme est adopté en prosodie grâce aux travaux de Caelen-Haumont et Bel (2000). La prosodie, pour ces auteurs,

*possède une structure composite, associant deux strates dont l'une est liée à l'expression de la structure linguistique, c'est-à-dire à l'expression de la langue en tant que convention sociale. Cette strate qui découpe l'énoncé en phrases et groupes, selon l'usage de la langue, est l'**intonation**. La seconde strate est liée à l'expression affective, et correspond au phénomène prosodique que nous dénommons « **mélisme** » (...). Ce dernier est d'expression locale, souvent mono-lexicale, caractérisé d'une part par une amplitude de F0 très importante, ce qui implique des valeurs maximales de F0, et d'autre part souvent lié à une rupture mélodique ou prosodique de la trame linguistique, c'est-à-dire en dehors des frontières de syntagmes.*

3.1. Caractérisation prosodique du mélisme

Depuis Delattre (1966), on divise le registre du locuteur en 4 niveaux, *supérieur* (S), *élevé* (E), *centré*, (C) et *inférieur* (I). Cette partition s'est révélée insuffisante pour analyser les structures affectives et leurs modulations. La précision a été multipliée par 2 par la procédure MELISM de Praat qui effectue un codage

phonologique de surface en séquences mono- ou bi - tonales, à partir du F0 moyen du locuteur en 9 niveaux : *aigu* (A), *supérieur* (S), *haut* (H), *élevé* (e), *moyen* (m), *centré* (c), *bas* (b), *inférieur* (i) et *grave* (g). Le mélisme implique les niveaux les plus élevés <A>, <S> ou <H> (Caelen-Haumont et Auran 2004).

Dans ces conditions, le mélisme engage comme corrélats prosodiques :

- l'implication des niveaux les plus aigus déterminés par la procédure MELISM, <A>, <S> ou <H> ;
- une large excursion de F0 ;
- l'un ou l'autre corrélat impliquant généralement un ralentissement sensible de débit et éventuellement une hausse importante de l'énergie.

3.2. la procédure MELISM

MELISM est une procédure de codage discret de la mélodie qui a été intégrée dans Praat (Boersma et Weenick, 2001) sous la forme d'un script. (Voir Caelen-Haumont et Auran, 2004 pour plus d'amples détails). Le codage MELISM permet de réaliser une analyse des proéminences mélodiques et des excursions de la courbe de F0 avec beaucoup de précision. Généralement appliquée à des séquences sonores relativement courtes (mots ou suites de mots), la procédure peut aussi s'appliquer à tout extrait de parole, quelle que soit sa longueur, segmenté ou non, et quel que soit le système prosodique (accentuel, tonal, libre) de la langue.

Pour fonctionner, MELISM suppose :

- une segmentation préalable du fichier sonore (format lisible par Praat) en unités linguistiques jugées pertinentes (mots, mots prosodiques, etc.) sur lesquelles l'étude des excursions mélodiques repose. La segmentation n'est pas obligatoire, comme on l'a dit ci-dessus. Toutefois le mélisme étant un phénomène lexical, notre étude requiert une procédure de segmentation initiale.
- une stylisation de la courbe de fréquence fondamentale par détermination des points cibles effectuée par l'algorithme MOMEL (Hirst, 1993). Ce dernier décompose la courbe de fréquence fondamentale brute en deux types d'éléments :

- les éléments micro-prosodiques correspondant aux variations mélodiques à court terme liées à la nature des segments ;
- les éléments macro-prosodiques qui rendent compte des variations mélodiques à plus long terme. Les courbes macro-prosodiques sont modélisées en utilisant une fonction spline quadratique.

La procédure MELISM sous Praat aboutit à la constitution d'un fichier Textgrid composé de plusieurs tires, comme illustré dans l'image n° 1. Grace à la procédure MELISM, l'amplitude tonale du locuteur est partagée en 9 niveaux (absolument exprimés en demi-tons) à partir de la courbe de la fréquence fondamentale stylisée avec MOMEL. Ces niveaux sont ensuite utilisés pour encoder de manière discrète les excursions et prééminences mélodiques. Cette procédure reconsidère la division du registre du locuteur connue depuis Delattre (1966) en 4 niveaux. Il en ressort les neuf catégories tonales suivantes : aigu (a), supérieur (s), haut (H), élevé (e), moyen (m), centré (c), inférieur (i), bas (b), grave (g).

La procédure MELISM permet dans ces conditions de :

- Fournir une information quantitative (valeur de F0) relative aux cibles du locuteur ;
- Fournir une information quantitative (valeur de F0) relatives aux cibles du locuteur ;
- Proposer un système d'annotation et une stylisation indépendants du groupe, de la phrase, de l'énoncé, du corpus, du locuteur, du sexe, de l'âge ;
- Fonder un codage à la fois sur des valeurs absolues de F0 pour ce qui concerne la linéarité du discours, mais relatives par rapport au registre du locuteur ;
- Décrire phonologiquement (en surface) la structure interne des mots mélismés ;
- Faciliter la comparaison des différents patrons mélodiques en fonction du statut syntaxique, sémantique et/ou pragmatique des items ;
- Faciliter la comparaison des différents systèmes mélodiques qui existent dans les différents langages, y compris les langues à tons ;
- Permettre de tester les hypothèses théoriques à l'aide de procédures expérimentales.

L'ensemble des algorithmes associés à la procédure MELISME sont gérés de manière modulaire et appelés à partir d'un unique script Praat nommé

«melism.praat ». Le formulaire de paramètres de ce script permet ainsi de sélectionner un ensemble de fonctionnalités appliquées en un ensemble de fichiers son (traitement « batch »).

L'extraction de fréquence fondamentale est ainsi tout d'abord effectuée avec entre autres paramètres des extrema (et une valeur moyenne) soit définis par l'utilisateur (correspondant aux valeurs observées sur un ensemble de fichiers), soit fixés à des seuils classiques tels que 75Hz-500Hz (la valeur moyenne est alors calculée sur les valeurs de F0 ainsi obtenues). Les valeurs de F0 obtenues sont stockées dans un fichier au format ASCII destiné à constituer l'entrée de l'algorithme MOMEL.

Dans un deuxième temps, l'exécutable MOMEL calcule les coordonnées des point-cibles obtenus à partir des valeurs de F0 fournies. La sortie générée prend la forme d'un fichier ASCII converti au format PitchTier de Praat par un script Perl spécifique.

Troisièmement, l'exécutable QSP génère un autre fichier ASCII contenant les valeurs de F0 de la courbe modélisée par interpolation quadratique entre les point-cibles MOMEL. Ce fichier est ensuite converti au format PitchTier par un script Perl spécifique afin d'en faciliter la visualisation et l'édition.

La procédure INTSMEL, codée en langage script Praat, est ensuite appelée, impliquant les étapes détaillées en 4.1 ci-dessus et générant finalement un fichier au format TextGrid pour Praat. Après la phase de segmentation (manuelle, semi-automatique voire automatique), et l'utilisation de la procédure MELISM intégrée dans PRAAT, chaque item segmenté est codé, de sa frontière gauche à sa frontière droite, à l'aide d'une ou plusieurs étiquettes phonologiques, les « tons » tels que définis par la procédure INTSMEL.

Cette séquence peut être simple (seulement une pente, ascendante ou descendante, d'amplitude plus ou moins importante, ou un plateau), ou complexe (alternance de pentes opposées ou parallèles, et/ou de plateaux), mais par définition la structure du mélisme commence ou finit par un niveau aigu (Caelen-Haumont et Auran 2004).

3.3. Mélismes : forme et fonction

Comme nous le verrons dans la suite de ce travail, le mélisme en plus de sa forme prosodique proéminente (cf. 1.1 plus haut), assume un ensemble de fonctions sémantiques et pragmatiques. Dans le cadre du syntagme où il apparaît, le mélisme véhicule des informations relatives à la structure informationnelle. Dans ces conditions, deux ordres de relations peuvent être relevés entre le mélisme et la structure du syntagme :

- d'une part, le mélisme intervient dans la rupture de la trame syntaxique, dans le cadre de ce que Caelen-Haumont (1978, 1981, 2007) a nommé les phénomènes de disyntaxe et d'asyntaxe prosodiques ;
- d'autre part, il est en position de focalisation. Ce terme de *focalisation* est cependant mal adapté, comme le précise Caelen-Haumont (2002), dans la mesure où il :
se réfère à un processus binaire (focal/non focal) alors que le processus (le mélisme) est scalaire, le terme est flou car il confond les plans acoustique, sémantique et pragmatique (2002 : 14).

Il faudrait comprendre par là que le mélisme est une sorte de focalisation non-binaire et qui dans le même temps, contient une forme mélodique (mélisme) et un contenu (sémantique et pragmatique) comme l'exprime Caelen-Haumont. Concernant son entourage, il peut donc véhiculer des informations sur la structure informationnelle du syntagme dans lequel il apparaît.

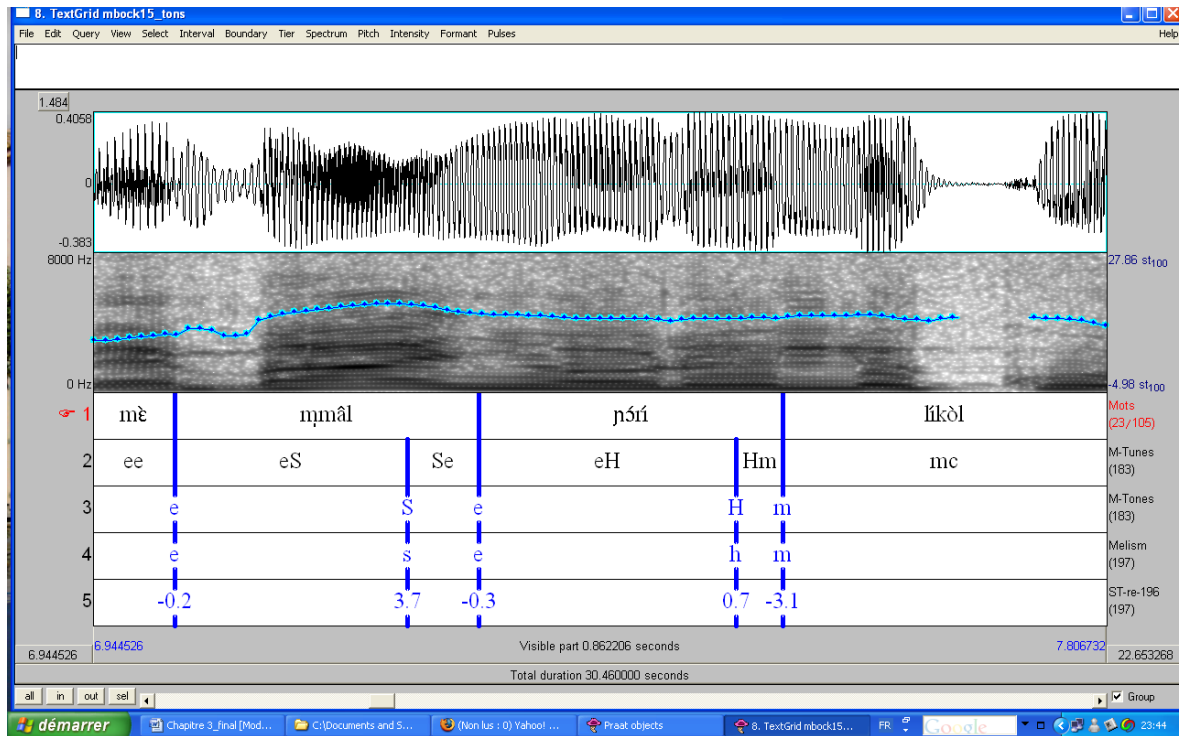


Fig n°1 : Exemple de Textgrid issu de la procédure Melism

Dans cette image, nous avons de haut en bas :

- la fenêtre « manipulation » de Praat composée du signal de parole et de la courbe mélodique stylisée ;
- le codage de la procédure MELISM, présentant de haut en bas :
 - la segmentation en mots
 - l'annotation en séquences mono- ou bitonales
 - le recodage au sein de la séquence segmentée
 - le codage en cibles tonales selon la procédure Melism
 - leur conversion en demi-tons

L'objectif central de cette thèse est double : il est question de déterminer les caractéristiques prosodiques et linguistiques des mélismes issus d'un corpus de parole spontanée en bàsàa d'une part, et de déterminer le rôle de ces mélismes dans l'interprétation du message d'autre part.

4. METHODOLOGIE

- **Choix du corpus**

Le corpus que nous allons analyser dans notre thèse est constitué d'enregistrements d'émissions radiophoniques de 6 locuteurs dont une femme et cinq hommes.

Le choix de ces locuteurs a été guidé par les critères suivants :

- i. Le contexte spatio-temporel du discours : nous avons affaire à des émissions radio dont certaines ont été réalisées en studio, d'autres aux domiciles des locuteurs et d'autres encore en milieu neutre. Aussi, la durée minimale de ces émissions est de 15 minutes et la maximale est de 70 minutes. En tant qu'émission radio, la qualité des enregistrements est relativement bonne, selon qu'on est en studio ou pas. Et ce critère de qualité est nécessaire pour la suite de l'analyse dans Praat.
- ii. La position sociale des locuteurs : tous les locuteurs de ce corpus sont des adultes (troisième âge ou à la limite). Dans une Afrique où la personne âgée est considérée comme sage, ces locuteurs bénéficient de cet avantage qui leur garantit d'être au moins écoutés. De même, la réussite sociale de ces individus leur apporte une forte audience (professeur d'université, haut fonctionnaire, Mbombock (patriarche), journaliste, aîné de famille).
- iii. Le contexte événementiel : les thèmes abordés dans ce corpus relèvent pour la majorité de l'actualité brûlante. On retrouve ici des problèmes qui se posent au quotidien dans la société : la pauvreté, la vie en société, les faits divers, la justice, le pouvoir, l'éducation. Certains autres thèmes portent sur des atteintes à la dignité personnelle ou des expériences vécues par les locuteurs.

L'ensemble des caractéristiques de ces locuteurs peut être représenté dans le tableau ci-après :

Nom ¹	Sexe	Profession/position sociale	Contexte spatio-temporel	Contexte événementiel
Jmfab	M	Professeur d'université	Emission en studio	<ul style="list-style-type: none"> - les problèmes de tous les jours ; - partage sa grande expérience et son savoir universitaire
Alad	M	Musicien célèbre	interview à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - a des soucis avec la justice - est en liberté provisoire - clame son innocence - relate les circonstances de son incarcération
Fem_mbo	F	<ul style="list-style-type: none"> - Haut fonctionnaire - Femme politique admise à la dignité Mbombock 	Emission en studio	<ul style="list-style-type: none"> - a été élevée à une dignité jusque-là réservée aux seuls hommes - proclame sa légitimité - relate les circonstances de son élection et de son intronisation
Mandel	M	Journaliste	Emission en studio	Relate des faits divers de la société
Mbock	M	<ul style="list-style-type: none"> Mbombock Chef traditionnel Patriarche Polygame (7 femmes) 36 enfants 	Interview en lieu neutre	<ul style="list-style-type: none"> - C'est la fin d'un congrès de sa tribu - Il parcourt l'actualité
Nkeng	M	<ul style="list-style-type: none"> - Aîné d'une famille - Personne sage² 	Interview en lieu neutre	<ul style="list-style-type: none"> - fin de congrès de sa tribu - parcourt l'actualité

Tableau N°1 : Signalétique des locuteurs

Il est à noter que tout au long de ce travail, les productions de ces locuteurs ne seront pas analysées comparativement, mais plutôt au cas par cas. Deux raisons principales motivent ce choix : d'abord les locuteurs sont d'univers différents et

¹ C'est nous qui attribuons de manière subjective ces identifications.

² Les personnes âgées sont considérées comme de véritables encyclopédies, car ils bénéficient d'une grande expérience de la vie, et qu'en plus, ils détiennent le savoir qui leur a été transmis oralement par leurs ascendants.

n'abordent pas des problèmes similaires ; aussi, les conditions d'enregistrement ne sont pas les mêmes.

- **Méthode d'analyse**

Une fois le corpus numérisé, nous avons procédé au découpage des fichiers son, à durée variable (entre 20 et 60 secondes et pour une durée cumulée de plus de deux heures) comme le montre le tableau n° 2 ci-dessous. Il a fallu s'assurer à cette étape qu'on avait affaire exclusivement au même locuteur, ce qui a été fait en éliminant les extraits étrangers, afin d'éviter une interférence avec la voix d'un autre locuteur, propre à biaiser nos résultats.

Ensuite, nous avons préparé des fichiers Textgrid de tous les fichiers son, avant de lancer la procédure MELISM. Les étapes de cette procédure sont exposées en détail dans Caelen-Haumont et Auran (2005).

Locuteurs	Nb de fichiers	Durée/s
Jmfab	36	55~60
Fem_mbo	54	25~35
Mandel	32	25~35
Alad	20	25~35
Nkeng	41	20~35
Mbock	25	30~35

Tableau n°2: Nombre de fichiers traits par locuteur

5. PLAN DE LA THESE

Le corps de notre mémoire se développe sur sept chapitres, dont le premier présente la langue bàsàa. Comme signalé plus haut, cette langue est – cas assez rare dans les langues africaines – une langue qui a enregistré un nombre important de descriptions linguistiques, dont l'une des plus récentes est de Larry Hyman (2003). En effet, plus un rappel qu'une étude nouvelle et innovante, ce chapitre présente les aspects descriptifs théoriques de la langue bàsàa, à travers la localisation géographique, la généalogie et la description sociolinguistique, puis une succincte présentation de la phonologie, la phonétique, et la morphosyntaxe de la langue.

Le chapitre deux se consacre à la prosodie de la langue, à travers deux phénomènes prosodiques que sont le ton et le mélisme. Ce chapitre se veut comparatif, car il montre la différence entre le ton, caractéristique prosodique principale des langues bantu, et le mélisme, notre objet d'étude réel. Ce chapitre présente également notre cadre expérimental, ainsi que les résultats obtenus en termes de nombre de mélismes.

Le troisième chapitre est dédié à l'analyse phonologique des mélismes issus de notre corpus. Quatre angles de classification ou de catégorisation sont adoptés (Caelen-Haumont 2006), des points de vue de la catégorie tonale, du mouvement de la pente mélodique, du type de structure mélismatique et de la catégorie morphosyntaxique.

L'analyse empirique des mélismes s'ouvre au quatrième chapitre avec la théorie de la subjectivité linguistique, car il est question de savoir si la subjectivité convoquée par le mélisme se conjugue avec celle fondamentale à certains items lexicaux.

L'étude ensuite examine le rôle des mélismes dans l'organisation de la cohérence locale du discours. Tour à tour, l'analyse porte sur la connectivité d'après le modèle d'analyse *néo-huméen* (Kehler 2002, 2004), et sur la double référence anaphorique et déictique.

L'organisation de la structure informationnelle fait l'objet du sixième chapitre. En effet, les mélismes qui se caractérisent par une proéminence prosodique sur une partie de l'énoncé peuvent ou non coïncider avec les dispositions classiques de la structure thème/rhème des énoncés (Lambrecht, 1994). Le mélisme n'est pas le focus (Caelen-Haumont 2002) mais du fait des informations sémantiques et pragmatiques qu'il déclenche, nous pensons qu'il joue un rôle important dans la structure du discours.

Le septième et dernier chapitre se consacre à l'analyse sémantique et pragmatique des mélismes. En effet, les mélismes s'organisent parfois en réseaux lexicaux, et ce chapitre tente d'expliquer le sens et la signification de cette cohérence lexicale.

1

LE BÀSÀA : ASPECTS PHONOLOGIQUES ET MORPHOSYNTAXIQUES

INTRODUCTION

Le bàsàa, comme on l'a dit précédemment, contrairement à la majorité des langues camerounaises, a bénéficié de nombreuses descriptions, que ce soit sur le plan phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique ou lexical. Le présent chapitre est donc simplement un rappel.

Les premiers travaux à propos de cette langue furent l'œuvre de scientifiques allemands³. En 1908, Rosenhuber publie une grammaire de la langue bàsàa. Il sera suivi en 1912 par Shürle et en 1914 par Scholaster. A ce jour, un nombre impressionnant de travaux ont été enregistrés sur la langue dont l'un des plus récents est le dictionnaire de Pierre-Emmanuel Njock (2005) de 15 000 mots avec une traduction en français, anglais et allemand. Cependant, le domaine de la prosodie nécessitant des techniques et matériels sophistiqués, est resté le parent pauvre du champ descriptif de cette langue : c'est pourquoi la présente étude cherche à combler cette lacune.

Ce chapitre sur la description du bàsàa s'appuiera essentiellement sur le travail de Hyman (2003) et se divisera en quatre rubriques : la classification linguistique / sociolinguistique, la situation géographique, une description phonologique, les aspects morphosyntaxiques de la langue.

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le bàsàa est parlé au Cameroun en zone de forêt. D'après le rapport de Sil (1982), cité par Hyman (2003), la langue est parlée par 282 000 personnes, installées sur deux provinces : la province du Centre dans le département du

³ Les allemands s'installent officiellement au Cameroun avec la signature du traité germano-camerounais en 1884. Ils occuperont le pays jusqu'en 1919 et suite à leur défaite lors de la première guerre mondiale (1914-1918), le Cameroun est placé par la Société des Nations sous la tutelle de la France et de l'Angleterre.

Nyong et Kellé, la province du Littoral dans les départements du Wouri, de la Sanaga Maritime et du Nkam. On peut cependant trouver certains groupes isolés de locuteurs bàsàa dans les départements de l'Océan (province du Sud) et dans le département du Fako (province du Sud-Ouest). L'image n° 1 suivante illustre l'étendue de la langue bàsàa sur le territoire camerounais.

1.1.2. Le bàsàa : la langue du peuple Bassa

Le peuple Bassa (ou Basa) est un groupe ethnique bantou. Il existe plusieurs mythes relatifs à l'origine des Bassa. L'un d'entre eux situe l'origine de ce peuple dans le bassin du Nil d'où ils ont émigré. Une étude sociohistorique a même pu trouver des ressemblances entre les sons et les graphes du bàsàa et les hiéroglyphes (Oum Ndigi, 1997). La suite logique de cette migration explique la dispersion du peuplement bassa depuis des siècles et surtout son extension en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. On peut citer les familles suivantes:

- Les Bassa de Ouessou et les Bassa de Mpasu qui vivent au Congo (République du Congo et République démocratique du Congo) ;
- Les Bassa-Ngê qui se retrouvent au confluent des fleuves Niger et Bénoué. D'autres groupes sont présents ici, dont les Bassa-Nkomo et les Bassa-Kaduna.
- Un groupe qui a des ramifications en Sierra-Leone, au Sénégal et au Togo, connu sous le nom de Bassa-Ri.
- Le groupe camerounais qui semble le plus peuplé, celui qui fait l'objet de notre analyse ici.

Un autre mythe situe l'origine des Bassa dans une grotte située en territoire Bassa, sur les bords de la Sanaga⁴ : Ngog Lituba (Pierre creuse). C'est pour cette raison que les Bassa se font appeler le *peuple de la grotte*, caractéristique qu'ils partagent avec les Bakoko et les Bati, des ethnies voisines et avec lesquelles ils forment un continuum culturel et linguistique.⁵ La localité de Ngog Lituba est ainsi un haut lieu de pèlerinage et de mysticisme bàsàa. Cela s'explique sûrement

⁴ La Sanaga est le plus grand fleuve camerounais (918 Km).

⁵ Sur le plan linguistique il y a beaucoup de ressemblances lexicales entre le bàsàa, le bakoko et le bati. Et socialement, la plupart des locuteurs des autres langues s'expriment en bàsàa avec l'aisance du locuteur natif.

par le fait que les Bassa honorent le culte des ancêtres, leur Dieu se faisant appeler Hilolombi (le plus ancien), et qu'on croirait le retrouver sur cette pierre où il aurait vécu⁶. Toutes les informations ci-dessus sont encore des hypothèses historiques et des vérifications sont en cours pour pouvoir y apporter un crédit scientifique.

Les Bassa du Cameroun se divisent en deux groupes : les Babimbi et les ñó ñlón. Les premiers, dont le nom origine du terme ñímí *être couché*, forment le groupe qui est resté près de la pierre et ils y vivent toujours. Le deuxième groupe, dont le sens est *la tête de la route* ou encore *le Nord*, a traversé la Sanaga sur un canoë et a émigré vers le nord. Il s'agit des populations installées dans la province du Centre.

Installées en grande majorité en forêt, les populations Bassa tirent l'essentiel de leur vie dans l'exploitation de la nature, grâce à une flore et une faune riches. De la forêt, ils tirent des produits pour construire leurs cases et pour s'alimenter. L'agriculture constitue la plus grande activité productrice de revenus, la meilleure partie des produits agricoles étant destinée à la subsistance personnelle. Les cultures les plus prisées en zone bassa sont l'arachide, le maïs, le manioc, l'igname, les bananes, le palmier à huile. Depuis des décennies, le cacao a constitué la principale culture commerciale, mais ces derniers temps, la culture du palmier à huile qui semble plus bénéfique gagne de plus en plus de terrain.

1.1.3. Classification linguistique

Le bàsàa est une langue bantoue, à qui Malcolm Guthrie a attribué le code A 43a et le bakoko A 43b. D'après *Ethnologue* (www.ethnologue.com), la langue connaît une douzaine de dialectes : Bakem, Bon, Bibeng, Diboum, Log, Mpo, Mbang, Ndokama, Basso, Ndokbele, Ndokpenda, Nyamtam. La classification

⁶ Ce sur quoi les populations Bassa sont unanimes, c'est l'idée qu'ils ont tous un ascendant unique.

généalogique de la langue bàsàa issue de cette recherche est présentée au tableau n°1 suivant.

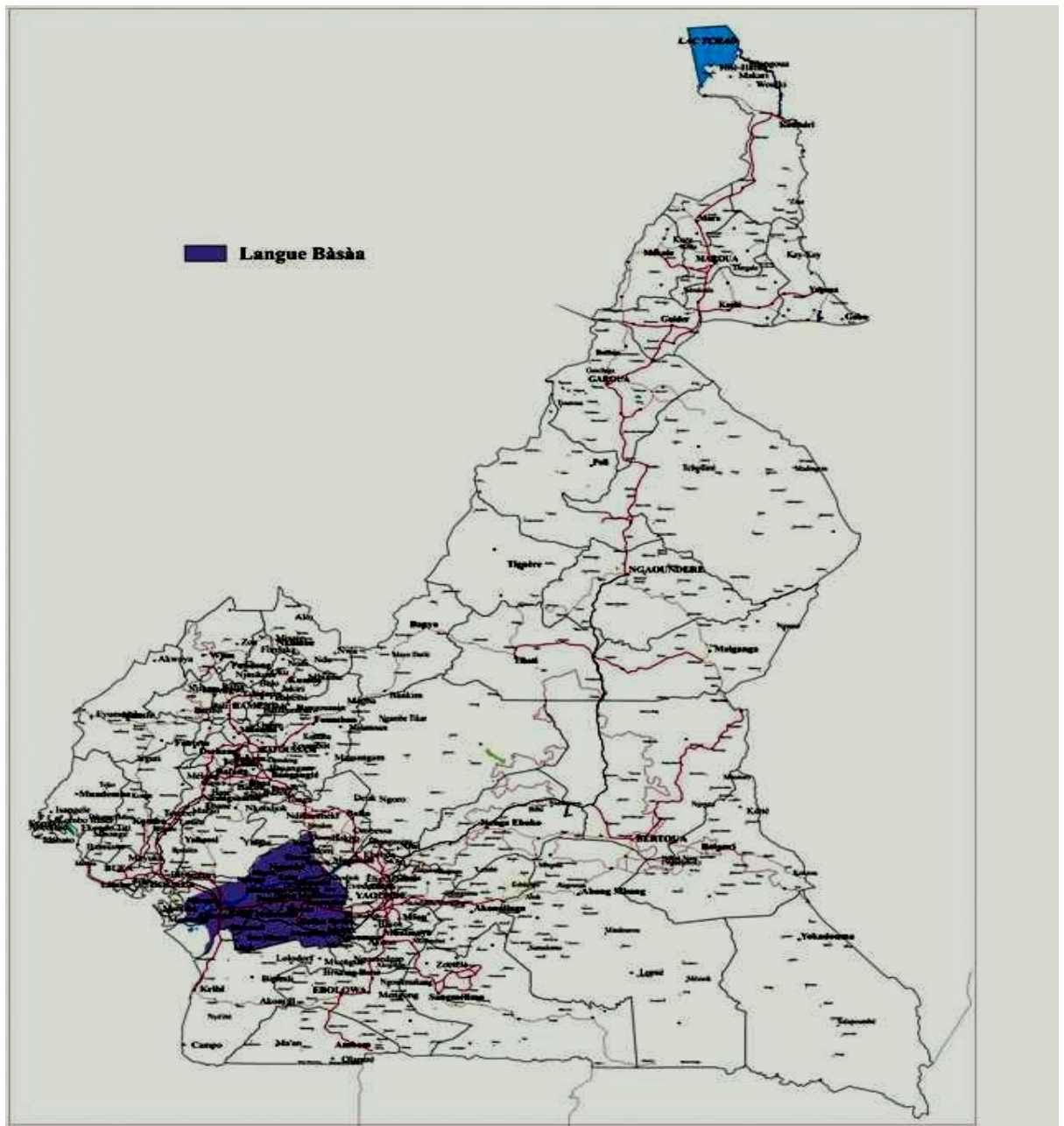


Image N°1 : Localisation géographique du bàsàa

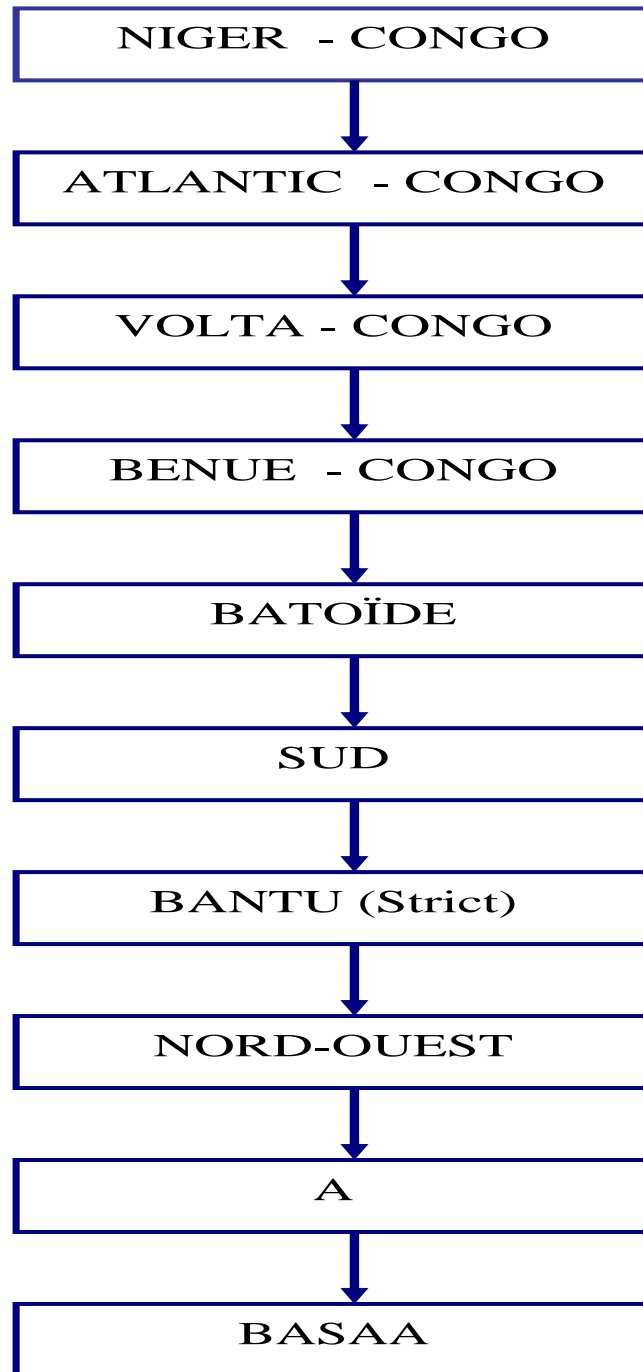


Tableau n°1 : classification linguistique du bàsàa

1.1.4. Le bàsàa, langue à tons

Le bàsàa, comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre ainsi que dans les chapitres suivants, présente dans sa structure phonétique des tons à vocation distinctive (lexicale) et à fonction grammaticale. Les langues à tons sont loin d'être marginales dans le monde. En effet, elles se retrouvent dans quatre grandes zones géographiques :

- ❖ En Afrique sub-saharienne, toutes les langues à l'exception du swahili, du fula et du wolof sont tonales ;
- ❖ En Asie de l'Est, nombreuses sont les langues à tons, dont tous les dialectes du chinois, le vietnamien, le thaï, le laotien, le birman, le tibétain...
- ❖ La plupart des langues situées en Nouvelle Guinée sont tonales ;
- ❖ Les langues des indigènes d'Amérique du Nord ou du Sud, comme la famille des langues Nadéné en Alaska, le navajo, le yucatec...
- ❖ En Europe, le norvégien, le suédois, le lituanien, le slovène, le serbe, le croate, le bosniaque et le limbourgeois ont développé une tonalité, bien que cette hauteur mélodique s'assimile quelquefois à l'accent tonique.
- ❖ Le punjabi, langue indo-européenne se trouvant dans le sous-continent indien, est tonal.

1.2. PHONOLOGIE

Le système phonologique du bàsàa fait état de 7 phonèmes vocaliques et 24 phonèmes consonantiques.

1.2.1.1. le système vocalique

Le bàsàa présente un système symétrique de 7 voyelles dont 3 antérieures, 3 postérieures et une voyelle centrale basse.

i					u
	e			o	
		ɛ	ɔ		
		a			

Tableau n° 2 : système vocalique du bàsàa

La langue reconnaît un système de voyelles longues opposées aux voyelles brèves. Une voyelle longue en bàsàa représente deux unités vocaliques conjointes, et qui s'opposent aux voyelles brèves dans les mêmes contextes. Il est à noter que les voyelles longues ne peuvent apparaître qu'en finale absolue de mot, et jamais à l'inter-consonantique. L'exemple suivant présente des oppositions entre voyelles brèves et voyelles longues sur des paires minimales ou quasi-minimales d'une part, et entre voyelles en finale de mots et voyelles à l'inter-consonantique d'autre part.

(1)	<u>brèves</u>	<u>longues</u>	<u>à l'inter-consonantique</u>
	[i] [tí] <i>donner</i>	[tíi] <i>épilepsie</i>	[tís] <i>toucher</i>
	[u] [hú] <i>audace</i>	[húu] <i>rentrer</i>	[hùn] <i>fouiller</i>
	[e] [é] <i>défricher</i>	[péé] <i>vipère</i>	[lípém] <i>honneur</i>
	[o] [só] <i>antilope</i>	[sòò] <i>cache</i>	[sòs] <i>descendre</i>
	[ɛ] [é] <i>arbre</i>	[èè] <i>pleurer</i>	[sém] <i>couper</i>
	[ɔ] [ò] <i>germer</i>	[òò] <i>détester</i>	[sòk] <i>médire</i>
	[a] [bà] <i>dépecer</i>	[bàà] <i>filtrer</i>	[bàk] <i>houe</i>

Il est à noter ici que le système de voyelles longues renvoie à une reduplication de phonèmes, de telle sorte que les deux voyelles représentent deux phonèmes successifs (mais vocalement identiques). Toutefois on observe dans certains items grammaticaux comme le marqueur de la négation et les pronoms interrogatifs un allongement de la voyelle finale en fin de syntagme, comme par exemple dans :

(2)

- a. [màŋgḗ à m̄pōr βḗé]
Enfant accord pr-parler nég.
 L'enfant ne parle pas
 [màŋgḗ à m̄pōr βḗ βàsàá]
Enfant accord pr-parler nég bàsàa
 L'enfant ne parle pas le bàsàa
- b. [ndʒḗ βá ní mámbór]
Qui on p1-donner habits
 A qui a-t-on donné les habits ?
- [βá ní ndʒḗ mámbór]
on p1-donner qui habits
 A qui a-t-on donné les habits ?
- [βá ní mó ndʒḗḗ]
on p1-donner ça qui
 A qui les a-t-on donnés ?

En (2)a, on voit le marqueur de la négation [βḗ] qui porte une voyelle longue en finale de syntagme, de sorte que la version brève et la version longue de la voyelle constituent un même phonème en variation contextuelle. Il en va de même pour [ndʒḗ] de (2)b.

Les voyelles subissent dans le cadre des extensions verbales des processus phonologiques d'élévation d'aperture, autrement dit, de fermeture. La raison d'un tel phénomène est généralement l'établissement de l'harmonie vocalique avec la voyelle de l'extension. Autrement dit, la voyelle du radical verbal mue en sa correspondante homorganique plus haute, laquelle nouvelle voyelle s'étend jusqu'à la voyelle de l'extension verbale (Voorhoeve 1980, Schmidt 1996, Mutaka & Bitjaa Kody à paraître). Le phénomène d'élévation s'illustre comme suit :

(3)

Verbe	<u>applicatif (... à l'aide de)</u>	<u>causatif (faire ...)</u>
[βép] <i>battre</i>	[βíβìl]	[βíβìs]
[hól] <i>aiguiser</i>	[húlûl]	[húlûs]
[βòl] <i>pourrir</i>	[βòlòl]	[βòlòs]
[βèmb] <i>attendre</i>	[βèmbèl]	[βèmbès]
[kàp] <i>partager</i>	[kèβèl]	[kèβès]

On voit bien avec ces exemples que la voyelle du morphème extensif assimile celle du radical verbal. Comme le démontre Hyman (2003), /e, o/ s'élèvent en [i, u], pendant que /ε, a/ s'élèvent en [e] et /ɔ/ s'élève en [o].

1.2.2. le système consonantique

Larry Hyman (2003 : 3) distingue quatre groupes de consonnes du bàsàa, qui dépendent du contenu syllabique. Le premier groupe contient une seule syllabe, deux groupes deux syllabes et un groupe trois syllabes. Les items dans la langue peuvent contenir au maximum trois syllabes, avec au plus quatre consonnes. Les 4 groupes de consonnes sont représentés comme suit :

(4)

1 syllabe

CV	[lá] <i>lécher</i>	[hó] <i>couvrir</i>
CVC	[hól] <i>aiguiser</i>	[βàŋ] <i>fabriquer</i>

2 syllabes (ǝ-σ)

CV.CV	[βálê] <i>prêter</i>	[hèja] <i>ôter</i>
CV.CVC	[hóŋôl] <i>se souvenir</i>	[nòmòs] <i>prolonger</i>

2 syllabes (σ-σ)

CVC.CV	[βámɔ] <i>confisquer</i>	[níʒβè] <i>s'adosser</i>
CVC.CVC	[máʒlák] <i>ouvrant</i>	[nàŋlák] <i>se couchant</i>

3 syllabes

CVC.CV.CV	[háŋlènɛ] <i>frir avec</i>	[βùmłàhà] <i>faire cogner</i>
-----------	----------------------------	-------------------------------

Les consonnes inventoriées dans la langue sont représentées dans le tableau n° 3 ci-après :

	bilabiales	dentales	alvéolaires	Vélares	
occlusives	p	t	tʃ	k	kw
fricatives	β		dʒ	ɣ	dʒw
		s		h	
implosive	ɓ				
latérale		l			
vibrante		r			
Nasales	m	n	ɲ	ŋ	ŋw
Prénasales	mb	nd	ndʒ	ŋg	ŋgw

Tableau n° 3 : Inventaire consonantique du bàsàa

Les consonnes [p], [t] et [k] se spirantisent à l'intervocalique ou au voisinage d'une consonne sonore et deviennent respectivement [β], [r] et [ɣ] (Hyman 2003, Makasso 2000). Mais en finale de mot, la langue connaît un système de variation libre entre [s] et [h], comme dans :

- (5)
- | | |
|------------------------|------------------------|
| [sòs] <i>descendre</i> | [sòh] <i>descendre</i> |
| [kwès] <i>fermer</i> | [kwèh] <i>fermer</i> |
| [kéès] <i>juger</i> | [kéèh] <i>juger</i> |

Ce phénomène qui ne dépend pas d'une zone géographique pourrait être perçu comme une évolution phonétique à terme avec la disparition complète de [h] dans ce contexte, mais il est sans doute encore trop tôt pour en juger.

Par ailleurs, si toutes les consonnes représentées dans ce tableau apparaissent à l'initiale, elles n'apparaissent pas toutes dans les autres contextes. En médiane, on peut avoir [β, m, mb, s, l, r, n, nd, ndʒ, ɣ, h, ŋ, ŋg, kw] et en finale, [β, m, mb, s, l, r, n, nd, ɣ, h, ŋ, ŋg].

1.2.3. le système tonal

De l'avis de Rialland (2004), la langue bàsàa, tout comme les autres langues à ton africaines, ne présente que des tons ponctuels, à la différence des langues asiatiques qui comportent des tons mélodiques. La réalisation d'une modulation sur une syllabe correspondrait à la réalisation de plusieurs tons ou à la réalisation contextuelle d'un ton donné. Le système tonal du bàsàa présente deux tons phonétiques, tous ponctuels.

Ton haut	Ton bas
[´]	[`]

Tableau N° 4 : Inventaire des tons du bàsàa

Toutefois, des contextes phonologiques peuvent entraîner des variantes montante du ton bas ([ˇ]) ou descendante ([^]) ou moyenne ([¯]) du ton haut. L'analyse phonologique de ces tons fera l'objet d'une analyse plus détaillée dans le chapitre 2.

1.2.4. la syllabe

La langue bàsàa fait usage de divers types de syllabes : V, CV, CVC, VC, CVV et VV, comme nous pouvons le voir dans les exemples suivants :

(6)		
<u>V</u>		
[ó] oreille	[ò] germer	[ú] nuit
<u>VV</u>		
[èè] pleurer	[óô] créer	[òò] détester
<u>CV</u>		
[bá] être	[sú] visage	[pà] machette
<u>VC</u>		
[áp] puiser	[óm] chenille	[ùn] vieillir
<u>CVV</u>		
[péé] vipère	[kóó] escargot	[bóô] éclater
<u>CVC</u>		
[píl] dette	[ndáp] maison	[hók] nager

1.3. ASPECTS MORPHOSYNTAXIQUES

Le bàsàa possède une riche morphologie. C'est une langue flexionnelle, c'est-à-dire que les mots ne sont pas invariables. Il se greffe des affixes autour du radical, et les mots changent de forme selon le rapport grammatical qu'ils réalisent. Soit l'exemple ci-après :

- (7)
[tèŋ] *nouer, attacher*
[tìŋ-ìl] *détacher*
[lì-tìŋ] *nœud*
[lìt-tèŋ-èk] *la façon de nouer*

Ce que cet exemple nous laisse comprendre, c'est qu'à partir du verbe [tèŋ] *nouer*, nous avons trois phénomènes de grammaticalisation qui viennent greffer des morphèmes au radical verbal. Nous avons ainsi l'antonymie/le contraire, ensuite la substantivisation et une autre substantivisation. Le changement vocalique constaté dans ce radical verbal est une illustration de l'élévation d'aperture que subissent les voyelles des radicaux verbaux, que nous avons évoquée supra (cf. exemple 3).

Les deux sections prochaines dans cette étude porteront tour à tour sur la morphologie nominale et la morphologie verbale.

1.3.1. Morphologie nominale

1.3.1.1. Les classes nominales

L'une des caractéristiques évidentes du bàsàa en tant que langue bantoue est bien l'existence des classes nominales dont l'appariement singulier-pluriel forme un genre. En d'autres termes, contrairement au français et à l'anglais, qui par exemple marquent le genre sous l'opposition masculin / féminin, les langues bantoues présentent des noms par catégories d'accord et qui vont en paire

masculin / singulier. La classe nominale du mot engendre des schèmes d'accord qui reviendront dans la phrase. Soient les deux énoncés suivants :

(8) [màŋgé à βíkè í bòm]
Enfant (cl 1) accord P2-partir à marché
L'enfant est allé au marché

[ŋwó ì βíkè í bòm]
Chien (cl 9) accord P2-partir à marché
Le chien est allé au marché

Ces énoncés montrent la variation sur le morphème d'accord, qui rime avec la classe nominale du sujet.

Les critères de détermination des classes nominales sont divers. Il y a des critères sémantiques, par similitude de sens, comme c'est le cas des classes 1 et 2 dans le tableau n° 5 ci-dessous. Il s'agit des nominaux référents à la classe des humains principalement. A côté des critères sémantiques, existent des critères grammaticaux, basés sur une ressemblance morphologique, comme c'est le cas de la plupart des classes de ce même tableau.

Il y a également des critères conventionnels essentiellement arbitraires. Nous aurons des exemples de regroupement de mots autour d'une classe nominale ou d'un genre au tableau n° 5 suivant. Voici la liste des classes nominales du bàsàa (Hyman 2003) :

Classe nominale	Préfixe nominal		Préfixe d'accord	
	/_ C	/_ V	/_ C	/_ V
1 (a)	N≠, ø-	m-, ηw-	u-	w-
2	βa-	β-	βá-	β-'
3	N≠	η-	ú-	w-'
3a	ø-	w-	ú-	w-'
4	mi N≠	miη-	mî-	ηw-'
5	li≠	dʒ-	lî	dʒ-'
6	ma≠	m-	má-	m-'
7	ø-	j-	î	j-'
8	βi≠	gw-	βî-	gw-'
9	ø-/N-	ɲ-	i-	y-
10	ø-/N-	ɲ-	î-	y-'
13	ri≠	tʃ-	rî-	tʃ-'
19	hi≠	hj-	hî	hj-'

Tableau N° 5: Classes nominales du bàsàa

1.3.1.2. Les noms

Comme nous le disions plus haut, les noms en bàsàa se présentent en genre, c'est-à-dire en paires singulier/pluriel, conformément aux classes nominales d'appartenance du nom. C'est ainsi que nous allons présenter ci-dessous, au tableau n° 6, la combinaison des noms avec les classes nominales

Genre	Singulier	Pluriel	Glose
1/2	ɲ≠lóm	βà≠lóm	<i>mari</i>
	ɲ≠ðò	βà≠ðò	<i>ennemi</i>
	m-ùt	β-òt	<i>personne</i>
	m-ùràá	β-òràá	<i>femme</i>
	m-ààηgé	β-ðòηgé	<i>enfant</i>

3/4	m̃pék	mì-m̃pék	sac
	ñtómábá	mì-ñtómábá	mouton
	ɲ̃kòl	mì-ɲ̃kòl	esclave
	ɲ̃ó	mì-ɲ̃ó	tête
	ɲ̃ém	mì-ɲ̃ém	cœur
3a/6	nyò	mànyò	bouche
	kòò	màkòò	pied
	sú	màsú	visage
	ó	màó	oreille
	w-òó	m-òó	main
5/6	lìpàn	màpàn	forêt
	lìén	màén	palmier
	lìbùm	màbùm	ventre
	dʒ-ǒl	m-ǒl	nez
	dʒ-ĩs	m-ĩs	œil
7/8	tóɲ	βìtóɲ	corne
	hès	βìhès	os
	é	βìé	arbre
	ómb	βìómb	chenille
	j-ǒm	gw-ǒm	chose
	j-òó	gw-òó	igname
9/10	pén	pén	flèche
	tók	tók	cuiller
	m-bók	m-bók	monde
	n-dék	n-dék	tube
	ɲ-gùj	ɲ-gùj	force

	ɲǒj	ɲǒj	<i>abeille</i>
9/6	póó	mà≠póó	<i>blessure</i>
	kíɲ	mà≠kíɲ	<i>cous</i>
	m-bót	mà≠m-bót	<i>habit</i>
	ɲ-gànd	mà≠ɲ-gànd	<i>fête</i>
	n-dáp	mà≠n-dáp	<i>maison</i>
	ɲùú	mà≠ɲùú	<i>corps</i>
19/13	hì≠lùɲ	rì≠lùɲ	<i>guitare</i>
	hì≠nùní	rì≠nùní	<i>oiseau</i>
	hì≠ɲgòndà	rì≠ɲgòndà	<i>filles</i>
	hɟ-ǎɟ	tʃ-ǎɟ	<i>feuille</i>
	hɟ-òɲ	tʃ-òɲ	<i>cheveu</i>

Tableau n°6 : Illustrations des classes nominales

Les formes communes à différentes catégories de noms constatées dans ce tableau marquent des irrégularités (par exemple la classe 9 qui fait son pluriel en classe 6, ou 19/13) s'expliquent surtout par le fait que la langue bàsàa n'a pas gardé toutes les catégories déterminées pour le Proto-Bantou. Le Proto-Bantou représente l'état antérieur commun aux langues bantoues, et dont la reconstruction alimente une grande partie des recherches linguistiques.

1.3.1.3. Les possessifs et les démonstratifs

Les marqueurs morphologiques des pronoms et adjectifs en bàsàa respectent les schèmes d'accord des différentes classes nominales formellement identifiées. Les six suffixes correspondant aux six personnes grammaticales permettant de marquer la possession (adjectifs et pronoms) sont présentés dans le tableau n° 7 ci-après :

1 sg	2 sg	3 sg	1 pl	2 pl	3 pl
-èm	-òŋ	-é	-és	-nàn	-áp

Tableau n°7 : les suffixes possessifs

Ce qui correspond aux expressions suivantes :

- (9)
- | | | |
|---------|-------|---------------------|
| [mààŋgé | wêm] | <i>mon enfant</i> |
| [mààŋgé | wôŋ] | <i>ton enfant</i> |
| [mààŋgé | wéē] | <i>son enfant</i> |
| [mààŋgé | wéēs] | <i>notre enfant</i> |
| [mààŋgé | nân] | <i>votre enfant</i> |
| [mààŋgé | wáāp] | <i>leur enfant</i> |

Hyman (op. cit.) explique la modification de ton (création d'un ton modulé descendant ou d'une faille tonale) par la manifestation d'un ton haut dans le thème pronominal. De plus amples explications sur ces processus tonals seront fournies au chapitre prochain consacré à la prosodie.

Les démonstratifs quant à eux matérialisent l'espace en fonction de la distance par rapport au locuteur. Ainsi, nous avons trois dimensions : près du locuteur, près du destinataire et loin des deux. C'est le cas de :

- (9)
- | | | |
|-------|----------|---------------------------------------|
| [líní | lìwándá] | <i>cet ami (près de locuteur)</i> |
| [lí | lìwándá] | <i>cet ami (près du destinataire)</i> |
| [líí | lìwándá] | <i>cet ami (loin des deux)</i> |

Les démonstratifs peuvent aussi être postposés aux noms qu'ils modifient. Cette position marque à notre sens l'emphase sur le substantif montré. Voyons des exemples :

- (10) [líwāndā líní] *cet ami (près de locuteur)*
 [líwāndā lí] *cet ami (près du destinataire)*
 [líwāndā líí] *cet ami (loin des deux)*

1.3.1.4. Les pronoms personnels

Les pronoms personnels en bàsàa diffèrent selon qu'ils occupent une fonction-sujet, objet ou bien emphatique. Les pronoms d'après leur classification dans le tableau n° 8 ci-après présentent les six personnes de la conjugaison, car après les 2 premières personnes (singulier et pluriel), le reste des classes nominales portent sur la troisième personne (de 1a à 19), singulier suivi du pluriel également.

	sujet	indépendant	emphatique	“..... aussi”
1 sg	mè	mè	mě̀n	mèk
1 pl	rì	βēs	βēs βón	βēs βòk
2 sg	ù	wè	wě̀n	wèk
2 pl	nì	βèé	βèé βón	βèé βòk
1 (a)	à	ɲén	ɲén	ɲêk
2	βá	βó	βón	βòk
3	ú	wó	wón	wòk
4	mí	ɲwó	ɲwón	ɲwòk
5	lí	dʒó	dʒón	dʒòk
6	má	mó	món	mòk
7	í	jó	jón	jòk
8	βí	gwó	gwón	gwòk

9	ì	jò	jǒn	jòk
10	í	jó	jón	jòk
13	hí	hjó	hjón	hjòk
19	rí	tʃó	tʃón	tʃòk

Tableau n°8 : Les pronoms personnels

La langue bàsàa possède un système syntaxique Sujet-Verbe-Objet (SVO) et le pronom sujet précède toujours le verbe. Le pronom indépendant est employé pour tous les autres arguments, dont l'objet. Le pronom « ... aussi » est une forme contractuelle de deux mots : le pronom + [kì] *aussi*. Cette forme pronominale marque avec la forme emphatique le phénomène du clivage en bàsàa.

La langue bàsàa a deux façons de marquer la conjonction des pronoms. En fait, on emploie la conjonction [nì] ou [nà] *et, avec*. La première forme entraîne la combinaison de deux entités indépendantes l'une de l'autre, comme dans :

- (11) [mè nì wè] *toi et moi*
 [bòràá nì bòlóm] *les femmes et les hommes*
 [màlép nì hèé] *l'eau et le feu*

Quant à la deuxième utilisation [nà], il s'agit d'un pronom pluriel qui introduit un rapport d'inclusion du deuxième élément dans le premier. C'est ce genre de pronom que Hyman (idem) appelle *pronoms composés*. Une illustration du processus :

- (12) [bès nà wè] *toi et moi (litt. Nous et toi)*
 [bèé nà n'é] *toi et lui (litt. Vous et lui)*
 [bès nà n'é] *lui et moi (litt. Nous et lui)*

Ce qu'il y a de particulier dans cette version, c'est qu'un pronom qui réfère à un singulier est rendu par le pluriel. Contrairement à *toi et moi* en français, le bàsàa exprime la même idée par nous et toi. La raison à notre sens de cet emploi des déictiques est essentiellement subjective. En fait, nous imaginons que le locuteur qui emploie cette expression fait plus qu'associer deux entités, mais il émet une idée de groupe, dans lequel la deuxième entité doit se sentir incluse.

Le syntagme nominal en bàsàa se révèle alors complexe car il n'y a pas d'ordre précis pour les différents modificateurs du nom (démonstratifs, connectifs, adjectifs, etc.). L'ordre d'apparition de ces modificateurs pourrait être motivé par une emphase particulière sur un élément du discours. Ce qui est de toutes les façons incontournable, c'est l'accord qui s'étend sur tout le syntagme nominal, basé sur la classe du nom.

Après le nom, nous examinons le verbe.

1.3.2. Morphologie verbale

La structure morphologique du thème verbal en bàsàa d'après Bitja'a Kody (1990) est la suivante :

Radical verbal + (extensions) + (voyelle finale)

Le thème verbal est en général monomorphémique mais peut aussi contenir un ou deux suffixe(s) dérivatif(s).

1.3.2.1. Les extensions verbales

Les extensions verbales suivantes peuvent être répertoriées, en utilisant par exemple le verbe [tɛ̀ŋ] *attacher* :

	Radical	Réversif	Réfléchi	Statif
Radical	tɛ̀ŋ <i>attacher</i>	tɛ̀ŋɪl <i>détacher</i>	tɛ̀ŋɛp <i>s'attacher (à)</i>	tɛ̀ŋɪ <i>Etre attaché</i>
Applicatif	tɛ̀ŋɪl <i>Attacher pour</i>	tɛ̀ŋɪlɛ̀nɛ̀ <i>détacher pour</i>	tɛ̀ŋβɛ̀ <i>S'attacher</i>	tɛ̀ŋɛ̀ <i>Etre attaché à</i>
Passif	tɛ̀ŋà <i>Etre attaché</i>	tɛ̀ŋlà <i>Etre détaché</i>	tɛ̀ŋβà <i>S'être attaché (à)</i>	
Fréquentatif	tɛ̀ŋà <i>Etre souvent attaché</i>			
Causatif direct	tɛ̀ŋɪs <i>Faire attacher</i>			
Causatif indirect	tɛ̀ŋhà <i>Faire attacher</i>	tɛ̀ŋɪlàhà <i>Faire détacher</i>	tɛ̀ŋβàhà <i>Faire qu'on s'attache</i>	
Simultané	tɛ̀ŋhà <i>Attacher en</i>			
Associatif	tɛ̀ŋnà <i>S'attacher l'un l'autre</i>	tɛ̀ŋɪlànà <i>Se détacher l'un l'autre</i>	tɛ̀ŋβànà <i>S'attacher l'un à l'autre</i>	
Possessif	*tɛ̀ŋnà <i>impropre</i>			

Tableau n° 9 : Les extensions verbales en bàsàa

De ce tableau on peut extraire les significations suivantes :

- ✓ Le réversif exprime l'action opposée, le contraire du verbe. Son marqueur est [-V1]

- ✓ Le réfléchi marque une action sur soi. Il se marque par [-p] ou [-β-à] ou encore [-β-à].
- ✓ Le statif exprime l'état dans lequel se trouve quelqu'un après un mouvement, ou un objet après qu'il a subi un mouvement. Sa marque morphologique est [-í].
- ✓ L'applicatif signifie que l'action est accomplie en rapport avec quelqu'un, en relation avec l'utilisation, un instrument, un lieu ou un temps. Son marqueur est [-Ṽl] ou [-n-è].
- ✓ Le passif exprime une action subie dans le passé ou une action possible dans le futur. Il se marque par [-à] ; cependant, il ne faut pas confondre le statif et le passif. Le passif exprime une action ou un procès subis par le récipient alors que le statif renvoie à un état supposé définitif ou du moins durable. C'est le cas de la phrase *la boîte est posée sur la table*. De même qu'on peut y lire le passif, on peut aussi voir cet état comme durable.
- ✓ Le fréquentatif désigne une action itérative. Il se marque par le suffixe [-à].
- ✓ Le causatif direct signifie que le sujet provoque directement un effet, comme en français, le verbe *faire* suivi d'infinitif. Le suffixe qui marque le causatif direct est [-Ṽs].
- ✓ Le causatif indirect quant à lui indique que le sujet fait faire une action par quelqu'un d'autre et probablement sous la contrainte. Il se marque par [-h-à] ou [-s-à].
- ✓ Le simultané indique que plusieurs personnes font la même action sur plusieurs objets différents, pas nécessairement en même temps. Il se marque par le morphème [-h-à].
- ✓ L'associatif engendre une idée de réciprocité, où deux sujets agissent l'un sur l'autre. Pour le marquer, on emploie le suffixe [-n-à].
- ✓ Le possessif ici signifie que la personne fait l'action en compagnie de quelqu'un ou de quelque chose. Il se marque par le suffixe [-n-à].

1.3.2.2. L'inflexion verbale

D'après Hyman (idem), la langue bàsàa se démarque du système verbal général des langues bantoues qui présentent des préfixes verbaux. Plutôt, les catégories de l'aspect, le mode et la polarité sont marqués par le moyen de particules et des

auxiliaires grammaticaux. Le système temporel du bàsàa est présenté dans le tableau suivant en prenant pour exemple les verbes [dʒɛ́] *manger* et [lò] *venir*

temps	marqueur	affirmative	négative	usage
Passé 1	/N#H-/	à n#dʒɛ́	à n#dʒɛ́ βē	Passé dans la journée
		à n#lò	à n#lò βē	
Passé 2	/βí L-	à βídʒɛ́	à βídʒɛ́ βē	Hier ou avant-hier
		à βílò	à βílò βé	
Passé 3	/- H/	à dʒɛ́	à dʒɛ́ βē	Passé révolu
		à lòó	à lòó βē	
Narratif	/H-/	à dʒɛ́	à dʒɛ́ βē	Passé consécutif
		à lò	à lò βē	
Présent	/N#L-/	à n#dʒɛ́	à n#dʒɛ́ βē	Présent, habituel, futur proche
		à n#lò	à n#lò βé	
Futur 1	/ʒá L-...-H/	à ʒádʒɛ́	à ʒádʒɛ́ βē	Futur général, dans la journée ou dans les prochains jours
		à ʒálò	à ʒálò βé	
Futur 2	/à/	à àdʒɛ́	à àdʒɛ́ βē	Futur distant ou non-spécifié
		à àlò	à àlò βé	
Futur perfectif	/H#L-...-H/	á dʒɛ́	á dʒɛ́ βē	Futur parfait ou consécutif
		á lòó	á lòó βē	
Subjonctif	/H#.....-H/	á dʒɛ́	à dʒɛ́ βáāŋ	Subjonctif, exhortatif
		á lòó	à lò βáāŋ	
Impératif	/-H/ ; pl /-ná/	dʒɛ́ (pl) dʒɛ́na lòó (pl) lòná	ù / nì dʒɛ́ βáāŋ ù / nì lò βáāŋ	ordres
Présent progressif	/H-jè/	à jè(í)dʒɛ́	à jè βé dʒɛ́	Il (n') est (pas) entrain de manger/venir
		à jè (í)lò	à jè βé lò	
Passé 2 progressif	/βé/	à βédʒɛ́	à βédʒɛ́ βē	Il (n') était (pas) entrain de manger/venir hier
		à βélò	à βélò βē	
Passé 3 progressif	/βá/	à βádʒɛ́	à βádʒɛ́ βē	Il (n') était (pas) entrain de manger/venir il y a longtemps
		à βálò	à βálò βē	

Tableau n° 10 : Le système de conjugaison du bàsàa

1.4. Précisions orthographiques

L'état de l'art en matière de système d'écriture de la langue bàsàa à ce jour connaît une grande diversité des graphèmes et autres signes diacritiques employés par divers auteurs. Certains travaux ont choisi pour le cas des tons par exemple de marquer uniquement les tons hauts pendant que d'autres ne marquent que les tons bas. De même, l'alphabet à partir duquel les chercheurs choisissent leurs graphes n'est pas le même. Certains s'inspirent de l'Alphabet Général des Langues Camerounaises (Tadadjeu et Sadembouo, 1987), d'autres se basent sur l'Alphabet International Africain, proposé dès 1928 par l'Institut des langues et civilisations africaines.

Pour ne pas susciter de faux débat, nous avons opté pour l'Alphabet Phonétique International (API) pour la représentation des sons et tons dans ce mémoire. Ainsi, nous aurons par exemple à marquer les tons sur toutes les syllabes, qu'ils soient hauts ou bas.

CONCLUSION

Ce chapitre – qui n'est qu'un rappel – nous a permis de voir la richesse de la structure de la langue bàsàa. Aussi, nous avons pu voir que par certains critères, le bàsàa ressemble aux autres langues bantoues. Nous pouvons citer les tons, les classes nominales, les accords et les processus phonologiques. Cette description est volontairement partielle. Il manque la partie prosodique que nous développerons dans le chapitre 2.

2

PROSODIE DU BÀSÀA : TONS ET INTONATION

INTRODUCTION

Le système prosodique du bàsàa a été analysé en premier lieu par Skolaster (1914) et puis par Bot Ba Njock (1964). La préoccupation de ces chercheurs était surtout d'expliquer les rôles lexicaux et grammaticaux des tonèmes dans le cadre de la description de la grammaire de la langue. Le premier rend compte de l'existence de quatre tonèmes, à savoir bas, moyen, haut et enfin, double. Cette vision fut révisée par le second qui fit état de l'existence de deux tonèmes seulement, bas et haut. Ce choix d'après Dimmendaal (1988) fut motivé par le rapprochement avec le proto-bantou qui lui ne comportait que deux tonèmes.

Le présent travail envisage le système prosodique (tonal) de la langue bàsàa au-delà de ses fonctions lexicale et grammaticale, afin de déterminer les paramètres phonétiques et prosodiques des tons de la langue. Il ne sera pas question ici de tonème, mais plutôt de ton, entendu comme la hauteur relative d'une syllabe, perceptible et reconnue par le destinataire d'un discours.

Deux types de tons sont concernés par ce travail : le ton linguistique dont il est question au paragraphe précédent d'une part, et le ton fréquentiel d'autre part. Dans ce chapitre, ne sera envisagé que le ton linguistique.

Le bàsàa partage cette caractéristique des langues bantoues qui sont pour la plupart des langues à tons dans la mesure où une différence de hauteur de la voix peut entraîner une distinction sémantique ou syntaxique entre deux mots. Hyman (2003), à la suite de Bot Ba Njock (1964) et Dimmendaal (1988), propose finalement pour cette langue un contraste entre deux tons, le ton haut H(igh) et le ton bas L(ow). Toute syllabe de la langue porte donc un ton soit haut, soit bas. Selon les contextes, ces tons peuvent subir des influences qui peuvent se réaliser soit comme des rabaissements de registre pour devenir moyens, ou nécessiter soit

un contour descendant à partir du ton haut, soit un contour montant à partir du ton bas.

Ton	diacritique	Annotation
haut	[´]	H
bas	[`]	L

Tableau n°1 : Annotation des tons du bàsàa

Il apparaît donc que les deux tons de base sont le ton bas et le ton haut, les autres étant des réalisations contextuelles (contexte morphologique) des deux tons de base (Rialland, 2004).

Nous envisageons la prosodie du bàsàa dans ce chapitre sous trois approches : d'abord, nous définirons les tons par rapport à leur nature de tons ponctuels, puis nous examinerons la spécificité des tons des langues africaines. Après avoir présenté les fonctions lexicale et grammaticale des tons, nous analyserons les paramètres acoustiques du ton basés sur les valeurs de fréquence fondamentale, puis nous expliquerons le comportement du ton sur le plan intonatif.

2.1. DES TONS PONCTUELS

Rialland (2005) distingue de manière universelle deux types de tons : le ton ponctuel et le ton mélodique. Le ton ponctuel fait usage d'un registre pertinent ou distinctif de la hauteur de la voix, qui adopte un niveau déterminé de hauteur à des fins distinctives (démarcation des unités lexicales). On parle ainsi des tons « hauts », « bas », etc. comme c'est souvent le cas dans les langues africaines.

Le ton mélodique inversement combine une variation distinctive de la hauteur de la voix dans un registre qui l'est également. Par exemple, on parle ici d'un ton

montant dans un registre « *haut* », d'un ton *montant* dans un registre *bas*, et inversement, d'un ton *descendant* dans un registre *haut* et d'un ton *descendant* dans un registre *bas* comme c'est le cas souvent dans le contexte du Sud-Est asiatique (vietnamien, mandarin, etc.). Cependant, le ton mélodique a également valeur distinctive dans la mesure où une différence de registre du ton peut entraîner une différence sémantique ou syntaxique dans la phrase. C'est ce que montre Dang-Khoa (2007 : 17) parlant des tons du vietnamien :

Tones have distinctive pitch contours. Altering the pitch contour may change the lexical meaning of a word, and perhaps the meaning of a sentence. For example in Vietnamese, the meaning of syllables "ta" (we), "tâ" (lap of dress), "tã" (nappy), "tũ" (to describe), "tá" (twelve), "tq" (quintal) are different. [C'est nous qui soulignons]

D'après cette définition, les deux tons du bàsàa sont essentiellement ponctuels, dans la mesure où le registre de hauteur de la voix (H ou L) est pertinent, comme l'illustre l'exemple (6) suivant. Par ailleurs, les travaux de Rialland font état de l'existence dans les langues bantoues comme le bàsàa de tons modulés, mais qui peuvent être considérés comme une association de deux tons hauts et bas. Contrairement au mangbetu⁷ où les tons descendants occupent une fonction distinctive (Demolin, 1991), les tons modulés du bàsàa ont tous un conditionnement morpho-phonologique (exemples 4 et 5 suivants) et ne réalisent aucune distinction pertinente.

2.2. SPECIFICITE DES TONS DES LANGUES AFRICAINES

Suivant Clements et Rialland (2005), Moira Yip (2006) et Do Dat tran (2008), au moins quatre différences fondamentales existent entre les langues à tons africaines, comme le bàsàa et d'autres langues à tons, à l'exemple de celles l'Asie du Sud-Est, à savoir :

⁷ Langue et ethnie installées au Nord-Ouest de la République Démocratique du Congo.

- La nature des contours tonals : quand les contours des langues asiatiques sont considérés comme unitaires, donc non décomposables en plus petites unités, les contours des langues africaines peuvent être considérés comme des séquences de tons à registres.
- La nature du registre : d'après Dat & Castelli (2008 : 55), le registre des langues africaines peut être considéré comme syntagmatique alors que celui des langues asiatiques est paradigmatique. Les tons des langues africaines sont aussi appelés « tons à registre »:

For some African languages their tones are known as register tones because they have a simple specification of F0, such as H (high), M (mid) and L (low). Concerning Vietnamese language, lexical tones should be seen as contour tones. The classification of registers of tones according to the height of ending point illustrates a local characteristic of tones; it does not show the overall characteristic of F0 contour of the tones.

Dans les langues africaines à tons, le registre prend généralement la forme du “downstep”. Dans les langues asiatiques, le registre repose sur un choix entre deux registres lexicaux, le registre haut et le registre bas.

- L'expansion du ton haut : (*High Tone Spreading*) : Par ce processus, une séquence de tons [H - L] devient [H - HL] ou [H - H]. En réalité, le ton haut (généralement sur la syllabe initiale des mots) s'épand sur la droite et transforme le ton bas suivant, soit en ton haut soit en ton descendant. Le HTS est le processus tonologique le plus important de la langue (Hyman, 2003) et il s'applique aussi bien sur les noms que sur les verbes. Nous avons des exemples suivants :

(4) [kém̀b̀èl] → [kém̀b̀èl] *mouton*
 [lì#péh̀èl] → [lì#péh̀èl] *peigne*

- L'existence dans les langues africaines d'un ton flottant avec à l'origine, une voyelle qui est tombée et une syllabe qui a disparu. Il

s'agit d'un ton qui n'est relié directement à aucune unité porteuse de ton. Mutaka et Tamanji (2000 : 88) en donnent une définition plus précise:

“A floating tone is a tone that is not linked to any particular tone bearing unit. To be realized, it must link. Such a floating tone must link, following the association conventions ... or by rule.”

Des cas de tons flottants ont été révélés par Bitja'a Kody (1990:63) dans la comparaison entre les dialectes oriental et occidental de la langue bàsàa. Dans la première variante, certains mots ont perdu leur voyelle finale et le ton haut qu'elles portaient est allé se rattacher à l'unique voyelle pour former une forme complexe [ǃ], une association de deux tons. Dans le dialecte occidental en revanche, les mots ont gardé leur voyelle finale. C'est le cas de :

(5) dialecte occidental	dialecte oriental
[ŋgèní]	[ŋgě̀n] <i>proverbe</i>
[nàŋí]	[nǎ̀ŋ] <i>lit</i>
[sòlí]	[sǒ̀l] <i>insulte</i>
[dzùná]	[dzǔ̀n] <i>petit singe</i>

2.3. FONCTIONS LEXICALE ET GRAMMATICALE DU TON

Le ton en bàsàa comme dans toutes les autres langues à tons peut exercer deux types de fonctions : une fonction lexicale et une fonction grammaticale.

2.3.1. La fonction lexicale

Le bàsàa est une langue à ton lexical. Le ton occupe une fonction lexicale quand il permet de distinguer sémantiquement deux mots qui forment une paire minimale, le ton constituant l'unique différence phonétique. C'est le cas par exemple de :

(6)	[bá] <i>être</i>	vs.	[bà] <i>dépiécer</i>
	[ló] <i>vomir</i>	vs.	[lò] <i>venir</i>

2.3.2. La fonction grammaticale

Le ton en bàsàa assume aussi quelquefois un rôle grammatical, dans la mesure où il apporte une information sur la structure et l'organisation des phrases. Cette information peut être relative à la temporalité, à l'aspect, au mode, etc. Nous avons les exemples suivants :

- (7) [mè` ñ - dzé] *j'ai mangé*
[mè` ñ̄ - dzé̄] *je mange*

Le morphème [n-] marque le temps, le passé avec le ton bas et le présent avec le ton haut. On peut aussi voir le ton haut sur la base verbale [dzé] *manger* qui s'abaisse sous l'influence du ton haut précédent, par suite d'un processus phonologique qui sera expliqué plus loin dans ce chapitre.

- (8)a [βíní βítāmb] *ces chaussures-ci*
b [βítāmb βíní] *ces chaussures-ci*

En (8)a, le démonstratif précède le nom. Mais en (8)b, le nom antéposé au démonstratif [βíní] porte un ton haut et du coup participe à la démonstration. Le ton moyen sur la deuxième syllabe est une conséquence d'un autre processus phonologique qui sera développé également plus loin dans ce chapitre.

2.4. ETUDE ACOUSTIQUE DES TONS

L'étude des tons se fera sur un double plan, microprosodique et macroprosodique. Le plan microprosodique s'occupe des variations de hauteur, d'intensité ou de durée pour une seule syllabe ou pour un seul mot. La

macroprosodie prend en compte la réalisation des tons et les influences dans le cadre de la coarticulation.

2.4.1. Méthodologie

Pour cette étude, nous avons composé un corpus de 80 mots (mono, bi et trisyllabiques) et 60 phrases courtes contenant des modalités assertives et interrogatives. Nous avons également veillé à ce que dans ce corpus apparaissent des cas de nasales syllabiques ainsi que les sept voyelles de la langue, à savoir ([i], [u], [e],[o],[ɛ], [ɔ], [a]), aussi bien avec le ton que le ton bas.

Afin de pallier l'influence de l'articulation du segment sur le ton qu'il porte, nous avons conçu un système de syllabe-clé, c'est-à-dire une syllabe qui reçoit toutes les voyelles et tous les tons dans le même contexte. Nous avons analysé un total de 990 syllabes. Ce corpus a été enregistré en studio, lu trois fois par un locuteur masculin adulte⁸. L'enregistrement était fait sous une fréquence moyenne de 16 KHz. Le locuteur a observé une vitesse de lecture normale, sans émotion. Ainsi, nous avons obtenu environ 25 minutes de corpus. Ensuite, le signal sonore a été annoté dans des textgrids sous PRAAT, avec correction manuelle. Nous avons pu relever les paramètres de F0, la seule unité prosodique que nous emploierons dans cette étude.

2.4.2. Microprosodie

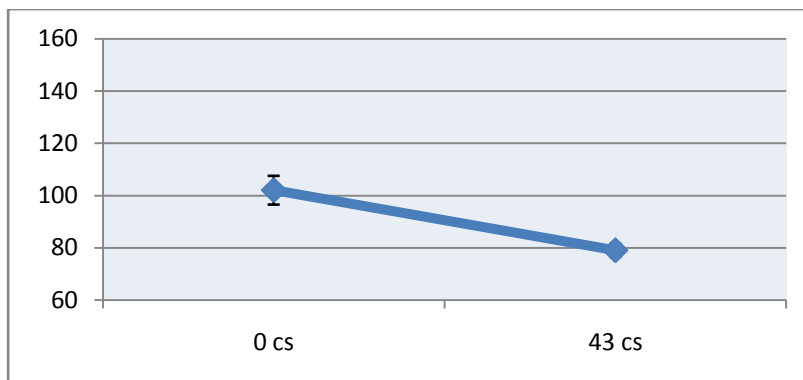
En bàsàa, le ton couvre toute la syllabe. En isolation et essentiellement sur les mots monosyllabiques, la syllabe a une durée moyenne de 43 cs. La courbe mélodique est généralement montante sur les tons hauts et dans le sens inverse pour le ton bas. Le tableau n°2 suivant présente les paramètres de moyens de F0 des syllabes, concernant les fréquences minimales et maximales.

⁸ En l'état, ces résultats sont provisoires et cette analyse devrait être étendue à plus de locuteurs et plus de syllabes, incluant aussi bien les femmes que les enfants.

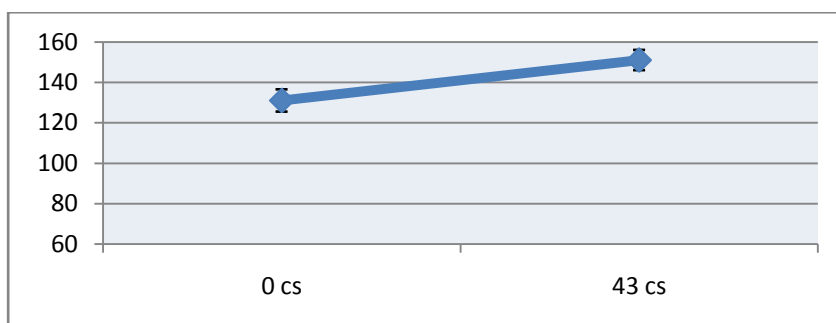
Tons	Min (Hz)	Ecart-type	Mean (Hz)	Ecart-type	Max (Hz)	Ecart-type
L	79	5	88	5	102	11
H	131	11	140	8	151	10

Tableau n°2 : Valeurs de F0 des tons(en Hz)

Ces tendances se voient mieux sur les graphiques n° 1 et n° 2 ci-après :



Graphique n°1 : Gabarit du ton bas avec écart-type (en Hz)



Graphique n°2 : Gabarit du ton haut avec écart-type (en Hz)

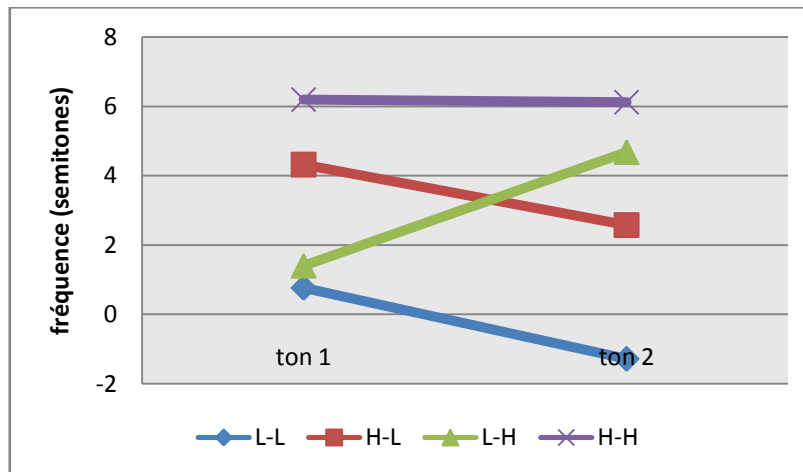
2.4.3. Macroprosodie

Le phénomène macroprosodique nous amène à envisager le ton du point de vue de la coarticulation, intra et inter-mot. Un ton est toujours influencé par le ton voisin, qu'il soit similaire ou totalement différent.

- **Modifications de registre intra-mots**

Pour les tons à l'intérieur des mots, on enregistre les variations suivantes :

- Sur deux tons bas consécutifs, le second ton bas a un registre plus bas que le premier.
- Le ton bas a un registre plus élevé quand il suit un ton haut. Cela est dû à la transition depuis le ton haut.
- Sur deux tons hauts consécutifs, le registre reste relativement stable sur le deuxième.
- En revanche, le ton haut a un registre plus bas quand il est précédé ou suivi par un ton bas. Soit le graphique n° 3 suivant :



Graphique n°3 : variation des registres des tons en coarticulation

Dans ce graphique, nous avons quatre contextes tonaux :

- L-L : quand un ton bas suit un autre ton bas
- L-H : quand il précède un ton haut
- H-L : quand il suit un ton haut

- H-H : quand un ton haut suit un ton haut

Les registres relatifs sont convoqués dans cette analyse pour évaluer la différence de registre d'un même ton sur deux contextes différents. A la suite de Dat (2008), nous avons eu recours à l'équation du registre relatif, $R_{(i,j)}$, qui dispose ce qui suit :

$$R_{(i,j)} = R_j - R_i$$

Où $R_{(i,j)}$ est le registre relatif entre les tons i et j
 R_i est le registre du ton i
 R_j est le registre du ton j qui suit le ton i.

En prenant comme référence tous les tons bas et hauts quels que soient leurs contextes, nous avons comparé le registre moyen du ton bas (L) dans une séquence ton bas - ton haut ; et ton haut – ton bas d'autre part. Et parallèlement, nous avons comparé le ton haut (H) sous ce même principe. Les données de cette comparaison sont présentées dans le tableau ci-après :

	L (st)	H (st)
(L-H)	0,63	-1,44
(H-L)	3,85	-1,87

Tableau n°3 : Registres relatifs des L et H en coarticulation (en st)

Ce tableau révèle les informations suivantes :

- l'influence du ton bas par le ton haut suivant n'est pas très importante. Elle est de l'ordre de 0,63 st. Par contre, elle est très importante quand le ton haut précède le ton bas (3,85 st).
- Du côté du ton haut, le niveau de rabaissement du registre de ce ton par le ton bas précédent est de 1,44 st alors qu'il est de 1,87 st quand le ton bas

suit le ton haut. Mais la différence relative de registres du ton haut n'est pas importante entre les deux contextes, comme c'est au contraire le cas avec les tons bas.

- **Les phénomènes de *downtrends* du ton haut**

Les études de phonologie portant sur les langues africaines ont souvent fait mention de certains phénomènes dus à l'influence des tons environnants sur le ton haut, connus généralement sous le nom de *downtrends*. Il s'agit en l'occurrence de la déclinaison, du downstep et du downdrift. Notre attention ici va surtout porter sur les deux derniers, car ils sont présents dans la langue bàsàa.

Le **downstep** : il s'agit d'un cas d'abaissement du registre du ton haut. Présent dans la littérature à travers les travaux, entre autres, de Welmers (1959), Winston (1960), Stewart (1965), Connel (2001), Gussenhoven (2004), Riailand (2004). Le downstep consiste dans une séquence de deux tons hauts consécutifs en l'abaissement du registre du second ton haut :

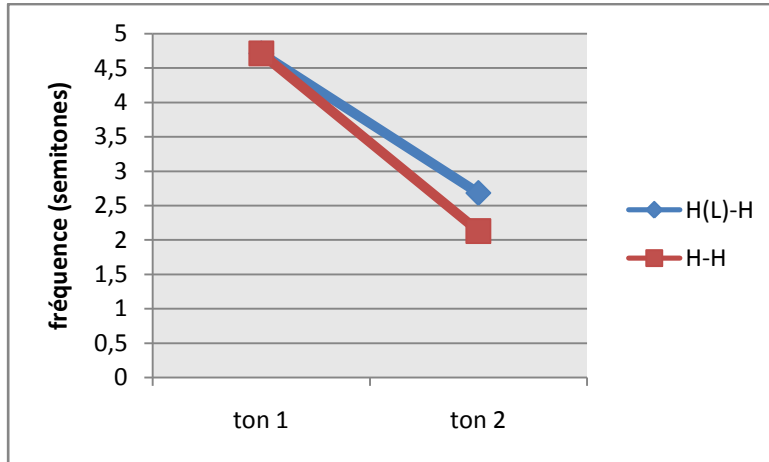
HH ⇒HM ou HL

D'après Connel (2001), le downstep serait causé par un ton bas sous-jacent (flottant) ou un ton bas qui aurait disparu dans le temps. Dans cette section, notre objectif est de mesurer le registre relatif entre un ton en downstep et un ton haut moyen.

Le **downdrift** est autrement appelé automatic downstep par plusieurs auteurs au nombre desquels Stewart (1965), Hombert (1974), Snider et Van der Hulst (1993), Hyman (2001). Le downdrift se caractérise par un abaissement progressif du ton haut après un ton bas. Ainsi,

HLH ⇒ HL↓H

Soit le graphique n° 4 suivant :



Graphique n°4 : courbes du downstep et du downdrift

Dans ce graphique, H(L)-H correspond au downdrift alors que H-H correspond au downstep. Par rapport au degré de rabaissement, on constate que le downstep est plus bas que le downdrift, comme en témoigne le tableau ci-après contenant le registre relatif H – downdrift et H – downstep. En effet, le registre relatif est calculé ici entre le ton haut moyen et le deuxième H de la séquence HLH d’une part, et le deuxième H de la séquence H-H d’autre part.

	H
Downdrift (HL <u>H</u>)	2,03
Downstep (H <u>H</u>)	2,58

Tableau n°4 : Registres relatifs du downstep et du downdrift (en st)

Ce tableau montre clairement la différence de degré de rabaissement entre tons hauts en downstep et en downdrift. Cette différence est d’autant plus importante

qu'à l'oreille, l'impression du downstep révèle un ton moyen, appelé dans plusieurs études de tonologie *la faille tonale*.

2.5. LA STRUCTURE INTONATIVE DE LA LANGUE BÀSÀA

La question à laquelle cette section tente de répondre est celle de savoir si l'on peut évoquer l'existence en langue bàsàa d'une structure intonative, portant distinction entre phrases interrogatives et phrases assertives comme en vietnamien (Vu, Tran & Castelli, 2006) ou en français (Rossi 1999 ; Martin 2006).

Il est clair qu'en bàsàa, chaque syllabe porte un ton, donc un contour précis qu'on ne peut pas déformer sous peine de changer le sens de son énoncé. C'est pour cette raison que Rialland (2004 : 81) précise

Il est évident que dans les langues à tons, la mélodie est principalement déterminée par la réalisation des tons et qu'on ne peut réaliser n'importe quel contour sur n'importe quel mot. Les contours sont imposés par les tons et résistent à la déformation.

Toutefois, cette auteure a relevé que pour certaines langues africaines, des phénomènes de modification de registre (expansion ou rabaissement) peuvent être considérés comme des phénomènes intonatifs, dans la mesure où ils assument des fonctions de focalisation ou de structuration. En bàsàa, ces phénomènes ne peuvent pas être interprétés tels quels. Ils sont imposés par la structure syntagmatique de la langue, et toute modification est un phénomène local.

Concernant le marquage de l'interrogation dans les *Questions oui – non*, la langue bàsàa fait usage d'un morphème à ton bas [- ɛ̀] qui se greffe en fin d'énoncé, et qui peut subir deux types de modifications phonologiques :

- l'harmonie vocalique avec assimilation totale avec la dernière voyelle de l'énoncé quand la dernière syllabe de l'énoncé est ouverte. C'est l'exemple de :

[à ñlò] *il vient*

[à ñlòò] *est-ce qu'il vient ?*

[à nìŋí] *il est couché*

[à nìŋî] *est-ce qu'il est couché ?*

- l'expansion du ton haut sur la dernière syllabe de l'énoncé quand dans l'assertion, la dernière syllabe porte un ton haut et est fermée, comme dans :

[ʃítámb] *des chaussures*

[ʃítámbé] *des chaussures ?*

Au vu de ce qui précède, nous considérons que le bàsàa, langue à tons, ne combine pas ton et intonation, dans le sens d'un marquage prosodique de la différence entre une assertion et une interrogation, comme c'est le cas en vietnamien, en français, en anglais, etc.

En effet, la grande différence entre le ton et l'intonation réside dans la composition du sens dans l'énoncé. Ainsi, le ton encode les morphèmes (et donc les mots) et l'intonation apporte un sens global de l'énoncé (modalité) qui est complètement indépendant des sens des mots qui le composent. La langue bàsàa ne comporte donc pas de structure intonative dans la mesure où le ton est un phénomène local, et le pitch global de l'énoncé est non-significatif. La mélodie des énoncés est un agencement de tons s'influençant mutuellement en conformité avec la grammaire de la langue, sans comporter de sens compositionnel. Le marquage des modalités assertion – interrogation est ainsi en bàsàa un phénomène lexical, et local.

CONCLUSION

Ce chapitre était consacré à la description de la prosodie du bàsàa, mais essentiellement fondée sur les tons de la langue, principal phénomène prosodique à l'échelle syllabique qui assume aussi bien des fonctions distinctives que des fonctions de structuration grammaticale. Sachant que les tons du bàsàa sont tous des tons ponctuels, l'étude acoustique nous a permis de mesurer le gabarit des deux tons de base de la langue, ainsi que les modifications du registre des tons sous l'influence des tons environnants. Cette analyse nous a également permis de confirmer l'absence de structure intonative dans cette langue, comme cela a été établi dans bien d'autres langues. A la fin de ce chapitre, nous pensons que l'étude de la prosodie de cette langue n'est pas épuisée et qu'elle gagnerait beaucoup à être confirmée par un plus large corpus et avec plus de locuteurs. Ce chapitre n'a pas abordé l'expression prosodique de l'affectivité. C'est ce qui va faire l'objet du prochain chapitre.

3

PHONOLOGIE DES MELISMES

INTRODUCTION

Le chapitre précédent a porté sur la prosodie du bàsàa en général et le ton en particulier. Le ton est sur le plan prosodique l'élément le plus important dans cette langue, de par les fonctions lexicale et grammaticale qu'il assume, mais aussi parce que sa présence dans la langue permet de la typologiser et de la reconnaître comme une langue bantoue. Mais la prosodie de cette langue ne se limite pas au ton, car le ton est un élément purement linguistique.

Dans ce chapitre, il est question d'un phénomène prosodique en cours dans la langue bàsàa, qui n'est ni le ton, ni directement rattaché à la structure linguistique de la langue : il s'agit du mélisme.

Ce chapitre s'ouvre sur la distinction entre le mélisme et le ton, élément principal de la prosodie du bàsàa. Ensuite, nous décrivons de plusieurs points de vue différents les mélismes de notre corpus. Les mélismes offrant une manière spécifique de décrire la syllabe, nous nous attarderons sur l'étude de la syllabation. Dans la mesure où les caractéristiques prosodiques du mélisme associent les niveaux tonals les plus élevés, ce chapitre examine la représentation des registres tonals des mélismes du corpus.

Dans ce chapitre également, nous ouvrons la perspective sur les pentes mélodiques que les mélismes engendrent sur les mots, car ils sont comme nous le verrons, le lieu des plus grandes expansions de F0, et à ce titre caractérisent les phénomènes mélodiques et prosodiques les plus intéressants.

Ce chapitre examine enfin les types de structures lexicales constituées par les mots mélismés d'une part et les structures qui les renferment d'autre part, ces deux unités (englobée et englobante) en interaction exerçant des influences réciproques.

3.1. DISTINCTION TON-MELISME

Dans la définition du concept de mélisme, il est fait mention de l'excursion en hauteur de la mélodie. En réalité, sous le coup de l'émotion, le F0 des locuteurs s'élève au-delà du registre normal du ton, prévisible dans la grammaire. Cette montée de F0 est assimilable à l'action de focalisation car elle engendre une saillance prosodique de certaines unités lexicales par rapport à d'autres dans l'énoncé. Elle joue aussi un rôle discursif car elle apporte un sens particulier au discours.

Selon nous, la distinction entre mélisme et ton s'établit à cinq niveaux : la dénomination, la syllabation, la grammaticalité, la quantité et la hauteur mélodique.

- ❖ La dénomination : le ton linguistique est dénommé Ton L et le ton fréquentiel, Ton F.
- ❖ La syllabation : comme nous le verrons plus en détail dans la prochaine section, le mélisme engendre la notion de « syllabe tonale » (ton F) alors que le ton (Ton L) se pose sur une syllabe lexicale. Et bien plus, l'étendue du ton est la syllabe, ce qui en fait un phénomène essentiellement microprosodique alors que l'étendue du mélisme concerne tout le mot, ce qui constitue comparativement un phénomène macroprosodique.
- ❖ Parlant de grammaticalité, le ton ressortit à la grammaire de la langue au même titre que les voyelles et les consonnes et il est régi par l'organisation structurelle de la langue. Le mélisme quant à lui n'appartient pas à la grammaire, et il n'est régi par aucune contrainte structurelle. De ce point de vue, la distinction entre ton et mélisme est assimilable à celle que Caelen-Haumont et Bel (2000, op. cit) ont

proposée entre intonation et mélisme. Elle se décline toutefois dans le contexte particulier d'une intonation constituée par une succession de tons syllabiques à fonction distinctive.

- ❖ La quantité est à notre avis pertinente dans le cadre de cette distinction entre ton et mélisme. Les tons appartiennent à un univers limité, en conformité avec le lexique de la langue. A ce titre, leur comportement est prédictible dans la grammaire. Les mélismes par contre ne sont pas exhaustifs, ni même prédictibles, ils dépendent de l'état émotionnel actuel du locuteur.

- ❖ Par rapport à la hauteur, il importe de noter que la comparaison n'est pas aisée entre le mélisme et le ton, du fait qu'ils ne sont pas portés par le même type d'unité. Cependant, nous essayons de mettre en parallèle les paramètres de F0 des mots mélismés en même temps que les registres correspondant aux syllabes.

Pour cette comparaison, nous rappelons au tableau n° 1 suivant la valeur des registres de tons, telle que reçue au chapitre précédent, mais cette fois normalisée en demi-tons :

Tons	Min (st)	Ecart-type	Mean (st)	Ecart-type	Max (st)	Ecart-type
L	-4,2	1,12	-2,26	0,98	0,23	1,82
H	4,67	1,58	5,85	1	7,11	1,21

Tableau n°1 : Registres des tons du bàsà avec écart-type

Il est dit dans le paragraphe ci-dessus que l'étendue du ton est la syllabe et celle du mélisme, le mot. Pour pouvoir mettre cette comparaison en œuvre, nous avons dû relever manuellement les valeurs fréquentielles réelles des syllabes (lexicales

et non pas tonales) des mots mélismés, relativement aux niveaux <A>, <S> et <H>. Et sur chacune des syllabes, nous avons relevé la valeur la plus haute. Le relevé de ces valeurs de F0 en demi-tons et par locuteur est présenté dans le tableau n° 2 ci-après :

locuteur	A			S			H		
	Nb syll	moyen ne	Ecart-type	Nb syll	moyen ne	Ecart-type	Nb syll	moyen ne	Ecart-type
Fem	68	16,29	1,64	123	14,05	1,56	149	11,77	1,44
Alad	9	13,89	1,46	53	11,17	0,82	93	8,86	0,84
Jmfab	101	17,27	1,95	145	14,65	1,64	160	12,22	1,36
Mbock	44	17,15	0,99	80	15,21	0,90	136	12,70	0,77
Mandel	29	16,08	0,70	118	13,85	0,67	258	11,22	0,86
Nkeng	43	16,46	1,43	107	13,60	0,86	173	11,19	0,82

Tableau n° 2 : valeur des tons (Ton L) sur les mots mélismés en fonction des 3 niveaux les plus aigus et écarts-types

A la lecture de ce tableau, il apparaît clairement que le mélisme non seulement se manifeste par une excursion de F0 vers les sommets les plus élevés, mais aussi que sa valeur se trouve au-dessus du registre du ton haut (le ton haut ayant le registre le plus élevé). La valeur minimale des tons sur les mélismes est celle du locuteur Alad concernant le niveau tonal <H>. Il affiche 8,86 st pour un écart-type de 0,84, alors que la valeur maximale du ton normal est de 7,11 st, avec un écart-type de 1,21.

L'analyse ci-dessus permet de comprendre que le mélisme et le ton sont deux phénomènes distincts, mais qui se superposent au sein de la langue, sans s'opposer. D'une part la réalisation des tons n'est en aucun cas influencée par les mélismes mais plutôt par les tons voisins ou tout autre processus microprosodique basée sur une syllabe. D'autre part, le ton ne doit pas être haut uniquement pour appartenir à un mélisme : ce dernier peut se poser sur un mot à

ton bas, à ton moyen ou à ton haut. C'est principalement pour cette raison que le mélisme est traité comme un phénomène global, macroprosodique.

3.2. ANALYSE DES MELISMES DE NOTRE CORPUS

3.2.1. Nombre de mélismes

Pour rappel, dans notre corpus nous avons traité 230 fichiers d'une durée chacun de 30~60 secondes. La distribution des fichiers par locuteur est présentée dans le tableau n° 3 suivant :

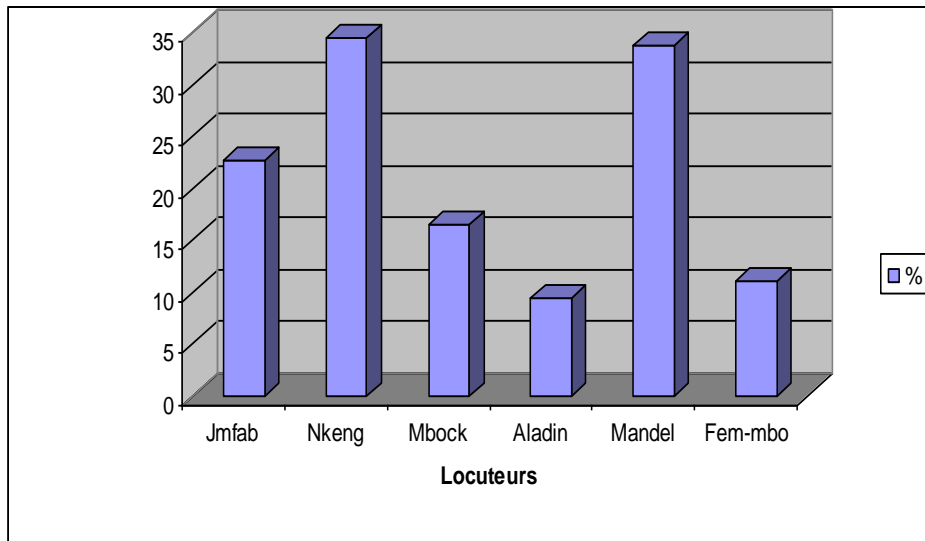
Locuteur	Nombre de fichiers
Jmfab	51
Nkeng	20
Mbock	24
Aladin	26
Mandel	60
fem	49

Tableau n° 3 : Nombre de fichiers traités

L'ensemble des fichiers se rapporte à **13762 mots** d'inégale répartition entre les locuteurs. De la même manière, le nombre de mélismes est inégalement réparti entre les locuteurs, tel que nous le montrent les tableau n° 4 et graphique n° 1 ci-après :

locuteur	Nombre de mots	Nombre de mélismes	Pourcentages de mélismes
Jmfab	4225	960	23%
Nkeng	1235	426	34%
Mbock	1349	223	17%
Aladin	1752	164	9%
Mandel	2688	907	34%
Fem-mbo	2513	279	11%

Tableau n° 4 : Ratio nombre de mélismes/nombre de mots



Graphique n° 1 : Pourcentages des mots mélismés par rapport au nombre de mots

Le plus grand pourcentage de mélismes revient aux locuteurs Nkeng (34%), Mandel (34%) et Jmfab (23%) respectivement. Le point de ressemblance des discours de ces trois locuteurs est qu'ils sont placés dans des conditions d'exercice de leur métier.

Pour le premier, en sa position d'aîné, il est invité par un journaliste à la fin d'un congrès familial. C'est l'occasion pour lui d'informer son auditoire sur l'histoire de sa tribu, celle du congrès, les difficultés, son point de vue sur tel ou tel comportement des jeunes sous son contrôle.

Le second est journaliste, mais il intervient plus dans un rôle d'animateur. Il anime ici une chronique quelque peu satirique contre les maux de la société tels que le vol, l'avarice, la prostitution...

Quant au troisième, professeur d'université, il est invité à s'expliquer sur certaines thématiques se rapportant à l'ethnie Bàsàa, sur laquelle il a axé l'essentiel de ses recherches en socio-anthropologie. Quand il intervient à la radio, on a l'impression d'avoir un enseignant dans une salle de classe, qui dispense un cours sur l'ethnie bàsàa avec une autorité magistrale.

Le mérite de ces chiffres est de montrer que le subjectif (représenté par les mélismes) n'occupe pas la plus grande place dans le langage (< 10% chez le locuteur Alad). Cependant, ce côté subjectif du langage représente un domaine encore inexploré que ce travail tente d'analyser.

Nous commençons ci-dessous par la description de la syllabation à la suite de la procédure MOMEL-MELISM.

3.2.2. Découpage syllabique

Comme nous l'annoncions plus haut, la procédure MELISM fournit, après segmentation manuelle des mots dans notre cas, une annotation automatique des cibles tonales, puis un découpage automatique en « syllabes » tonales. Mais il convient au préalable d'établir une claire distinction entre la syllabe dite « tonale » que nous employons tout au long de ce travail d'une part, et la syllabe lexicale d'autre part.

La syllabe lexicale renvoie à l'unité phonique immédiatement supérieure au phonème. Il s'agit d'un fragment de la chaîne parlée dont l'élément central est une voyelle. Unité abstraite mais fonctionnelle et présente dans toutes les langues naturelles, la syllabe est comme le précisent Landercy et Renard (1977: 43),

l'unité de mesure du rythme (...).

Elle peut être ouverte ou fermée selon qu'elle se termine par une voyelle ou une consonne, ou encore faible ou forte selon qu'elle comporte ou non une courte voyelle et au plus une consonne.

La syllabe tonale délivrée par la procédure MELISM quant à elle ne correspond pas à la définition de la syllabe donnée ci-dessus. Caelen-Haumont (2000, 2002, 2007) identifie la syllabe tonale comme l'espace tonal (Ton F) entre deux cibles,

espace qui peut être de type monotonal quand les deux cibles tonales sont identiques, ou bitonal quand les deux cibles sont de niveaux différents. C’est dans un souci de commodité et par analogie au domaine lexical que les séquences mono- ou bitonales sont appelées des *syllabes tonales (Ton F)*.

Le nombre de syllabes lexicales d’un mot peut correspondre au nombre de syllabes tonales ou pas. Comme nous l’avons évoqué au chapitre précédent, il n’y a aucun rapport structurel entre ces deux types de syllabe qui se retrouvent au sein d’un même mot. Dans notre corpus bàsàa, le nombre de syllabes lexicales varie d’un à quatre pendant que le nombre de syllabes tonales quant à lui varie d’un à cinq sans correspondance univoque entre les deux. Cette disparité est illustrée dans l’image n°2 suivante :

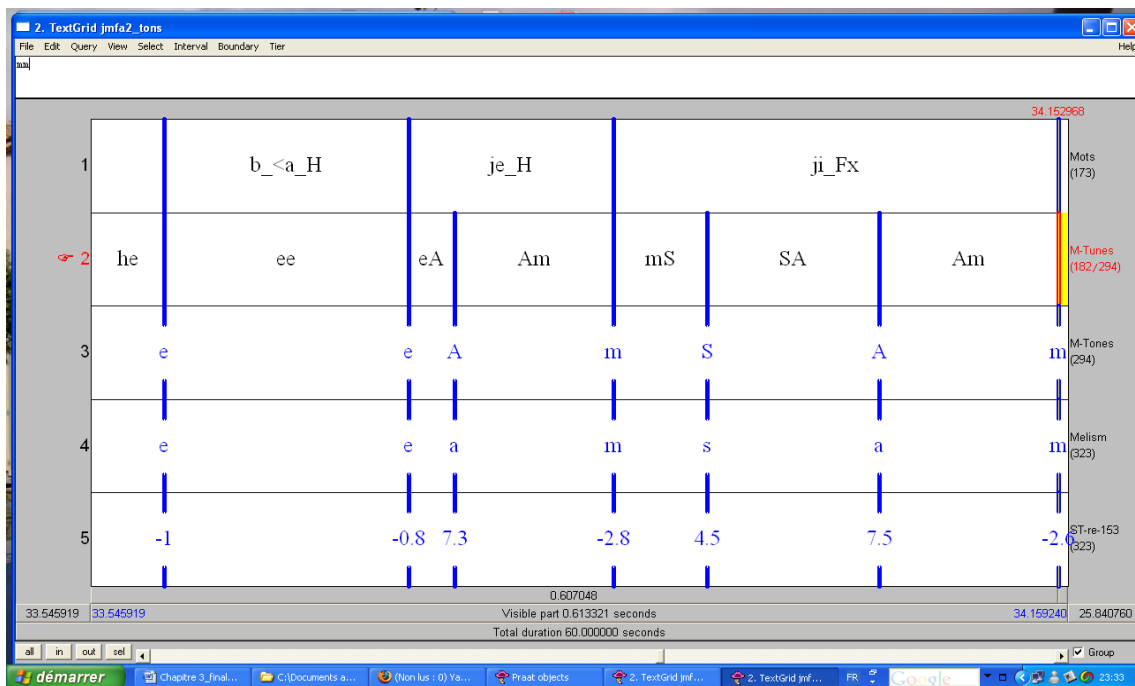


Figure n° 2 : Exemple de textgrid

Dans cette image, nous avons trois mots lexicaux avec une réalisation tonale différente.

- [βá] *ils* : sur le plan lexical, il est monosyllabique, et la procédure MELISM lui a assigné une syllabe tonale (Ton F), <ee>;

- [jé] *être*, en revanche est monosyllabique lexicalement, mais dissyllabique sur le plan prosodique (Ton F), <eA><Am> ;
- [jik] *comme*, il s'agit d'un mot monosyllabique sur le plan lexical mais qui comporte trois syllabes tonales (Ton F) <mS><SA><Am>.

3.2.3. REGISTRES TONALS

Les paragraphes précédents mentionnent que les mélismes ont comme corrélat prosodique une large excursion de F0, atteignant les niveaux mélodiques *H*, *S* et *A*. Seulement, le nombre de cibles tonales n'est pas prévisible, il dépend du locuteur et certainement de ses circonstances communicationnelles, et du nombre de cibles automatiquement détectées par la procédure MOMEL-MELISM.

Dans les tableaux n° 5 et 6 ci-dessous, nous présentons les occurrences des catégories (A, S, H) dans notre corpus d'abord sur le plan général, ensuite par locuteur.

Niveau tonal	Nombre d'occurrences
A	451
S	1219
H	1986

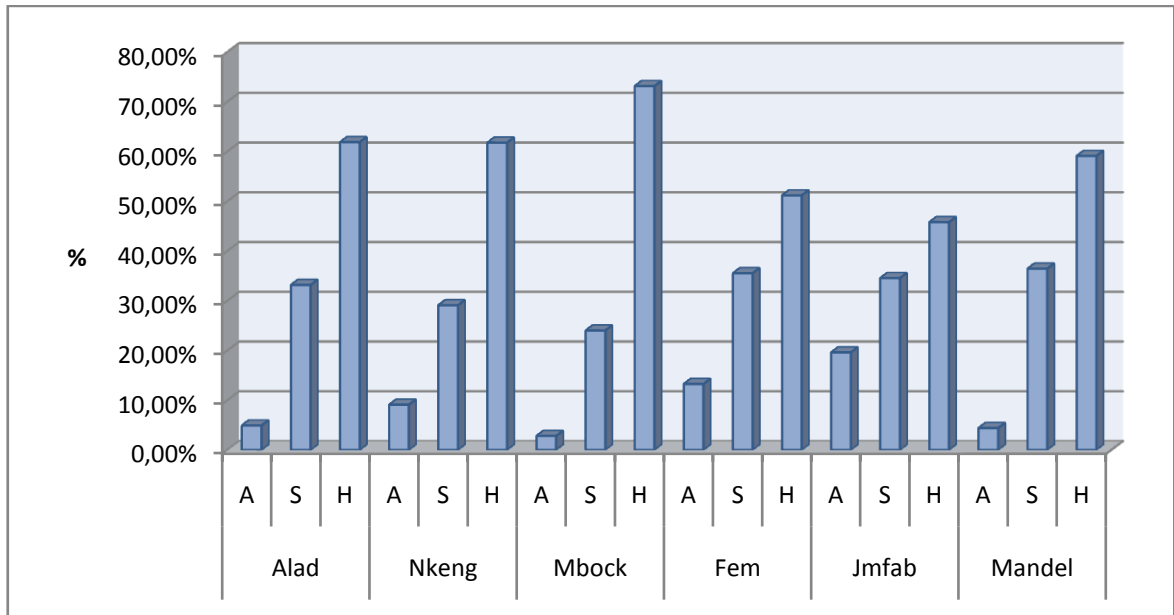
Tableau N° 5 : Occurrences des cibles tonales sur les mélismes

A partir de ce tableau, il se dégage une nette domination du niveau <H> avec plus de 54% de l'ensemble des tons hauts (A, S et H). Le niveau <A> inversement est sous-représenté, avec 12% du nombre total de mélismes. Comme indiqué précédemment dans cette étude, nous ne nous attarderons pas sur les résultats communs à tous les locuteurs, car ils n'ont pas été soumis aux mêmes conditions d'énonciation. Aussi allons-nous présenter ci-dessous les rapports des niveaux tonals par locuteur.

Locuteur	Catégorie	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Alad	A	11	4,93%
	S	74	33,18%
	H	138	61,89%
Nkeng	A	51	9,11%
	S	163	29,10%
	H	346	61,79%
Mbock	A	8	2,83%
	S	68	24,02%
	H	206	73,15%
Fem	A	154	13,28%
	S	412	35,54%
	H	593	51,18%
Jmfab	A	211	19,62%
	S	370	34,57%
	H	489	45,81%
Mandel	A	16	4,42%
	S	132	36,46%
	H	214	59,12%

Tableau n° 6 : Occurrences tonales par locuteur

Les données de ce tableau sont relevées dans le graphique n° 2 ci-après :



Graphique n° 2 : distribution des tons sur les mots mélismés en fonction des locuteurs et des hauteurs tonales (Ton F) A, S et H

Quelques remarques générales se dégagent de la lecture de ces différents tableaux :

- Comme on l'a vu, le niveau <H> est largement majoritaire chez tous les locuteurs. Cela s'explique probablement par le fait que le niveau <h> est le plus proche du registre normal des tons lexicaux, et aussi parce que ce niveau représente le point de croisement des tons qui montent et qui descendent, et des tons hauts suivis des tons bas, et inversement.
- Inversement, le niveau <A> est marginal sur le plan quantitatif, car il représente une moyenne totale de <10%. Il marque un appel maximal d'énergie de la part du locuteur et de ce fait n'intervient pas très souvent dans les énoncés. Toutefois, sur le plan affectif, il en est tout autrement.
- Nous faisons aussi l'hypothèse que cette catégorie marque un degré d'émotivité, et/ou d'intentionnalité élevé de la part du sujet parlant. Dans ces conditions, les mélismes avec la catégorie <A> seraient hautement informatifs, et davantage que ceux avec la catégorie <S> qui seraient à leur tour plus informatifs que ceux de la catégorie <H>.
- De même, nous nous demandons si chacun de ces niveaux n'est pas lié à une émotion particulière. La réponse à ces questions sera envisagée dans les chapitres suivants portant sur la représentation sémantique et pragmatique des mélismes.

Après cet examen des catégories tonales, nous allons à présent observer le mouvement du contour⁹ mélodique, dans les pentes ou les plateaux.

3.2.4. INCLINAISON

La notion d'inclinaison ici renvoie à la direction du contour mélodique tout au long du mot. Les pentes montantes ou descendantes caractérisent une variation entre deux niveaux au sein de la même syllabe tonale ou entre deux ou plusieurs syllabes tonales au sein du mot. Les plateaux quant à eux supposent une certaine stabilité de la courbe, avec soit (1) le même niveau tout au long du mot, soit (2) le même niveau aux frontières gauche et droite du mot, soit dans le cadre de la syllabe. Toutefois, seule la catégorie (1) est prise en compte concernant le plateau dans ce travail, tandis que la catégorie (2) répond aux critères d'inclinaison montante ou descendante.

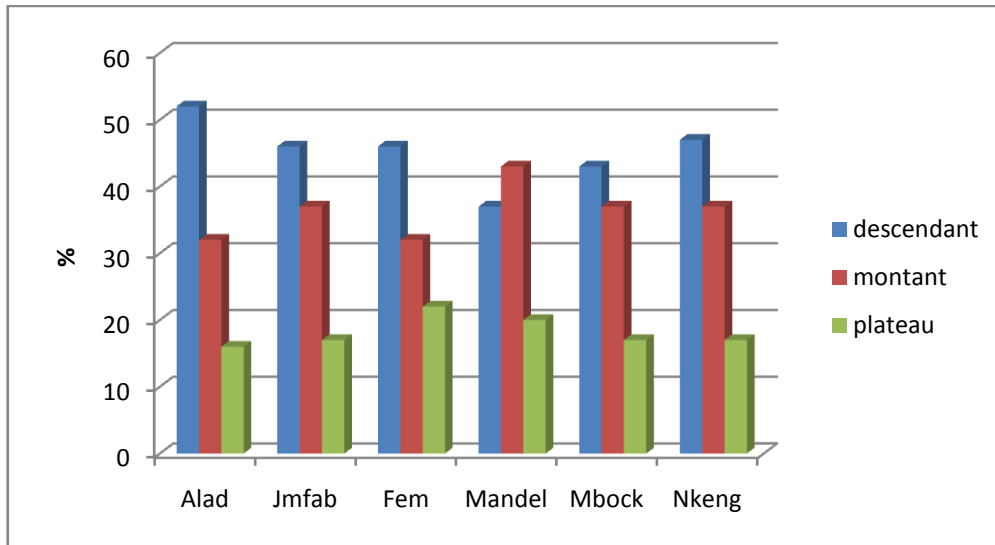
Le tableau n°7 et le graphique n°3 suivants révèlent la distribution de l'inclinaison dans notre corpus :

Colonne1	Descendant		Montant		Plateau	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Alad	86	52	51	31	27	16
Jmfab	444	46	355	37	162	17
Fem	422	46	291	32	196	22
Mandel	102	37	121	43	56	20
Mbock	95	43	92	41	35	16
Nkeng	198	47	155	37	71	17

Tableau n° 7 : proportions de l'inclinaison sur les mots mélismés par locuteur

Les pourcentages par locuteur sont présentés dans le graphique suivant :

⁹ Le terme *contour* sera utilisé dans ce travail pour indiquer la courbe mélodique sur une unité quelconque (mot, syllabe).



Graphique N° 3 : Pourcentages de l'inclinaison par locuteur

Le tableau et le graphique ci-dessus nous permettent d'avancer les points de conclusion suivants :

- La catégorie descendante est dominante chez la majorité des locuteurs, à une exception près. Nous pourrions poser à ce niveau l'hypothèse que le débit élocutoire peut introduire un paramètre de variabilité entre les locuteurs ;
- La catégorie montante est dominante chez le locuteur Mandel. On pourrait expliquer cela par la manifestation de ce que Morel et Boileau (1998 : 13) appellent *la fonction d'appel*. En effet, le locuteur, journaliste de son état, appelle à l'attention des auditeurs pour discuter ses propos, convaincu que sa formulation est individuelle et qu'elle pourrait faire l'objet d'un possible désaccord. Les autres locuteurs en revanche, observant en majorité les pentes descendantes, donnent l'impression de communiquer sans vouloir tenir compte de ce que les autres peuvent penser de ce qui est dit, jouant le rôle *d'informateur* (Morel et Boileau, op. cit). Autrement dit, la différence entre le discours de Mandel et ceux des autres locuteurs réside dans le fait que ces derniers ne doutent pas de leur autorité. Le professeur exerce une autorité scientifique dans son discours, l'aîné de la

famille et le chef traditionnel sont chacun dotés de l'autorité et /ou sagesse que leur offre leur âge avancé, et aussi leur expérience dans la vie. Alad et Fem sont les mieux placés pour parler de leur propre vie. Il ne reste que Mandel qui s'attaque aux problèmes sociaux qui touchent tout le monde avec un avis personnel, non scientifique, qui peut être accepté ou rejeté ;

- Le mouvement général du contour mélodique chez tous les locuteurs est en pente (environ 82%). Cela rend compte en partie du caractère spontané du discours des locuteurs, car selon Caelen-Haumont (2007 : 159), les pentes :

manifestent une large excursion de F0, interne au mot lexical (voire grammatical), ou externe lorsque le déterminant ou le pronom personnel est par exemple intégré dans la pente. Cette large excursion mélodique est souvent accompagnée d'un net ralentissement du débit, et parfois, d'une augmentation de l'énergie.

Seul l'oral spontané, qui est sous l'emprise de la non-préparation et de l'émotion, à moins d'être l'expression d'un expert dans le domaine de la communication (acteur, journaliste...), peut occasionner ce genre de mouvement ascendant ou descendant rapide du contour prosodique. Le tableau n°8 suivant nous permet de savoir s'il existe une différence de hauteur entre les pentes et les plateaux.

		Alad		Fem		Mandel		Jmfab		Mbock		Nkeng		Total %
		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	
	dt	5	2	81	7	6	2	93	9	4	1	23	4	4
A	mt	2	1	50	4	10	3	94	9	4	1	22	4	4
	pl	4	2	22	2	0	0	25	2	0	0	6	1	1
	dt	36	16	186	16	53	15	177	17	29	10	75	13	15
S	mt	21	9	150	13	61	17	127	12	30	11	63	11	12
	pl	17	8	77	7	18	5	65	6	8	3	24	4	5
	dt	72	32	269	23	77	21	203	19	84	30	165	30	26
H	mt	39	17	177	15	83	23	179	17	78	28	114	20	20
	pl	30	13	147	13	54	15	100	9	41	15	65	12	13

Tableau n° 8 : pourcentages des catégories tonales en fonction des types d'inclinaison de la pente mélodique, calculées sur l'ensemble des tons hauts (A, S et H) et par locuteur. (dt : descendant ; mt : montant ; pl : plateau)

A partir de la colonne « Total » réservée à la moyenne totale de tous les locuteurs, nous pouvons retrouver :

- la sous-représentation du niveau tonal <A> avec environ 10% d'occurrence sur le plan général. Cela illustre à nouveau la nature marginale de ce niveau contrairement aux autres niveaux <S> avec 32% et <H> avec 58%.
- Par ailleurs, on remarque la presque absence des plateaux au niveau <A>. L'explication en serait que ce niveau tonal appelle une excursion extrême de la courbe mélodique, et il est difficile d'envisager la stabilité de la voix en hauteur de par l'effort que cela induit de la part du locuteur. De la sorte, les cibles tonales en <A> engagent plus souvent les montées ou les descentes de la courbe mélodique.

3.2.5. TYPES DE STRUCTURES

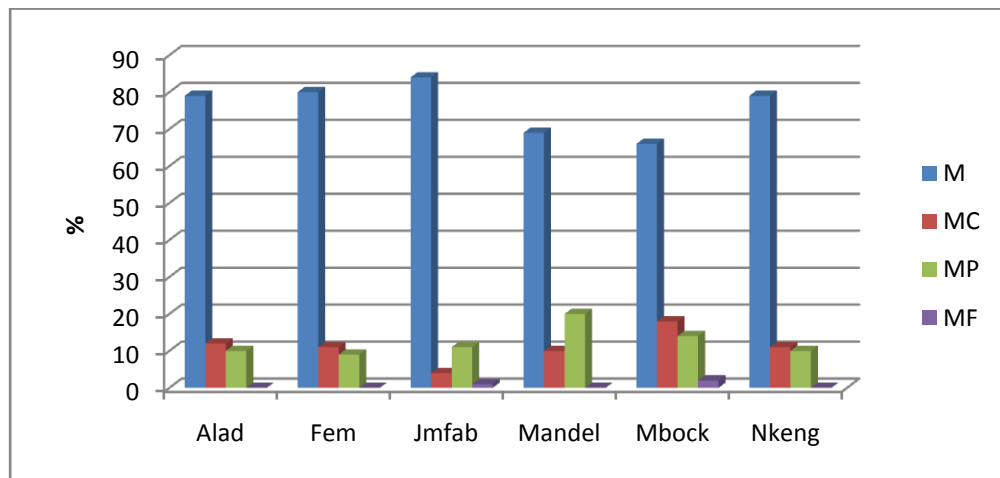
Les mélismes apparaissent sur des mots qui eux-mêmes composent des syntagmes. Ainsi, le contexte d'apparition des mélismes n'est pas fortuit. Caelen-Haumont (2006 : 144) identifie à ce propos cinq catégories différentes relatives à la position dans le contexte :

- internes au groupe syntagmatique (M). Il s'agit ici de l'archétype du mélisme comme expression subjective du locuteur, car il n'est pas déterminé par des contraintes syntaxiques ou de voisinage ;
- par contact (MC) d'un mélisme antérieur ou postérieur (il s'agit souvent de mots grammaticaux antérieurs au mélisme, mais aussi postérieurs dans le cas d'un enchaînement avec un syntagme prépositionnel ou un SN2) ;
- de discours indirect (MI). Ces types de mélismes ont été réalisés par une seule locutrice, HV1 ;
- situé en fin de tour de parole (MF) sans pause, devant une pause bruitée (euh), ou encore en fin de syntagme enchaîné sans pause ;
- situé devant une pause silencieuse (MP).

De notre corpus, les mélismes recueillis se distribuent selon les types de structures dans le tableau n° 9 et le graphique n° 4 suivants :

	M		MC		MP		MF	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Alad	130	79	19	12	16	10	0	0
Fem	731	80	96	11	84	9	0	0
jmfab	813	84	43	4	109	11	6	1
Mandel	195	70	29	10	57	20	1	0
Mbock	146	66	41	18	30	13	5	2
Nkeng	335	79	48	11	41	10	2	0
Total		76		11		12		1

Tableau n°9 : distribution des catégories de mélismes par locuteur (M= Mélisme interne a groupe syntaxique ; MC=Mélisme par contact ; MP= Mélisme situé devant pause ; MF= Mélisme en fin de tour de parole)



Graphique n°4 : types de structures par locuteur

De la lecture de ces tableaux, nous pouvons retenir les informations suivantes :

- Dans notre corpus, il n'apparaît pas de mélisme de discours indirect (**MI**) ;
- la dominance de la catégorie **M** en revanche est largement majoritaire (70~85%). Partant de sa définition d'après laquelle cette catégorie ne se réalise sous aucune contrainte de fin de groupe linguistique ou prosodique, nous sommes enclin à penser que son abondance ici exprime en premier

lieu le caractère spontané de notre corpus, c'est-à-dire le fruit de l'investissement subjectif des locuteurs.

- Il est à noter également la quasi-inexistence des mélismes de fin de tour de parole (MF). Cela s'explique par le fait que notre corpus est constitué essentiellement de monologues ou de quasi-monologues, car dans le cadre des interviews, les journalistes laissent le temps et la liberté aux locuteurs de s'exprimer, sans trop intervenir.
- Par rapport à la ligne de déclinaison naturelle qui consiste en la baisse progressive de la hauteur et de l'énergie au fil de l'énoncé, les mélismes (surtout de type M) créent généralement des ruptures de cette trame énonciative et provoquent de manière remarquable des mouvements ascendants de la courbe mélodique sans rapport avec la structure intonative de la langue.

Le tableau n°10 ci-après nous présente la distribution des types de structures en fonction des catégories tonales.

		Alad		Fem		Mandel		Jmfab		Mbock		Nkeng		Total	Total
		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%		
A	M	10	5	137	12	12	3	179	17	7	3	45	8	8	2%
	MC	0	0	2	0	0	0	15	1	0	0	1	0	0	
	MP	1	0	14	1	4	1	17	2	1	0	5	1	1	
	MF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S	M	62	28	350	30	95	26	308	29	56	21	147	26	27	8%
	MC	5	2	29	3	11	3	13	1	4	1	4	1	2	
	MP	5	2	32	3	25	7	46	4	4	1	11	2	3	
	MF	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	1	0	0	
H	M	111	50	470	41	152	42	404	38	128	48	264	47	44	15%
	MC	13	6	62	5	16	4	15	1	37	14	43	8	6	
	MP	14	6	56	5	43	12	66	6	28	10	37	7	8	
	MF	0	0	0	0	1	0	3	0	3	1	1	0	0	

Tableau n° 10 : Pourcentages des catégories tonales en fonction des types de structures, calculés sur l'ensemble des tons hauts (A, S et H) et par locuteur.

A partir de ce tableau, nous pouvons avancer les constatations suivantes :

- la domination de la catégorie **M**, qui rassemble l'essentiel (79%) des mélismes dans les 3 catégories *A*, *S* et *H*.
- La quasi-absence de la catégorie tonale <A> et dans une moindre mesure <S> dans les types MC et MP. Pour le type MC, la raison en serait que le véritable mélisme se trouvant sur M (ou MP), plus minces sont les chances que MC supporte également le niveau <A> (loi du moindre effort).
- En ce qui concerne les mélismes avant pause (MP), l'absence du niveau tonal <A> s'expliquerait par la fonction de la pause dans le discours : en effet, le locuteur interrompt son discours soit pour chercher une idée, soit pour changer de sujet ou d'idée, soit pour se reprendre : en ce cas l'idée est en suspens, et c'est justement le mot après pause, le mot juste et porteur d'une signification bien ciblée aux yeux du locuteur, qui est mélismé.

Le tableau n° 11 suivant nous présente la distribution des types de structures en fonction du mouvement du contour mélodique :

		Alad		Fem		Mandel		Jmfab		Mbock		Nkeng		Total	Total
		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%		
dt	M	59	36	294	32	57	20	336	35	45	20	135	32	29	11%
	MC	16	10	66	7	17	6	37	4	29	13	37	9	8	
	MP	10	6	56	6	26	9	60	6	12	5	23	5	6	
	MF	0	0	0	0	0	0	4	0	2	1	2	0	0	
mt	M	35	21	235	26	86	31	296	31	63	29	117	27	28	9%
	MC	3	2	30	3	12	4	6	1	11	5	11	3	3	
	MP	3	2	21	2	19	7	42	4	13	6	17	4	4	
	MF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
pl	M	36	22	200	22	52	19	170	18	38	17	83	19	20	6%
	MC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	MP	3	2	10	1	12	4	7	1	6	3	1	0	2	
	MF	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	1	0	0	

Tableau n°11 : Pourcentages de l'inclinaison en fonction des types de structures fréquentielles, calculés sur la base des types d'inclinaison (*mt*, *dt* et *pl*) et par locuteur (*dt* : descendant ; *mt* : montant ; *pl* : plateau) et des types de mélismes (*M* : mélisme ; *MC* : mélisme par contact ; *MP* : mélisme avant pause ; *MF* : mélisme final)

Ce tableau résume certaines caractéristiques déjà présentes dans les tableaux précédents :

- Les mélismes de type M sont majoritairement en pente descendante. Mais la différence avec la pente ascendante n'est pas significative. On pourrait expliquer cela par le caractère imprévisible du mélisme qui ne dépend d'aucun contexte linguistique pour apparaître.
- L'absence de plateau pour les MC. En fait, le MC est sans doute un état transitoire entre valeurs hautes et basses, la voix n'ayant pas à s'éterniser sur un plateau.

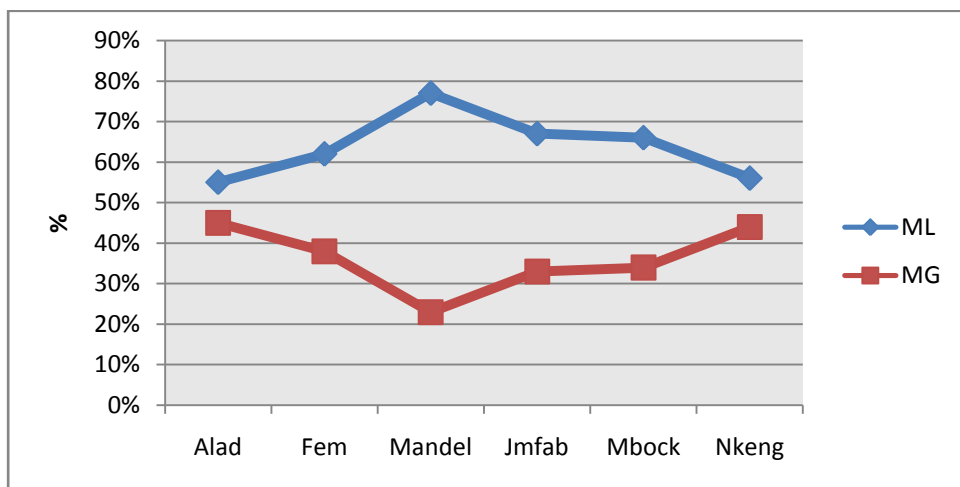
3.3. MOTS LEXICAUX ET MOTS GRAMMATICaux

Après cette description des mélismes sur le point de vue des mouvements du contour mélodique et des types de structures, il est question à présent d'isoler les catégories morphosyntaxiques qui portent les mélismes. En effet, à la suite de Caelen-Haumont (2006), nous adoptons la délimitation en deux types d'unités, les mots lexicaux (ML) et les mots grammaticaux (MG). Les unités linguistiques répondant sous le titre de ML sont les substantifs, les verbaux, les adverbiaux, les qualificatifs.

Comme MG, nous avons les pronoms personnels, les morphèmes d'accord, les prépositions, les relatifs, les possessifs et les démonstratifs. Dans cette étude – et c'est courant dans toutes les études traitant de mélismes – les ML sont fortement majoritaires. Ils font le triple du nombre des MG chez un locuteur, presque le double chez trois locuteurs et la majorité simple chez les deux autres. Le tableau n° 12 suivant présente la distribution des ML/MG dans notre corpus :

	ML	MG
Alad	55%	45%
Fem	62%	38%
Mandel	77%	23%
Jmfab	67%	33%
Mbock	66%	34%
Nkeng	56%	44%

Tableau n°12 : distribution des mots lexicaux (ML) / mots grammaticaux (MG)



Graphique n°5 : disparités dans le nombre des mots lexicaux (ML)/ mots grammaticaux (MG)

Ce graphique révèle les informations suivantes :

- les écarts entre le nombre de mots lexicaux et de mots grammaticaux chez les locuteurs sont assez variables. On peut voir que chez Alad et Nkeng, l'écart n'est pas très grand (environ 10%). Il devient important avec Fem, Mbock et Jmfab (de 24% à 38%).
- Chez Mandel par contre, cet écart est très important : 54%. Nous avons remarqué chez ce locuteur la nécessité de convaincre, qui nécessite d'utiliser en priorité des mots de contenu.

L'analyse sémantique et pragmatique envisagée dans les chapitres prochains de ce travail tiendra généralement compte de cette disparité ML/MG. C'est pour cette raison que nous la croisons avec les autres caractéristiques phonologiques

des mélismes, les cibles tonales les plus aiguës (A, S et H), le sens du contour mélodique (*mt*, *dt* et *pl*) et enfin le type de structure (*M*, *MC*, *MP* et *MF*).

Les tableaux n° 13, 14 et 15 suivants établissent des corrélations entre les catégories morpho-syntaxiques (ML/MG) et les niveaux tonals, les contours mélodiques et les types de structures respectivement.

		Alad		Fem		Mandel		Jmfab		Mbock		Nkeng		Total %	Total
		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%		
A	ML	9	4	86	8	15	4	127	12	7	3	26	5	6	5%
	MG	2	1	67	6	1	0	84	8	1	0	25	4	3	
S	ML	38	17	250	23	100	28	261	24	43	16	93	17	21	16%
	MG	34	15	108	10	32	9	108	10	24	9	70	13	11	
H	ML	76	34	343	31	162	45	325	30	134	48	207	37	38	28%
	MG	63	28	249	23	52	14	163	15	68	25	138	25	18	

Tableau n°13 : pourcentages des catégories tonales en fonction des unités morphosyntaxiques (ML/MG) calculés sur la base des tons hauts (A, S et H) et par locuteur.

		Alad		Fem		Mandel		Jmfab		Mbock		Nkeng		Total %	Total
		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%		
dt	ML	49	30	294	32	87	31	321	33	62	28	127	30	31	22%
	MG	35	21	117	13	10	4	114	12	28	13	68	16	13	
mt	ML	20	12	139	15	84	30	217	23	60	27	77	18	21	18%
	MG	21	13	147	16	34	12	130	14	27	12	67	16	14	
pl	ML	15	9	113	12	38	14	105	11	25	11	44	10	11	11%
	MG	24	15	98	11	27	10	73	8	22	10	41	10	11	

Tableau n°14 : pourcentages des variations du contour mélodique en fonction des unités morphosyntaxiques (ML/MG) calculés sur la base des indices d'inclinaison (*mt*, *dt* et *pl*) et par locuteur.

		Alad		Fem		Mandel		Jmfab		Mbock		Nkeng			
		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	Total %	Total
M	ML	68	42	429	47	138	49	542	56	94	43	195	46	47	38%
	MG	62	38	302	33	57	20	270	28	52	24	139	33	29	
MC	ML	5	3	59	6	23	8	26	3	20	9	24	6	6	6%
	MG	13	8	37	4	6	2	17	2	19	9	22	5	5	
MP	ML	10	6	60	7	0	0	79	8	26	12	27	6	7	5%
	MG	5	3	24	3	7	3	30	3	3	1	14	3	3	
MF	ML	0	0	3	0	48	17	4	0	3	1	2	0	3	2%
	MG	0	0	0	0	1	0	2	0	1	0	0	0	0	

Tableau n°15 : pourcentages des types de structures en fonction des unités morphosyntaxiques (ML/MG) calculés sur la base des types de structures (M, MC, MP et MF) et par locuteur.

Les trois tableaux ci-dessus ne dégagent pas un grand changement par rapport aux autres tableaux de ce chapitre :

- Les tendances sont presque similaires chez les locuteurs, sauf chez Mandel qui présente une majorité de pentes montantes (tableau n° 14);
- Les ML sont très largement dominants chez certains locuteurs (Mandel, Jmfab et Mbock). Cela s'explique probablement par le fait que c'est le mot lexical qui porte le sémantisme dans le syntagme, c'est lui qui représente le lien référentiel, c'est-à-dire avec le monde réel ou psychologique, autrement dit, l'argument subjectif tandis que le mot grammatical n'a que le rôle d'actualisateur ou d'indicateur de rapports syntaxiques. Les mots lexicaux entretiennent également entre eux des relations de hiérarchie ou de parenté (dont nous discuterons plus loin au chapitre 5). Nous devrions entendre par là la domination des ML dans le corpus, car ils assument le rôle le plus important sur le plan sémantique ;

- Les données ne sont pas régulières au point de fixer une loi par rapport à l'apparition de tel phénomène chez tel locuteur. Tout cela confirme la nature imprévisible du mélisme.

CONCLUSION

Au terme de ce chapitre, nous pouvons retenir comme information la plus importante, le caractère non contraint du mélisme, qui apparaît dans l'énoncé au gré du locuteur (investissement subjectif, émotions...), sans que ce soit une distribution contextuelle. Toutefois, l'analyse de la catégorie tonale nous a permis de voir que des trois catégories <A>, <S> et <H>, la première, la plus aiguë est quantitativement marginale et la seconde l'est moins. La troisième catégorie en revanche est largement représentée avec plus de 60% d'occurrences.

Du point de vue du mouvement du contour mélodique, c'est le mouvement descendant qui est le plus représenté, suivi du mouvement ascendant. Les plateaux sont sous-représentés, ce qui rend compte de la spontanéité du discours.

Les types de mélismes nous ont confirmé eux aussi l'idée de spontanéité (et subjectivité) du discours analysé, car c'est la catégorie des mélismes internes au groupe, sans contrainte syntaxique qui est largement majoritaire, au détriment des catégories déterminées par le contexte.

L'analyse en dernier lieu de la catégorie morphosyntaxique des mélismes nous a laissé voir la large domination des mots lexicaux sur les mots grammaticaux, et en même temps, l'importance accordée aux ML dans le champ de la signification.

4

MELISMES ET EXPRESSION DE LA SUBJECTIVITE

INTRODUCTION

Il paraîtrait redondant de parler de l'analyse de la subjectivité des mélismes car la subjectivité en est une caractéristique définitoire.

L'idée de subjectivité renvoie au *sujet* entendu comme la personne réalisant l'acte de communication, l'énonciateur, à travers son identification ou sa localisation spatio-temporelle. Plusieurs définitions ont été proposées concernant le concept de subjectivité :

Pour le Petit Robert, le terme entraîne deux acceptions :

(1) *Caractère de ce qui appartient au sujet seul (à l'individu ou à plusieurs) ; état d'une personne qui considère les choses d'une manière subjective en donnant la primauté à ses états de conscience.*

(2) *Domaine des réalités subjectives ; la conscience ; le moi.*

Il transparaît de ces définitions que le domaine de la subjectivité renvoie à la notion de sujet dans son sens large, tenant compte de ses jugements et de ses sentiments, se rapportant au *moi*, à la conscience individuelle.

Benveniste (1966 : 237) distingue histoire et discours, le récit historique étant le lieu de l'effacement du locuteur et de l'objectivité, le discours marquant une intention d'influence du locuteur sur l'auditeur. Il est présent dans son discours et entre autres marques de sa présence, on note un lexique subjectif, et un usage particulier de la prosodie. C'est ce qui ressort des travaux de Caelen-Haumont (Caelen et Bel, 2000, Caelen-Haumont, 2007). D'après elle, la prosodie engage deux strates non-opposées, mais complémentaires :

Dans mon interprétation, la prosodie permet d'accéder à deux niveaux de sens, dans deux espaces acoustiques distincts. Le premier espace est celui de l'intonation : dans ce cas la prosodie converge vers une structure linguistique (...).

Le second espace est celui de la subjectivité, de l'espace personnel : dans cet usage, la prosodie est orientée vers la singularité. Elle est alors l'expression d'une individualité et d'une identité qu'elle instancie en situation et de manière affective. (2007 : 135-136)

Selon Caelen-Haumont et Bel (2000), la strate prosodique qui exprime l'affectivité, et donc la subjectivité, se nomme le mélisme.

La problématique de ce chapitre porte sur la manière dont la subjectivité s'exprime au moyen des mélismes dans notre corpus. En d'autres termes, il est question d'examiner quelles unités linguistiques mélismées jouent le rôle de subjectivèmes¹⁰ dans notre corpus. Egalement, ce chapitre rend globalement compte de la manière dont les mélismes rendent la subjectivité. Après l'encadrement théorique qui va porter sur l'évolution de la notion de subjectivité en linguistique, il sera abordé en deuxième section une analyse des subjectivèmes du corpus. La troisième et dernière section portera sur la fonction subjective des mélismes.

4.1. ANCRAGE THEORIQUE

La notion de subjectivité se trouve employée en linguistique au moins depuis Michel Bréal en 1887 dans son étude sémantique. Ce dernier évoque la subjectivité comme la partie la plus ancienne du langage. Et dans le chapitre qu'il a consacré à la subjectivité, il étudie les rapports de celle-ci au discours.

Plus tard, Charles Bally (1913) propose la notion de *langage expressif* qui renvoie à un véhicule de la pensée affective. La langue pour lui n'est pas entièrement soumise au phénomène de la subjectivité, mais certains segments se révèlent plus subjectifs que d'autres, en fonction de plusieurs facteurs.

¹⁰ Nous devons cette notion à Kerbrat-Orecchioni (1980 : 70-73). Selon elle, il y a deux types de subjectivèmes : les affectifs qui expriment les sentiments du narrateur et les évaluatifs qui expriment des jugements.

La réflexion sur la subjectivité trouve un essor particulier avec les travaux de Benveniste (1958, 1966). C'est à partir de ces travaux que l'on est à même d'envisager la subjectivité langagière comme propriété définitoire de l'énoncé, celle même qui permet au locuteur de devenir *sujet* et de s'approprier la langue. Pour Benveniste, la subjectivité est omniprésente dans le langage. Elle se définit comme la capacité pour un locuteur de se poser comme sujet, ce qui constitue une caractéristique intrinsèque et essentielle du langage, marquée sous diverses formes dans les langues :

Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. (...) Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage. (1966 : 259)

En suivant cette définition, on se rend compte que la subjectivité est une condition essentielle de l'existence même du langage. Dans le cadre de la subjectivité, comme nous le disions plus haut, le locuteur s'approprie le langage et l'imprègne de sa subjectivité, mais c'est au niveau du discours considéré comme exercice du langage qu'il faut aller chercher les marques linguistiques de la subjectivité.

*(...) Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme **je** dans son discours. (...) Le langage est la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes (ibid. 261-263).*

La recherche des marques linguistiques de la subjectivité constitue le domaine de recherche essentiel de Kerbrat-Orecchioni (1980). Une contribution originale de sa part consiste à proposer des classifications des *lieux d'inscription* de la subjectivité dans le langage. Comme nous l'avons déjà dit, elle distingue deux types de subjectivèmes, les affectifs et les évaluatifs. Les subjectivèmes évaluatifs sont soit axiologiques, soit non-axiologiques. La frontière entre objectivité et subjectivité étant assez opaque, la théorie de Kerbrat-Orecchioni ne prétend pas à un inventaire exhaustif des subjectivèmes. L'idée centrale de la théorie est que :

Toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les « mots » de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des « choses ». (1980 : 70)

Cette théorie laisse l'opportunité au locuteur en situation de communication de choisir de formuler un discours objectif ou subjectif.

(...) notre problématique est la suivante : lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de la verbalisation d'un objet référentiel, réel ou imaginaire, et que pour ce faire il doit sélectionner certaines unités dans le stock lexical et syntaxique que lui propose le code, il a en gros le choix entre deux types de formulations :

- *le discours « objectif », qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel ;*
- *le discours « subjectif », dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (« je trouve ça moche ») ou se pose implicitement (« c'est moche ») comme la source évaluative de l'assertion. (1980 :70-71).*

A côté du classement des subjectivèmes, cette théorie propose deux propriétés qui permettent de comprendre leur extrême instabilité/variabilité :

- leur imprécision lexicale : le sens d'une expression comme *joli tableau* est plus flou que celui de *tableau noir*.
- leur charge informative est plus grande car les subjectivèmes dénotent et connotent en même temps. Ainsi, l'expression *homme de cœur* est en même temps la description physique (dénotative) d'un homme, mais aussi la description affective (connotative) de la personne en question.

En ce qui concerne notre classification des mélismes, nous allons nous inspirer de l'idée proposée par Tisset (2000 : 84) selon laquelle le classement des subjectivèmes se fait selon *les catégories grammaticales (ou classes morphosyntaxiques)*. Pour notre analyse, nous retiendrons cinq catégories morphosyntaxiques : les déictiques, les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes.

4.2. ANALYSE DU CORPUS

Notre analyse se fera en deux parties : une partie sera consacrée à l'étude de la distribution des subjectivèmes selon les catégories morphosyntaxiques énumérées ci-haut ; la deuxième partie sera consacrée à l'analyse du rôle du mélisme au sein d'une unité syntaxique, et elle portera sur des cas choisis dans chaque catégorie morphosyntaxique.

4.2.1. Analyse qualitative

La catégorie déictique a déjà fait l'objet d'étude dans ce travail, dans le cadre des relations de cohérence dans le discours (cf. chapitre 4). Dans ce chapitre-là, nous avons proposé deux approches de la deixis : une approche objective et une approche subjective. Cette fois, c'est l'approche subjective qui va être explorée. Par exemple, l'expression *Il arrive le 24 janvier à 14 heures* est déictique, mais en valeur absolue (car précise en termes mathématiques), donc objective. Il en va de même pour un *je* ou un *tu* parlant du locuteur actuel et de son allocutaire, dans la mesure où le *je* renvoie au locuteur qui parle de lui-même devant un allocutaire qu'il désigne à l'aide du *tu*.

Il s'agira ici des unités comportant des charges affectives et donc une référence relative, à l'inverse de la référence précise des déictiques objectifs. La première classe de déictiques que nous analyserons est le pronom personnel, car ce dernier peut être aussi bien subjectif qu'objectif.

4.2.1.1. Les pronoms personnels

L'usage subjectif **des pronoms personnels** peut donner lieu à plusieurs opérations, dont le *tu générique* (Maingueneau, 1999 : 24). Il s'agit de l'emploi de *tu* en remplacement du sujet universel *on*. Soient les énoncés ci-après :

(1)[nǎ́ bálē ù̀ òjòŋ líkándá wě nǎ́ òkáh kándnà]
 Mais si tu passé1-prendre carrefour alors vous commencer se séparer
 <bc> <cA Ai><iH> <Hg> <gc cm mg> <iH> <Hi> <ie eb> <bA Ac cg>
 Mais si jamais il est question de carrefour, c'est que la séparation est proche

(2)[ù̀ táɣbè ù̀ jí b́é lé ndíp ì]
 Tu passer tu savoir nég que piège dém
 <eS> <Sh hm mc> <bm mb><bH> <HH> <Hc> <ch hS Sm> <mm>
 Tu passes sans savoir que c'est un piège

(3)[nǎ́ níxíl ndík bǎŋ nǎ́ tílā ndík tò kǎ́i]
 Vous pr-apprendre seulement alors vous écrire seulement même quoi
 <mg> <gH Hg> <gm me> <eb bc> <ai> <iS Sg> <gm mg> <gg> <gg>
 A peine quelqu'un a appris, il écrit n'importe quoi

Les trois énoncés ci-dessus nous présentent un usage générique de *tu* et de *vous*. On a l'impression que le locuteur s'adresse directement au journaliste à qui il donne une interview. En effet, le locuteur qui se sent investi de la mission d'éduquer les populations bàsàa en tant qu'homme de sciences s'adresse à tout le monde, de manière impressive, voire injonctive. Chaque récepteur du message a nettement l'impression que le *tu* ou le *vous* que le locuteur emploie s'adresse à lui directement. Cette stratégie de communication vise à produire une impression directe sur les destinataires avec plus de chance de la voir suivie des effets escomptés.

Dans l'énoncé (1), les pronoms personnels sont noyés parmi des mélismes hauts sur les unités focales de l'énoncé, qui ont le niveau tonal <A>. La première de ces unités est la conjonction de subordination [bálē] *si*. Elle joue en même temps le rôle de connecteur de discours (cf. chapitre 4), mais aussi, elle marque la condition, qui est son rôle sémantique. La deuxième unité très haute de cet énoncé est le verbe [kándnà] *se séparer*. Ce verbe porte l'information la plus importante de l'énoncé, l'information nouvelle et donc constitue le rhème, dans le cadre de l'opposition thème / rhème (cf. chapitre 5).

Dans l'exemple (2), le pronom personnel est plus haut (niveau <S>) mais de même, dans l'énoncé, il y a un mélisme de même niveau sur un mot dont la prééminence s'explique par la monstration.

L'exemple (3) diffère des deux premiers en ceci que le locuteur change de modalité, il est cette fois sur un ton impératif. Le locuteur dénonce les gens qui s'empressent d'écrire sur la société bàsàa sans avoir des connaissances suffisantes. C'est l'expression de mépris et d'agacement qui rend compte sans doute de la hauteur mélodique du pronom personnel dans cet énoncé.

A côté de l'usage générique de *tu*, nous avons le ***nous inclusif***. La description du déictique a déjà été largement exploitée en linguistique française. Kerbrat-Orrehioni (1980 : 41) propose le schéma suivant pour la référence à *nous*.

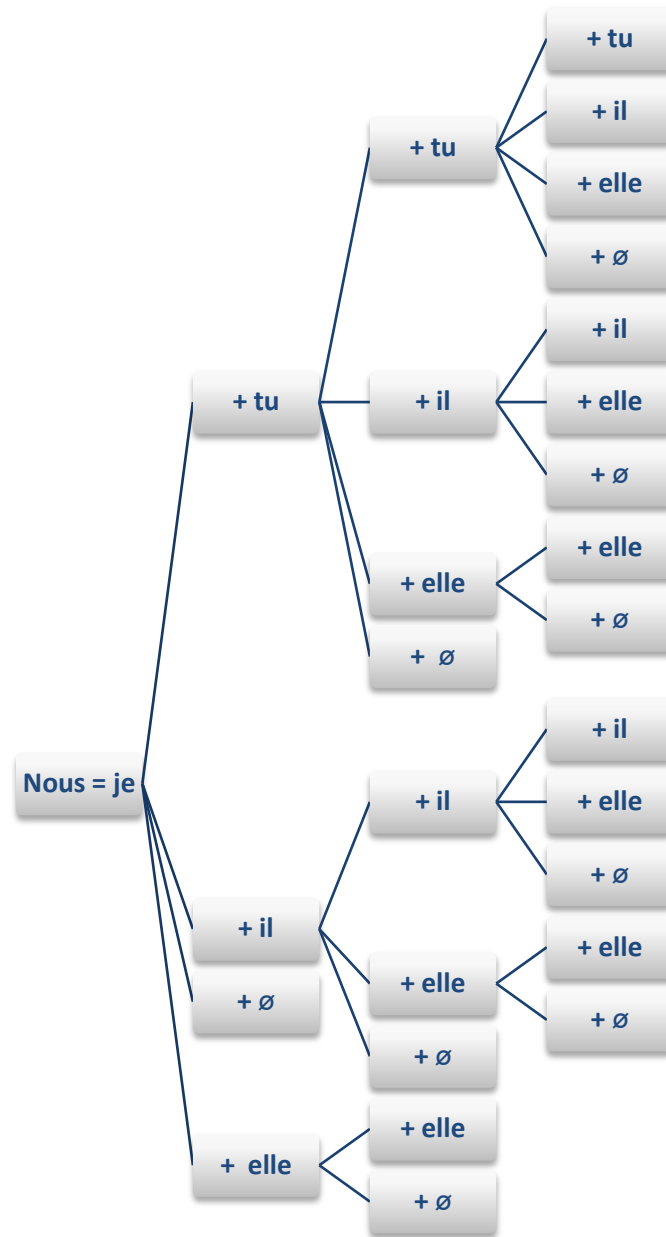


Schéma N°1 : description du déictique nous (Kerbrat Orecchioni).

D'après ce schéma, le déictique *nous* correspond :

- au locuteur (parlant sous *je*) avec son allocataire (*je + tu*) ;
- au locuteur avec une tierce personne (*je + il/elle*)
- au locuteur seul (forme de courtoisie employée dans les communications scientifiques ou dans les discours solennels : *Nous vous conférons la médaille d'honneur*, prononcé par un préfet ou un ministre).

Par ailleurs, le déictique *nous* a été analysé dans le discours des socialistes présents au Congrès de Tours¹¹ par Marcellesi et ce dernier en a proposé 5 versions :

- *nous 1* = *je 1* (« pluriel de majesté »)
- *nous 2* = (*x* + *y* + *je 1*)
- *nous 3* = *je 1* + les amis politiques de *je 1*
- *nous 4* = *je 1* + les socialistes
- *nous 5* = *je 1* + les socialistes + les non-socialistes. (Marcellesi, 1971 : 37)

En bàsàa, nous retrouvons un phénomène semblable. Nous avons des situations où le locuteur emploie un *nous* qui englobe aussi bien lui-même que les destinataires présents (allocutaires) et absents. C'est l'exemple de :

(4) [à t à β é í βěhnī l é]
il pr-être neg à chez nous que
 <bb> <bS Se> <me> <eS Se ec> <ce em mc>
 Il n'arrive pas chez nous que...

(5) [βěh r ì n s è β é l l é ŋ g ò k l ì p ò n d ó]
nous nous pr-appelle que rocher trou
 <Ac ci> <ie ei> <ic cg> <ge ei> <eH Hm> <mh hS Sh he>
 Nous l'appelons « rocher avec ouverture »

(6) [βěh r ì n l à β é t ʃ é l n í í á β ó]
nous nous pr-pouvoir nég refuser enseigner eux
 <mm mS Sh> <mm mm> <me ee> <ee> <em mm> <mm> <mm>
 Nous ne pouvons pas refuser de les enseigner

Les énoncés (4), (5) et (6) ci-dessus présentent le phénomène du *nous inclusif*. C'est-à-dire que le locuteur fait partie personnellement de la référence du *nous*. En disant ce nous, le locuteur réclame son appartenance à une certaine collectivité.

Dans l'énoncé (4), la locutrice évoque un interdit dans sa société. Dans son envie de convaincre son auditoire du fait qu'elle n'a pas décidé toute seule de devenir Mbombock, elle produit un premier mélisme avec le niveau tonal <S> sur la

¹¹ Le Congrès de Tours tenu le 25 décembre 1920 était le 18^e Congrès du Parti Socialiste.

négation puis un autre sur [βěhnī] *chez nous*. Le destinataire comprend ici que le *nous* renvoie au monde bàsàa en général, et que la locutrice affirme son appartenance à ce groupe.

L'énoncé (5) est de la même locutrice, mais non consécutif au précédent. Mais cette fois, le cadre référentiel de [βěh] *nous* est plus restreint. Il ne renvoie pas au groupe bàsàa en général mais au sous-groupe babimbi dont elle est originaire. On peut lire encore son envie de convaincre. Quand elle dit *nous* ici, c'est pour marquer en plus son appartenance à un sous-groupe, les Babimbi. Ce sous-groupe se distingue par la manière de désigner *le rocher de légende*¹² [ŋgòk l̩pòndó] au lieu de [ŋgòk l̩túβá] *rocher avec un trou* comme le reste des bàsàa. C'est ce qui explique le mélisme très haut <A> sur le pronom personnel et le niveau <S> sur le nom du rocher, ce dernier mélisme faisant office de focus contrastif ici (cf. chapitre 5).

Dans l'énoncé (6), le locuteur qui est déçu par le manque d'égards de la jeune génération par rapport aux aînés dont lui-même, exprime sa volonté de ne pas refuser de transmettre à cette génération les connaissances qu'il a reçues de ses propres ascendants. Le mélisme sur [βěh] *nous* de niveau tonal <S> sert à marquer non seulement le contraste et la rupture entre les deux générations, mais aussi son appartenance à la classe des anciens, détenteurs de la sagesse.

4.2.1.2. *les substantifs*

Certains substantifs sont subjectifs parce qu'ils ont des charges affectives ou évaluatives, par opposition aux substantifs objectifs. Kerbrat-Orrechioni (1980 : 73) a proposé à cet effet l'exemple de *c'est un professeur*. Ici, la propriété énoncée par le substantif est objective car facilement vérifiable. Les substantifs

¹² Parmi les légendes qui circulent sur l'origine des bàsàa, il y a celle qui dit que ceux-ci seraient sortis de ce rocher qui se trouve précisément sur leur territoire.

subjectifs sont souvent dits axiologiques. En réalité les sèmes qui composent ces unités lexicales ont une référence évaluative (méliorative ou péjorative). Le cas le plus régulier de substantifs qui recrutent des mélismes est l'évocation des noms propres. Tous les noms propres du corpus en usage déictique, c'est-à-dire qui renvoient à des individus ou des lieux ou des entités existant dans la réalité, sont mélismés. C'est le cas des énoncés suivants :

(8)[páwà]

pouvoir

<aS Sm>

Nom d'un parti politique

(9)[sofadonfinish]

La souffrance est terminée

<eh hH He ee ec cc>

Nom d'un parti politique

En fait de noms propres, les énoncés (8) et (9) ci-dessus présentent des substantifs dont la valeur est essentiellement propagandiste. Il ne s'agit pas du vrai nom du parti politique, mais des pseudonymes qui en traduisent l'idéal politique. Ainsi, dans l'énoncé (8), le terme emprunté de l'anglais et signifiant *puissance* est employé comme leitmotiv et lors de son articulation, les locuteurs mettent de la force dans leur voix comme pour accompagner l'euphorie propagandiste, produisant alors de manière iconique des mélismes.

Le contraste avec l'exemple (9) est basé sur la référence des mots. Cette fois, les mots ne signifient pas puissance, mais ils posent juste la devise du parti. L'expression en *Pidgin-English* signifie *la souffrance est terminée*.

L'emploi des substantifs dans l'oral spontané peut avoir une nuance affective positive ou négative. Dans l'énoncé (10) ci-dessous, l'allusion à l'ami ici est flatteuse. En effet, le terme [ɲgwà] rend l'idée d'un ami très proche. Alors,

quand le personnage appelle son ami de cette façon (il aurait bien pu l'appeler par son nom), il lui envoie un signe d'affection et l'autre ne peut que l'écouter, même s'il est en colère.

L'exemple (11) rentre dans le même ordre de référence que l'exemple précédent. En effet, la locutrice vient d'arriver au studio et le journaliste lui pose une première question. Comme tout le monde dans son cas, elle tient à le remercier de lui avoir permis de s'exprimer. Mais au lieu de s'adresser à lui directement (en employant la seconde personne), elle emploie plutôt la troisième personne, comme s'il était absent. La raison en est que le mot qu'elle emploie [mǎn] *enfant* est très apprécié, car dans une société qui se veut hiérarchisée comme le peuple bàsàa, c'est faire honneur à quelqu'un que de l'appeler *ma fille* ou *mon fils* et même dans l'autre sens, *ma mère*, *mon père*, *ma grand-mère*, etc. La locutrice compte s'attirer la sympathie du journaliste et en même temps, de tous ceux qui l'écoutent. Mais parallèlement, deux autres mots sont mélismés dans cet énoncé. Le premier est le verbe subjectif [jèχà] *remercier*, que nous analyserons dans la prochaine section, et l'autre est un nom propre en usage déictique, qui porte naturellement un mélisme.

(10)[à ŋgwá j èm]
 A *ami* *mon*
 <ce> <eS Se> <ec>
 Mon cher ami

(11)[m è òj éχā mán w èm Augustin]
 Je prés – remercier enfant poss Augustin
 <eH Hm> <mA As ss si> <ib bS Sm><me ec> <cS Se eb>
 Merci à mon fils Augustin

(12)[tàrà à b ê l é]
 Père accord passé2-être que...
 <ss sA> <Aa> <As> <Ss sh>
 Mon père c'était...

(13)[nàndóm á jè sɔsɔ dzàm]
Neveu accord pr-être grande chose
 <he ea aA as> <Sm me> <mh hA Ah hsSe> <em mg>
 Le neveu est très important

L'énoncé (12) rentre dans ce même paradigme référentiel. Le terme [t àrâ] *père* n'est utilisé que dans le sens d'honorer son propre père (cf. chapitre 4). L'énoncé ici fait référence au père du locuteur qui n'est plus. Mais son évocation est un sujet de gloire car il est très important pour un bàsàa de présenter son père. Et c'est cette fierté-là qui met le locuteur dans un état affectif tel qu'il produit des mélismes sur tous les mots, et de niveau tonal très haut, <A>. On est ici sans doute dans l'expression d'une émotion (chagrin) suffisamment forte pour concerner une partie de l'énoncé, et pas seulement l'expression affective d'un mot lexical mélismé.

La discussion de l'énoncé (13) suit le point de vue de Lévi-Strauss (1958) cité par Kerbrat-Orrechioni (1980 : 55) sur les termes de parenté. Selon cet ethnologue, les terminologies parentales sont organisées dans une perspective subjective dans les langues indo-européennes. Ce phénomène se produit en bàsàa avec l'énoncé (12) ci-dessus, mais surtout avec l'énoncé (13). La notion de neveu ne s'interprète pas uniquement comme l'enfant de ma sœur ou de mon frère, mais de tous les enfants nés d'une fille de la tribu qui s'est mariée à un homme d'une autre tribu. Et sur l'échelle sociale, c'est une classe d'individus très importante à qui il est offert une préséance lors des cérémonies solennelles¹³. Cela explique l'émotion du locuteur qui montre l'importance des neveux dans la société bàsàa. Il produit alors un mélisme avec une montée de la courbe mélodique du niveau tonal <e> vers le niveau <A>, et qui lors de sa descente, entraîne un mélisme de contact sur le mot suivant. L'autre mot mélismé est un adjectif subjectif qui est analysé dans les prochaines sections.

¹³ L'importance accordée aux neveux vient certainement du fait qu'ils constituent la trace de la fille qui est allée en mariage dans une autre tribu. Le village ne voudrait pas couper les ponts avec sa fille et son fils à elle constitue le lien.

La deuxième catégorie de substantifs subjectifs consiste en l'usage des titres de noblesse ou d'importance. Les deux exemples ci-après montrent un usage différentiel du titre [sáŋgó] *monsieur*. Dans le premier énoncé, on a affaire à quelqu'un de respectable, donc le titre prend toute sa valeur de respectabilité. Dans le deuxième, le terme a un sens ironique. Le locuteur se moque d'Harpagon¹⁴ comme de quelqu'un d'avare qui de ce fait n'est pas sociable. Le sens que revêt le titre est donc fonction de la qualité de l'individu à qui le titre est attribué. Dans l'énoncé (14), le locuteur est plus tendu quand il articule [sáŋgó] que dans l'énoncé (15) où il est détendu parce qu'il n'ignore pas que Harpagon n'existe que dans la fiction de Molière. L'idée de tension ici vient du caractère formel et sérieux de l'appellation. En français, cette expression, rendue par *monsieur*, engagerait un formalisme relatif (le vouvoiement, la distance...). C'est l'émotion née de cette tension qui fait en sorte que le mélisme sur le premier exemple soit plus élevé (<S>) que celui sur le second (<H>).

(14)[sáŋgó wabla]

Monsieur Wabla
<eh hS Ss> <sh he em>
Monsieur Wabla

(15)[sáŋgó harpagon ñkánà mìnàngà]

Monsieur Harpagon blanc blanc
<eH HH> <He ee eH Hc cc> <cm mH> <Hm mm>
Monsieur Harpagon, un blanc

Les énoncés qui suivent présentent des substantifs « axiologisés » par un procédé de composition lexicale. De ce fait, ces substantifs rendent mieux l'idée du locuteur, dont l'intention consiste non seulement à nommer l'individu, mais aussi à le caractériser, le décrire, et surtout le magnifier. Ainsi, de l'énoncé (16), on retient plus facilement la jeunesse, sachant que jeunesse rime avec vigueur.

¹⁴ (Pour les lecteurs non-français) Harpagon est un personnage de Molière (XVIIe siècle) qui pratique l'avarice de la manière la plus sordide.

termes comme le pouvoir ou la personne qui exerce ce pouvoir prennent des connotations mélioratives, comme dans l'exemple (19).

(19)[mbók ì jè mbómbòk à jè]
Pouvoir accord pr-être chef accord pr-être
 <hh hA As ss> <hH> <HH HH> <hh hs sh hA Aa> <hH> <He>
 Le pouvoir traditionnel est... le chef traditionnel est...

Le locuteur ici explique les concepts relatifs à sa tradition dont il est très fier. Ainsi, il distingue le concept de pouvoir de celui de chef, l'un étant un concept et l'autre renvoyant à un individu. La proéminence mélodique fortement marquée sur tous les mots (allant même jusqu'au niveau <A>) peut s'expliquer par l'importance que le locuteur accorde aux concepts fondamentaux de la société bàsàa. Les mélismes dans cet énoncé s'affichant en série, il est difficile d'envisager le sens des mots isolément. Car, tous les mots de l'énoncé sont importants et donc ils s'auto-référencient comme nous l'avons défini au chapitre 6 de ce mémoire.

Dans l'énoncé (20) qui suit, nous avons affaire au nom d'une émission de radio. Les termes employés de nature banale cessent de l'être quand ils sont employés dans ce contexte par le journaliste, car ils remplissent une fonction phatique qui permet au journaliste de promouvoir son émission, d'attirer de potentiels auditeurs et de les garder jusqu'à la fin de son émission. Mais aussi, cette expression définit le cadre de l'émission, en prévenant l'auditeur qu'il n'écoute pas un journal par exemple.

(20)[ntsàngên ì bàtsántjör háná ßíkékèlà ßíní]
Divers et commérages ici matin dém
 <sh hS Se> <ee> <eh hS Se> <eh hH> <He em mm> <me ee>
 « Divers et commérages » ici ce matin,...

Les mélismes sur cette expression peuvent s'analyser à plusieurs niveaux. D'abord, nous avons l'euphorie du locuteur qui veut changer de sujet, mais qui veut aussi maintenir une ambiance de gaieté et de légèreté dans son émission.

D'autre part, le titre de l'émission est entendu comme un nom propre et donc porte une référence déictique. Et enfin, cette émission est ressentie par l'animateur comme son émission personnelle, qu'il doit promouvoir. Cette expression constitue donc une sorte de « logo sonore » ou « jingle ». C'est cet ensemble de raisons qui amène le locuteur à produire cette prééminence lexicale. Également, la suite de mots mélangés nous fait penser à l'auto-référenciation (pour plus de détails, cf. chapitre 6), car le sens de cet énoncé est interne au contexte, celui de cette émission précisément et il se produit une clôture sémantique, tout le sens étant focalisé au sein du contexte. Ce phénomène s'observe également dans les énoncés (22) et (23) ci-après.

4.2.1.3. *les adjectifs*

Nous adoptons avec Kerbrat-Orrechioni la partition des adjectifs subjectifs en deux classes : les affectifs et les évaluatifs. Cette auteure a proposé pour les adjectifs affectifs la définition suivante :

Les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence dans l'énoncé, ils sont énonciatifs.(1980 : 84).

La chose la plus importante à comprendre avec ce type d'adjectif, c'est qu'il décrit l'élément déterminé avec les yeux, la pensée et les intérêts du locuteur. Nous retrouvons l'affectivité du locuteur dans l'énoncé (23). Le terme employé pour exprimer la condition de l'aide-ménagère ne laisse pas entendre qu'elle manque de quelque chose de précis, mais qu'elle vit dans la misère, qu'elle n'a rien.

L'idée de l'unicité de l'énoncé (22) peut laisser envisager cet adjectif comme objectif : unique est en effet comptable et observable. Mais le sens de

l'expression laisse entendre une insatisfaction, sur l'adjectif bonne, car elle sous-entend *qu'une chose agréable c'est déjà bien mais cela ne suffit pas*.

(21)[hìjéβâ hí bonne]
Pauvre de bonne
 <cc cH He> <ee> <eb bb>
 Une misérable aide-ménagère

(22)[tò m̀p̀òm lóŋgé dzâm]
Même unique bonne chose
 <cm> <mh hH> <hA As> <SS se>
 Même la seule chose positive...

(23)[mùr nì dzâm í íĕm]
Homme avec chose à cœur
 <cS Sh> <HH> <hh hS> <sA> <Ah hh>
 Quand on a quelque chose sur le cœur

L'énoncé (23) ci-dessus est un cas typique de composition lexicale qui permet de marquer la qualification en bàsàa. Les adjectifs qualificatifs typiques ne sont pas légion dans la langue. Cette dernière doit donc recourir à plusieurs procédés pour marquer l'idée de qualification, à l'instar de la composition lexicale, de l'emploi axiologique des substantifs, des périphrases, ou de la dérivation lexicale. L'énoncé (23) donc présente un individu qui a quelque chose sur le cœur. Mais comme l'être humain, parce qu'il pense, a toujours quelque chose sur le cœur, l'énoncé sous-entend que l'individu doit exprimer ce qui lui pèse et le préoccupe. Le rôle du mélisme ici doit être considéré non pas sur un mélisme individuel, mais par rapport à l'ensemble de l'énoncé, car tous les mots sont mélismés. Le locuteur produit ces mélismes à cause de l'excitation qu'il éprouve face au tragique de cette situation car la personne qui a un poids sur le cœur est très perturbée.

A côté des adjectifs affectifs, il y a des adjectifs évaluatifs. Selon Kerbrat-Orecchioni, ces derniers se divisent en deux groupes : les axiologiques et les non-axiologiques. La distinction entre ces deux groupes vient de ce que les premiers déterminent un jugement de valeur positif ou négatif du point de vue du

locuteur sur l'entité qu'ils déterminent alors que les seconds impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté, sans émettre de jugement de valeur.

Dans le paradigme des évaluatifs axiologiques, nous avons l'énoncé (22) (qui plus haut a été analysé relativement à la notion d'unicité) où le locuteur juge l'action menée et fournit une dénotation positive.

C'est la même chose pratiquement avec l'énoncé (24) où la locutrice pour séduire son auditoire, décrit les actes qu'elle a accomplis au bénéfice de sa région. La dénotation ici est encore positive. Les mélismes dans ces énoncés rendent compte de l'investissement personnel du locuteur (donnant son avis propre et qualifiant).

(22) [tò m̀pòm lónḡḡé dzâm]
Même unique bonne chose
 <cm> <mh hH> <hA As> <SS se>
 Même la seule chose positive...

(24) [màm má ńlôhā mákéńjì]
Choses accord pl-dépasser grandes
 <mm mc> <ce> <eS Sm> <mh hH>
 Les actes sont grandioses

En contraste avec l'énoncé (24), l'énoncé (25) propose une nouvelle appréhension de la grandeur. Nous pensons que dans le premier, la locutrice juge les actes qu'elle a posés et s'offre une certaine publicité, d'où le sens superlatif de la grandeur et sa valeur axiologique. Nous pensons également que la grandeur évoquée dans l'énoncé (25) est une évaluation qualitative, et le locuteur donne plutôt une leçon de prudence pour aborder le débat, vu son importance. *Grand* ici sera non-axiologique.

(25) [ńkwèl ńkéńjì ṅgàndàk]
Causerie grande beaucoup
 <gc cS Sc cg> <gH Hg> <gi ib bg>
 C'est un grand débat !

(26) [nàndóm á jè sósō dzàm]
Neveu accord présent-être grande chose
 <he ea aA As> <sm me> <mh hA Ah hs se> <em mg>
 Le neveu est à prendre au sérieux

(27) [mbàrvà ì jè òlóm mbàrvà]
Question accord présent-être mari question
 <ch hS Sm> <mc> <cH Hm> <mA Aa aa> <ac cc>
 La question la plus importante

Les énoncés (26) et (27) présentent eux aussi des adjectifs évaluatifs non-axiologiques. Le locuteur dans l'énoncé (26) demande qu'on accorde de l'importance aux neveux. Cela sous-tend une évaluation positive. L'adjectif [sósō] *grand* ne doit pas être pris ici dans un sens qualitatif, mais plutôt il suggère la qualité du concept, voire son importance.

C'est le cas également pour la question évoquée dans l'énoncé (27). Le substantif axiologisé crée un contraste avec beaucoup d'autres questions que la dame peut poser à son mari. On suppose que parmi toutes ces questions, celle évoquée ici portant le qualificatif (substantif axiologisé) [òlóm] *mari*¹⁵ signifie que c'est l'élément au-dessus de tous les autres dans le même paradigme.

4.2.1.4. *les verbes*

Sarfati (2007 : 25) classe les verbes subjectifs en trois catégories, les modalités expressives, les modalités épistémiques et les modalités déontiques. La caractéristique générale de ces verbes est qu'ils posent le locuteur comme source d'évaluation du procès auquel ils font référence. Dans notre corpus, seule la catégorie épistémique est représentée avec des verbes d'opinion uniquement.

¹⁵ Cette idée ajoutée à l'hypothèse du machisme évoquée plus haut, qui montre le règne sans partage de la gent masculine : en effet, pour dire d'une chose qu'elle est la plus importante, on la compare au mari dans le foyer.

(28)[mè ńhōńōl l é ù ńjī í jòm í jé ńgòk]
Je présent-croire que tu présent-savoir chose accord être pierre
 <cg gm> <mh hS Sg gm> <gc> <cg> <ge eh hm> <mm mg>
 Je crois que tu sais ce qu'est la pierre

(29)[ǎ-néné wěńgò l é mī ńjàn lōń]
Il futur1-sembler comme que je présent-mépriser peuple
 <ge ei> <iS Se> <gm mg> <gg> <gm mg> <gH He eg> <gc cg>
 C'est comme si je méprisais le peuple

Le rôle des mélismes dans ces deux énoncés consiste à donner l'avis personnel de la locutrice. Elle a un point de vue à défendre et elle prend appui sur elle-même, pour apporter des arguments. En même temps, affirmant indirectement sa position, elle emploie ces verbes d'opinion comme des modalisateurs.

4.2.1.5. Les adverbes

Généralement appelés modalisateurs d'énoncés, les adverbes expriment le degré d'adhésion du locuteur au contenu du discours, permettant – dans la terminologie de Sarfati (op.cit) – l'expression du certain, du possible, du probable, etc.

Trois catégories d'adverbes subjectifs sont représentées ici : ceux qui expriment une quantification, ceux qui expriment un jugement de vérité et ceux qui expriment l'intensité.

Les énoncés (30) et (31) expriment des jugements de vérité. Autant le locuteur doute de la vérité de ses propos dans le premier de ces énoncés, autant la locutrice est assurée de la vérité de ce qu'elle avance dans l'énoncé (30). Convaincue de sa légitimité au poste de chef traditionnel, elle affirme cette qualité avec véhémence. Et c'est cette intensité qui lui fait produire des mélismes avec le niveau <S> et le niveau <H>.

(30) [tój nì màlìyá lé à jè mbómbòk]

Vraiment avec vérité que il pr-être chef
 <mS Sm> <mb> <be eH Hc> <cH Hb> <bi> <ig> <gm mg>
 Réellement, il est chef traditionnel

(31) [málìyā lé mè βíβòról téeé nɛ́ í zànîn]

Vérité que je passé2-commencer voir lui à Jeanin
 <gs sA Ag> <gh hg> <gg> <gm mg> <gg> <gee e eg> <gg> <gee c cm mg>
 En vérité, j'ai commencé à le voir à Janin

Dans ce dernier énoncé, le locuteur cherche à se faire croire. L'emploi de l'adverbe ici sert à rassurer son auditoire, que ce qu'il dit n'est pas une invention. Cet acte du langage est un serment, et par l'emphase mélodique qu'il porte, l'auteur s'engage à dire ce qui est vrai uniquement. Et comme son image est entâchée à cause de ses soucis judiciaires, le locuteur voulant retrouver une crédibilité produit sur le serment un mélisme de niveau <A>.

4.2.2. Analyse quantitative

Cette analyse se fera en tableau, et par locuteur. Chaque tableau aura quatre colonnes. La première colonne présente la classe morphosyntaxique ; la deuxième, le subjectivème. Dans la troisième colonne, nous avons le nombre d'occurrences du subjectivème dans le corpus et la quatrième colonne enfin présente le pourcentage du subjectivème par rapport au total des mots lexicaux (ML) du locuteur.

Par subjectivème, en reprenant le concept de Kerbrat-Orrechioni, comme il a déjà été dit, nous entendons un mot qui est fondamentalement subjectif, et dont la référence est fondée sur la personne du locuteur (affect, opinion, évaluation, influence, etc.). Ainsi, dans nos tableaux, les subjectivèmes rendent les rapports référentiels suivants :

- α **Les noms propres** représentent des personnes, des lieux, des concepts existant réellement dans le monde extralinguistique et employés comme déictiques ici ;
- α **Les noms relationnels** portent sur les mots employés pour symboliser les rapports humains, comme les rapports filiaux, par exemple ;
- α **Les noms affectifs** portent une référence affective fortement marquée, comme le mot *chéri* par exemple ;
- α **Les noms culturels** représentent les réalités culturelles. Il s'agit de termes renvoyant à des réalités sociales reconnues comme importantes, ou frappées d'une valeur historique et/ou philosophique ;
- α **Les noms axiologisés** sont des noms généralement engagés dans une composition lexicale et qui connotent un sens qualificatif ;
- α **Les verbes d'opinion** qui livrent la pensée intime du locuteur ;
- α **Les adjectifs évaluatifs** s'opposent aux adjectifs constatifs. Nous avons les évaluatifs axiologiques dans lesquels le locuteur donne une connotation positive ou négative de l'objet désigné, et les non-axiologiques qui représentent une connotation de quantité ou de qualité ;
- α **Les adverbes** quant à eux peuvent connoter l'intensité, la quantité ou le jugement du locuteur.

Le tableau n°1 suivant présente la distribution des subjectivèmes dans le corpus, par locuteur :

Catégorie morphosyntaxique	Subjectivèmes	Locuteurs											
		Nkeng		alad		jmfab		Fem_mbo		Mandel		Mbock	
		occurrences	%	occurrences	%	occurrences	%	occurrences	%	occurrences	%	occurrences	%
substantifs	Noms propres	6	2	2	1	17	3	23	4	10	5	9	6
	Noms relationnels	29	12	0	0	27	4	9	2	4	2	2	1
	Noms affectifs	1	0	0	0	0	0	1	0	5	2	0	0
	Noms culturels	1	0	0	0	33	5	29	5	8	4	20	14
	Substantifs axiologisés	1	0	0	0	0	0	2	0	3	1	0	0
Verbes d'opinion		0	0	0	0	2	0	6	1	0	0	0	0
Adjectifs évaluatifs	Axiologiques	0	0	2	1	5	1	4	1	2	1	0	0
	Non-axiologiques	4	2	2	1	5	1	2	0	3	1	0	0
Adverbes	intensité	2	1	2	1	8	1	8	1	3	1	0	0
TOTAL			2		0		1		1		2		2

Tableau n°1 : distribution des subjectivèmes mélismés de notre corpus.

A la lecture de ce tableau, il apparaît clairement que le mélisme ne dépend pas de la nature fondamentalement subjective des mots. Les données quantitatives ont révélé des tendances négligeables (0~2%) de mélismes qui sont des mots subjectifs.

Ces résultats rejoignent ceux qui nous ont permis auparavant dans ce travail de déterminer que le mélisme n'est lié par aucune contrainte liée à leur structure phonétique, phonologique, syntaxique, et même sémantique (mis à part le rapprochement avec d'autres unités du même champ lexical). Il s'agit véritablement d'une manifestation de surface d'une émotion, guidée par les circonstances d'énonciation actuelles et plus profondément des intentions sous-jacentes du locuteur.

CONCLUSION

Il était question dans ce chapitre d'analyser la part de subjectivité dans les mélismes de notre corpus. La pluralité d'interprétations envisageables pour chaque unité lexicale issue de cette analyse ne fait que confirmer les travaux de Caelen-Haumont montrant que la subjectivité est un critère définitoire du mélisme, car il constitue la deuxième strate de l'analyse prosodique.

Notre analyse nous a permis de voir que le mélisme n'est pas lié par la nature fondamentalement subjective des mots qui les portent.

5

MELISMES ET STRUCTURE DU DISCOURS

INTRODUCTION

Pour qu'un individu puisse accéder de manière cohérente à toutes les informations contenues dans un discours, il est nécessaire que les phrases des énoncés entretiennent des liens entre elles. Un discours cohérent n'est pas une libre association d'énoncés. Pour qu'il soit valide, il faut que les unités qui le composent entretiennent entre elles des relations qui en font un tout. La notion de cohérence a été considérée par certains auteurs comme une propriété centrale en matière d'interprétation du langage.

Deux approches se sont opposées dans le cadre de la structure du discours et des relations de cohérence. La première de ces approches proposée par Grosz et Snider (1986) postule que les relations de cohérence servent à montrer la façon dont le rôle occupé par un segment du discours lié à l'intention du locuteur s'associe avec le rôle occupé par un autre segment du discours. Ainsi, il faut accéder aux intentions du locuteur pour interpréter le discours. C'est une *approche intentionnelle*, mais qui est rendue difficile du fait qu'on ne peut pas facilement déterminer les intentions de son interlocuteur.

La deuxième approche postule, quant à elle, que les relations de cohérence indiquent comment les sens transmis par deux séquences du discours s'associent également au sens transmis par l'autre séquence. Cette dernière approche est *informationnelle* (Halliday et Hassan 1987, Hobbs 1979, 2004, Longacre 1983 ; Mann et Thompson 1987 ; Polanyi 1988 ; Brown et Yule 1983 ; Kehler 2002). Comme le précise Hobbs 2004:

When two segments of discourse are adjacent, that very adjacency conveys information. Each segment, insofar as it is coherent, conveys information about a situation or eventuality, and the adjacency of the segments conveys the suggestion that the two situations are related in some fashion, or are parts of larger units that are related. Part of what

it is to understand a discourse is to discover what that relation is.
(Hobbs, 2004:734)

Notre approche de la cohérence dans ce travail ne se réduit pas à la connectivité entre différentes parties de l'énoncé. Nous la voulons plus globale, prenant en compte tout élément de la structure du discours qui aide à l'interprétation du langage. Dans ce cadre, nous pourrions y inclure la notion de la référence discursive.

La question centrale que ce chapitre soulève est celle de savoir dans quelles mesures les mélismes entendus comme l'expression d'une proéminence prosodique (majoritairement) lexicale, peuvent intervenir dans la structure du discours, et marquer ou causer des relations de cohérence ou de référence. Au chapitre précédent, nous avons présenté une partition des mélismes de notre corpus en deux types d'unités : les unités lexicales et les mots-outils. Les mots-outils que nous étudions ici en termes grammaticaux sont constitués de pronoms, de préfixes et suffixes de marque d'accord, des temps, adverbess, des prépositions et des conjonctions. Nous faisons l'hypothèse ici que ces mots-outils sont un des lieux privilégiés des relations de cohérence, servant de liens entre les segments des énoncés.

Trois sections constitueront le corps de ce chapitre. La première section se consacrera à la mise au point théorique sur les notions de discours et de cohérence. Dans la deuxième section, nous analyserons les relations de cohérence basées sur la connectivité, et en troisième section enfin, nous examinerons les rapports de référence.

5.1. CADRE THEORIQUE

L'importance de cette section est surtout d'apporter des clarifications par rapport aux termes et notions que nous allons utiliser ci-après. En premier

lieu il est nécessaire de bien distinguer les entités *texte* et *discours*. Sont-ils équivalents au point d'être employés en variation libre ou alors y a-t-il une différence entre eux ?

5.1.1. Texte et discours

La notion de texte renvoie à une suite d'énoncés oraux ou écrits, posés par un producteur et destinés à être reconnus par un destinataire, comme un ensemble progressant vers une fin et assurant une complétude de sens. Plusieurs auteurs se sont intéressés au principe de la connectivité rattaché aux textes et forçant la co-interprétation. (Van Dijk 1972 ; de Beaugrande 1980 ; Halliday et Hassan 1976 ; Gutwinsky 1976). C'est une *perspective linguistique*.

Le discours quant à lui peut d'une part coïncider avec le texte, comme une suite d'énoncés, respectant le principe d'unité, mais il implique la prise en considération supplémentaire du locuteur, du référent et de la situation de communication. C'est une *approche pragmatique*.

La notion de texte telle qu'envisagée par Rastier 1989 apparaît moins simple et associe la notion de genre, comme expression sociale (cf. discours politique, homélie, conférence scientifique...).

Il n'existe pas de texte (ni même d'énoncé) qui puisse être produit par le seul système fonctionnel de la langue (au sens restreint de mise en linguistique. En d'autres termes, la langue n'est jamais le seul système sémiotique à l'œuvre dans une suite linguistique, car d'autres codifications sociales, le genre notamment, sont à l'œuvre dans toute communication verbale... Un genre qui rattache un texte à un discours.
Rastier (1989 : 37)

La position qui nous semble la plus familière est proposée par Adam (2004 : 39) qui définit la linguistique textuelle comme un sous-domaine du champ de l'analyse des pratiques discursives, d'après la formule suivante :

Discours = **Texte** + **Conditions de production**
Texte = **Discours** - **Conditions de production**

Cette vision est mieux représentée dans le schéma ci-après :

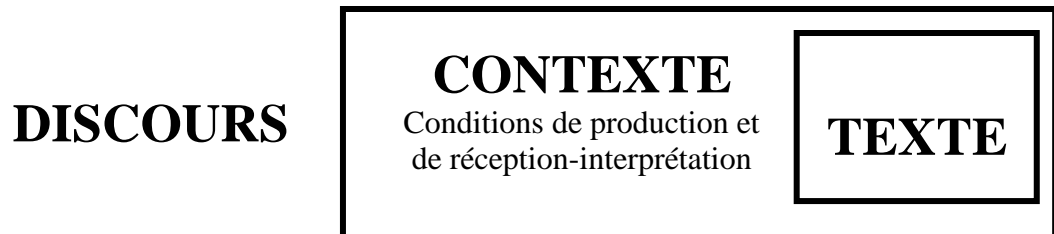


Schéma 1 : distinction texte-discours (Adam 2004)

5.1.2. Approches de la cohérence discursive

Plusieurs modèles ont été proposés relativement aux relations de cohérence dans le discours. Notre objectif ici n'est pas de viser l'exhaustivité en ce domaine, mais d'examiner quelques perspectives de linguistique théorique, à savoir la linguistique dite computationnelle et le modèle *néo-huméen* proposé par Kehler (2002). L'objectif de cette section est de présenter et de définir les notions dont nous ferons usage dès la prochaine section, qui portera sur l'analyse du corpus.

- **L'approche de la linguistique théorique**

Les tenants de cette approche ont surtout cherché à catégoriser les différents types de relations de cohérence entre les séquences du discours. Plusieurs classifications ont vu le jour. Halliday et Hassan (1976) ont proposé quatre catégories (*additive, temporal, causal and adversative*). Longacre (1983) aussi a proposé quatre catégories (*conjoining, temporal, implication and alternation*), la même chose avec Martin (1992), (*addition, temporal, consequential and comparison*). Ces classifications présentent beaucoup de

similarités entre elles et ne diffèrent réellement que par la quatrième catégorie.

Une équipe de chercheurs dirigée par Sanders (1992, 1993, 1997) présente des catégories de relations plus en détail. Leur approche développe les relations de cohérence autour de quatre propriétés :

- l'opération de base (causale ou additive)
- l'ordre des segments (basique ou non-basique)
- la polarité (positive ou négative)
- la source de la cohérence (sémantique ou pragmatique).

Il faut comprendre ici que l'approche linguistique envisage l'analyse des relations entre deux segments d'un énoncé sur les plans du type de relation (cause-effet, additive...), ou de l'ordre d'apparition des segments. L'ordre basique par défaut prévoit par exemple la cause avant l'effet, mais si le locuteur veut mettre l'emphase sur tout ou partie de l'effet, il doit trouver les moyens de mettre l'effet en premier, lequel effet peut être positivement ou négativement référencié. La cohérence peut avoir une source sémantique quand elle repose sur une interprétation référentielle de la relation, par exemple une coordination, mais en même temps, elle peut aussi être pragmatique dans la mesure où elle communique l'intention du locuteur, comme par exemple marquer un contraste avec la conjonction de coordination. La détermination des relations de cohérence dans notre corpus que nous établirons plus loin dans ce chapitre, s'inspire en partie de cette approche. Nous ferons par exemple usage d'une catégorisation des relations de cohérence dues aux mots mélismés, plus ou moins semblable à celles proposées ci-dessus.

- **La linguistique computationnelle**

Les spécialistes de la linguistique computationnelle ont défini un ensemble de relations de cohérence pouvant relier des propositions. Deux approches

se dégagent, la première se fonde sur l'interprétation du discours et la seconde, sur la production du discours.

Sur le plan de l'interprétation, Hobbs (1979, 1990) propose un système d'inférence computationnelle dans lequel s'enracinent les relations de cohérence. Sur le plan de la production, les analyses de la cohérence ont servi de base à la génération automatique de la cohérence du texte, menée par Mann et Thompson (1986). L'approche théorique qu'ils ont proposée se nomme la *Rhetorical Structure Theory (RTS)*. Cette approche présente un jeu de 23 relations de cohérence pouvant se tenir entre deux séquences adjacentes du texte. La séquence centrale est le *noyau* et l'autre séquence est le *satellite*, contenant une information qui renforce celle du noyau. Le noyau est dit segment d'affirmation et le satellite, segment de démonstrations. Cette théorie, autant que la première, inspire en partie l'approche *néo-huméenne* (Kehler 2002, 2004) que nous adoptons comme cadre théorique dans ce travail. Nous y incluerons les contraintes interprétatives nées des liens entre des segments de discours reliés par un mélisme. Ces contraintes sont de l'ordre des rapports intrinsèques directs entre deux séquences adjacentes, ou entre l'énoncé et l'univers extralinguistique.

- **L'approche néo-huméenne**

Le principe de cette approche dérive des trois grandes classes de relations entre des idées établies par le philosophe David Hume.

Though it be too obvious to escape observation that different ideas are connected together, I do not find that any philosopher has attempted to enumerate or class all the principles of association – a subject, however, that seems worthy of curiosity. To me there appear to be only three principles of connection among ideas, namely Resemblance, Contiguity in time or place, and Cause or Effect. (Hume, 1955 : 32) cité par Kehler (2004 : 246)

L'approche, que suggère Kehler ici sous le nom de *néo-huméenne*, propose de multiples variantes des grandes classes énoncées ci-dessus. Aussi avons-nous pour les relations de cause – effet : le résultat, l'explication, la contre-explication, le rejet de l'interdit. Dans le cadre des relations de ressemblance, nous dénombrons : le parallélisme, le contraste, l'exemple, la généralisation, l'exception et l'élaboration. Les relations de contiguïté enfin font place à une seule catégorie, à la fois pour le domaine spatial et temporel, l'occasion.

5.2. ANALYSE DU CORPUS

En guise de rappel, notre étude s'attache à analyser comment les mélismes interviennent dans l'établissement de la cohérence du discours. Sachant que les mots-outils¹ exercent la fonction de mise en relation et mise en cohérence du discours, notre but est ainsi d'analyser le type d'information que les mots-outils mélismés contiennent, faisant ainsi du discours un tout cohérent. Il est vrai que certains mélismes placés sur des mots lexicaux interviennent dans le même ordre d'idées, mais nous semble-t-il à un degré moindre. Cette analyse sera menée en deux versions : une version quantitative dans laquelle est présentée la densité des mélismes dans les MG, puis une version qualitative où sur certains énoncés, nous déterminerons le rôle du mélisme en rapport avec la cohérence du discours. Les principaux champs morphosyntaxiques sur lesquels cette analyse porte sont les connecteurs du discours (ligateurs, coordonnants, subordonnants), les pronoms personnels, les démonstratifs (adjectifs et pronoms) et les possessifs (adjectifs et pronoms).

¹ Nous utilisons le terme *mot-outil* en variation libre avec *mot grammatical* ou *MG*.

5.2.1. Analyse qualitative

5.2.1.1. La connectivité

La connectivité ici a beaucoup plus à voir avec la notion de cohésion qui est une propriété textuelle et donc discursive. Il s'agit d'un principe qui postule que les unités du discours sont reliées entre elles et que cette relation est chargée d'informations. Entre autres éléments que nous aborderons ici et qui interviennent dans la cohésion du discours, se trouve le marqueur du discours. Blakemore donne du concept de marqueur du discours une définition assez précise :

The term DISCOURSE MARKER (DM) is generally used to refer to a syntactically heterogeneous class of expressions which are distinguished by their function in discourse and the kind of meaning they encode... we can say that the term Discourse is intended to underline the fact that these expressions must be described at the level of discourse rather than the sentence, while the term MARKER is intended to reflect the fact that their meanings must be analyzed in terms of what they indicate or mark rather than what they describe. (2004 : 221)

La notion de *marqueurs du discours* telle que définie ci-dessus se recoupe avec celle de connecteurs pragmatiques, proposée par Moeschler et Reboul (1998). Ces deux chercheurs assignent aux connecteurs pragmatiques un domaine d'appartenance, la nature de leur contenu ainsi que les effets de leur usage. Voici la définition qu'ils donnent du connecteur pragmatique :

Un connecteur pragmatique est une marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées (conjonctions de coordination, conjonction de subordination, adverbes, locutions adverbiales), qui :
a) *articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques ;*
b) *donne des instructions sur la manière de relier ces unités ;*
c) *impose de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en leur absence. (1998 : 77)*

Mais il n'y a pas que les marqueurs du discours pour indiquer une relation de cohérence. Il y a aussi des désinences temporelles et aspectuelles.

S’agissant de notre corpus, nous nous poserons la question de savoir quelles relations de discours les mélismes nous permettent de déterminer et comment on procède pour les interpréter. Nous emploierons la taxonomie de relations proposée par Kelher (2002, 2004) dans son approche « néo-huméenne », à savoir les relations de ressemblance, les relations de cause – effet et les relations de contiguïté.

5.2.1.1.1. Les relations de ressemblance

5.2.1.1.1.1. Relations parallèles

Kehler (2002 : 16) pose l’équation suivante pour définir les relations parallèles :

Infer $p(a_1, a_2, \dots)$ from the assertion of S_1 and $p(b_1, b_2, \dots)$ from the assertion of S_2 , where some vector of sets of properties q , $q_i(a_i)$ and $q_i(b_i)$ for all i .

Dans cette formule, les arguments parallèles p_1 et p_2 correspondent à des relations prédicatives basées sur une propriété q qu’ils ont en commun. Mais ce que cette théorie ne révèle pas et qui semble à notre avis très important, c’est l’agencement temporel des arguments en relation parallèle. Nous proposons d’analyser les relations parallèles en fonction des relations de simultanéité / concomittance, de succession / progression, d’antériorité / régression ou d’inclusion temporelle. Voyons les énoncés suivants :

(1)[mùrǎ né à βâk ngì báná βìnàm / à jèβá à bá kíí]
 Femme elle accord être négation avoir bras elle être accord être quoi
 <ge ei> <i> <cA> <Ab> <bg> <ge eb> <bA Ab> <bg> <gg> <gc cg> <gg>
 La femme qui elle n’a pas de bras² est quoi ?

² Le locuteur fait allusion à une expression commune en bàsà où l’homme est désigné par [mùr βìnàm] *homme de bras*. Cette expression en principe distingue l’homme des animaux, car l’homme se considère comme un être supérieur à cause de la puissance et l’intelligence de ses bras. Le locuteur ici se sert de cette expression pour distinguer cette fois l’homme de la femme.

Nous avons trois mélismes sur cet énoncé. Le premier [à] est grammaticalement un morphème d'accord et un mélisme de contact, car le mot à lui seul n'a pas de substance sémantique. La proéminence sur ce mot vient de son voisinage avec le mélisme suivant, [bâk] qui est un verbe (être). Le troisième mot mélismé est [βínàm] *bras*, un substantif en position de COD. Les niveaux tonals qui ressortissent à ces mots sont la catégorie <A>, la plus élevée, celle qui entraîne le plus gros effort de production, donc la plus motivée, et de la sorte, hautement informative pour le locuteur. Nous voyons ici que l'énoncé se divise en deux séquences (indiquées par la barre oblique), les deux séquences présentant des états. Nous pensons que la proéminence sur le verbe [bâk] amène l'idée d'un recouvrement temporel entre les deux procès, et donc, les deux états présentés dans l'énoncé (1) ont une relation parallèle et concomitante. La proéminence sur [βínàm] est provoquée par une situation inattendue, le fait que ce mot soit évoqué relativement à une femme. La référence temporelle du verbe [bâk] couvre toute l'existence de la femme (évidemment les femmes naissent avec des bras). Alors, la question de l'énoncé met en parallèle deux concepts : la naissance ou l'être de la femme (avec ou sans les bras) et ce qu'elle représente.

(2)[**Bonne** ì ñkàl lé... / ñwèr mbáj n'é á kàlàk lé]
Bonne accord pr-dire que ... propriétaire maison lui accord dire que...
 <cA Ac cm> <mH> <HH Hm> <me ee> <ch hH> <ha aA> <AA> <AA> <Ae ee> <eh hS>
 La bonne déclare..., le chef de la maison de son côté, déclare...

Les deux séquences de cet énoncé sont parallèles en plusieurs points, marqués par les mélismes : le premier point est constitué par la proéminence sur les sujets, [Bonne] *la bonne* et [ñwèr mbáj n'é] *le chef de famille quant à lui*. Le deuxième point est marqué par le participe présent sur le verbe de la deuxième séquence, qui comme les autres mélismes, atteint le

niveau tonal le plus élevé, <A>. Nous sommes donc en droit de penser que les deux procès (déclarations) s'instruisent concomittamment, sans idée de succession. Le participe présent employé avec [βâk] « étant » (énoncé 1) et [kàlâk] « disant » pose que le prédicat sur les verbes en question est en relation de contiguïté avec le prédicat de la première séquence de l'énoncé, sans marque de successivité. Autrement, conjugués à l'indicatif, nous aurions eu un rapport de succession du genre *La bonne déclare..., ensuite le chef de maison déclare...* avec une tout autre valeur significative.

Et cette fonction du participe présent de mise en relation entre des parties du discours se vérifie dans d'autres exemples, comme l'énoncé (3) ci-après.

(3) [mú nēn ù ñpōrnè / **ndí** ù **βâk** ù gwě m̀ntʃêp]
Là que tu présent-quitter et tu être tu présent-avoir branches
 <ee> <eg gi> <**be eA Ah**> <mm> <**mH Hi**> <ii> <ih>
 C'est de là que tu pars et tu acquiers des branches

Cet énoncé (3) présente une relation parallèle amenée par une conjonction de coordination [**ndí**] *et, puis*, qui sur le plan mélismatique atteint la catégorie hautement informative <A>. Toutefois les rapports entre les deux séquences de l'énoncé sont plus influencés par le participe présent du verbe [βâk], malgré sa valeur tonale plus basse, qui entraîne un rapport temporel de concomittance entre les événements. L'argument dans cet énoncé (3) est que l'arbuste dont on parle a déjà ses branches au moment initial (sortie de la pépinière, par exemple). Tout rapport de succession temporelle est ainsi exclu entre le départ (la germination dans le cadre agricole) et la formation des branches.

Toujours dans le cadre des relations parallèles, à côté des relations de concomittance, nous avons également des relations de succession temporelle. C'est le cas de l'énoncé (4) :

- (4)[tén wě ù jónōl í ŋgìm hòmá / ndí ù káh ô]
Tige c'est-à-dire tu pr- prendre à certain endroit et tu commencer pousser
 <ig> <gm mg> <gg> <gS Sm><mh hS Sm><cH Hc> <cb><bm mi><ib bg>
 La tige c'est quand tu germe quelque part et tu te mets à pousser

Cet énoncé exprime l'idée que la graine germe avant de pousser. Le mélisme qui nous intéresse ici porte sur la conjonction de coordination [ndí] *et*. La valeur tonale de ce mélisme quoique peu élevée (niveau <h>) émerge de toute la proposition et du coup, elle souligne une certaine progression dans la relation entre les deux prédicats, et la nécessité d'enchaîner sur le deuxième prédicat pour exprimer la totalité du concept de croissance.

5.2.1.1.2. Relations de contraste

Les relations de contraste diffèrent des relations parallèles soit par l'opposition des arguments présentés par les prédicats, soit par les entités autour du prédicat. Kehler (op. cit.) présente deux types de relations contrastives :

- (a) *Infer $p(a_1, a_2, \dots)$ from the assertion of S_1 and $\neg p(b_1, b_2, \dots)$ from the assertion of S_2 , where some vector of sets of properties $q, q_i(a_i)$ and $q_i(b_i)$ for all i .*
- (b) *Infer $p(a_1, a_2, \dots)$ from the assertion of S_1 and $p(b_1, b_2, \dots)$ from the assertion of S_2 , where some vector of sets of properties $q, q_i(a_i)$ and $\neg q_i(b_i)$ for all i .*

Dans la première acception du contraste, c'est toute la relation qui est au centre de l'opposition. Autrement dit, il s'agit des prédicats des deux segments de l'énoncé qui entrent en opposition. C'est le cas des énoncés (5) et (6) ci-après :

(5)[màṅáɫ dʒòɫ lí / ndí ṅgìm jí pē ì]
Manal nom dém mais entier savoir autre dém
 <gc cm mA Ac> <gc ce ei ><iS Sh hi> <bA Ac> <cg > <iS> <Sg> <gb bg>
 Manal, c'est un nom, mais c'est tout un autre domaine de connaissances

Le contraste dans cet énoncé est amené par la conjonction de coordination [ndí] *mais*. Sur le plan prosodique, elle domine le registre tonal en atteignant le niveau le plus haut, <A>, avec un contraste tonal important, <bA>. Le mélisme sur la conjonction de coordination renforce le second prédicat en signalant fortement le concept d'opposition par rapport au premier. Le concept du nom est relativement banal. Ce que le locuteur marque ici par ce mélisme, c'est qu'en réalité, ce nom banal recouvre un autre univers de plus grand intérêt.

(6)[à ñtéhé ñséṅ í nòṅ bàsólólsòṽòɫ í ṅkòṅ báwōṽā
 /
Il présent-voir intérêt à suivre ancêtres à monde morts
 <mc cm> <mm mc cb>
ndí jòm í ßítōhōɫ í mǎn ndómá núnú]
Mais chose accord passé2-sauver dém enfant homme dém
 <ce eA As> <Sh hS> <SS>
 Il a trouvé mieux de mourir, mais ce qui a sauvé ce garçon...

Dans l'énoncé (6), nous retrouvons également cette conjonction de coordination [ndí] *mais*, avec comme paramètres tonals la catégorie <A>. Dans ces conditions, le destinataire ne peut pas manquer d'entendre la prééminence portée sur ce mot et comprendre le contraste qu'il marque. En effet, cet énoncé en première partie signale l'intention de suicide de la part du personnage. La deuxième partie en revanche pose qu'il a été sauvé de la mort et le connectif entre les deux parties en enchaînant deux concepts opposés (mort/vie) sur un mode tonal dominant, active fortement le contraste.

(7)[mùr à gwě / ndí à kír lé à ntî bé mûr]
 Homme accord pr-avoir mais il décider que il pr-donner négation homme
 <mc> <cc ce> <mm ms sS> <Sh> <HH He>

L'homme possède des biens, mais il a décidé de n'en donner à personne

Nous avons encore ici la même conjonction de coordination [ndí] *mais*. Placé juste après une pause, la force de la pente qui monte de la catégorie <m> jusqu'à <S> acquiert d'autant plus de force. Le mot qui suit [à] *il*, est un mélisme de contact car la mélodie, parvenue à son maximum, commence à redescendre. Le contraste marqué ici par le coordonnant [ndí] porte sur la gestion des biens par un avare. Les valeurs élevées du mélisme signifient de manière contrastive que le comportement de cet homme est à l'inverse de ce qu'on attend, car dans la société bàsà, celui qui a des biens est censé s'occuper des autres.

4.2.1.1.3. *Elaboration*

La relation d'élaboration met en place une équivalence parfaite entre les deux segments de l'énoncé. Seulement, la théorie présentée par Kehler ne détaille pas le type de relation d'équivalence qui prévaut dans un énoncé.

Nous proposons donc dans un énoncé les relations d'élaboration descriptive, (la deuxième partie de l'énoncé présentant des attributs de la première partie), de partition spatiale (tout-partie, partie-tout) ou temporelle (processus-étape).

Les énoncés (8) et (9) ci-après présentent des relations attributives, car les deuxièmes séquences respectives définissent en quelque sorte intégralement les concepts de la première séquence.

(8)[mùr à m̀bór líhàà hálā à jè lé à ñkê à dʒé jóm]
homme accord p1-crée parenté cela accord Etre que accord p1-partir accord manger
 <bS Sc> <ci ig> <gA Ac cg gb bg> <cm mm> <mA Ah> <bm mc><cS Se><eS Se>
 Quelqu'un a créé une parenté, c'est-à-dire qu'il est allé consommer quelque chose

L'énoncé (8) nous présente une élaboration établie par une locution conjonctive, [hálā à jè lé] *c'est-à-dire*. Sur le plan prosodique, le mot atteint le niveau <A>, le plus élevé. Le rôle du mélisme sur cette locution est d'introduire l'explication du concept sur le plan social et sociétal : la création de la parenté.

(9)[m̀p̀èmb má ñnáj kàsôk b̀òr bá jé í wō kǐ b̀àndʒěmdʒè]
Décès accord dépasser d'ailleurs hommes accord être à mourir comme mouches
 <cc cm me> <ee><ee ee><mm mS Sh> <bb be> <eH> <HH Hh>
 Il y a trop de décès, d'ailleurs, les gens périssent comme des mouches

Cet énoncé (9) présente un adverbe [kàsôk] *d'ailleurs*. Le mélisme situé après la pause qui montre une pente ascendante de la cible <m> vers la cible <S>, émerge par rapport au reste de l'énoncé. Sa fonction est d'introduire le second prédicat (les gens meurent comme des mouches) sur le mode du renforcement du premier prédicat (on enregistre trop de décès), par la précision et l'illustration métaphorique.

5.2.1.1.2. Cause – effet

Les relations de cause – effet ont cette particularité qu'elles indiquent un changement, une transformation ou une explication à partir d'un fait, d'un événement jugé antérieur ou en amont. Les relations de cause-effet comprennent le résultat, l'explication, la contre-attente et le rejet de négation.

est d'introduire une éventualité qu'elle réfute (rester silencieuse), ce qui revient à poser la nécessité de l'intervention de la locutrice. Elle fait en effet l'objet d'accusations et de plaintes par rapport au titre qu'elle a reçu et elle a gardé le silence pendant longtemps.

5.2.1.1.2.2. Explication

L'explication reprend le même processus mais en l'envisageant en sens inverse. **Soit P de S₁ et Q de S₂ et normalement Q → P.** Ainsi, la première séquence de l'énoncé expose un prédicat (résultatif) et la deuxième séquence en présente la cause ou la raison, ou inversement. Les énoncés explicatifs répondent donc à la question « pourquoi Q ? ». Dans notre corpus, il y a des mélismes sur des mots exprimant un rapport explicatif entre les parties de l'énoncé, comme ci-après :

- (13)[páwà à íkàl hábé mán lòŋ tòdžàm tǒ íṗǔlē mòò má βítòmb]
Pawa accord pr-dire négation enfant pays rien peut-être car mains accord p2-se laisser
 <mb bi> <mm me><**eH He eh he**><cc cm mm>
 Pawa ne dit plus rien à personne probablement parce que les mains se sont lassées

Cet énoncé présente le terme [íṗǔlē] *parce que*, une conjonction de subordination. La valeur tonale du mélisme en question n'est certes pas très haute <H> mais elle domine quand même l'énoncé et sert d'explicatif. Le rôle prosodique de ce mélisme est de justifier le désintéret des populations pour le parti dénommé Pawa. La deuxième partie de l'énoncé introduite par cette conjonction constitue la raison probable de l'échec du parti, exprimée de manière métaphorique (le poing levé en signe de soutien).

- (14)[nânó kĩ βílíp βí jé ηgàndàk
Maintenant comme pièges accord présent-être beaucoup
 <ch hA Ae eb> <im mA Ae> <ic cm mi> <ib> <be eb>
 rì ájèn bé hómā wārā ndíxî]
Nous futur2- rester négation endroit un seulement

Comme il y a beaucoup de pièges, nous ne resterons pas à un seul endroit

Dans cet énoncé, nous avons des mélismes dans la catégorie tonale la plus haute, <A>, avec les termes [nânó] *maintenant* et [kǐ] *comme*. Ces deux adverbes combinés introduisent avec insistance l'idée d'explication. Cette insistance se manifeste à la fois par le mélisme et par l'antéposition de la cause.

5.2.1.1.2.3. *Rejet de la négation (denial of preventer)*

Dans cette relation typique, Kehler (op. cit.) pose une proposition P de S₁ et Q de S₂ et Q → ¬ P. En fait, le contenu de la proposition Q est en opposition avec la proposition P. Nous en avons une illustration dans l'énoncé (15) ci-dessous.

(15) [mùr à tàbé núvā kǐ βíní βìnùvā βìpé tòhálā kǐ
 Homme accord être-négation animal comme dém animaux autres même comme
 <ic cb> bS Sc> <ch hc cA As> <Sc>
 jàk βìnùvā βí gwéē jàp ɲgîm nìŋ]
 aussi animaux accord présent-avoir leur entier vie
 <ci> <im mH>

L'homme n'est pas un animal comme les autres, même si les animaux ont un certain mode de vie

Le mélisme en étude dans cet énoncé est une locution adverbiale qui brise une chaîne d'idées en amenant une idée contraire, comme nous l'avons vu plus haut dans le cadre des relations de contraste. C'est certainement ce qui explique la force tonale du terme [tòhálā] *en dépit de*, <ch hc cA As>. Ce mot entraîne un mélisme de contact sur le mot [kǐ] *comme* avec qui il forme une unité de sens, sous forme de locution adverbiale. Pour donc comprendre le sens véhiculé par ce terme dans l'énoncé (15), il faut poser l'équation suivante :

- P= l'homme n'est pas un animal comme les autres. On sous-entend deux choses :
- Que l'homme a un mode de vie propre ;

- Que ce n'est pas bien de se comporter comme un animal.
Q= les animaux ont quand même un certain mode de vie, même s'il est sous-entendu inférieur à celui des hommes.
Donc la proposition dans Q apporte une nuance oppositive à la proposition émise dans P.

Le rôle du mélisme ici est d'amener un contraste par rapport à l'idée selon laquelle les animaux vivent sans organisation et que l'homme a une organisation (sociale) supérieure.

SYNTHESE

Dans cette section consacrée à l'analyse de la connectivité, nous avons voulu démontrer que les mélismes peuvent intervenir dans la structure du discours, en mettant en place des relations de cohérence. Les mélismes intervenant dans ce cadre sont constitués des marques aspectuelles, des connecteurs du discours, des conjonctions (de coordination et de subordination), des locutions conjonctives.

Une autre catégorie de la structure du discours dans l'organisation de la cohérence, à savoir la référence, constituera l'objet de la section suivante.

5.2.1.2. La référence

La problématique de la référence est d'étude assez ancienne. On peut remonter loin dans le temps avec la triade aristotélicienne (mot – concept – chose) en passant par le triangle sémiotique de Pierce. La référence - de l'avis de Rastier (1999) - établit une relation entre deux ordres de réalités, concepts et objets, et ce concept s'oppose à l'inférence qui, elle, relie deux unités relevant du même ordre de réalité, donc deux concepts ou objets. Ducrot (1972 : 317) revient sur le rapport qu'établit le référent avec le monde extralinguistique :

La communication linguistique ayant souvent pour objet la réalité extralinguistique, les locuteurs doivent pouvoir désigner les objets qui la constituent : c'est la fonction référentielle du langage (le ou les objets désignés par une expression forment son référent). Cette réalité n'est cependant pas nécessairement la réalité, le monde. Les langues naturelles ont en effet ce pouvoir de construire l'univers auquel elles réfèrent ; elles peuvent donc se donner un univers de discours imaginaire. L'île au trésor est un objet de référence aussi possible que la gare de Lyon.

La référence est également perçue comme une action, menée par un locuteur dans son intention communicative. C'est le point de vue de Brown (1995 :62) :

The term reference is used to describe one of the actions of a speaker in using language to mean something particular on a particular occasion. The term is used of a relation which a speaker tries to establish for the hearer between an expression used to refer and a referent out there in the world.

La théorie de la référence regroupe deux grands domaines : la référence endophorique ou anaphore, et la référence exophorique ou deixis. Ces deux notions ont en commun le principe d'indexicalité, en ceci qu'ils ont le pouvoir d'indiquer, de montrer, ou d'orienter l'attention de l'interlocuteur (avec l'index). Seulement, pendant que l'anaphore renvoie à des éléments à l'intérieur du texte (le co-texte), la deixis, elle, renvoie à des éléments en dehors du texte, donc dans le contexte (ou situation). C'est aussi le point de vue de Cornish (1999 : 22) :

The two procedures have in common the property of indexicality, of pointing to an element of the context which will enable the addressee to identify the intended referent : via the deictic procedure in terms of the utterance or discourse context... and via the anaphoric procedure only in terms of the discourse context. Where they crucially differ, in my view, is the fact that deictic reference has the effect of drawing an element of the utterance or discourse context to the addressee's immediate attention, whereas anaphoric reference presupposes that his or her attention is already focused on the intended referent, or at least that the latter is in some way associated with the current focus of attention, and that its existence can easily be inferred: thus, the occurrence of an anaphorically used indexical constitutes an

instruction on the speaker's part to maintain the high level of focus already accorded by speaker and addressee to a given entity.

Plusieurs phénomènes linguistiques servent à marquer l'anaphore et la deixis. Le rapport du mélisme à la référence se retrouve sûrement dans le cadre de l'intentionnalité, car le locuteur ayant des intentions de communication, entend les faire comprendre à son allocutaire et désambigüiser son propos. Le sens de la référence n'est pas sémantique dans ce cas, mais bien pragmatique, comme c'est le cas des mots mélismés. Ce point de vue est renforcé par Carlson (2004 : 92) quand il affirme :

Since have intentions and intending are not a part of language itself, but a property of speakers and listeners that may be carried out or indicated by action, pointing has no semantic significance but functions as highly reliable indicator of the right type of speaker intentions, which alone secure the reference.

Parmi les classes linguistiques convoquées pour marquer l'anaphore, on peut citer les pronoms (personnels, possessifs, démonstratifs), les adjectifs (possessifs, démonstratifs), les nominaux, les adverbes, les syntagmes, etc., et c'est ce que nous développerons dans notre prochain paragraphe.

5.2.1.2.1. L'anaphore

Comme nous l'avons présentée plus haut, l'anaphore peut être définie comme une relation entre deux éléments linguistiques, dans lesquels l'interprétation de l'un (appelé anaphore) est déterminé par l'interprétation de l'autre (antécédent). Généralement l'antécédent apparaît en premier dans l'énoncé et à ce moment-là, on parle de référence anaphorique. Quand c'est la référence qui apparaît en premier, on parle de référence cataphorique. Soient les énoncés suivants de notre corpus :

(16) [mú nĩ míŋkàŋ mî]
 là alors racines dém
 <ms sA> <Ae> <eH Hb bg> <gc cg>
 C'est alors dans ces racines-là

Dans cet énoncé, l'anaphore est constituée par un adverbe de lieu, [mú] là. La valeur tonale atteint le niveau le plus haut, <A> et comme pour la plupart des mélismes après une pause, la pente mélodique est ascendante, entraînant lors de sa descente sur le mot suivant un mélisme de contact. L'antécédent de cette anaphore est *racines* dont il a été question antérieurement dans l'énoncé. Le rôle du mélisme est de souligner la continuité sémantique entre un énoncé cité plus haut et le présent énoncé.

(17) [kí mî ɲkòn]
 En même temps je présent-être malade
 <sS Ss> <se eH> < HH Hh hc cb>
 Pendant ce temps-là, j'étais malade

La référence temporelle que présente l'énoncé ci-dessus montre une relation de coïncidence. L'événement évoqué par le locuteur, à savoir, la multitude de déplacements de son jeune protégé, se déroule au moment où il est souffrant.

La catégorie tonale enregistrée par ce mélisme est <S> et la descente de la mélodie sur le mot suivant entraîne la réalisation d'un mélisme de contact. Le rôle du mélisme ici est d'assurer un lien temporel entre deux événements, les déplacements et malversations de jeune homme, et l'état de maladie du locuteur. Du fait que ces deux événements se déroulent en même temps, on comprend la facilité avec laquelle le locuteur a pu se laisser tromper par le jeune homme.

5.2.1.2.2. *La référence déictique*

La deuxième grande catégorie de l'univers de la référence est la deixis. Cette catégorie introduit dans le discours une relation entre l'expression et l'univers extralinguistique. Et comme nous l'avons indiqué plus haut, le locuteur charge son message d'une intentionnalité et oriente son destinataire vers la perception de cette intentionnalité. Nous sommes donc en accord avec Levinsohn (2004) quand il dit que la deixis introduit dans les langues naturelles des propriétés de subjectivité, d'intentionnalité, d'attention et qui de surcroît sont dépendantes du contexte. Mais la définition la plus accessible et complète du concept est certainement celle de Kerbrat-Orecchioni (1980 : 36), pour qui les déictiques sont :

Les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

- *le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,*
- *la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.*

Le thème de la deixis est très important dans notre étude parce qu'il partage avec le mélisme la propriété de la subjectivité.

Kerbrat-Orecchioni (1980) distingue deux versions de la deixis : une objective et l'autre subjective. La deixis objective comporte des éléments quantifiables et vérifiables, comme la distance, la date. La deixis subjective correspond beaucoup plus à la vision relative du locuteur ou de son allocutaire. Dans cette section, nous traiterons exclusivement de la deixis dite objective, la deixis subjective étant quant à elle examinée amplement dans le chapitre portant sur la subjectivité. Cinq catégories de deixis présentes dans notre corpus feront l'objet de la section suivante : le personnel, le spatial, le temporel, le discursif et le social.

- La deixis personnelle

La catégorie personnelle de la deixis met en présence dans l'acte de parole, un locuteur et un destinataire. Les classes morphosyntaxiques sont les pronoms personnels, les démonstratifs, les possessifs. Nous pouvons trouver dans les énoncés (18), (19) et (20) ci-après la présence du locuteur qui s'exprime à la première personne, avec le pronom personnel sujet *je*, le possessif *mon*, et le pronom personnel objet moi.

(18) [mɛ̀ mɛ̀ ɲlà bémé ɲè dzâm]
Je je pr-pouvoir négation créer chose
 < ee ee>< **hH Hh**> <he> <ec> <cc> <cc>
 Moi je ne vais rien inventer

A côté du mélisme, on note dans cet énoncé la présence d'un procédé d'insistance, avec la répétition du sujet, ce qui correspondrait en français à *moi je...* C'est le deuxième [mɛ̀] *je* qui est mélismé, et cette prééminence renforce la présence du locuteur ainsi que la référence à sa subjectivité. La cible tonale de ce mélisme est de type <H> et elle entraîne un mélisme de contact sur le mot suivant.

(19) [wɛ̀ kǐ màn wɛ̀m ɲkìl wɛ̀m]
Toi comme enfant mon beau-fils mon
 <ee> <eS> <sA Ae ee> <**eH Hi**> <me eH> <**hS Sc**>
 Toi mon enfant, mon beau-fils

Nous avons affaire dans cet énoncé à des adjectifs possessifs. Le terme [wɛ̀m] *mon* marque traditionnellement une relation de possession mais dans le domaine affectif, comme en français, il souligne le caractère affectueux. Le tout premier possessif de l'énoncé affiche le niveau tonal <H> et risque de ne pas se faire remarquer du fait de la hauteur tonale du mot qui le

précède (toutefois les 2 mots sont séparés par des cibles plus basses en <e>), atteignant le registre <A>.

Le deuxième possessif en revanche est plus haut que le mot qu'il détermine, réalisant une pente mélodique montante en <S> et une pente mélodique descendante. Le rôle du mélisme ici est de marquer un rapport privé entre le locuteur et cette personne, et de souligner l'attachement affectif. Il cause un mélisme de contact sur le mot lexical qui le précède, ce qui est un phénomène assez rare, l'inverse étant le plus courant, ce qui démontre bien l'importance qu'accorde le locuteur à ce lieu affectif. D'ailleurs la personne en cause dans cette relation n'est pas directement son fils ni son beau-fils, et ce titre comme le possessif mettent en valeur ce sentiment.

(20) [k í mè n ì mǎnkéé núnú à j ǐ]
 Que moi avec mon frère dém accord pr-être assis
 < hH Hh > < **he** > < eb > < **bH He** > < eb > < bb > < bb bc >
 C'est que mon frère qui est assis là et moi

Nous présentons deux mélismes de cet énoncé : [mè] *moi* et [mǎnkéé] *mon frère*. Le premier mélisme semble se réaliser sur une mélodie descendante après un pic sur le mot précédent, en tant que mélisme de contact. Le deuxième en revanche est un mélisme libre. Sa catégorie tonale n'est certes pas très haute <H>, mais par rapport au reste de l'énoncé, c'est elle qui émerge le plus en hauteur. Le rôle du mélisme ici, comme dans l'énoncé précédent, c'est de présenter le choix du locuteur. En utilisant ce terme, le locuteur s'attache à démontrer un rapport de fraternité avec un parent⁴ qui se trouve à ses côtés, c'est-à-dire de ressemblance et d'attachement.

⁴C'est le lieu de présenter l'extension africaine de la notion de frère. En fait il ne s'agit pas seulement du frère germain, consanguin ou utérin. Cette notion va même au-delà du cousin, pour désigner toute personne avec qui on estime avoir des attributs similaires. C'est aussi le cas en français.

Notons ici que l'énoncé ci-dessus présente un type particulier de deixis, avec le terme [mǎnkéé] *mon frère*. En fait, ce terme pour désigner *le frère de* en bàsàa dépend de la personne qui parle. Ici, il se rapporte au locuteur. Si le terme se rapporte au destinataire, c'est le terme [màŋûŋ] *ton frère*. Si adressé à une personne absente, on utilise [màŋâŋ]⁵ *le frère de X*.

Dans les énoncés (21) et (22), nous retrouvons le locuteur, mais dans une forme plurielle. Il est associé à d'autres individus, à l'exclusion du destinataire. Cet usage des déictiques peut être perçu comme l'affirmation de l'appartenance à un certain groupe, à une certaine classe. Dans les trois énoncés qui vont suivre, le locuteur s'attribue la classe des parents, des aînés et donc des sages, même s'il n'est pas clairement démontré qu'il a des enfants ou que ses propres enfants se trouvent parmi ceux dont il parle à l'énoncé (30).

(21) [βèh βápé rì ñlà]
 Nous autres nous pouvons
 <mH> <hs sA Ae> <eH> <Hm>
 Nous autres

Sur le plan prosodique, cet énoncé présente 3 mots mélismés : [βèh] *nous*, [βápé] *autres*, [rì], *nous*. Les deux premiers mots s'associent pour insister sur une certaine identité qui se démarque des autres (ce qui trahit le sentiment et donc l'affirmation subjective d'un certain particularisme). Le premier mot avec un mélisme de contact en <H> est au début d'une montée de la pente mélodique qui va atteindre la cible <A> au mot suivant. Le troisième mot de l'énoncé affiche la catégorie <H>, mais ne dépend pas du voisinage.

⁵ Cette troisième variante peut aussi être employée par le locuteur comme dans le langage quotidien, mais il est à ce moment-là chargé de valeur affective.

- (22) [**βèh** rì ñlà bé tʃêl nííʋá bó]
Nous nous présent-pouvoir négation refuser enseigner eux
 <mm mS Sh> <mm mm> <me ee> <ee> <em mm>
 nous ne pouvons pas refuser de les initier

Le mélisme de cet énoncé est [βèh] *nous*, caractérisé essentiellement par une pente ascendante, atteignant le niveau <S>, comme la plupart des mélismes après une pause. Le rôle du mélisme ici est comme dans l'énoncé précédent, de montrer le locuteur sous un jour particulier, une certaine classe, en l'occurrence celles des personnes âgées, et du pouvoir que cela confère. Le sentiment que ce mélisme trahit est la distance psychologique, car les anciens ne se laissent pas manipuler par l'irrespect des jeunes.

Les énoncés (23) et (24) nous mettent en présence du destinataire. Il apparaît seul dans l'exemple (24) alors qu'il est en collectivité en (23).

- (23) [màm mánân má kóβā mâ]
Choses vos de passé dém
 <mm me> <eh hS Sm mm> <me> <ee eb> <bb>
 C'est vos choses du passé

- (24) [wèmèréméré ñsáj ù ñjī]
Toi même son père tu pr-savoir
 <cH hS Se> <eH He> <ee>
 Toi même son père tu sais

Les mélismes dans ces deux énoncés dominent mélodiquement le reste du contexte. Avec le registre <S>, le possessif [mánân] *vos* de l'exemple (23) compte quatre syllabes tonales, et donc il impulse la pente descendante de la mélodie. Notons que le morphème [-mèréméré] est une insistance et signifie *toi et pas quelqu'un d'autre*. Par ce processus, le locuteur en mettant en relief son destinataire par une cible tonale atteignant le niveau <S>, et en l'introduisant comme actant dans l'énoncé, attire non seulement son attention, mais en le prenant à témoin, le rend également complice de son discours.

- **La deixis spatiale**

Il s'agit d'une référence à un « objet » extérieur au discours, prenant place dans le monde extralinguistique. C'est ici que le démonstratif trouve son application la plus directe. En même temps, d'autres catégories linguistiques, comme les nominaux, concourent à fonder le processus de la spatialité.

(25) [múnú í βòlò síʋò mɛ́ mβòŋ]
Dém à travail assiko je pr-faire
 <hS SS> <Sh> <he ee> <eH Hm> <mm> <me ee>
 Dans ce travail d'assiko...

(26) [háná í mbāj βàdʒòp ìní]
Ici à village Badjob dém
 <ee eH> <HH He> <mc cm> <me>
 Ici dans ce village Badjob

(27) [ndí nònó βádʒòp]
mais ici Badjob
 <eh hS> <Sh hS Sh> <hS Se eh Hh hb>
 Mais ici chez les Badjob

L'exemple (25) avec [múnú] *ici* affiche la cible tonale <S>, même chose pour [í] à qui suit. L'exemple (26) présente la cible <H> sur [háná] *ici* et pour le mot suivant [í] à. Malgré cette valeur tonale minimale pour un mélisme, les mots mélismés émergent, le reste de l'énoncé étant assez bas. L'exemple (27) enfin présente deux mélismes, [nònó] *ici* et [βádʒòp] *les Badjob*, apparaissant tous les deux avec <S>, mais le premier à trois syllabes tonales contre cinq pour le deuxième.

La particularité des exemples ci-dessus est de donner l'impression que la réalité évoquée par le locuteur est à portée de doigt et qu'on peut la voir.

C'est probablement pour cette raison que les mots qui suivent le déictique (indiquant le lieu) sont généralement mélismés sans qu'on puisse y voir un rapport de contact⁶, puisque les niveaux hauts sont maintenus. En fait le déictique a pour rôle :

- a- de désigner le lieu qui suit,
- b- de l'annoncer en redupliquant le concept de lieu, et le mélisme a pour but de signaler avec force le processus à l'attention du destinataire.

On pourrait dire que ce procédé est doublement déictique et doublement emphatique tant sur le plan linguistique que sur le plan prosodique.

Les énoncés (25), (26) et (27) nous présentent un phénomène présent dans presque toutes les langues, à savoir la distance entre le locuteur et l'objet de référence. La langue bàsàa en effet oppose les concepts [háná] *ici*, tout près du locuteur, dans son environnement immédiat à [háá] *là*, un peu éloigné du locuteur, mais toujours dans son environnement immédiat, dans son champ de vision. Mais lorsque l'objet est censé sortir du champ de vision du locuteur, on utilise [nǒ] *là-bas*.

De manière plus précise encore, s'agissant de l'environnement du locuteur⁷, la langue oppose également la localisation par rapport à la distance de la personne à l'objet. Quand l'objet de référence est près du locuteur mais dans un environnement qui n'est plus immédiat, on utilise [nǒnó] *par ici*, lequel s'oppose à [nǒ] *par là*. Cette distinction peut être résumée dans le tableau ci-après :

⁶ Le mélisme de contact a généralement deux caractéristiques : (1) sur le plan prosodique, il n'y a pas de séparation par les cibles basses entre lui et le mélisme réel (M). (2) sur le plan discursif, le MC n'a pas de contenu pertinent par rapport au sujet en discussion. Il n'informe pas ni ne communique aucune émotion particulière.

⁷ Par environnement immédiat ici, il faut comprendre la portée des sens de l'individu, dont la vue, l'ouïe, le toucher.

Distance du locuteur	Tout près	Pas très près	Loin
Dans la limite des sens	[háná] <i>ici</i>	[háá] <i>là</i>	[ɲǒ] <i>là-bas</i>
Hors-limite des sens	[ɲònó] <i>par ici</i>	[ɲònó] <i>par ici</i>	[ɲǒ] <i>par là</i>

Tableau 1 : déictiques distaux de la langue bàsàa.

Les déictiques présents dans les énoncés ci-dessous appartiennent à la catégorie des nominaux. Ces nominaux matérialisent des localités réelles et localisables. Quand le locuteur évoque les Bàsàa ou les Badjob, c'est pour évoquer soit l'emplacement géographique de la tribu soit la tribu elle-même et les populations qui la composent, soit les deux concepts à la fois.

- (28) [mbók ì jè ɲgàɲgáβī βásǎ]
Pouvoir accord présent- être fantaisie Bàsàa
 <mm mH Hh> <cm> <mm> <mc cm mm me em> <me eH Hc cc>
 Le pouvoir traditionnel est fantaisiste chez les Bàsàa

Dans l'exemple (28) ci-dessus, le mot mélismé [βásǎ] *les Bàsàa* présente une valeur tonale relativement basse, en <H>, mais reste toutefois suffisante pour être démarquée, vu le voisinage mélodique très bas du co-texte.

- (29) [wě βàdzòp βá ńjī lÉ]
Alors les Badjob accord pr-savoir que
 <mm ms sS> <sA As se ei ic cb> <bc cH> <hS Se> <ee>
 Ainsi les Badjob savent que

L'exemple (29) en revanche avec le mot [βàdzòp] *les Badjob* affiche la cible tonale la plus haute, A, réalisant un beau contraste en 8 points de l'échelle tonale (qui en compte 9). La pente mélodique sur ce mot entame sa descente depuis un point tellement haut que le mot qui le précède s'en trouve mélismé, par contact. Dans ce cas, il semble que l'on puisse dire que

non seulement la fonction déictique est mélodiquement assertée, mais que le locuteur veut mettre en exergue la tribu des Badjob pour leur savoir. Et par rapport à l'énoncé précédent (les deux énoncés se suivent dans le corpus), cette valorisation des Badjob s'accompagne d'une dévalorisation des Bàsàa.

- **La deixis temporelle**

De même que le déictique spatial localise le locuteur dans l'espace, le déictique temporel le localise dans le temps. Les deux catégories de déictiques forment la paire du *here and now* du contexte de l'énoncé (Brown, 1995), *l'ici et maintenant* de la tradition pragmatique, *le hic et nunc* de la tradition philosophique depuis l'antiquité (s'opposant à l'idéalisme platonicien). Deux catégories linguistiques répondent à la matérialisation de la deixis temporelle : la datation et les nominaux.

o **la datation**

Dans le cadre de la datation, le destinataire est supposé retrouver exactement le moment auquel fait référence le discours du locuteur, mais surtout par rapport au moment de l'énonciation. L'exemple (30) ci-après est plus précis que le (31) car il cible la nuit, donc la moitié d'une journée (12h). L'exemple (31) à son tour est moins vague que le (32) car il désigne une journée entière (24 heures) alors que le (32) évoque une période qui s'étend sur plus d'un jour, et qui peut même atteindre une semaine.

(30)[í ũ dzóm rí ríló rí sóŋ dzõm nì b̂â]
 A nuit dix de jours de mois dix et deux
 <mS> <Sc> <cH Hc> <cc> <cc> <ch hH>
 La nuit du 10 décembre

Les mélismes portent sur la préposition [í] à et le nominal [ú] nuit. Ces deux unités portent le mélisme en <S>. Le rôle du mélisme dans ce contexte

est de préciser la référence temporelle sous deux perspectives: d’abord pour limiter l’événement dans le temps (12 h maximum), mais aussi parce que la nuit représente l’espace de temps réservé aux événements importants et aux célébrations.

(31)[í lě́n ìní lě́n rì téeé]
Dém aujourd’hui dém aujourd’hui nous pr-se tenir
 <ie eb> <bS Sm> <mS Sc> <cg > <gc cg> <gH Hc>
 Aujourd’hui même

(32)[βí1êñ βí1êñ βíní]
Aujourd’hui aujourd’hui dém
 <hs SS Sh> <HH He> <em mg>
 De nos jours

Les énoncés (31) et (32) ci-dessus présentent des mélismes avec des caractéristiques tonales analogues dominant le reste de l’énoncé avec leur catégorie <S>. La duplication n’est pas obligatoire, elle est plutôt stylistique. La reprise d’un terme est un procédé d’insistance. Le rôle du mélisme dans ces conditions (renforcement de la référence temporelle par duplication du référent) attire l’attention des interlocuteurs sur le présent, leur propre présent à eux.

○ Les nominaux

Les nominaux mélismés ici s’interprètent en termes temporels. D’une part, les obsèques se déroulent sur une durée et période précises (33). Il s’agit de la période où le locuteur a perdu son enfant. Dans l’énoncé (34) en revanche, le locuteur situe son événement entre la genèse du peuple bàsàa et l’instant présent lors de l’énonciation.

- (33) [mú máèá má í màn nû]
 Dém deuil de dém enfant dém
 <eS Sh> <HH Hm me> <ee> <ee>
 pendant le deuil⁸ de cet enfant

Pour marquer la référence temporelle, on combine l’adverbe de lieu [mú] là et le nominal [máèá] *deuil*. Ces deux mots sont mélismés, mais c’est le premier qui domine l’énoncé avec la catégorie tonale <S>, et le second avec le niveau tonal <H>. Pour comprendre le sens de ce mélisme, il faut combiner le sens de ces deux unités. En fait, c’est la référence au procès temporel qui est significativement mise en lumière par le locuteur, et qui lui importe de mettre en valeur pour des raisons que la suite de l’énoncé explicite.

- (34) [lígwéâk lí bó tàrà]
 Naissance de les mon père
 <AA Aa as> <SS> <SS> <Sh hS>
 Depuis la naissance de mes parents

Cet exemple ne présente que des mots mélismés. En dehors de toute émotion telle que joie ou colère, la signification des mélismes juxtaposés dans une phrase renvoie à une référence interne (cf. chapitre 6 de ce mémoire). Il semble que ce processus ciblé par ses valeurs les plus hautes sur le mot *naissance*, fasse non seulement acte de référence temporelle, mais conjugue aussi un acte de référence au domaine mythique voire sacré, à l’origine du peuple bàsàa, qu’un descendant se doit de révéler par l’emphase mélodique.

⁸ Le deuil chez les Bàsàa comme chez beaucoup d’autres groupes Bantous se tient sur plusieurs jours. Il y a des veillées, des réunions car c’est une affaire qui touche la famille au sens large, des préparatifs spéciaux, la cérémonie solennelle des obsèques et la neuvaine (4 jours après l’inhumation pour les femmes et 5 jours pour les hommes).

- **La deixis discursive**

La deixis discursive a cette particularité qu'elle est endophorique sans être anaphorique. Il s'agit d'une référence à l'intérieur du discours mais dont l'antécédent n'est pas déictique. On réfère plutôt à quelque chose qui a été évoqué en amont ou qui le sera en aval du discours. Dans l'énoncé (35), le locuteur renvoie à une information qu'il a préalablement évoquée.

(35) [mɛ̀ m̀bòr̀òl kầl wé lɛ̀]
 Je pI-commencer dire toi que
 <be eb> <bA Am> <mb> <bi>
 Je t'ai dit auparavant que...

La proéminence du verbe [b̀òr̀òl] *commencer* dans cet énoncé est si large qu'on pourrait n'entendre que lui. Il est l'unique mélisme avec un contraste tonal extrêmement fort <bA>. Prosodiquement, le rôle de ce mélisme est pédagogique, consistant à stimuler la mémoire de l'allocutaire en lui rappelant ce qui a été dit et le préparer à une information nouvelle.

- **La deixis sociale**

La deixis sociale nous présente les relations sociales exprimées dans les expressions linguistiques.

(36) [ì b̀òr̀òl í ɲ̀gèrà b̀ò t̂â]
 A commencer à temps les mon père
 <hS> <SS Sm> <mm> <ms sA Ai>
 Depuis l'époque de la génération de mon père

L'énoncé (36) ci-dessus présente un nom [t̂â] qui peut aussi se dire [tàrà] pour dire *père*. En effet, ce terme pourrait être interprété en même temps comme deixis personnelle, car le locuteur ne l'utilise qu'à la première personne. Mais le terme en soi signifie le père, à qui on voue un respect

particulier. L'utilisation de ce mot est flatteuse, car qui n'aime ou n'honore pas son père le désigne autrement. C'est par exemple le terme que les chrétiens utilisent pour désigner Dieu. Le rôle du mélisme ici est de présenter une valeur emphatique de la deixis personnelle située dans la tradition sociale de respect au père.

SYNTHESE

Cette section consacrée à la référence nous a permis d'analyser les mélismes sur un double plan : sur le plan de l'anaphore et sur le plan de la deixis d'autre part. Le cadre anaphorique fait usage comme unités linguistiques des démonstratifs, des possessifs, des pronoms personnels mais aussi des nominaux. Le cadre référentiel emploie les mêmes unités à l'exception des possessifs et des pronoms personnels. La deixis se partitionne en catégories personnelle, spatiale, temporelle, discursive et sociale.

5.3. ANALYSE QUANTITATIVE

Dans cette section, nous évaluons les proportions dans lesquelles les MG mélismés interviennent dans l'organisation de la cohérence des discours de nos locuteurs. Au vu de grandes disparités des données entre les locuteurs, nous procéderons pour cette analyse par locuteur.

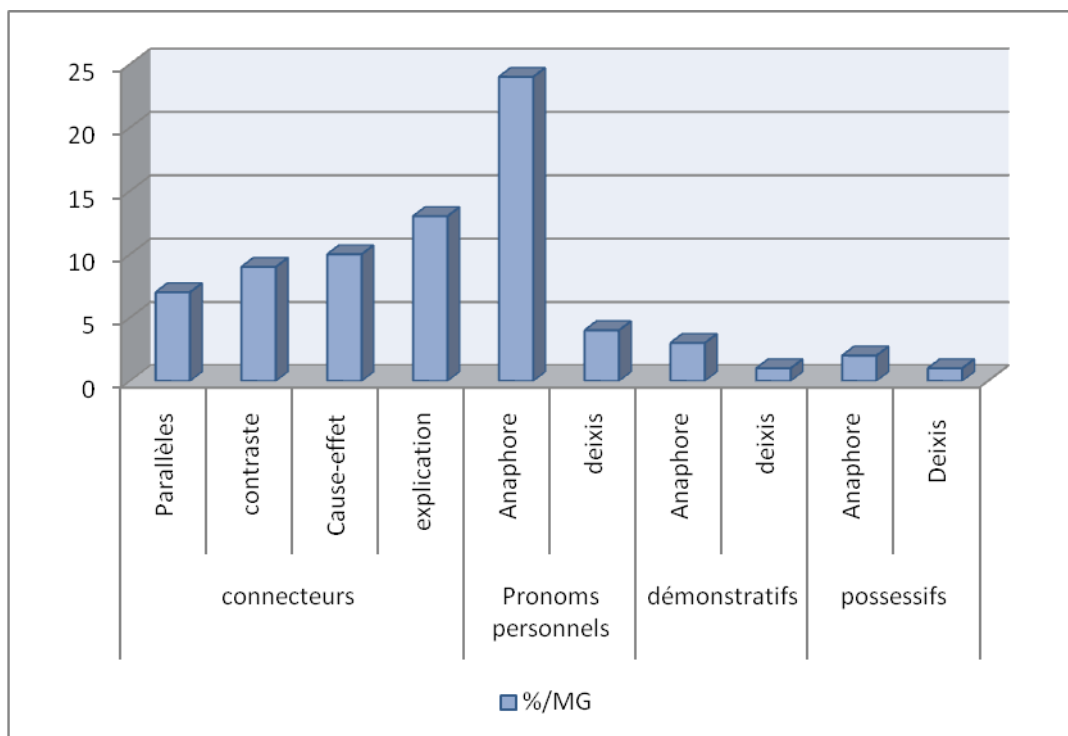
- **Jmfab**

L'analyse des relations de cohérence chez ce locuteur repose sur un total de 233 MG sur 318, ce qui fait un pourcentage de 73,27%. Ce chiffre nous fait penser que le rôle discursif principal des MG est l'organisation de la cohérence du discours. Le reste des MG composé essentiellement de prépositions et de marqueurs d'accord ne rentrent pas dans l'organisation de

la cohérence discursive. La distribution des MG chez jmfab selon les relations discursives est donnée dans le tableau n° 1 et le graphique n°1 ci-après :

rappports	Classe morphosyntaxique	Relations discursives	Nb d'occurrences	% / MG	Total %	%/Nb total de mélismes
connectivité	Connecteurs (coordonnants et subordinants)	Parallèles	23	7	10	2
		contraste	28	9		3
		Cause-effet	31	10		3
		explication	40	13		4
référence	Pronoms personnels	Anaphore	76	24	6	8
		deixis	13	4		1
	démonstratifs	Anaphore	9	3		1
		deixis	3	1		0
	possessifs	Anaphore	7	2		1
		Deixis	3	1		0

Tableau n° 1 : Distribution des MG chez jmfab



Graphique n° 1: Rapports des relations de cohérence des MG chez jmfab

Nous pouvons formuler les remarques suivantes à la lecture des données de ce graphique :

- Environ 40% des MG mélismés sont des connecteurs du discours. Cela montre que le discours du locuteur est beaucoup plus argumenté, métalinguistique, comme le suggère la force relative de la catégorie explicative, (13% des MG).
- Sur l'angle de la référence, on retient la dominance de la catégorie anaphorique (30%) sur la catégorie déictique (6%). Ceci traduit le fait que la référence du discours est à la troisième personne, ce qui rend très peu sensible la présence du locuteur. Cette tendance traduit l'objectif du discours qui consiste pour le locuteur à donner un point de vue sur la société, et non sur lui-même.

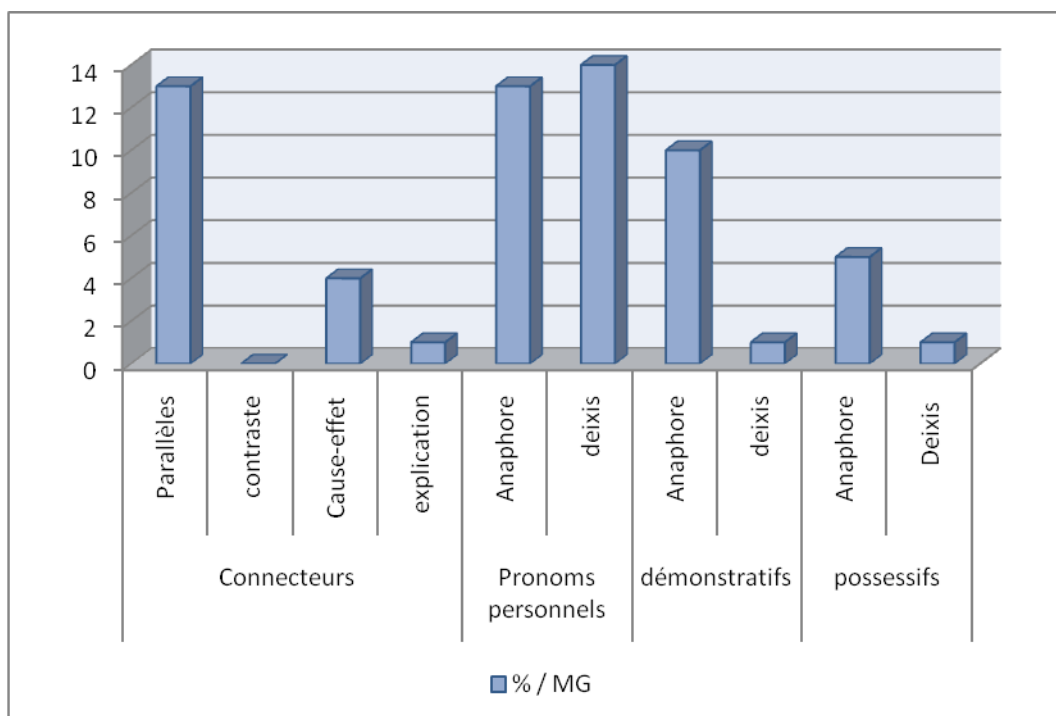
- **Alad**

Le pourcentage de MG mélismés servant à établir des relations de cohérence chez ce locuteur oscille autour de 61%. Ce chiffre semble confirmer la même tendance que chez le locuteur précédent, à savoir l'usage des MG qui marquent principalement les relations de cohérence. La distribution des MG relativement aux relations discursives est présentée dans le tableau n° 2 ci-après :

rappports	Classe morphosyntaxique	Relations discursives	Nb d'occurrences	% / MG	Total %	%/Nb total de mélismes
connectivité	Connecteurs (coordonnants et subordinants)	Parallèles	10	13	5	6
		contraste	0	0		0
		Cause-effet	3	4		2
		explication	1	1		1
référence	Pronoms personnels	Anaphore	10	13	7	6
		deixis	11	14		7
	démonstratifs	Anaphore	8	10		5
		deixis	1	1		1
	possessifs	Anaphore	4	5		2
		Deixis	1	1		1

Tableau n° 2 : Distribution des MG chez Alad

Contrairement au locuteur précédent, la connectivité n'est pas aussi bien représentée. La deixis personnelle est fortement représentée. Inversement, le discours de ce locuteur est centré sur sa propre vie, et on comprend que la deixis personnelle soit la majoritaire dans ce contexte. Cette vision est mieux illustrée dans le graphique n°2 ci-après :



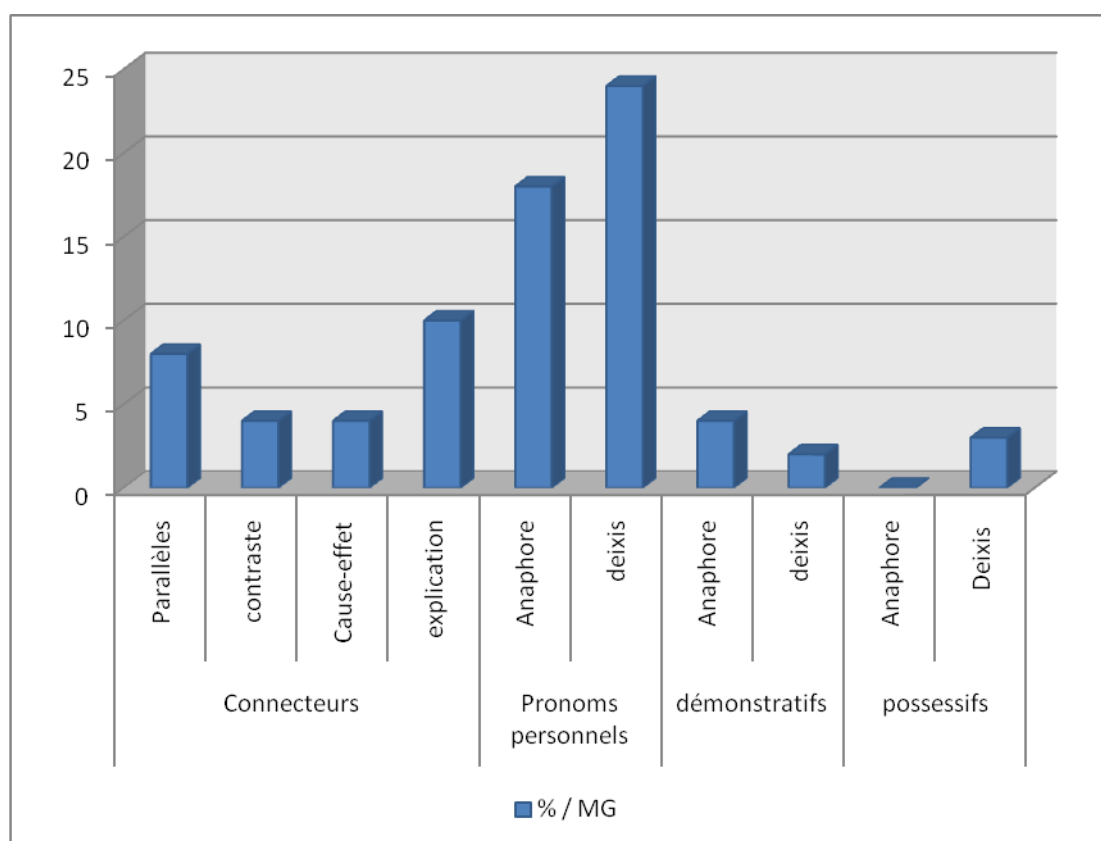
Graphique n° 2 : Rapports des relations de cohérence chez Alad

- **Fem_mbo**

Le pourcentage des MG mélismés concernés par les rapports de cohérence chez cette locutrice tourne autour de 76%, confirmant le rôle des MG dans l'établissement de la cohérence du discours. Soit le tableau n°3 ci-après :

rappports	Classe morphosyntaxique	Relations discursives	Nb d'occurrences	% / MG	Total %	%/Nb total de mélismes
connectivité	Connecteurs (coordonnants et subordinants)	Parallèles	30	8	7	3
		contraste	13	4		1
		Cause-effet	15	4		2
		explication	34	10		4
référence	Pronoms personnels	Anaphore	63	18	9	7
		deixis	85	24		9
	démonstratifs	Anaphore	13	4		1
		deixis	7	2		1
	possessifs	Anaphore	1	0		0
		Deixis	9	3		1

Tableau n° 3 : Distribution des MG chez Fem_mbo



Graphique n° 3 : Rapports des relations de cohérence chez Fem_mbo

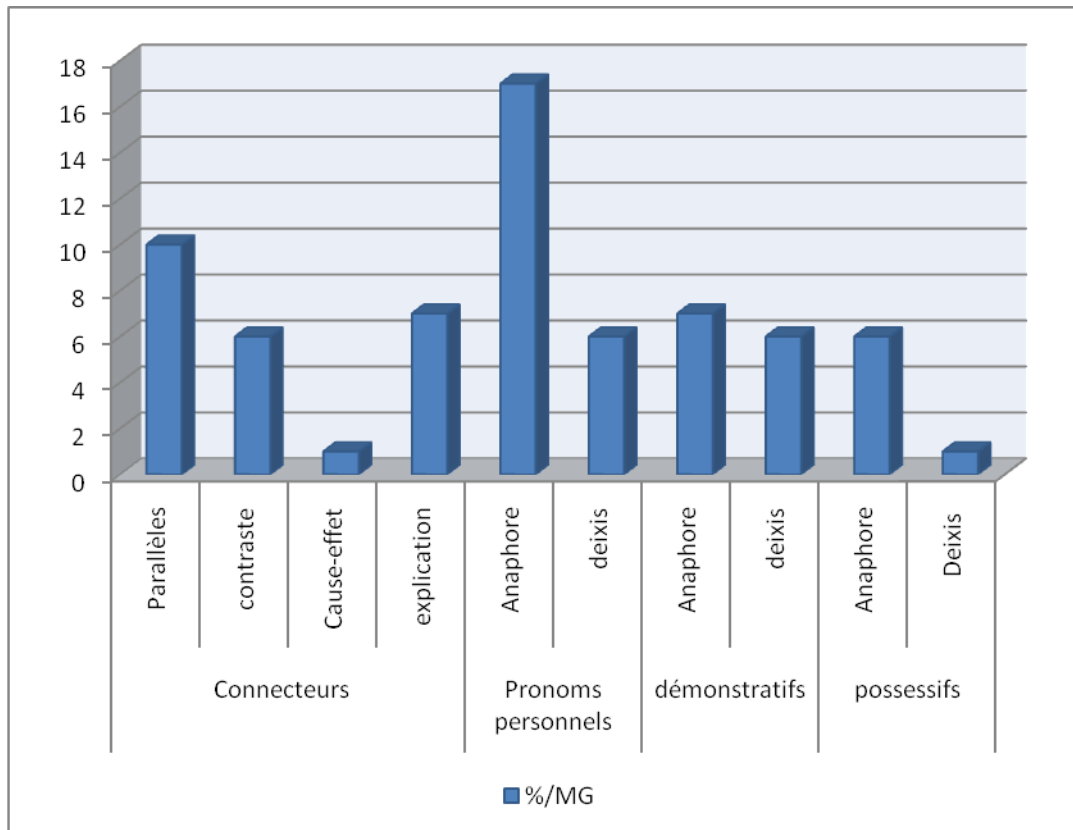
A la lecture de ce graphique, nous pouvons relever la dominance de la référence en général et de la deixis personnelle en particulier, ce qui traduit la présence de la locutrice dans son discours. De fait son propos porte sur elle-même, à savoir sur sa légitimation du pouvoir traditionnel qui lui est contesté.

- **Mandel**

Le rapport des MG mélismés marquant la cohérence du discours est d'environ 66%.

rapports	Classe morphosyntaxique	Relations discursives	Nb d'occurrences	%/MG	total	%/Nb total de mélismes
connectivité	Connecteurs (coordonnants et subordinants)	Parallèles	7	10	6	3
		contraste	4	6		1
		Cause-effet	1	1		0
		explication	5	7		2
référence	Pronoms personnels	Anaphore	12	17	7	4
		deixis	4	6		1
	démonstratifs	Anaphore	5	7		2
		deixis	4	6		1
	possessifs	Anaphore	4	6		1
		Deixis	1	1		0

Tableau n° 4 : Distribution des MG chez Mandel



Graphique n° 4 : Rapports de relations de cohérence chez Mandel

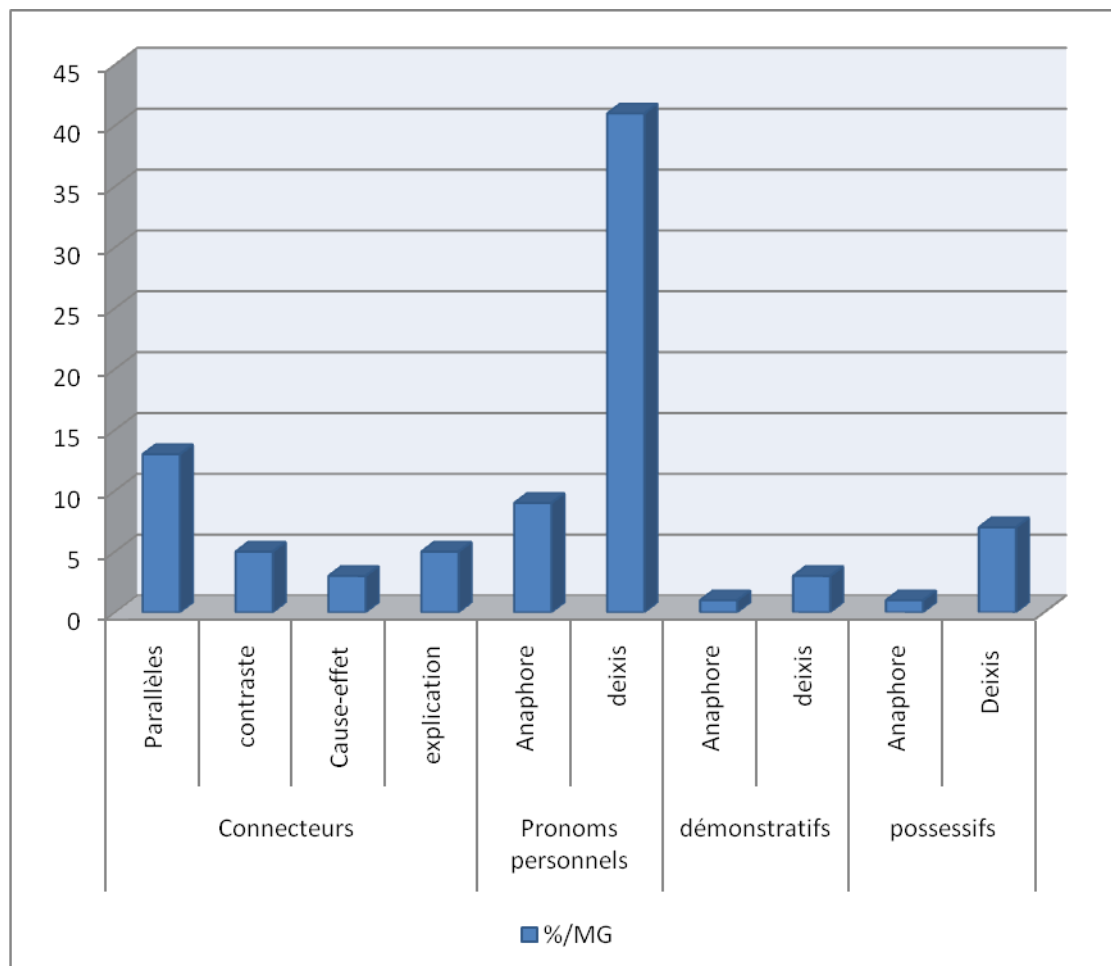
L’observation de ce graphique n°4 et de ce tableau n°4 nous montre la domination de la catégorie anaphorique tant sur les pronoms personnels que sur les démonstratifs ou sur les possessifs. Le discours ici n’est pas centré directement sur le locuteur. Il est essentiellement à la troisième personne.

- **Nkeng**

Le rapport des MG marquant des relations de cohérence est l’undes plus élevés de notre corpus : 88%.

rappports	Classe morpho-syntaxique	Relations discursives	Nb d'occurrences	%/MG	Total %	%/Nb total de mélismes
connectivité	Connecteurs (coordonnants et subordinants)	Parallèles	23	13	7	5
		contraste	8	5		2
		Cause-effet	5	3		1
		explication	8	5		2
référence	Pronoms personnels	Anaphore	16	9	10	4
		deixis	71	41		17
	démonstratifs	Anaphore	2	1		0
		deixis	6	3		1
	possessifs	Anaphore	2	1		0
		Deixis	12	7		3

Tableau n° 5 : Distribution des MG chez Nkeng



Graphique n° 5 : Rappports des relations de cohérence chez Nkeng

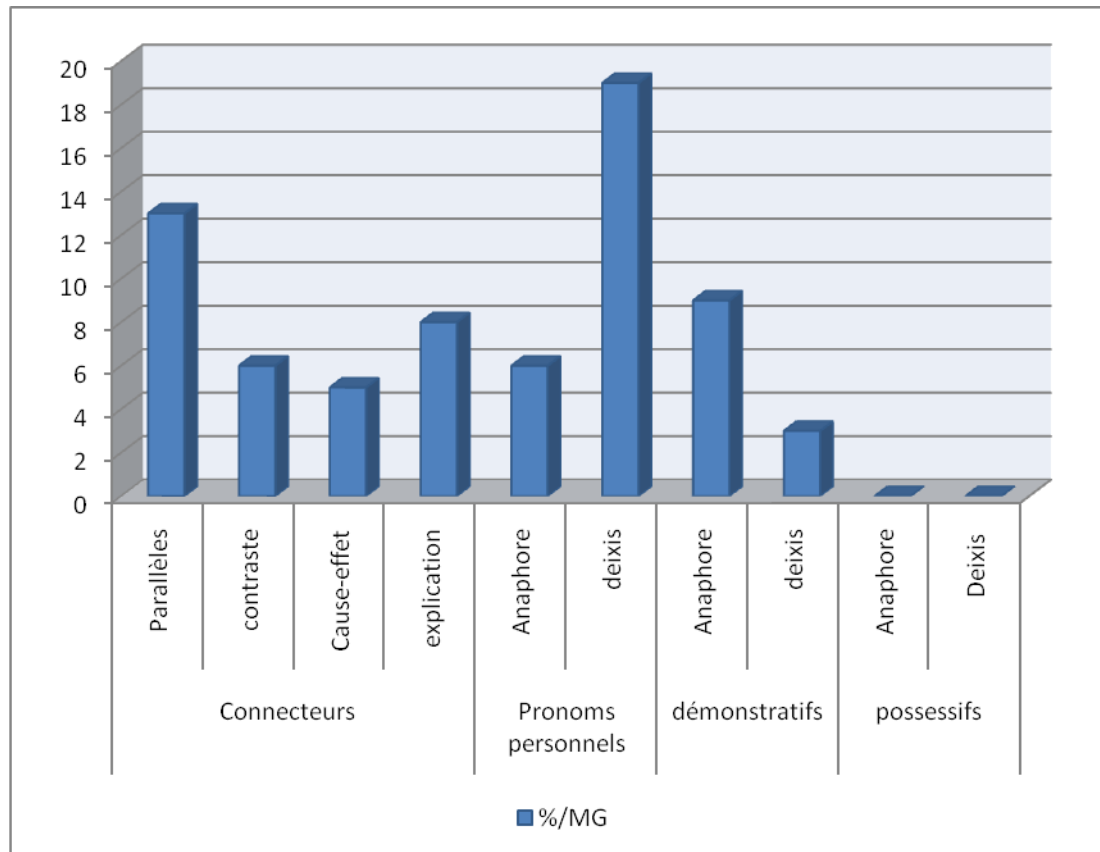
Sur les graphique et tableau n°5 ci-dessus, on peut retenir l'extrême domination de la catégorie déictique qui est représentée par environ 51% des MG surtout la deixis personnelle (41%). Cela montre que le propos du locuteur, à l'inverse du précédent, le place lui-même au centre du discours, comme actant. Les personnes les plus en usage ici sont la première et la deuxième, c'est-à-dire les personnes de la relation directe.

- **Mbock**

Le rapport des MG relatifs à l'organisation des relations de cohérence dans le discours de ce locuteur est de 70%. Comme pour les autres locuteurs, ces pourcentages confirment l'idée que le rôle discursif essentiel des MG est le marquage de la cohérence du discours.

rapports	Classe morphosyntaxique	Relations discursives	Nb d'occurrences	%/MG	Total %	%/Nb total de mélismes
connectivité	Connecteurs (coordonnants et subordonnants)	Parallèles	10	13	8	5
		contraste	5	6		2
		Cause-effet	4	5		2
		explication	6	8		3
référence	Pronoms personnels	Anaphore	5	6	6	2
		deixis	15	19		7
	démonstratifs	Anaphore	7	9		3
		deixis	2	3		1
	possessifs	Anaphore	0	0		0
		Deixis	0	0		0

Tableau n° 6 : Distribution des MG chez Mbock



Graphique n° 6 : Rapports des relations de cohérence chez Mbock

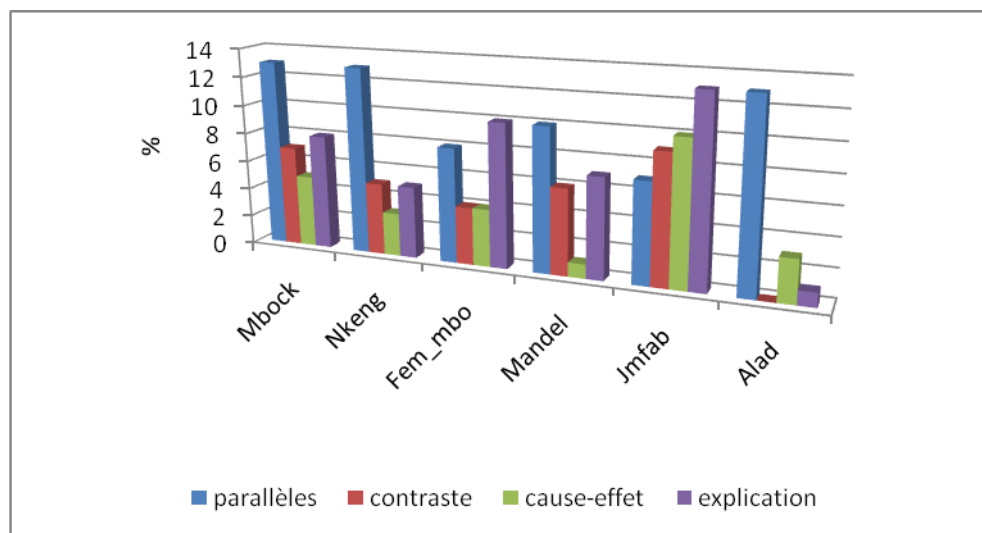
L'analyse de ce tableau et ce graphique n°6 ci-dessus ressemble à celle du locuteur précédent, où il y a une large domination de la catégorie déictique, précisément la deixis personnelle à travers laquelle le locuteur s'engage en son nom, en intervenant lui-même comme actant de son discours. Tout tourne autour de lui, du *je*. L'allocutaire présent, (tu), le temps ou le lieu de l'énonciation (l'ici et le maintenant).

SYNTHESE

L'observation générale des données quantitatives ci-dessus nous permet de relever les points suivants :

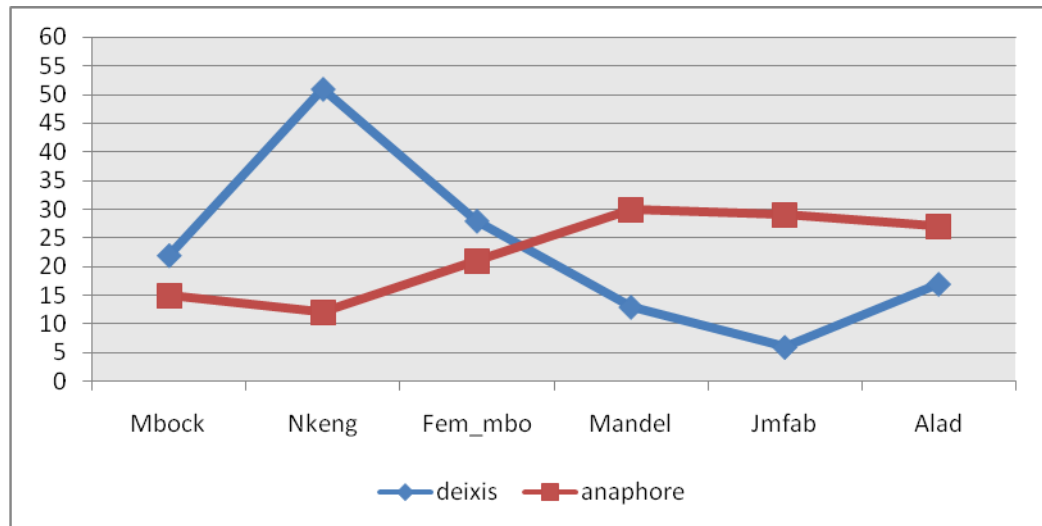
- ✓ Les MG mélismés dans leur majorité (entre 61% et 88%) sont des indices de marquage de la cohérence du discours. Nous sommes enclin à penser que c'est leur rôle principal.

- ✓ Les MG mélismés sont plus majoritairement employés pour marquer la référence, au détriment de la connectivité. Cela montre une tendance pour les mélismes à relier le discours des locuteurs au monde qui les entoure, donc en dehors du contexte purement linguistique. Ces résultats cadrent avec le rôle social...
- ✓ Les rapports de connectivité : pour Jmfab et Fem, les relations d'explication sont dominantes, alors que chez les autres, il s'agit de relations parallèles.



Graphique N°7 : Rapports de connectivité dans le corpus

- ✓ Nous avons d'après les rapports de la référence et de la deixis, deux types de locuteurs : ceux dont le discours renvoie à eux-mêmes et se caractérisent par la domination de la catégorie déictique et ceux qui ne sont pas au centre de leur propos avec la domination de la catégorie anaphorique. Le graphique n°8 suivant nous présente cette disparité entre locuteurs :



Graphique n°8 : comparaison deixis – anaphore dans le corpus

On voit à travers ce graphique que les locuteurs Nkeng, mbock, et Fem_mbo affichent plus de déictiques, et par conséquent, leur discours est centré sur eux-mêmes. En revanche, jmfab et Mandel sont personnellement détachés de leur propos. L'exception sur les données ci-dessus vient d'Alad dont le propos est autocentré également. C'est au niveau de la deixis personnelle qu'il a le plus d'occurrences (14%).

CONCLUSION

A la fin de ce chapitre consacré à la structure du discours et spécialement à la cohérence au sein de l'appareil discursif, nous pouvons constater que le mélisme intervient aussi bien dans le cadre de l'anaphore que de la deixis, bien que dans des proportions différentes. Le mélisme comme forme d'expression orale remplit dans ce chapitre les fonctions communicatives référentielles vis-à-vis du message qu'il transmet, à savoir expressive en référence avec la présence du locuteur et enfin conative vis-à-vis de son destinataire.

6

MELISMES ET STRUCTURE INFORMATIONNELLE

INTRODUCTION

Au chapitre précédent, nous avons analysé les mélismes quand ils interviennent dans la structure du discours. Dans ce chapitre, c'est le rôle syntaxique du mélisme qui est envisagé. Autrement dit, nous examinons le rôle que joue le mélisme en fonction de la place qu'il occupe dans le syntagme où il apparaît. Comme nous l'avons vu précédemment dans ce travail (cf. § 1.3. du chapitre 3), le mélisme peut provoquer deux types de phénomènes dans le cadre de l'organisation du syntagme : (1) la rupture de la trame syntaxique avec les phénomènes d'asyntaxe et de disyntaxe prosodique (Caelen-Haumont, à paraître (t2) : 117), et (2) la démarcation ou la mise en relief des unités lexicales par rapport à d'autres dans l'énoncé, par le processus de focalisation.

La problématique de la structure informationnelle est liée ici à la nature spontanée de notre corpus, car comme l'écrit Vaissière,

[ici], la parole est majoritairement spontanée (et non lue) et la structure informationnelle prime sur la structure syntaxique dans l'énoncé. (1999 : 3)

C'est dans cet esprit que nous orienterons ce chapitre exclusivement vers la structure informationnelle. Ce chapitre se divise en deux sections : la première sera consacrée à l'encadrement théorique de la notion de structure de l'information, et la seconde envisagera la description des mélismes de notre corpus en fonction de leur rôle dans cette structure en bàsàa.

6.1. STRUCTURE DE L'INFORMATION : CADRE THEORIQUE

6.1.1. Définition

La notion de structure de l'information couvre des domaines aussi variés que les dichotomies thème/rhème ou topique/focus, l'ordre des mots, sans oublier les relations intra-phrastiques. Une notion importante concernant la structure de l'information repose sur le fait que ce phénomène se déroule au sein de la phrase. Stedman et Kruijff-Korbyova en proposent la définition suivante :

Information structure is a sentence internal partition of the information in an utterance according to its relation to the discourse context under dichotomies such as topique/comment, theme/rheme, given/new, focus/background, etc. Such categories are referential in nature.
(2001: 1)

Ces auteurs relient justement *la structure de l'information* à deux concepts proches :

- *la sémantique du discours* concerne la nature du contexte ainsi que les entités liées aux catégories de la structure de l'information ;
- *la structure du discours* concerne, quant à elle, les relations inter-phrastiques comme l'explication, l'élaboration, l'exemple, etc.

La structure du discours dans ces conditions appartient au domaine linguistique et comme l'affirment Grosz et Sidner (1986),

Information structure seems to belong in what they call the « Linguistic structure » essentially, Grammar.

6.1.2. Une double architecture de la structure informationnelle

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur le phénomène de la structure informationnelle. Marandin (2005) a passé en revue ces travaux et en a

conçu une double architecture de description des faits intra-phrastiques : une architecture mono-dimensionnelle et une architecture bi-dimensionnelle.

6.1.2.1. *L'architecture mono-dimensionnelle*

L'architecture mono-dimensionnelle réduit la structure informationnelle à la seule dimension « présupposé/ancré vs non-présupposé/non-ancré ». La présupposition (du locuteur) est entendue ici comme un ensemble de propositions dont la vérité n'est pas remise en cause. Dans cette perspective, on peut citer de nombreux travaux, en particulier Jackendoff (1972), Valduvi (1992) et Lambrecht (1994). Pendant que le premier conçoit la structure informationnelle comme une bipartition en un contenu présupposé et un contenu asserté appelés respectivement *présupposition* et *focus*, le second prend en compte cette division mais propose de partitionner la structure du fond (présupposition) en deux parties : *Link* et *Tail*. De son côté, Lambrecht (1994) réduit explicitement la dimension prédicative à la dimension *présupposition / fond-focus* et propose trois types d'articulations *fond-focus* :

- *Predicate focus* : utilisé quand dans un groupe verbal, le prédicat correspond au focus, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit du contenu non-présupposé de l'énoncé ;
- *Argument focus* : désigne un dépendant du verbe qui véhicule le focus ;
- *All focus* : la phrase tout entière véhicule le focus.

6.1.2.2. *L'architecture bi-dimensionnelle*

À la différence des approches monodimensionnelles, les approches bidimensionnelles proposent plus d'une dimension dans la description des faits de la structure informationnelle :

- La grammaire transformationnelle (Rizzi, 1997) : les modèles grammaticaux postulent de multiples projections fonctionnelles *Topique* et *Focus* avec une double interprétation informationnelle / discursive. Elles admettent à la fois la bipartition informationnelle (le contenu des deux parties de l'énoncé est ancré dans le contexte) et la relation prédicative (entre un prédicat et un sujet logique ou *topique*).
- Halliday (1967) distingue deux dimensions emboîtées : une bipartition logico-informationnelle avec pour chacune des deux parties de l'énoncé (thème et rhème), une bipartition qu'il appelle *Focus-Background*.
- Dans le cadre de ses travaux sur la grammaire catégorielle, Steedman (2000) analyse *le thème* comme équivalent à ce que Jackendoff nomme *la présupposition* et Vallduvi le *fond*.
- Vallduvi & Vilkuna (1998) proposent une architecture articulant deux dimensions orthogonales : la bipartition *Fond-Focus* et une dimension de contraste qu'ils isolent sous le nom de *Kontrast*. Le *Kontrast*/contraste ici n'est pas une partie de l'énoncé, mais peut être une propriété de l'une ou de l'autre des deux parties de l'énoncé. En d'autres termes, le fond ou le focus peuvent ou non exprimer un contraste.

La notion de contraste a trois acceptions dans ce travail qu'il importe de distinguer : le contraste linguistique, le contraste mélodique et le contraste pragmatique.

Le contraste linguistique ou sémantique met en jeu un ensemble de relations entre énoncés ou parties d'énoncé. Ces relations peuvent être une contre-argumentation ou une opposition (entre propositions). Par exemple, la phrase *Je t'aime mais je te quitte* présente un contraste sémantique. De même, le contraste linguistique peut mettre en jeu des nuances restrictives

(choix entre différentes alternatives). Ce dernier type de contraste est très usité en structure informationnelle. C'est dans ce sens que Vallduvi & Vilkuina (1998) établissent une différence entre un fond contrastif et un non-contrastif, et inversement, un focus contrastif et un non-contrastif.

Par contraste mélodique, nous entendons la démarcation d'une unité dans l'énoncé par sa prééminence mélodique. Dans ces conditions, le mélisme présente généralement un contraste mélodique. Mais la mise en relief mélodique ne suffit pas pour marquer un mélisme, il faut en plus que le sens que l'unité démarquée entraîne, ait une motivation subjective. C'est le point de vue défendu par Caelen-Haumont (à paraître) au sujet des mélismes. Selon elle, les contrastes mélodiques sur les petites unités (généralement des mots lexicaux) causent une rupture de la continuité du système linguistique (par les hauteurs mélodiques au-delà du registre normal), au profit de l'expression subjective. Cette expression subjective en réalité rend compte des informations inattendues, des intentions conscientes ou non des locuteurs. Ce sens non-linguistique des discours (généralement spontanés), dépendant du locuteur en situation, constitue le contraste pragmatique.

L'élément le plus important à notre sens dans le domaine de la structure informationnelle, et sur lequel tous les travaux se retrouvent, c'est le focus, mais avec des conceptions parfois divergentes. Notre analyse se concentrera donc beaucoup plus sur ce phénomène. Commençons par le définir.

6.1.3. Le focus

6.1.3.1. Définition

Le glossaire des termes linguistiques de la SIL donne du focus la définition suivante :

- Focus is a term that refers to information, in a sentence that*
- *is new ;*
 - *is of high communicative interest;*
 - *is marked by stress;*

- typically occurs late in the sentence, and
 - complements the presupposed information typically presented early in the sentence.
- (<http://www.sil.org/linguistics/GlossaryOfLinguisticTerms/WhatIsFocus.htm>)

Cette définition présente la valeur communicative de la notion de *focus*, sur laquelle insiste par exemple Dick, comme bien d'autres :

Focus is relatively the most important (...) information in the given setting (1978:42).

Levinsohn et Dooley dont les travaux sont largement influencés par Lambrecht (1994) évoquent plutôt l'influence que peut avoir le focus dans la représentation mentale du destinataire de la communication.

For a given utterance, it is extremely helpful for the hearer to know what is the most important or salient change to be made in his or her mental representation. The part of the utterance that specifies this, we define as its FOCUS. In other words, the focus of an utterance is that part which indicates what the speaker intends as the most important or the salient change in the hearer's mental representation (2000:31).

Dans une perspective fonctionnelle de la phrase (Caelen-Haumont, 1991) le *thème* désigne la partie du discours sur laquelle quelque chose est dit, donc l'information périmée alors que le *rhème* représente ce qui est dit sur le thème, donc l'information réelle. Le focus dans ces conditions se rapporte au rhème, et son corollaire le topique se rapporte au thème. Mais cette auteure a préféré à la place des notions de thème et de rhème, celles de support et d'apport. Selon elle, les notions de thème et de rhème relèvent en priorité de la théorie fonctionnelle de l'énonciation, et suivant cette perspective, la suite des thèmes assure au texte sa cohérence, et celle des rhèmes, la progression de l'information. Seulement, cette perspective se trouve limitée dans son application qui est linéaire, car elle entraîne une

place fixe dans l'énoncé pour le thème et le rhème, rendant complexe l'analyse en composants inférieurs. Dans ces conditions, les notions de support et apport

expriment le mécanisme énonciatif fondamental (« dire quelque chose à propos de ») (...)

De toute évidence dans l'énonciation, on est bien en présence de deux phénomènes distincts, l'un qui repose sur la relation syntagmatique des constituants de l'énonciation, le constituant « support » servant de base au constituant « apport » et le conditionnant, l'autre, sur le contenu de ces constituants, contenu en relation avec la notion d'information, le « donné » et le « nouveau ». (Caelen-Haumont, à paraître : 135).

C'est dans cette perspective similaire que Levinsohn (2007) dresse un parallèle entre le topique et le focus en fonction de la nouveauté ou l'ancienneté de l'information, comme présenté dans le tableau ci-après :

<i>Topique</i>	<i>correlates with</i>	<i>established</i>
<i>Focus</i>	<i>correlates with</i>	<i>non-established</i>

Schéma N° 1: distinction topique/focus d'après Levinsohn (2007 : 50)

Pour lever la confusion que peuvent provoquer les différents termes relatifs à la structure de l'information présents dans la littérature : les notions de topique et focus que nous emploierons dans ce travail équivalent aux dichotomies *known/unknown* (Mathesius 1929), *topic/comment* ; *background/focus* (Dahl 1969), *presupposition/focus* (Chomsky 1965), *support/apport* (Caelen-Haumont, 1991) mais surtout, *thème* et *rhème* (Firbas 1966, Steedman 1991) etc.

6.1.3.2. Catégories de focus

Lambrecht (1994) propose trois types de structure du focus : le *Sentence Focus*, le *Predicate Focus* et l'*Argument/constituent Focus*. Mais sur le plan formel, on peut distinguer entre le focus phonologique qui s'intéresse à la

description des mots proéminents sur le plan acoustique, et le focus sémantique qui s'intéresse au type de projection (*étroit* ou *large*) du focus.

L'approche phonologique des analyses du focus porte sur la réalisation des accents de proéminence, à tous les niveaux de la hiérarchie prosodique (groupe accentuel ou groupe intonatif). C'est le cas par exemple de la notion de *pitch accent* dans les langues à accentuation, qui sur le plan phonétique marque un mouvement spécial de la fréquence fondamentale (Ladd, 1996 ; Gussenhoven, 2004).

Du côté des langues à tons et plus précisément le hausa, Hartmann et Zimmermann (2007) évoquent deux stratégies de marquage du focus : l'expansion du contour de F0 sur les tons hauts et l'insertion d'indices de frontières prosodiques avant les unités focalisées.

L'approche sémantique quant à elle se penche sur la distinction entre le focus étroit (quand un seul constituant est en position focale) et le focus large (quand c'est une partie de la phrase qui représente le focus).

6.1.3.3. Les procédés de proéminence pour les constituants focaux (Levinsohn, 2007)

Cet auteur a commencé par établir une distinction entre le type de proéminence par défaut (dans le cas où aucun constituant ne contient une marque de proéminence particulière), et la proéminence marquée : C'est le cas du *Dominal Focal Element*, quand un constituant est mis en relief plus que les autres comme le souligne Lambrecht avec le *Predicate Focus* autrement appelé l' *Argument Focus*.

Chaque langue emploie ou combine divers modes d'expression du focus, selon leurs caractéristiques typologiques, modes qui dépendent selon les cas de :

- l'intonation qui consiste à déterminer la position et le type de proéminence, ainsi que la délimitation des frontières tonales ;
- l'ordre marqué des constituants, c'est-à-dire l'ordre des constituants dans un syntagme et l'ordre des syntagmes dans la phrase, étant donné que cet ordre est libre dans certaines langues et contraint dans d'autres ;
- la structure syntaxique, portant essentiellement sur les relations syntaxiques comme la dislocation à gauche/droite, l'insertion, les parenthèses, la passivisation, le clivage, l'ellipse, etc.
- une affixation ou une particule associée soit au verbe, soit au constituant focal.

Comme on le sait, le mélisme exerce une proéminence prosodique dans l'énoncé, qui ne se confond pas nécessairement avec les processus de focalisation ci-dessus énumérés. De par sa présence dans le syntagme, le mélisme se trouve mêlé de manière non-contrainte aux relations syntaxiques locales. A la différence des autres phénomènes syntaxiques (insertion, ellipse, parenthèse, etc.), le mélisme dépend plutôt d'une structure référentielle qui est à l'origine des motivations du discours et de l'expressivité du locuteur.

6.2. LES MELISMES DANS LES CHAMPS REFERENTIELS

L'objectif de cette section est d'établir un lien référentiel non pas entre les mélismes entre eux sous forme de réseaux lexicaux comme au chapitre suivant, mais entre les mélismes et la réalité extralinguistique, individuelle ou sociale. C'est cette réalité qui offre la motivation nécessaire aux locuteurs pour réaliser des mélismes. Au niveau individuel, il s'agit surtout de la vie même du locuteur alors qu'au niveau social, c'est l'attachement aux valeurs culturelles qui prime chez la plupart des locuteurs, traditionnelles ou plus modernes.

L'univers référentiel entre les locuteurs de notre corpus étant très divers, notre analyse se fera par locuteur.

- ❖ Alad : le discours de ce locuteur est dominé par sa vie personnelle.
 - Les **événements dramatiques** qui lui sont arrivés, les obsèques de son fils [màèá] *deuil* ;
 - La **déception** face au système judiciaire qui de son avis l'a trop vite condamné : [tò ìkàá] *même pas une plaidoirie* ; [tò búk] *même pas une parole*.
 - **L'envie** qu'on le croie, en jurant sur Dieu ou sur sa personnalité : [màíyá má nambê] *la vérité de Dieu* ; [ĩbíim í mûr] *Quelqu'un de mon niveau*⁹.

- ❖ Fem : Le discours de cette locutrice s'applique à sa vie personnelle en même temps qu'à son attachement aux valeurs culturelles du peuple bàsàa. Du point de vue de sa vie, elle est dominée par deux sentiments :
 - **L'auto-satisfaction**, car la locutrice s'estime différente depuis sa naissance [nà mǎn ìní] *ce genre d'enfant* ; elle se satisfait également des origines égyptiennes du peuple bàsàa [ègìptò] *Egypte*¹⁰, avec le bàsàa qui aurait des similitudes avec l'hébreu [blûm] *l'hébreu*.
 - Le **triumphalisme** : ici, la locutrice se vante de ses réussites et de ses réalisations : [malêt] *enseignante*, [tʃǎ ndí tʃǎj] *des générations et des générations* ; [tél] *poste de responsabilité administrative* ; [βìsũglù] *des écoles*. En effet, la locutrice est enseignante, elle a pendant longtemps formé plusieurs générations de citoyens, et plus tard, elle a obtenu un poste de responsabilité qui lui a permis d'aider à la création des écoles dans son arrondissement d'origine. Sa naissance particulière couplée avec de telles réalisations devraient à son avis lui octroyer le titre de [mbómbòk] bien qu'elle soit une femme.

⁹ Il s'agit d'un des tous premiers grands musiciens camerounais. Il a donc acquis une certaine respectabilité qu'il voudrait qu'on considère dans le cadre de son affaire en justice.

¹⁰ Il s'agit d'une des hypothèses sur l'origine du groupement bàsàa. D'après les tenants de cette théorie, les bàsàa seraient originaires de l'Égypte pharaonique et certaines études tendent à démontrer certaines similitudes entre le bàsàa et l'hébreu ancien.

- ❖ Mandel : Son souci comme journaliste est de s'attaquer dans ses chroniques aux fléaux qui minent la société. Ainsi, son discours est essentiellement axé sur la société actuelle avec 4 thématiques :
 - **L'infidélité** : [ɲwǎ] *épouse*, [βòn βátân] *cinq enfants*, « deuxième bureau ». C'est l'histoire d'un homme marié et père de cinq enfants qui a voulu se suicider quand il s'est aperçu que sa maîtresse (deuxième bureau) sortait avec son patron.
 - La **récession économique** : [ɲgóó] *pauvreté*, [lìjép] *misère*, [màɲèmb] *décès*, [βàndzěmdzè] *mouches*. La crise économique entraîne son lot de misère et de pauvreté, mais comme conséquences, les gens ne peuvent plus se payer des soins et ils meurent en cascade, comme des mouches.
 - La **lutte politique** : [páwà] *parti politique*, [dzòm lí ɲwíi nì mítân] *quinze ans*, [tò dzàm] *rien*. Le locuteur ironise contre un parti politique qui depuis quinze ans agite les foules mais n'a jamais pu atteindre ses objectifs.
 - **L'avarice** : [wím] *chicheté*, [hìβáɲál] *avarice*, « harpagon ». Le locuteur s'insurge contre l'avarice qui sévit au pays où certaines personnes ont des biens et ne viennent en aide à personne.

- ❖ Mbock: le discours de ce locuteur affiche aussi bien des sentiments personnels que l'attachement aux valeurs culturelles. A propos des valeurs culturelles, le concept de pouvoir tient une place importante, parce que le locuteur est un chef traditionnel. Nous pouvons citer :
 - La structure du **pouvoir traditionnel** : [mbómbòk] *chef traditionnel* [mbók] *pouvoir traditionnel* [kóó] *pouvoir traditionnel (réservé aux femmes)*, [hìsàsàj] *pouvoir traditionnel*, [ɲgégégèè] *pouvoir traditionnel*, [ɲùùm] *pouvoir traditionnel*, [ɲgámbí] *divination*. Le locuteur établit là la hiérarchie du pouvoir traditionnel et le rôle précis de toutes ces confréries, pour lutter contre la tendance qu'auraient

certains peuples de mélanger les rôles, par exemple attribuant le titre de [mbómbòk] aux femmes.

- **L'ascendance** : [tàrà] *mon père* ; [ígwéák íí bó tàrà] *de l'origine de nos parents*. Le locuteur revient ici sur une thématique très présente dans le corpus, l'ascendance. La référence aux parents et aux ancêtres est le meilleur gage historique dans la tradition bàsàa.
- En matière de sentiments personnels, nous avons **l'autosatisfaction** : [kòp ndzée] *peau de lion*, [ɲgùj íbâ] *deux forces*, [bàà básâmbók mòm máâ má bón] *Sept femmes et trente enfants*. Le locuteur affiche comme trophée une peau de lion sur laquelle il est posé, montrant sa victoire sur ce lion qui a voulu le tuer dans sa jeunesse. De même, il évoque les deux modes d'acquisition du pouvoir traditionnel et établit qu'ils n'ont pas la même force. L'inné dont il se prévaut est meilleur que l'acquis. Pour démontrer qu'il est un homme aisé, il affiche le nombre impressionnant d'épouses et d'enfants qu'il a en charge.

❖ Nkeng : ce locuteur est l'aîné d'une famille. Les valeurs qu'il défend dans son propos sont culturelles, axées essentiellement sur la famille. A la différence du locuteur précédent, sa vision est plutôt descendante car il se focalise sur la jeune génération dont les attitudes ne lui plaisent pas, ce qui lui cause une grande déception et amertume. Nous avons :

- La **famille** : [líkòrá] *rassemblement*, [mǎn] *enfant* [màngé] *enfant* [ɲándóm] *neveu*. Le locuteur montre l'importance des valeurs familiales, surtout l'union, car elle fait progresser.
- Sur les sentiments, la **déception** : [màú máâ] *trois nuits*, [kòbá] *le passé*, [lèn] *aujourd'hui*. Depuis trois jours qu'il est arrivé au congrès, aucune attention particulière ne lui a été réservée par la jeune génération. Cette situation crée un malaise chez le locuteur qui pense que les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus les vrais repères car ils ne respectent pas le passé.

En **synthèse**, des trois grandes thématiques dégagées ici, les valeurs culturelles du peuple bàsàa sont les plus récurrentes. Ceci nous conforte

dans l'idée selon laquelle à côté du champ sémantique qui permet aux mélismes d'établir une cohérence lexicale en conformité avec les objectifs du discours, il existe une structure référentielle qui permet aux mélismes de trouver une certaine pertinence individuelle ou sociale. Ces thématiques sont quantifiées dans le tableau n° 1 ci-après, sur la base de la plus haute représentativité des mélismes, du point de vue des CHL et des S-CHL :

Locuteurs	Champs référentiels	Indices	proportions
Jmfab	Attachement aux valeurs culturelles	la communication sociale	66% de mélismes dans le S-CHL
		La religion traditionnelle	43% de mélismes
		Relations sociales (parenté-filiation)	57% de mélismes
Mandel	La société moderne	Noms de personnes réelles	62% de mélismes dans le S-CHL
		Les attitudes et comportements des humains	58% des mélismes dans le S-CHL
		Le corps humain (physiologie)	75% de mélismes dans le S-CHL
Alad	Sa propre vie	Les obsèques	50% de mélismes dans le S-CHL
		Le chagrin qu'il a éprouvé	43% des mélismes
Fem	Attachement aux valeurs culturelles	Le pouvoir traditionnel auquel elle aspire	56% de mélismes
		La culture bàsàa	47 % de mélismes
	Sa propre vie	Déplacements de la locutrice	75% des mélismes dans le S-CHL
		Majorité de deixis sur les MG	28% vs. 21% pour l'anaphore
Mbock	Attachement aux valeurs culturelles	L'exercice du pouvoir traditionnel	60% des mélismes dans le S-CHL
	Sa propre vie	Deixis majoritaire	22% vs. 15 % pour l'anaphore
		Déplacements	47% de mélismes
Nkeng	Attachement aux valeurs culturelles	Le rassemblement de la famille	39% des mélismes du S-CHL
		Les usages	63% des mélismes du S-CHL
		La tradition-même	40% des mélismes dans le S-CHL
	Sa propre vie	Deixis majoritaire	51% vs. 12% pour l'anaphore

Tableau n°1 : valeur des champs référentiels par locuteur : ces pourcentages font ressortir les proportions les plus représentatives des mélismes soit dans les CHL /S-CHL, soit la dichotomie anaphore/deixis

A la lecture de ce tableau, il apparaît clairement que l'attachement aux valeurs culturelles est non seulement le thème le plus récurrent, mais aussi celui qui retient les plus grands pourcentages de mélismes dans les CHL et les S-CHL. Mais cet attachement aux valeurs culturelles ne s'exprime pas de la même manière chez tous les locuteurs :

- Chez Jmfab, la culture est surtout affaire de société, largement dominée par la communication dans le modèle traditionnel.
- Chez Fem et chez Mbock, la culture passe par le pouvoir traditionnel, l'accession au pouvoir, l'exercice du pouvoir, la force du pouvoir.
- Chez Nkeng, la valeur culturelle la plus importante réside dans le rassemblement de la famille dans toutes ses composantes (jeunes-âgés, hommes-femmes-enfants, neveux-nièces).

6.3. ANALYSE DU CORPUS

L'analyse de la structure de l'information engagée dans ce travail se rapporte davantage à la stratégie de l'expansion du contour de F0 que plus haut, nous avons nommée le contraste mélodique. Les mélismes dont nous avons à rendre compte pour notre part sont eux aussi des marques de surface de la proéminence lexicale, de portée mono-lexicale, voire un peu plus étendue. Il sera donc question pour nous dans cette section de déterminer le rôle des mélismes en fonction de leur position dans le thème, dans le rhème ou dans tout autre partie de la hiérarchie de l'énoncé, en fonction du contexte.

6.3.1. Le topique / thème / support

La notion de topique se confond quelquefois dans la littérature avec celle du sujet grammatical. Mais en réalité, le topique renvoie à ce dont on parle, le

point central de la communication, ce qui est ancien, présupposé, connu, comme l'explique bien Strawson cité par Lambrecht :

Statements, or the pieces of discourse to which they belong, have subjects, not only in the relatively precise sense of logic and grammar, but in a vaguer sense with which I shall associate the words “topique” and “about”... (1994: 119).

Dans cette section tout comme dans les suivantes au cours de ce chapitre, la question n'est pas de déterminer la structure informationnelle comme il est de tradition dans la littérature, à savoir en déterminant la proéminence lexicale et en déterminant le rôle discursif des mots. Il s'agit pour nous de montrer que le mélisme dont on sait qu'il paraît librement dans n'importe quelle partie de l'énoncé, peut se retrouver aussi bien dans le topique que dans le focus et encore aider à marquer tout autre relation liée à la structure informationnelle (clivage, parenthèse, etc.).

Soient les énoncés suivants :

(1)[hígī mǎn bāsàá à gwě tēn]

Chaque enfant bàsàa accord prt-avoir tige

<eA As se eb> <bg> <gc cg> <gc ci> <iH Hc> <ic cg>

Toute personne bàsàa possède une ascendance

(2)[mùr wàrá à jè mbómbòk à bāk ñgàngàñ]

Homme un accord pr-être chef accord être devin

<cc> <cH He> <ib bi> <im> <me ebb g> <ic> <ce ec> <ci ii ig>

Un seul homme est à la fois chef et devin

L'idée qui rassemble les deux énoncés ci-dessus est la quantification du topique. Dans l'énoncé (1), le locuteur évoque une référence absolue, sans exception. Le mélisme sur le mot [hígî] *tout* atteint le niveau tonal le plus élevé <A>. Avoir une ascendance précise et qu'on connaît est une valeur chez les Bàsàa. Avec le niveau tonal élevé de ce mélisme, le locuteur renforce ce principe qui est considéré comme primordial, présentant le risque pour ceux qui ne respectent pas ce principe (cette uniformité) de n'être plus considérés comme bàsàa.

Pour l'énoncé (2) nous avons une quantification précise par le mot [wàrà] *un*, exprimant la singularité, et le mélisme sur ce mot atteint le niveau tonal <H> qui domine tout l'énoncé. Ce mélisme est motivé par le ressentiment qu'éprouve la locutrice par rapport au cumul de pouvoirs par un seul homme. Cet énoncé constatif présente une situation injuste ou inégalitaire du point de vue de la locutrice qui trouve les deux pouvoirs (chef et devin) trop importants pour être tenus par une seule personne alors qu'il y a d'autres personnes qualifiées dans la société (dont elle-même).

(3) [bàm bóm bòk bá mbòról béngē wê]

Chefs traditionnels accord pr-commencer regarder toi

<gi iH Hg> <gb> <be ec> <cm mc> <ci>

Les chefs traditionnels commencent à te surveiller

(4) [mbók ì jè ηgàgáβī]

Pouvoir accord pr-être simulacre

<he ee es sh hs sAAe> <mm> <mm mc ce ee em mc>

Le pouvoir est fantaisiste

(5) [sáár í bórá í jé lē kóó hè mbók béé]
titre de femmes accord pr-être que nég nég
 <hS> <Sh> <hS Se ee> <ee> <ee> <me em> <mm> <mm mm> <mm
 mm>

Le titre dévolu aux femmes c'est le KOO¹³, pas le MBOCK

Dans les trois énoncés (3), (4) et (5) ci-dessus, on note la présence du mélisme dans le thème et précisément dans les groupes nominaux sujets, et non dans le rhème. L'analyse des mélismes nous permet de nous éloigner de l'approche traditionnelle de la structure informationnelle – qui considère le thème comme de l'information périmée ou déjà connue – et considérer l'information comme la mise en exergue d'une intentionnalité ou d'un attachement de la part des locuteurs pour certaines valeurs personnelles ou liées à la culture bàsàa. Les 3 énoncés ci-dessus ont justement en commun le fait que les termes mélismés renvoient à des formes culturelles spécifiques au peuple bàsàa.

L'énoncé (3) présente un mélisme sur le mot [βàmbómbòk] *chefs traditionnels*. Le niveau tonal <H> de ce mélisme n'est pas très élevé, mais il est assez haut pour dominer le reste de l'énoncé. Ce mot marque une référence pesée sur le titre de chef traditionnel, une classe d'élite qui a le devoir d'encadrer les populations et leur inculquer un modèle de comportement, et spécialement dans le cadre de l'initiation d'un jeune appelé à rejoindre leur confrérie, qui doit être favorablement influencé par l'autorité des dignitaires, et adapter son comportement.

¹³ Dans la société traditionnelle bàsàa, le pouvoir traditionnel était structuré en confréries : le Mbock avec à sa tête un Mbombock était la plus importante, mais elle n'était réservée qu'aux hommes. Le Koo était alors la confrérie des femmes, organisant leur hiérarchie.

L'énoncé (4) présente la notion de la chefferie traditionnelle, [mbók]. Le locuteur, Mbombock de son état, n'est pas d'accord avec les dérives que connaît le pouvoir traditionnel, avec par exemple l'intronisation des femmes au titre de Mbombock, la corruption pour obtenir le titre, etc. C'est ce qui certainement explique la prééminence sur le mot, atteignant le niveau maximalement informatif <A>. Le locuteur exprime ici son irritation, à regret et peut-être avec nostalgie par rapport à l'état ancien de la société, vis-à-vis des fondements de la société traditionnelle, le pouvoir (le Mbock) à ses yeux n'est plus digne de ce nom¹⁴.

L'énoncé (5) partage le même thème que le précédent. L'énoncé en soi présente la distribution des pouvoirs, en insistant sur le titre réservé aux femmes. Le mélisme ici porte sur tout le sujet (un substantif et son complément), [sáár í bórǎ] *titre pour les femmes*. Le niveau tonal <S> sur ces mélismes exprime par sa hauteur le même sentiment du locuteur que l'énoncé précédent. En effet, le locuteur est attaché à la société traditionnelle et il est nostalgique des réformes actuelles du pouvoir chez les bàsàa, car naguère, les femmes ne pouvaient prétendre qu'au titre de *Koo* et jamais au titre de *Mbombock*, exclusivement réservé aux hommes.

6.3.2. Le focus / rhème / apport

Suivant les définitions évoquées ci-dessus, le focus concerne la partie de l'énoncé qui accompagne le topique et se rapporte au rhème, l'information étant la plupart du temps nouvelle, non présupposée, désignant ce qui est dit à propos du thème (topique). Contrairement au thème qui marque la cohérence dans le discours, le rhème marque la progression de l'information (Caelen-Haumont 1991). Le terme focus désigne alors une unité, un

¹⁴ En réalité, la société Bàsàa d'aujourd'hui est dite à tort ou à raison acéphale. Car le respect dû à l'autorité traditionnelle (les Mbombock) a presque disparu, en comparaison avec la situation des chefs traditionnels dans les régions de l'Ouest ou du Nord Cameroun.

constituant porteur de la saillance prosodique et des propriétés sémantico-pragmatiques qui lui sont associées au sein de l'énoncé.

Soient les exemples suivants :

(6) [rì ñhēm̩lē lé mùr à ñkè ñkènêk]

nous pr-croire que homme accord pr-partir partir

<mm> <mH Hm> <mb> <bm me eb> <bm> <mH Hc> <ce em mb>

Nous croyons que l'homme s'en va seulement

(7) [rì ípùn ñé rì ñtī ñé gwǒm à ñkènà]

nous pr-accompagner lui nous pr-donner lui choses il pr-amener

<ce em> <mS Sb> <bH Hc> <ee> <eS Sm> <mH Hm> <me ec> <gm> <mS Sb bg>

Nous lui disons au revoir en lui donnant des biens qu'il emporte

(8) [bonne à lô à βéγēl s ēl βínán à kénā jó líkùnd]

bonne accord venir accord porter panier ordures accord amener ça poubelle

<mm me><bb><bb bm mi><ee> <ee eH Hm><me em> <mm mm><ee> <eh hS Se> <ee> <ee ec cc>

La bonne est venue ramasser le panier d'ordures pour l'amener à la poubelle

Dans l'énoncé (6), le locuteur répond à la question de savoir ce qu'il pense de la mort. Sa réponse appelle deux informations nouvelles : d'abord le premier prédicat [hém̩lè] *croire*. Par ce mélisme, le locuteur ne présente pas seulement son point de vue personnel, mais une croyance culturelle bàsàa. Le sujet *nous*¹⁵ ici représentant tous les bàsàa, le mélisme fait référence à un trait culturel ancré profondément dans la société. Sur le plan

¹⁵ L'usage du *nous* incluant le locuteur courant et d'autres personnes est étudié dans un chapitre ultérieur, portant sur la subjectivité.

tonal, le mélisme atteint le niveau H et avec l'autre mélisme de même niveau dans la phrase, ce sont les mots les plus proéminents. Le deuxième mélisme de cet énoncé, de type contrastif (contraste linguistique), porte sur le verbe [kɛ̀] *partir* pour l'opposer à d'autres conceptions possibles du concept de la mort, et marquer enfin la spécificité du peuple bàsàa¹⁶.

Les idées de l'énoncé (7) se rapportent au même thème que l'énoncé (6). Cette fois il s'agit de l'accompagnement de la personne qui a perdu la vie. Convaincu que la mort est un voyage vers le lieu où se trouvent ses ancêtres, le locuteur produit des mélismes avec un niveau tonal élevé <S>, en relation avec les prédicats-clefs qui décrivent les actions fondamentales du rite funéraire et du passage dans l'au-delà : [pùn] *accompagner*, [tí] *donner*, [kɛ̀nà] *emporter*. Il y a également des mélismes sur les pronoms compléments [ɲé] *lui* mais pas au même niveau tonal car les deux pronoms atteignent juste le niveau <H>. Les mélismes dans ces deux énoncés sont référentiels car ils portent sur des concepts essentiels de la culture bàsàa.

L'énoncé (8) de son côté raconte le travail d'une domestique. En effet, pour cacher son bien à ses amis qui lui rendaient visite, un individu a caché une liasse d'argent dans le panier à ordures. Alors, la bonne qui n'était pas au courant de cette manœuvre a ramassé le panier d'ordures pour aller le vider à la poubelle. La proéminence sur les verbes [βɛ̀ʋɛ̀] *porter* et [kɛ̀nà] *emporter* (niveau tonal <H> pour le premier et <S> pour le second) est causée par l'émotion du fait de l'insolite de la situation. Car en réalité, ce n'est pas une information nouvelle que la domestique vide la poubelle, cela faisant partie de ses tâches quotidiennes.

¹⁶ La réponse en fait à la question posée est que chez les Bàsàa on ne meurt pas, on s'en va simplement. Et c'est ce qui explique la proéminence sur le verbe partir. En effet, les bàsàa considèrent la mort comme un voyage vers le pays où sont réfugiés les ancêtres.

6.3.3. La qualification

Par qualification ici, nous entendons la description d'une ou de plusieurs propriétés d'un constituant du focus. Le rôle de la qualification est de rendre une image de l'objet décrit assez précise, de manière à le rendre unique et éviter toute ambiguïté et toute confusion avec des objets similaires. Et cet élément qualificatif portant la proéminence dans le groupe est donc mélismé. Soient les exemples ci-après :

(11) [à bê à gwě ɲgòk lĩóó]

il pl-être accord avoir pierre fabrication

<bb> <bH Hb> <bb> <be ee ei> <ig> <gs sA Am >

Toute personne bàsàa possède une ascendance

Dans l'énoncé (11), c'est la pierre qui fait l'objet de qualification. Le complément [lĩóó] *fabrication* qui est rattaché au substantif se présente sur le plan prosodique comme maximalelement proéminent, avec la catégorie <A>, d'autant mis en valeur par le fait que le mot « pierre » précédent dont il dépend grammaticalement a un niveau tonal très bas (en fait le plus bas de tous).

La particularité de cette pierre (qui n'est pas comme toutes les autres) réside dans sa fonction de fabriquer des armes. Et cette fonction l'élève au niveau des arts recherchés dans la tradition bàsàa. C'est la raison pour laquelle la locutrice émet ce mélisme car à travers la pierre, elle envisage un usage représentatif de la culture bàsàa. Ce mélisme dans ces conditions est à la fois contrastif (faisant référence à une pierre particulière), et référentiel (car représentant une forme culturelle).

6.3.4. La quantification

La quantification ici tout comme la qualification dont nous avons discuté dans la section précédente, sert à apporter des informations destinées à préciser la référence d'un constituant du rhème, à la différence que cette fois, c'est en termes quantitatifs ou exhaustifs. Cette notion se rapporte quelque peu à la notion d'*Identificational focus* proposée par Kiss (1998) qu'elle compare à l'*Information focus*. Elle pose que la première version du focus présente une identification exhaustive, avec des quantificateurs et une référence précise, ce qui n'est pas le cas de la seconde. Observons les énoncés suivants :

(12) [ndĩk rìbóʋâ rí bôr tʃón rí jé í mbāj]

seulement réduits de hommes cliv accord pr-être à village

< ch hA Ae > < es sS Sm > < mm > < mH Hm > < mH Hc > < cc > < cc > < cc > < ce em >

Il n'y a que des personnes physiquement réduites au village

Dans l'énoncé (12), le locuteur déplore une situation qui sévit généralement dans les contrées paysannes africaines : l'exode rural¹⁷. Cet énoncé est alors articulé dans un sentiment de mécontentement de la part du locuteur qui lui fait produire des mélismes. Nous pouvons lire le contraste dans cet énoncé sur deux niveaux : le premier niveau concerne la qualification, telle que nous l'envisagions à la section précédente. En réalité le terme [rìbóʋâ] *physiquement réduits* caractérisent un certain groupe social, en l'occurrence les personnes âgées, en opposition aux jeunes qui sont en bonne santé et mobiles. Le deuxième niveau plus proéminent est la

¹⁷ En effet, les jeunes physiquement aptes désertent les villages et affluent vers la ville où ils pensent trouver une vie meilleure. Et cette situation a beaucoup d'effets néfastes comme les déséquilibres et la misère dans les villages d'une part et les problèmes de surpopulation dans les villes.

quantification, avec le quantifieur [ndĩk] *seulement*. Le rôle de ces mélismes contrastifs est d'identifier des propriétés des personnes présentes au village, à savoir leur nombre réduit ainsi que leur débilité physique, ce qui est dramatique pour le locuteur. On comprend donc pourquoi le mélisme sur le qualificatif est plus haut (niveau <S>) que le terme qu'il qualifie (niveau <H>). Maximalement proéminent avec le niveau <A>, le quantifieur permet par sa force référentielle (référence absolue) de montrer l'ampleur du phénomène de l'exode rural, provoquant l'émotion du locuteur et lui faisant réaliser un mélisme de grande amplitude, se déployant sur 6 niveaux, de <c> à <A>.

6.3.5. le clivage

La particule clivée *c'est...qu-* joue dans la structure de l'information le rôle d'extraire et d'encadrer le rhème de l'énoncé. Elle présente alors l'information nouvelle, la plus importante, marquant le contraste de manière explicite. Cette opération va de pair avec un phénomène syntaxique, le changement de l'ordre des mots dans la phrase. C'est alors que l'énoncé suivant peut se transformer comme suit :

(13) a. *L'enfant a acheté un ballon*

b. *C'est un ballon que l'enfant a acheté (et pas une glace)*

c. *C'est l'enfant qui a acheté le ballon (et pas son père).*

Au niveau de notre corpus, on comprend bien évidemment que le mélisme soit présent dans la phrase clivée. C'est l'exemple de :

(14)[ßòr ßón ßá jé ßá kôrßà]

gens cliv accord pr-être accord se réunir

<eA Ac> <ce> <eA Ae> <mS Se> <eA Ac cb>

C'est les gens qui se mettent ensemble

Dans l'énoncé (14), la locutrice se défend pour établir la légitimité du titre dont elle a été auréolée, titre qui d'habitude est exclusivement réservé aux hommes. A la question de savoir si ce ne serait pas elle qui a décidé toute seule de porter le titre, elle répond que c'est au cours d'une assemblée que des gens l'ont choisie. D'où la suite de mélismes hauts (niveau <A>) sur [βòr] *les gens*; [kôrbà] *se réunir*, qui donnent la mesure de sa revendication de légitimité. Le sentiment qui anime la locutrice est à la fois une amertume et une revendication, car il lui est contesté ce qu'elle voulait être la première à avoir, et qui plus est, elle est soupçonnée de s'être auto-proclamée Mbombock. Le contraste donc de cet énoncé porte sur la pluralité de la décision (il ne s'agit pas d'une décision prise par une seule personne) et l'assemblée qui choisit (à l'exclusion d'une volonté égoïste d'un individu).

6.3.6. la monstration

Le contraste pragmatique marqué ici s'appuie sur un démonstratif pour attirer l'attention de l'interlocuteur vers l'information focale. Soient les énoncés ci-après :

- (15) [nǎ kòp ndzée ínì mî tééné]
Dém peau lion dém je pr-être posé sur
 <me eS> <Sh he ee> <ec cH He> <ee> <me ee>

Voici cette peau de lion sur laquelle je suis placé

Dans cet énoncé, le locuteur indique le tapis en peau de lion sous ses pieds¹⁸. Mais au-delà de la simple monstration, ce tapis est présenté comme un trophée, parce que le locuteur dans son jeune âge aurait pu être dévoré par le lion en question. Le rôle des mélismes ici est de *chanter* la vengeance

¹⁸ Le chef traditionnel doit toujours être dans le confort, mais surtout différent de ses sujets. Lors des cérémonies solennelles, le chef doit être auréolé de ses attributs spéciaux que sont un fauteuil distinctif, un tapis, sa tenue consistant en un grand pagne autour de la taille, son chasse-mouche et son sac.

sur le lion qui a constitué une menace dans la vie du locuteur, la joie d’avoir survécu au lion, ainsi que la fierté d’être installé sur la peau de ce dernier. C’est ce sentiment de fierté qui explique la hauteur importante des mélismes, avec une montée <eS> et descente <Sh>.

(16) [í nà mǎn ìní ì ìgwéê]

dém genre enfant dém accord p1-naître

<hA Ah> <hS Se ec> <ch> <hA Am> <mm> <me eH Hm>

Cet enfant spécial qui est né

Dans cet énoncé, nous avons affaire à la locutrice qui défend l’idée qu’on naît avec des prédispositions particulières pour le pouvoir traditionnel. Ce que la locutrice présente ici, ce n’est pas la naissance de l’enfant tout simplement, mais celle d’un enfant promu par sa naissance à détenir le pouvoir sur le peuple. On a le sentiment à l’écoute que la locutrice est certaine de détenir là un argument fort qui puisse convaincre de sa légitimité. Persuadée que dès sa naissance on lui a découvert cette prédisposition, elle désire faire admettre sa naissance comme particulière, qui légitimerait son titre de Mbombock. C’est sur les mélismes qui désignent ce statut de naissance particulier, de niveau tonal très élevé (niveau tonal<A>), que reposent à la fois la fonction de désignation de ce statut et de manière conséquente, la charge de convaincre.

6.3.7. Les parenthèses

La notion de parenthèse a à voir avec l’ordre linéaire de la phrase. En fait, contrairement au clivage qui change l’ordre de la phrase, la parenthèse insère au sein de la phrase une proposition sans rapport de dépendance syntaxique avec les constituants de la phrase, mais plutôt un rapport sémantique ou pragmatique. Voici la définition qu’en proposent Apotheloz et Zay (1999 : 23) :

On peut définir la parenthèse comme l'interruption provisoire d'un programme discursif P1 par un autre programme P2, et par la reprise et l'achèvement du programme maître P1 une fois P2 achevé (ou éventuellement abandonné). Une parenthèse est donc le lieu d'un traitement en parallèle de deux énonciations indépendantes.

Ce phénomène est une des manifestations exemplaires de l'oralité, car les contraintes syntaxiques peuvent être provisoirement suspendues. Observons l'exemple suivant :

(17)[ɲgɔ̀k ì ɲgí jíí ì bé óó bātʃâp]

pierre elle encore pr-exister accord p1-être fabriquer armes

<im mS Sc> <ci> <mA Am> <mA as sb> <gm> <mi> <iH Hi> <ig gc>

La pierre - elle existe toujours- qui servait à fabriquer des armes

Un peu plus en haut dans ce chapitre, nous avons parlé de la pierre que notre locutrice décrivait comme joyau artistique. Il s'agit de cette même pierre ici, qui a servi depuis plusieurs générations déjà. Les mélismes produits avec des valeurs maximales (niveau tonal <A>) sur le rhème de la parenthèse, ont pour fonction de signaler une information nouvelle, voire inattendue, à savoir l'existence encore aujourd'hui d'une telle pierre.

Le rapport ici est référentiel et donc pragmatique, car il ne s'agit pas ici de décrire formellement la pierre, mais de faire référence au réel, aux propriétés de cet objet et sa disponibilité.

6.4. **Mélismes auto-référencés**

Dans ce chapitre (cf. § 5.2. ci-dessus), nous avons abordé le rapport référentiel des mélismes et nous avons conclu que le mélisme doit se rattacher à un univers référentiel (extra-linguistique). C'est ce cadre référentiel qui offre une motivation suffisante au locuteur, et qui lui fait articuler des proéminences prosodiques.

Le constat que nous faisons ici est que le mélisme est rattaché à un cadre référentiel externe au discours quand il se retrouve isolé dans l'énoncé. Mais quand dans un énoncé il y a une série consécutive de mélismes, il se met en place un processus d'auto-référence, car le sens de l'énoncé se retrouve focalisé vers l'intérieur de l'énoncé, en clôture interne. Dans notre corpus, ce phénomène est quelque peu marginal, car très peu d'énoncés affichent une telle clôture sémantique, et moins avec <A>, et <S> qu'avec <H>. En effet, certains énoncés renfermant plusieurs mélismes de niveau <H>, les mélismes de niveau <H> se relayant dans l'énoncé font converger l'intentionnalité vers l'intériorité du contexte.

(18)[híʎī mùr à ntēē wóó í ɲgìì kúr ñhórôk]

Chaque homme accord pr-lever main à ciel poing serré

<eH Hh> <he> <mH Hh> <hH> <HH> <Hc cm> <sS Ss> <bb bs sS Sg>

Chacun soulève la main, son poing serré

L'énoncé (18) présente les propos d'un animateur de télévision qui expose les pratiques courantes d'un parti politique. Mais à bien suivre cet énoncé, on le perçoit entièrement en hauteur (tous les mots mélismés ou presque) car cette présentation est loin d'être neutre. Elle est plutôt moqueuse. Deux mots marquent la qualification ici : [kúr ñhórôk] *le poing serré*. Le mélisme sur ces deux mots est au niveau <S> contrairement au reste de l'énoncé qui est au niveau <H>. Le sens global de l'énoncé est la référence ironique / satirique du locuteur vis-à-vis de ce procédé bien connu (le poing serré), qui va s'avérer inefficace car depuis quinze ans qu'il le pratique, jamais ce parti n'a pu remporter d'élection.

(19) [mɛ̀ β̥ɪgwēēnḗ í ɲwĩ̀ hìkóó̀ nì mbóɣòl̩ ɓǒ̀ nì mòm máátân]

je p2-naître à année mille et cent neuf et dix cinq

<be eb ><bS Sh hm><mS Se><cH Hc> <cS Sb> <bb> <bS Si><im mh hS Sm> <gm><gc cg> <gH Hc>

Je suis né en 1950

(20) [mĩ̀ gwě̀ ɓàà̀ ɓásâmbók̀ mòm máâ má ɓón]

je pr-avoir épouses sept dix trois de enfants

<gg> <gm> <mg> <gb bH Hg gg> <im mb> <bH Hc> <ci> <im mg>

J'ai sept épouses et trente enfants

Dans les deux énoncés ci-dessus, il s'agit d'une quantification absolue. Le locuteur parle de sa vie et en montre une grande fierté. Dans l'énoncé (19), il parle de son âge. Comme c'est plutôt favorable dans le contexte africain d'avoir un âge avancé, il exhibe fièrement son année de naissance. La série de mélismes de cet énoncé concentre le sens global de celui-ci sur une date précise, dont le locuteur tire une grande autosatisfaction. Et c'est cette fierté qui lui fait déployer son année de naissance avec une emphase mélodique, aux niveaux <S> et <H>.

L'énoncé (20) est la suite (non-consécutif) de l'énoncé précédent. Cette fois, le locuteur présente sa situation civile qui est marquée par un nombre impressionnant d'épouses¹⁹ et d'enfants. Comme dans l'énoncé précédent, le chiffre marque un nombre précis. Les mélismes de cet énoncé malgré leur valeur tonale basse <H> portent exclusivement sur des chiffres étonnants, constituant aux yeux du locuteur l'information la plus importante, et dignes d'être exhibés fièrement. Une fois de plus, les mélismes se renvoient les uns aux autres au sein de l'énoncé, traduisant une grande autosatisfaction de la part du locuteur.

¹⁹ La polygamie dans le milieu traditionnel est réservée aux personnes aisées et le nombre de femmes donne une idée du niveau de richesse d'un individu.

CONCLUSION

Il était question pour nous ici d'examiner les relations entre les mélismes et la structure informationnelle du discours. Relations conflictuelles d'un côté du fait du caractère non-déterministe du mélisme, et relations de coïncidence voire de congruence de l'autre côté, du fait que les rôles informatifs / communicatifs du mélisme trouvent leur correspondance dans la proéminence prosodique.

Après un cadrage théorique autour de la notion du focus et son corollaire le topique, nous nous sommes attelé à analyser les mélismes se trouvant dans le cadre du topique, du focus mais aussi dans le cadre de la qualification, de la quantification, de la monstration et du clivage.

Nous constatons dans ce chapitre que dans la très grande majorité de nos énoncés, ce n'est pas tout le topique (thème) ou le focus (rhème) qui est proéminent (mélismé), mais certains constituants. Nous pouvons donc affirmer que ces constituants présentent un haut degré de topicalité, et leur interprétation se superpose aux opérations prédicatives. Ne pas tenir compte de cette topicalité dans l'interprétation de l'énoncé risque d'entraîner un biais dans la valeur non pas informative du message, mais communicative car le locuteur communique par cette proéminence.

Ce chapitre ouvre également une réflexion sur la pertinence extralinguistique des mélismes avec l'analyse des champs référentiels dans lesquels les mélismes s'inscrivent, lesquels champs peuvent être sociaux comme la tradition, ou individuels en se rapportant uniquement à la vie d'un locuteur.

7

MELISMES ET CHAMPS LEXICAUX

INTRODUCTION

Les mélismes, comme indiqué plus haut dans ce mémoire, concernent deux catégories d'unités linguistiques : les unités lexicales et les unités grammaticales. Les unités lexicales sur le plan de la nature grammaticale peuvent être des substantifs, des verbes, des adjectifs qualificatifs ou numéraux, des adverbes ainsi que leurs locutions relatives. Du côté des unités grammaticales, on peut dénombrer des pronoms, des prépositions, des conjonctions, des morphèmes d'accord, des adjectifs possessifs ou démonstratifs, sans oublier leurs locutions.

Ce chapitre se consacre à l'étude des mélismes portant sur les unités lexicales. La question soulevée ici est de savoir quels rapports les unités lexicales entretiennent entre elles au sein d'un même discours. Nous chercherons la réponse à cette question du côté de la cohérence dans le discours, dans la mesure où les unités lexicales mélismées peuvent se regrouper en réseaux et en champs lexicaux. Autrement dit, les unités lexicales mélismées se retrouvent liées par un rapport sémantique, en se rapportant à un même thème. Caelen-Haumont (2002) a démontré sur une analyse prosodique du français que 71% des unités lexicales mélismées se rapportent aux champs sémantiques et pragmatiques exprimant les objectifs du discours. On peut donc se demander si les tendances observées en français se retrouvent en basàa.

Notre objectif dans ce chapitre est de déterminer les champs lexicaux dans notre corpus, afin d'en extraire les intentions informatives et communicatives des locuteurs.

Deux sections constitueront ce chapitre : une première consacrée au cadre théorique d'analyse, et la seconde, consacrée à l'analyse des champs lexicaux du corpus.

7.1. CADRE THEORIQUE : SEMANTIQUE/PRAGMATIQUE

7.1.1. L'analyse sémantique

Quatre approches sémantiques ont vu le jour ces trente dernières années : la sémantique formelle, la sémantique psychologique, la sémantique cognitive et la sémantique linguistique autonome (Rastier et al. 1994)²⁰. C'est cette dernière approche de la sémantique linguistique qui nous intéresse ici, car nous nous situons dans une perspective interprétative. Cette dernière fondée par François Rastier, élève de Greimas et de Pottier, se distingue de la sémantique générative²¹ en ceci qu'elle postule l'existence d'une grammaire avec une syntaxe autonome et une composante sémantique distincte des règles interprétatives. Elle permet une description des mécanismes d'interprétation fondés sur des rapprochements sémantiques entre unités lexicales.

Les travaux de sémantique interprétative, portant sur l'analyse textuelle, ont beaucoup utilisé l'analyse en champs lexicaux. La notion de champ lexical désigne un ensemble d'unités lexicales correspondant à un même champ notionnel. Dans le cadre de la sémantique structurale, le champ lexical est compris comme un ensemble de termes dont les éléments ont, au plan du

²⁰ La sémantique formelle ou logique s'attache à juger les conditions de vérité des énoncés, conditions auxquelles le langage peut dire le vrai, d'où le nom de sémantique vériconditionnelle. La sémantique psychologique envisage la signification comme le rapport entre les signes et des opérations ou représentations mentales. La sémantique cognitive dans le prolongement de cette dernière traite la signification comme une représentation mentale, mais avec deux voies complémentaires, que sont la description de l'expérience mentale et la description des conditions *a priori* de l'expérience. La sémantique linguistique autonome enfin trouve ses origines dans la linguistique structurale et traite la signification comme un rapport de signes linguistiques, et plus précisément, un rapport de signifiés.

²¹ La sémantique générative, sous domaine de la grammaire transformationnelle et générative tout comme la sémantique interprétative, se fonde sur l'hypothèse que les structures profondes doivent être identifiées avec les représentations sémantiques.

signifié, un dénominateur commun sémantique. Rastier dans le cadre de ses travaux sur la *sémantique interprétative* (1987, 1996) y voit un jeu de trois relations sémantiques :

- **l'équivalence** quand des termes différents ont en commun un ou plusieurs sèmes, comme la chaise et le fauteuil, qui sont des objets qui permettent aux hommes de s'asseoir et s'adosser ;
- **l'opposition** ou **l'antonymie** quand les sèmes entre deux termes s'opposent, comme vie et mort, chaud et froid, haut et bas, grand et petit, etc.
- **l'inclusion** désigne les relations entre deux termes de niveaux d'abstraction différents, comme les rapports de la partie au tout ou l'inverse.

Dans le cadre de la sémantique interprétative, la notion d'isotopie est fondamentale (Rastier, 1994). Cette notion renvoie à la récurrence syntagmatique d'un même sème. En réalité, un sème identique peut se retrouver dans plusieurs sémèmes, établissant ainsi entre eux des relations d'équivalence, d'opposition ou d'inclusion. Ce sème particulier est dit *isotopant* et il permet d'établir des isotopies. Par sème ici, on entend l'unité minimale de signification isolable dans un terme. Autrement dit, le sème est le trait sémantique qui permet d'opposer deux signifiés semblables, comme la *chaise et le fauteuil* (ici le sème opposant étant la notion « d'accouder »).

Rastier (op. cit) isole deux principaux types de sèmes : le sème inhérent et le sème afférent. Le sème inhérent appartient au signifié-type de la langue et est actualisé en contexte. C'est comme une *valeur interne* au mot dans son contexte linguistique, qui s'oppose à *la valeur externe* que propose le sème afférent. En effet, le sème afférent est actualisé uniquement dans les signifiés en contexte, car il apporte une relation symétrique entre des sémèmes appartenant à divers taxèmes.

Tout comme il existe des sèmes génériques et des sèmes spécifiques, il existe aussi des isotopies génériques et des isotopies spécifiques. Les

isotopies spécifiques reposent sur des récurrences de sèmes spécifiques identiques entre deux sémèmes n'appartenant ni au même domaine, ni au même taxème. Les isotopies génériques (marquées par la récurrence des sèmes génériques) par contre se divisent en trois classes, de la plus générique et abstraite à la plus concrète :

- l'isotopie **macrogénérique** pour une récurrence d'un sème macrogénérique indexant des sémèmes appartenant à une même dimension. Exemple, les traits animé/inanimé, humain/non-humain, concret/abstrait
- l'isotopie **mésogénérique** pour des sémèmes appartenant à un même domaine. Comme illustration, nous avons le domaine de l'agriculture.
- l'isotopie **microgénérique** pour des sémèmes appartenant au même taxème. Le taxème est plus précis et plus pointu. Dans le domaine de l'agriculture, nous pouvons avoir le semis, les récoltes, le déblayage, le débroussaillage... qui sont tous des taxèmes.

L'analyse sémantique des mélismes dans ce mémoire se doit d'être complétée par une analyse pragmatique. Séverine Morange a adopté dans sa thèse de Doctorat (2005) un modèle d'analyse sémantique en quatre niveaux :

- Au sommet de la hiérarchie se trouve l'isotopie
- L'isotopie se décline en champs lexicaux, objets du deuxième niveau d'analyse ;
- Les champs lexicaux se partitionnent à leur tour en sous-champs lexicaux²² ;
- Et enfin, les sous-champs lexicaux contiennent des lexèmes.

Cette vision est illustrée dans le schéma ci-après :

²² Il faut à ce niveau relever que le nombre de sous-champs lexicaux n'est pas fixé à l'avance. Ainsi, on peut avoir plusieurs niveaux de sous-champs lexicaux avant d'arriver aux lexèmes.

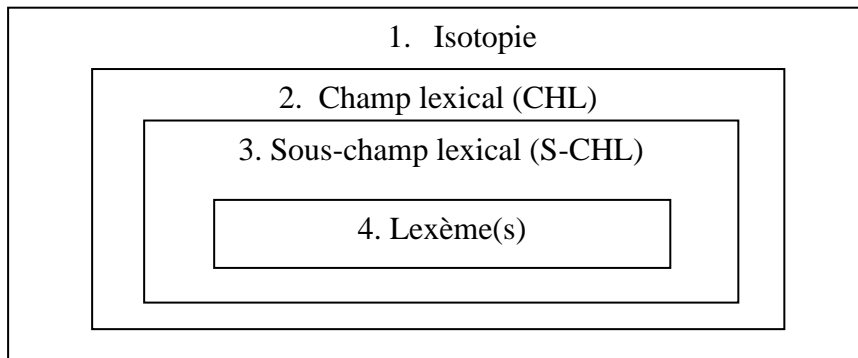


Schéma N°1 : Hiérarchie des niveaux d'analyse lexicale (Morange 2005)

Cette approche d'analyse, basée sur la linguistique structurale et immanente, ne rend malheureusement pas compte de toute la complexité de l'univers du discours, du contexte, des connaissances partagées, et surtout du locuteur, qui ressort de la pragmatique.

7.1.2. L'analyse pragmatique

Pour Caelen-Haumont (1991), l'activité pragmatique prend effet dans l'interaction entre le sens de l'énoncé (sémantique) et l'activité du sujet. Beaucoup de travaux ont été enregistrés dans le cadre de la distinction entre la sémantique et la pragmatique et en bonne place figure la tradition française (Ducrot 1980 ; Kleiber 1982 ; Benveniste 1967, 1970 ; Berrendonner 1981). Kaplan a été l'un des auteurs à clairement identifier le rapport de la sémantique et de la pragmatique au sens :

The fact that a word or a phrase has a certain meaning clearly belongs to semantics. On the other hand, a claim about the basis for ascribing a certain meaning to a word or a phrase does not belong to semantics...Perhaps, because it relates to how the language is used, it should be categorized as part of ...pragmatics. (Kaplan, 1989:574)

Une bonne synthèse des travaux qui définissent la pragmatique se trouve à notre sens chez Recanati qui prend en compte le sens conventionnel des

mots et expressions (passé) en même temps que l'usage actuel de la phrase par l'énonciateur.

That use cannot affect what the sentence conventionally means, but it determines another form of meaning which clearly falls within the province of pragmatics: what the speaker means when he says what he says, in the context at hand. That is something that can and should be separated from the (conventional) meaning of the sentence. To determine "what the speaker means" is to answer questions such as: Was John's utterance intended as a piece of advice or as a threat? By saying that this was late, did Mary mean that I should have left earlier? (Recanati, 2004:445)

En effet, sous les sens conventionnels des mots et des phrases, émerge l'intention communicative du locuteur, dont la prise en compte permet de rendre compte du sens profond des énoncés.

Les tout premiers travaux en pragmatique furent l'œuvre des philosophes du langage (Searle 1969 ; Austin 1975 ; Grice 1957 ; Strawson 1952 ; Wittgenstein 1953). Le plus grand mérite de ces travaux est d'avoir insisté sur la dimension sociale du langage, avec en première ligne les actes du langage d'Austin et de Searle. Mais le courant pragmatique a été influencé par la dimension psychologique du langage, avec les travaux *gricéens* sur le sens et la communication. La pragmatique s'est donnée comme objectif alors de déterminer l'intention communicative, c'est-à-dire le type d'intention dont la manifestation constitue un acte illocutoire, mais qui vise à accomplir un effet perlocutoire en suscitant une action sur le destinataire, comme au minimum la reconnaissance par le destinataire de cette intention.

Plusieurs travaux se sont intéressés à la pragmatique ces dernières années, sous diverses approches. C'est ainsi qu'on peut relever entre autres, la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson 1986) selon laquelle la détermination complète de la signification d'un énoncé telle que l'a voulu le locuteur associe nécessairement au décodage linguistico-sémantique un

processus d'inférence pragmatique s'appuyant sur des considérations contextuelles.

Dans ses travaux sur le mélisme, Caelen-Haumont (2002, 2007) analyse les champs lexicaux et leur rapport à la dimension subjective des messages, par le truchement de la croyance (de fond ou locale). Les objectifs du discours font partie des connaissances partagées socialement. Les croyances locales, qui sont propres aux locuteurs, assument la dynamique du dialogue. Ces croyances se fondent sur des valeurs, qui sont elles aussi de deux sortes : les valeurs de circonstances (propres à la situation) et celles apportées par le locuteur (valeurs de fond). Alors que les valeurs de circonstances sont dictées par les objectifs du discours, les autres valeurs sont l'expression de l'intention informative et communicative du locuteur et donc de sa subjectivité. Ces valeurs sont liées aux visées perlocutoires du locuteur, entendues comme l'action qui découle implicitement de son acte oratoire. Le discours dans ces conditions n'est pas qu'une simple activité de communication, c'est aussi une action.

C'est en gros le modèle d'analyse qui inspirera la perspective pragmatique des champs lexicaux de notre corpus dans les prochains paragraphes.

7.2. ANALYSE DU CORPUS

7.2.1. Partition mots lexicaux/mots-outils

La distribution des mélismes entre ces deux types d'unités (mots lexicaux / mots-outils) n'est pas connue d'avance, et dépend de chaque énoncé, du locuteur ou de ses conditions d'énonciation. Le graphique n°1 ci-dessous souligne la prédominance quantitative des mots lexicaux, comme le montre le schéma n°1 ci-dessous. La majorité des mélismes reposant sur des mots

lexicaux, on peut avancer l'hypothèse que c'est sur eux que reposent prioritairement les objectifs du discours.

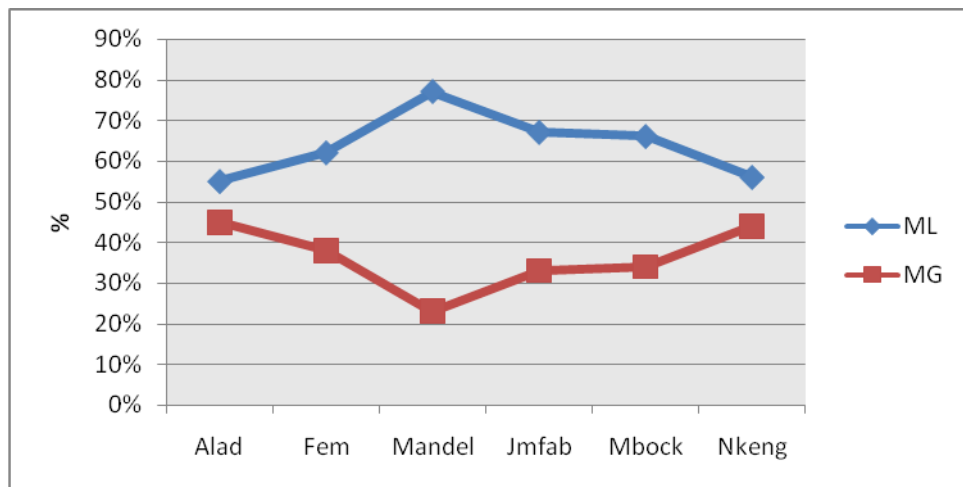


Schéma N°1 : répartition mots lexicaux/mots-outils parmi les mélismes

7.2.2. Les champs et sous-champs lexicaux

L'objectif de cette section est de présenter la hiérarchie des champs (CHL) et sous-champs lexicaux (S-CHL) par locuteur. Cette présentation se fait en tableaux, dans lesquels on trouve 5 ou 6 colonnes, respectivement pour l'isotopie principale, les CHL, les S-CHL et éventuellement une nouvelle colonne des S-CHL, le nombre d'occurrences de lexèmes dans les S-CHL et enfin le nombre total de lexèmes pas CHL.

Ces tableaux ne présentent pas les listes exhaustives de lexèmes regroupés autour de différentes classes (cf. annexe 3). Les lexèmes représentés ici correspondent à une isotopie microgénérique, regroupant des taxèmes. Cette analyse devrait nous mener à l'établissement d'une cohérence sémantique exprimée par des mélismes dans le discours. La série de tableaux (1, 2, 3, 4, 5, et 6) ci-après montre la distribution des CHL par locuteur et partant le poids sémantique significatif de certains, qui dénote objectivement et

profondément les objectifs profonds du locuteur en relation avec les valeurs fondamentales.

- JMFAB

La société traditionnelle bàsàa	Tradition bàsàa	Religion			% de lexèmes	Total		
		Traditionnelle			8	57 %		
			Chrétienne				4	
		Communication	Ecrite				5	
			Orale				18	
		Relations sociales	Parenté				13	
			Filiation				12	
			Mariage				7	
			Distinction de sexe	Masculin			13	
				féminin			10	
		Rassemblement					2	
	Objets culturels				27			
	nature	L'homme bàsàa	Corps humain			9	43 %	
			Espace-temps			11		
			Déplacements			27		
			Alimentation			4		
			Propriétés existentielles	Vie – mort				6
				Reproduction				4
			Facultés humaines	Perceptions				9
				Attitudes				6
				Connaissances				8
Faune						5		
Objets naturels	Chemin			3				
	Lumière			3				
	Cours d'eau			1				
Flore				4				

Tableau n°1 : relevé des principaux CHL et S-CHL de JMFAB

Le discours de ce locuteur se concentre sur deux CHL que sont la tradition bàsàa et la nature. Le premier de ces CHL est le plus représenté, car il porte sur la tradition et donc le domaine scientifique du locuteur. Cela montre les objectifs de son propos, qui sont de faire partager le fruit de ses études d'anthropologie portant sur l'ethnie bàsàa à toute la population. D'une part il présente le modèle de vie passée (traditionnel dans ce cadre) en contraste avec le mode de vie bàsàa actuel.

- MBOCK

		Valeurs			% de lexèmes	Total	
				Positives			9
	Négatives			6			
La société traditionnelle bàsàa	Tradition	Communication			7		
		Pouvoir traditionnel	Accession au pouvoir	Innée	9		
				Acquise	4		
			sacre	5			
		Exercice du pouvoir	acteurs		16		
				féminin	11		
			Relations sociales	histoire		11	
				famille		12	
		Rassemblement			10		
		nature	L'homme badjob	Corps humain		7	40%
Espace-temps				25			
Déplacements				13			
Alimentation				7			
Regroupement ethnique	Les bàsàa			7			
	Les badjob			11			
Facultés humaines	Perceptions		7				
	Attitudes		7				
Faune				8			
Flore				9			

Tableau n°2 : relevé des principaux CHL et S-CHL de Mbock

Le discours de ce locuteur rentre dans la même thématique que le locuteur précédent, à savoir la société traditionnelle bàsàa. Cependant les deux propos divergent sur le fait que le premier locuteur traite de la société en général, et le second porte une emphase particulière sur le pouvoir traditionnel (surtout qu'il en est personnellement investi). De même, ce dernier locuteur s'étend sur l'homme Badjob, qu'il considère différent des autres Bàsàa.

- MANDEL

					% de lexèmes	Total
La société Bàsàa moderne	Pouvoir	politique	Etat		9	34%
			démocratie	propagande	12	
				confrontation	25	
				élections	8	
		justice		7		
		économique	finances	argent	6	
				richesse	8	
				pauvreté	7	
			Activités socio-économiques	agriculture	3	
				emplois	16	
	Société bàsàa	Cadre spatio-temporel	espace - temps	20		
			déplacements	4		
			Corps humain	organes	4	
				perception	4	
		Processus mentaux	sentiments	4		
			souffrances	9		
			attitudes	10		
		Corps humain		4		
		Noms de personnes		7		
Relations sociales			famille	13		
		communication	18			
		alliances	3			
Nature	Faune		60			
	Cours d'eau		40			
					63%	
						4%

Tableau n°3 : relevé des principaux CHL et S-CHL de Mandel

A l'inverse des deux premiers locuteurs, Mandel traite de la société moderne. Comme journaliste *engagé*, il s'attaque aux maux et fléaux de la société. Ainsi, trois CHL ressortent principalement de son discours : le pouvoir sous ses formes politique, économique ou judiciaire, la société bàsàa du point de vue des membres qui la composent d'une part, et des relations que ces membres tissent entre eux d'autre part. En troisième lieu, le locuteur évoque la nature.

- ALAD

				% de lexèmes	Total
Justification et réhabilitation	Vie du locuteur	Événements tragiques	obsèques	4	63%
			souffrance-chagrin	6	
		Société	famille	13	
			dénominations	26	
		Cadre spatio-temporel	espace	9	
			chronologie	11	
			déplacements	15	
		Perceptions		3	
	Travail		6		
	Attitudes		6		
	justice	Plainte		4	37%
		Personnel judiciaire		7	
		Procédure judiciaire	arrestation	4	
			procès	14	
sentence			9		
Jeune protégé		accueil	15		
		forfaits accomplis	46		

Tableau n°4 : relevé des principaux CHL et S-CHL d'Alad

Le propos de ce locuteur est essentiellement centré sur ses soucis personnels. Le principal CHL de son discours porte sur sa vie personnelle, avec en bonne place les événements tragiques qu'il a connus, qui consistent d'une part en la perte de son fils et d'autre part l'accueil d'un jeune protégé qui va le placer dans une situation très inconfortable. Et cette situation aura un impact sur sa vie et lui entraînera des soucis avec la justice qui constitue le deuxième CHL.

• NKENG

						% de lexèmes	total	
La famille NDOG-NKENG	Relations sociales	Pouvoir	acteurs			4	88%	
			exercice du pouvoir			2		
			justice			2		
	Tradition	groupes humains	congrès	préparation				6
				déplacements				11
				nourriture				3
				espace - temps				24
			famille			17		
			classes d'âge			6		
			noms propres			5		
		communication	connaissances traditionnelles			12		
			discours quotidien			4		
			usages			1		
			maison			3		
			vie quotidienne			3		
	L'homme	Corps				23		12%
Perceptions					51			
Attitudes		positives			11			
		négatives			15			

Tableau n°5: relevé des principaux CHL et S-CHL de Nkeng

Ce locuteur évoque principalement dans son propos la famille Ndog-Nkeng dont il est l'aîné et le guide spirituel²³. Deux CHL ressortent ici, à savoir les relations sociales et l'être humain. Sur le plan des relations sociales, la majorité des lexèmes se rapporte au congrès qui a rassemblé les membres de la famille Ndog-Nkeng, toutes générations confondues.

²³ La notion de guide spirituel ici renvoie à la personne qui est le dépositaire du savoir ancestral (pendant longtemps, le savoir en Afrique se transmettait de manière orale). C'est à lui qu'on s'adresse pour toute question relative à la société.

- FEM_MBO

					% de lexèmes	Total	
La société traditionnelle bàsàa	Relations sociales	pouvoir traditionnel	communication		34	63%	
			pouvoir		12		
			chef		16		
		culture	famille		18		
			classes d'individus		13		
			objets culturels		6		
	L'humain	cadre spatio-temporel	noms propres			20	37%
				chronologie		30	
			déplacements		11		
		localisation spatiale		18			
processus mentaux	attitudes	positives		26			
		négatives		10			
		perceptions			18		

Tableau n°6 : relevé des principaux CHL et S-CHL de Fem_mbo

Cette locutrice, comme la plupart des locuteurs de notre corpus, concentre l'essentiel de son propos sur la société traditionnelle bàsàa, avec en priorité les relations sociales. Dans son discours, l'être humain constitue le second CHL le plus important. Dans le cadre des relations sociales, la tradition bàsàa à laquelle la locutrice est profondément attachée constitue l'unique sujet, sous deux formes : d'une part, le pouvoir traditionnel qu'elle prétend avoir depuis la naissance, qu'elle a reçu de ses pairs et qu'elle veut garder malgré la contestation, et d'autre part, la culture bàsàa.

7.2.3. Les isotopies

Conformément aux situations de discours différentes, les thèmes abordés par les six locuteurs ne sont pas identiques. A chaque locuteur correspondent des circonstances, une thématique, bref des conditions

distinctes. Néanmoins, plusieurs locuteurs traitent de la société traditionnelle, mais pas avec la même approche. C'est pour cette raison que dans cette analyse, il n'y aura pas de comparaison entre locuteurs. Dans le tableau n°7 ci-dessous, à l'issue de l'analyse détaillée en champs et sous-champs lexicaux, nous présentons les différentes isotopies de notre corpus par locuteur.

Locuteur	Isotopies
Alad	Justification et réhabilitation : ayant été entraîné dans une histoire de faux par un jeune protégé, le locuteur relate toutes les circonstances avant, pendant et après son arrestation.
Fem_mbo	Le pouvoir traditionnel : cette locutrice a été promue à un titre réservé aux hommes et elle entend convaincre de sa légitimité et sa capacité à gérer ses nouvelles responsabilités
Mandel	Les maux de la société moderne : journaliste de profession, ce locuteur écrit des chroniques pour dénoncer les maux et fléaux de la société camerounaise actuelle.
JMFAB	La société traditionnelle : Anthropologue de profession, cet universitaire donne son avis directif sur la société traditionnelle bàsàa.
Mbock	La société traditionnelle : Chef traditionnel, ce locuteur donne son avis sur la société traditionnelle, avec une emphase sur la tribu <i>Badjob</i> dont il incarne l'autorité.
Nkeng	La famille Ndog-Nkeng : le locuteur est l'aîné et au sortir d'un congrès de sa famille, présente le congrès dans son déroulement ainsi que les heurs et malheurs occasionnés par cette rencontre.

Tableau n°7 : les isotopies principales du corpus par locuteur

7.2.4. Mélismes et CHL

Dans cette section, nous établissons le rapport entre les mélismes et les champs et sous-champs lexicaux dans lesquels ils apparaissent, et la proportion des mélismes par rapport aux locuteurs. Ces calculs nous permettent d'une part de déterminer le poids sémantique des divers CHL, et de voir si à travers les rapports quantitatifs les plus élevés des mélismes aux CHL du corpus, on peut lier les mélismes lexicaux aux objectifs du discours d'autre part. Cette analyse devrait déboucher sur l'analyse pragmatique des

réseaux sémantiques formés par les mélismes, dans le but d'en déterminer les visées perlocutoires des locuteurs. Les tableaux n° 8, 9, 10, 11, 12, et 13 ci-dessous présentent le nombre et le pourcentage de mélismes par rapport au nombre de lexèmes distribués dans les différents CHL.

Isotopie	CHL	S-CHL	S-CHL	S-CHL	Rapport mélismes / lexèmes	pourcentages	
La société traditionnelle bàsàa	Tradition bàsàa	Religion	Traditionnelle		13/30	53%	
			Chrétienne		7/16		
		Communication	Ecrite		8/7		
			Orale		46/65		
		Relations sociales	Parenté		16/47		
			Filiation		30/44		
			Mariage		20/26		
			Distinction de sexe	Masculin			19/45
				féminin			18/35
		Rassemblement		5/7			
	Objets culturels		21/24				
	Nature	L'homme bàsàa	Corps humain		5/25	25%	
			Cadre spatio- temporel	Espace-temps			10/30
				Déplacements			46/71
			Alimentation		7/21		
			Propriétés existentielles	Vie – mort			5/15
				Reproduction			8/12
			Facultés humaines	Perceptions			9/23
		Attitudes			5/15		
		Connaissances			10/21		
Objets naturels		Faune		3/14			
	Chemin		2/8				
	Lumière		4/8				
	Flore		10/12				

Tableau n°9 : Jmfab : nombre et pourcentage des mots mélismés dans les S-CHL et CHL principaux

Les mélismes lexicaux chez ce locuteur ont une représentativité significative de manière générale dans les deux CHL principaux (78%), à savoir la tradition bàsàa et la nature respectivement. Toutefois, il apparaît clairement dans ce tableau que les plus forts pourcentages de mélismes apparaissent dans le champ de la tradition, dont le locuteur ambitionne principalement de montrer l'importance dans son discours avec 53% de mélismes lexicaux. Ainsi, les notions relatives à la société bàsàa dont [l̥itén] *tribu*, [l̥ihàà] *parenté* sont largement explicités.

Ainsi, qu'il s'agisse de la communication orale, des relations sociales, ou des objets culturels, le locuteur s'affiche comme un ardent défenseur du passé, du mode de vie traditionnel, et invite les bàsàa actuels à l'adopter.

Isotopie	CHL	S-CHL	S-CHL	S-CHL	Rapport mélismes/lexèmes	pourcentages
La société traditionnelle bàsàa	Tradition	Valeurs	Positives		4/15	35%
			Négatives		3/11	
		Pouvoir traditionnel	Communication		2/12	
			Accession au pouvoir	Innée	2/16	
				Acquise	2/7	
				sacre	1/8	
			Exercice du pouvoir	Institutions	18/28	
				Acteurs	10/19	
		Relations sociales	histoire		5/19	
			famille		2/21	
	Rassemblement			0/17		
	Nature	L'homme badjob	Corps humain		6/25	34%
			Espace-temps		19/28	
			Déplacements		7/15	
			Alimentation		2/8	
			Regroupement ethnique	Les bàsàa	2/8	
				Les badjob	5/12	
			Facultés humaines	Perceptions	3/8	
				Attitudes	2/8	
Milieu naturel		Faune		2/9		
	Flore		0/10			

Tableau n°10 : Mbock : nombre et pourcentage des mots mélismés dans les S-CHL principaux

La distribution des CHL chez ce locuteur ressemble à celle du locuteur précédent, à la différence que ce dernier se concentre plus sur l'exercice du pouvoir traditionnel, fonction dans laquelle il est engagé. Les pourcentages cumulés de ML dans le pouvoir dans la conception du locuteur présente une certaine structure et les acteurs autour de ce pouvoir doivent observer un certain comportement que celui-ci ne voudrait par voir changer. A ce propos, le locuteur porte une emphase particulière sur les notions de [mbók] *l'institution* et [mbómbòk] *l'individu chargé de gérer l'institution, donc le chef*. A côté de cela, il précise la différence qui existe entre deux modes d'accès au pouvoir : [ɲgwénàʒà] *inné* - dont il se prévaut et se sent fier- qui dépasse [ɲkòβòk] *acquis*.

Le cadre spatio-temporel ici fait la priorité à l'espace car le discours du locuteur se focalise sur un espace précis, le territoire des Badjob. Ainsi, il valorise le groupe Badjob qui d'après lui, garde le respect du mode de vie traditionnel, en contraste avec le groupe bàsà en général.

		S-CHL	S-CHL	S-CHL	Rapports mélismes/lexèmes	Pourcentages
La société Bàsàa moderne	Pouvoir	politique	Etat		6/9	19%
			démocratie	Propagande	8/12	
				Confrontation	3/19	
				élections	3/8	
		justice			1/7	
		économique	finances	Argent	2/6	
				richesse	2/8	
				pauvreté	4/7	
			Activités socio-économiques	agriculture	2/3	
				emplois	0/16	
	Société bàsàa	L'homme bàsàa	Cadre spatio-temporel	Espace - temps	21/39	
				Déplacements	2/10	
			Corps humain	organes	6/8	
				Perception	2/7	
			Processus mentaux	Sentiments	3/7	
				Souffrances	4/17	
				attitudes	13/19	
			Noms de personnes		8/13	
			Relations sociales	famille	10/25	
communication				11/35		
Alliances	3/5					
Nature	Faune		0/7			
	Cours d'eau		0/4			
					45%	

Tableau n°11 : Mandel : nombre et pourcentage des mots mélismés dans les S-CHL principaux

La particularité du discours de ce locuteur est que contrairement aux autres qui pour la plupart évoquent des concepts assez abstraits, lui étant dans un objectif de démonstration, présente des êtres, des objets et des faits concrets.

Des notions ressortent particulièrement comme [wǎm] *la chicheté*; [hǐbáŋál] *l'avarice ; politique ; deuxième bureau*. C'est donc sans surprise que les mélismes connaissent de forts pourcentages dans les S-CHL relatifs au pouvoir politique avec l'Etat et la démocratie, les noms des personnes réelles, le corps humain.

Tout comme les noms de personnes ici renvoient à des personnes réelles, les données relatives au temps et à l'espace sont tout aussi réelles. Le locuteur se sert de ce cadre pour situer son histoire dans son contexte. Au total, 64% des mélismes lexicaux de ce locuteur se rapportent aux objectifs du discours, ce qui est assez significatif.

				Rapports mélismes/lexèmes	Pourcentages
Justification et réhabilitation	Vie du locuteur	Evénements tragiques	Obsèques	2/10	47%
			Souffrance-chagrin	6/14	
		Société	famille	2/31	
			dénominations	2/9	
		Cadre spatio- temporel	Espace	4/22	
			chronologie	6/29	
			déplacements	6/36	
		Perceptions		3/7	
		Travail		3/15	
	Attitudes		2/14		
	justice	Plainte		0/6	23%
				3/10	
		Personnel judiciaire	arrestation	1/6	
			procès	5/19	
			sentence	1/13	
Jeune protégé		Accueil	2/21		
		Forfaits accomplis	5/63		

Tableau n°12 : Alad : nombre et pourcentage des mots mélismés dans les S-CHL principaux

Ce locuteur affiche clairement ses soucis personnels, car il envisage de justifier la situation difficile qu'il a traversée et se re-crédibiliser aux yeux de ses amis et connaissances. Les S-CHL les plus représentatifs évoquent principalement les événements négatifs qu'il a traversés, le ressenti que ces événements ont provoqué sur le locuteur à travers ses perceptions de chagrin que ce deuil ainsi que la réception de son jeune protégé ont engendré. À côté, il y a également dans le CHL de la justice, le S-CHL du personnel judiciaire qui a marqué le locuteur par ses agissements.

Le cumul de ces pourcentages de mélismes lexicaux chez Alad est de 70%, assez pour exprimer ses intentions discursives, qui consistent à dénoncer le système, accuser le jeune homme et se disculper aux yeux des populations.

		S-CHL	S-CHL	S-CHL	S-CHL	Rapports mélismes/lexèmes	Pourcentages		
La famille NDOG - NKENG	Relations sociales	Pouvoir	acteurs			0/15	72%		
			Exercice du pouvoir			1/8			
			justice			1/6			
		Tradition	Groupes humains	Congrès	Préparation- déroulement				15/20
					déplacements				23/41
					nourriture				0/10
					Espace - temps				31/89
			famille			28/62			
			Classes d'âge			8/23			
			Noms propres			4/17			
			Communication	Connaissances traditionnelles				18/43	
				Discours quotidien				12/14	
				usages	Maison				4/4
	Vie quotidienne				3/12				
	L'homme	Corps				3/11	7%		
		Perceptions				8/24			
		attitudes	positives			2/5			
		Négatives			3/7				

Tableau n°13 : Nkeng : nombre et pourcentage des mots mélismés dans les S-CHL principaux

La position de *guide spirituel* de ce locuteur transparait dans la distribution de mélismes dans le CHL des relations sociales (72%) de mélismes : son dessein de communiquer, d'enseigner, d'expliquer et d'initier les jeunes à la tradition bàsàa permet au S-CHL portant sur la communication d'avoir une forte représentativité, de même que le congrès familial, à l'occasion duquel toute la famille se réunit pour envisager ensemble l'avenir. Parallèlement, on le sent concerné par la tradition et les usages quotidiens dans la société.

Par ailleurs, le locuteur est très sensible aux attitudes des membres de sa famille, et particulièrement de celles de la jeune génération qui n'observe pas le respect attendu face aux aînés.

		S-CHL	S-CHL	S-CHL	Rapports mélismes/lexèmes	Pourcentages		
		La société traditionnelle bàsàa	Relations sociales	Pouvoir traditionnel	communication			27/89
pouvoir						23/31		
chef						17/42		
culture	famille					20/48		
	Classes d'individus					13/35		
	Objets culturels					13/15		
	Noms propres				23/53			
L'humain	cadre spacio- temporel		chronologie			11/45	26%	
			déplacements			31/46		
			Localisation spatiale			19/27		
	Processus mentaux		attitudes	positives				19/39
				négatives				8/15
		perceptions			13/87			

Tableau n°14 : Fem_mbo : nombre et pourcentage des mots mélismés dans les S-CHL principaux

Cette locutrice présente quantitativement les pourcentages de mélismes les plus élevés de tout le corpus. Sur les deux CHL, il faut relever la force sémantique du champ de la culture bàsàa.

Dans le cadre des relations sociales, la notion de pouvoir traditionnel apparaît en majorité, car elle a des ambitions qu'elle ne cache pas, celles de conserver le pouvoir, même celui qui n'est pas réservé aux femmes. La force sémantique de ce S-CHL vient surtout de ce qu'elle cherche à convaincre de sa légitimité par rapport à ce poste.

Les déplacements font aussi apparaître un pourcentage élevé de mélismes pour la raison que la locutrice n'habite pas son village mais elle y va pour des activités administratives et surtout politiques qu'elle comptabilise et en échange de quoi elle prétend au poste de Mbombock.

Synthèse

Les données que nous venons de parcourir ont un point commun : tous les locuteurs traitent de quelque manière des sujets touchant à la société, à l'exception d'Alad dont le propos est centré sur un problème personnel.

Dans le cadre de la société traditionnelle, le thème fédérateur est la tradition (Fem_mbo, Jmfab et Mbock). Les autres thématiques transversales sont le pouvoir traditionnel (Jmfab et Mbock) ; les relations sociales (jmfab et nkeng) et les attitudes (Jmfab et Fem_mbo). Mandel traite essentiellement de la société moderne et donc ne partage pas ses thématiques avec celles des autres personnes.

7.3. Analyse pragmatique

Il est question dans cette section d'entreprendre une lecture des intentions subjectives des divers locuteurs au travers des différents CHL et S-CHL dont ils ont fait usage

dans leur propos. Ces intentions subjectives sont des visées perlocutoires sur les auditeurs. Pour cela, nous allons procéder à une analyse par locuteur.

Jmfab se complaît dans son rôle d'enseignant pour **revendiquer** que les populations bàsàa actuelles considèrent leurs ancêtres comme modèle d'existence, dans les relations à la famille, le respect de la tradition, la religion et les attitudes. Il fonde son raisonnement sur la raison, car en tant qu'autorité scientifique, son propos ne souffre aucune contestation. Au contraire, il ambitionne de **convaincre** l'intégralité des populations bàsàa de vivre selon le modèle qu'il propose.

Mbock met en avant l'autorité que lui offre son titre de chef traditionnel (Mbombock) pour **inciter** les populations à respecter le pouvoir traditionnel comme le faisaient leurs ancêtres. En réaction aux dérives constatées par rapport à la gestion du pouvoir chez les bàsàa, le locuteur veut **influencer** les populations bàsàa, en prenant exemple sur sa tribu, les Badjob, chez qui la tradition n'est heureusement pas encore pervertie.

Mandel **dénonce** les maux sociaux. Dans les relations humaines, il privilégie l'amitié et le mariage en s'insurgeant contre l'infidélité. Sur le plan politique, il **stigmatise** un certain parti politique qui en 15 ans et malgré ses pratiques propagandistes, n'a jamais pu conquérir le pouvoir. Egalement, il **dénonce** la crise économique comme le phénomène qui fait souffrir le peuple camerounais, et dont les solutions palliatives se révèlent inefficaces. Enfin, il **s'insurge** contre l'avarice qui ruine l'homme et le rend asocial comme le fut Harpagon.

Alad cherche à **apitoyer** sur son sort, en se faisant passer pour une victime d'une part du sort avec la perte de son fils, et du jeune homme qu'il a pris sous son aile d'autre part. Il cherche à **convaincre** qu'il n'est pas coupable des faits qui lui sont reprochés, il est juste victime d'une machination de son jeune protégé. Pour cela il **excite le sentiment religieux** en citant Dieu comme témoin, il met son honneur en jeu en faisant des serments.

Nkeng quant à lui entremêle deux sentiments tout à fait contraires : d'abord, il **valorise** le rassemblement de la famille toutes composantes confondues, qui permet à tous les membres de se retrouver, de discuter ensemble des problèmes qu'ils rencontrent et par conséquent, de progresser. Egalement, il **exprime son indignation** face au comportement de la jeune génération qui n'observe plus le respect dû aux aînés d'antan.

Fem_mbo se trouve dans une position paradoxale dans la mesure où elle s'appuie sur la tradition bàsàa (naissance, connaissances de la société traditionnelle) pour mieux **revendiquer** un pouvoir ancestralement réservé aux seuls hommes. Elle cherche à **séduire** son auditoire en démontrant que non seulement elle a des connaissances approfondies de la culture bàsàa, mais aussi qu'elle mérite de par sa naissance et de sa réussite sociale, le titre de Mbombock, qu'aucune femme n'a eu avant elle. Face à la vague de contestations qui a suivi sa consécration, elle tient à **persuader** toute la population de ce qu'elle a des prédispositions naturelles, qu'elle est prête et mérite d'occuper toutes les fonctions dues à ce titre. Pour ce faire, elle **cherche à se valoriser** en se comparant à Moïse et Aaron, des héros bibliques.

En **synthèse**, rappelons l'hypothèse confirmée dans les travaux antérieurs (Caelen-Haumont 2002 ; Morange 2005) selon laquelle les locuteurs s'investissent individuellement dans leur discours et produisent des mélismes. Nous voyons d'après notre analyse que nos divers CHL portent soit sur la société dans laquelle les locuteurs vivent, soit sur eux-mêmes. Mais la récurrence de la tradition bàsàa chez la majorité des locuteurs démontre l'attachement des bàsàa adultes au passé, sur tous les points de vue : la communication (essentiellement orale), la religion, le pouvoir, les relations sociales.

Dans leurs discours, ils ont des messages à transmettre, et ce à divers niveaux. A côté du cadre référentiel, les lexèmes sont regroupés autour des S-CHL, à leur tour

regroupés en CHL, qui sont à leur tour regroupés au sein d'une isotopie. Cette structure d'emboîtement de structures dans d'autres peut être représentée comme suit :

[[[[[lexèmes](S-CHL... n)]S-CHL]CHL]Isotopie]²⁴

Les pourcentages de mélismes dans différents S-CHL dont la distribution n'est pas égalitaire chez tous les locuteurs et sur tous les CHL nous permettent à certains endroits de rejoindre les analyses de Caelen-Haumont et Morange (op. cit) et constater que les mélismes expriment les objectifs du discours. En même temps, l'analyse sémantique des réseaux lexicaux des mélismes nous laisse comprendre le sens pragmatique des messages, qui en réalité représente les intentions perlocutoires des locuteurs.

Dans le cadre de notre corpus, ces visées perlocutoires consistent essentiellement à convaincre ou persuader les populations bàsàa de garder le mode de vie (us et coutumes, religion, relations sociales, tradition) qu'avaient dans le passé suivi leurs ancêtres.

7.4. Fonctions subjectives des mélismes

Au chapitre 4, nous avons examiné la subjectivité des mélismes sur le plan linguistique. Mais s'arrêter à ce plan de description serait partiel car le mélisme, comme le suggère Caelen-Haumont, assume en plus de ses fonctions linguistiques (syntaxiques et sémantiques) une fonction pragmatique qui consiste à exprimer une croyance ou un faire-croire de la part du locuteur.

Les études précédentes portant sur les mélismes en français ont toutes souligné ce rôle pragmatique que jouent les unités mélismées, fruit de l'investissement subjectif du

²⁴ Cette structure présente deux fois la classe des S-CHL pour exprimer le fait que le nombre de S-CHL n'est pas fixé à l'avance. Il dépend de la densité des informations proposées par le locuteur.

locuteur dans son discours. Ainsi, les travaux de Caelen-Haumont et Bel (2000), Caelen-Haumont et Auran (2004) et Caelen-Haumont (2004, 2005) en témoignent.

Caelen-Haumont assigne en effet deux fonctions principales aux mélismes dans ses travaux portant sur le français : la fonction élective et la fonction des croyances par le registre affectif.

La fonction élective des mélismes a été largement évoquée dans ce travail car elle consiste en la mise en emphase d'un segment de l'énoncé, pour le démarquer (mélodiquement) du reste du groupe. L'analyse portant sur la phonologie des mélismes (chapitre 3) était essentiellement liée à cet objectif.

La fonction de partage des croyances par le registre affectif est quant à elle pragmatique. C'est elle qui révèle l'intention cachée derrière le discours, l'effet attendu du discours (consciemment ou inconsciemment) de la part du locuteur. D'après Caelen-Haumont (à paraître : 168),

(...) Dans la parole ou le chant, les mélismes sont révélateurs des valeurs psychologiques propres au locuteur et/ou motivées par la tâche ou le but en cours.

Cette pensée met en jeu deux types de croyances : les croyances collectives, attendues, sagement partagées, et les croyances individuelles, issues des motivations, des attentes, des ambitions conscientes ou non du locuteur. Il s'agit en clair de l'expression de croyances, comme le dit Caelen-Haumont (à paraître : 170),

(...) les mots mélistés expriment des valeurs personnelles profondes, ou sont le résultat de stratégies de parole bien intégrées, qu'il s'agisse d'adultes ou de très jeunes enfants, toutes étant l'expression de croyances bien ancrées dans la psychologie.

Cette fonction de partage de la croyance par le registre affectif (donc de la croyance individuelle du locuteur) se distribue dans notre travail en trois niveaux : un niveau objectif, un niveau motivé par la foi et un niveau motivé par l'opinion.

La croyance avec une motivation **objective** est le fait du locuteur Jmfab. En effet, ce locuteur est un universitaire et il se fonde sur son autorité scientifique²⁵ pour créer son message. Son message a ainsi une visée didactique, voire dogmatique car la réalité qu'il évoque s'impose à lui autant qu'il attend qu'elle s'impose aux autres, sans leur laisser le choix. C'est pour cela que les effets perlocutoires issus de l'analyse sémantique/pragmatique des mélismes chez ce locuteur sont directifs, comme *pour inciter les populations à adopter un certain mode de vie, ou les amener à comprendre un certain phénomène*. Dans ce domaine, on peut citer son attachement à la tradition bàsàa, au mode de raisonnement ancien, convaincu que c'est le point de vue ancestral qui est le plus juste. Ainsi, il aborde les rapports de l'homme bàsàa avec ses congénères dans le cadre des relations sociales, également avec la société par la religion traditionnelle, l'oralité, la culture. Le locuteur Jmfab aborde également les rapports de l'homme bàsàa avec sa propre existence, du point de vue de ses facultés physiques et psychologiques. De même, la façon dont l'homme bàsàa évolue dans la nature est abordée dans le discours de ce locuteur. Mais ce qui est indéniable, c'est que toute réflexion est orientée vers le modèle ancien, qui n'est jamais révolu.

La **foi** motive la croyance chez quatre locuteurs. A la différence de la science, la foi s'impose comme vraie au locuteur, mais le destinataire est juste invité à y adhérer en lui laissant le choix de ne pas le faire.

Ainsi, Fem_mbo est convaincue de ce qu'elle mérite le titre de Mbombock. Son objectif dans son discours est de *convaincre ou persuader* les contestataires et toute la population de ce que sa nature de femme ne constitue pas un frein à son titre. Pour ce faire, elle emploie une argumentation en plusieurs formes :

- Sa naissance particulière,
- Son éducation réussie (par les Mbombock et son instruction)
- Sa réussite sociale (professeur de mathématiques)
- Les cadeaux qu'elle a offerts à son village, etc.

Cette locutrice affiche surtout un rapport privé avec la tradition, dont elle a une vaste connaissance. Mais elle se concentre surtout sur l'autorité traditionnelle, car dans le

²⁵ C'est d'ailleurs en vertu de sa position de scientifique (leader d'opinion) qu'il peut avoir une audience.

cadre de sa réussite personnelle, elle a déjà acquis le pouvoir administratif et le pouvoir politique.

Mbock et Nkeng ont tout autant pour la tradition un indéfectible attachement. Ils sont convaincus que la vie de leurs ancêtres était idéale et ils sont outrés des dérives qu'ils constatent dans la société actuelle. Alors, les visées perlocutoires de leur discours sont de *persuader* la jeune génération de modifier leurs comportements vis-à-vis des aînés et du pouvoir traditionnel. A leur tour, ils usent de leur influence (la position de chef traditionnel pour le premier et le rôle d'ancien et donc de guide spirituel de sa famille pour le second) mais de manières différentes :

- Mbock met en exergue le caractère sacré du pouvoir traditionnel, surtout quand on l'a reçu de son parent par héritage comme lui-même. Il valorise alors son pouvoir par les divers attributs (nombre impressionnant de femmes, d'enfants...), le tapis (peau de lion) posé sous ses pieds et le prestige de son groupe, les badjob.
- keng quant à lui relève son caractère d'aîné, donc de guide spirituel de sa famille, en même temps qu'il indique qu'il a reçu son éducation de ses parents. Son objectif est d'indiquer aux jeunes comment établir des relations avec leurs parents, que ce soit dans la famille très proche, très large dans le cadre du congrès, étendue aux neveux, mais surtout, les différentes classes d'âge (personnes âgées-non-âgées).

Dans le même ordre d'idées, le discours d'Alad est basé sur la **foi**. Il se sait innocent et se présente en victime (martyre ?) des faits qui l'accablent. La visée perlocutoire de son discours est de convaincre les gens de son innocence, et de retrouver la crédibilité et l'aura²⁶ qu'il avait déjà acquises dans la société. Contrairement aux autres locuteurs qui usent de leur influence (âge, réussite sociale, position sociale), Alad veut apitoyer sur son sort, en présentant son chagrin, sa vie bouleversée.

Le dernier niveau de croyance dans notre corpus est l'**opinion**. La réalité de l'opinion ne s'impose ni au locuteur lui-même, ni au destinataire. Il s'agit juste d'un avis qu'on émet sur un phénomène, sans chercher nécessairement à convaincre et sachant que

²⁶ Musicien célèbre.

l'avis peut être rejeté. Mais en tant que communicateur de masse, Mandel donne son opinion sur la société et la moindre des choses qu'il désirerait serait qu'on l'écoute. Alors, il use non pas d'autorité, d'influence ou d'apitoiement comme les autres locuteurs, mais plutôt de la dramatisation. Il présente la société en utilisant des icônes effrayantes ou ridicules, afin que les gens prennent peur et agissent normalement, c'est-à-dire que ceux qui ont des biens les partagent avec les nécessiteux, que les partis politiques cessent leurs pratiques propagandistes et se mettent résolument à la conquête du pouvoir, que les hommes évitent des relations hors-mariage, et que l'Etat trouve de meilleures solutions pour résoudre la crise économique.

CONCLUSION

A la fin de ce chapitre consacré à l'analyse des mélismes regroupés autour des champs lexicaux, nous pouvons retenir la nature subjective du mélisme, qui porte des intentions communicatives du sujet-parlant.

La première section de ce chapitre nous a permis de délimiter un cadre théorique, avec à la base la sémantique interprétative de Rastier, complétée plus tard par la définition de la pragmatique dans l'interprétation des énoncés. Le cadre d'analyse nous a été fourni par les travaux de Caelen-Haumont et de Séverine Morange qui établissent un rapport entre les objectifs du discours, les champs lexicaux et les visées perlocutoires du locuteur.

La deuxième section de ce chapitre était consacrée à l'analyse du corpus, en deux étapes : la première étape consistait à regrouper des lexèmes sémantiquement proches pour former en dernier ressort des isotopies suivant la structure d'emboîtement présentée à la section précédente. La deuxième partie consistait à déterminer les proportions dans lesquelles les mélismes étaient regroupés au sein de ces CHL et S-CHL.

L'observation des mélismes dans ces conditions nous a permis de relever les intentions communicatives des locuteurs qui se déclinent en visées perlocutoires, que les mélismes permettent d'exprimer. La notion de visée perlocutoire se trouve à son tour au centre de la problématique de la subjectivité des locuteurs dans le cadre de leurs intentions communicatives. Cette problématique constitue le thème central du chapitre prochain, consacré à la subjectivité des mélismes.

Les deux fonctions des mélismes, à savoir la fonction élective et la fonction de partage des croyances par le registre affectif isolées par Caelen-Haumont, se trouvent confirmées dans notre corpus, qui d'une part *fait-entendre* par la prééminence mélodique et d'autre part, *fait-croire* par la croyance individuelle du locuteur.

CONCLUSION GENERALE

L'objectif de ce mémoire était de décrire la forme et la fonction des mélismes dans le discours oral spontané en langue bàsàa. Ce travail s'inscrit dans une longue tradition d'analyse prosodique employée au Laboratoire Parole et Langage. Nous commençons ici par proposer un bilan de la thèse.

Le bàsàa, langue bantoue parlée au Cameroun a, contrairement à la grande majorité des langues camerounaises, attiré beaucoup de recherches linguistiques. Ainsi, on enregistre des études de phonologie, de morphologie, de syntaxe, de phonétique, de lexicographie, etc. Larry Hyman avait produit un article en 2003 où il présente l'essentiel des travaux de linguistique bàsàa. Notre premier chapitre marche essentiellement sur les traces de cet article, et se positionne plus comme un rappel qu'une nouvelle étude.

Le chapitre 2 de ce travail est consacré à la prosodie, car le bàsàa est une langue tonale, comme le sont la majorité des langues bantoues. En effet, toutes les syllabes de la langue portent un ton. Deux tons sont répertoriés dans la langue : le ton haut (H) et le ton bas (L). Mais dans le cadre de la structuration grammaticale et de la coarticulation, le ton peut être influencé par le ton voisin et subir soit une assimilation partielle (ce que nous avons appelé faille tonale), soit une assimilation totale. Le ton ici occupe une fonction lexicale ou distinctive, et une fonction grammaticale. Une analyse expérimentale des tons a permis de constater la hauteur de F0, mais également de mesurer les écarts dus à la coarticulation (downdrift, downstep) dans cette langue. Cette analyse des tons nous permet également d'envisager la structure intonative de la langue bàsàa pour constater que le marquage des types de phrases et/ou d'autres rapports syntaxiques dans la phrase est un phénomène local, situé sur un morphème précis.

Le chapitre 3 présente la phonologie des mélismes. Ce chapitre s'ouvre sur la distinction entre deux phénomènes prosodiques présents dans la langue : le mélisme et

le ton. A partir d'une analyse expérimentale, nous avons pu démontrer que les mélismes sont plus en hauteur que le registre relatif des tons. De même, ce chapitre se concentre sur la structure des mélismes des points de vue du registre tonal (A, S et H), de l'inclinaison de la courbe mélodique (montant, descendant ou plateau), des types de structures (mélismes par contact, en fin de groupe syntaxique, après pause ou sans contrainte au sein du syntagme), et de la répartition mots lexicaux / mots grammaticaux. Les résultats obtenus dans ce chapitre nous laissent penser que du fait de la vaste représentativité des mouvements (ascendant ou descendant) de la courbe mélodique d'une part et de la structure interne au syntagme d'autre part, nous avons affaire à un discours dynamique et donc spontané.

Le chapitre 4 est consacré à l'étude de la subjectivité, envisagée ici comme une propriété qu'ont certains items lexicaux dans leur sémantisme, de présenter les jugements, les sentiments, bref le *moi* du sujet parlant. Ce chapitre nous permet surtout de voir par le faible pourcentage des mélismes subjectifs (moins de 2%) que le mélisme ne dépend pas plus de la nature subjective des mots que de leur environnement morphologique.

Le chapitre 5 ouvre le domaine des fonctions pragmatiques des mélismes, avec l'analyse de la cohérence discursive. En effet, il ressort de cette analyse que les mélismes interviennent dans la structure du discours pour en marquer la cohérence, sur un double plan : d'abord, par les rapports de connectivité, les mots mélismés permettent de faire évoluer le discours en marquant des relations parallèles, de contraste, de cause-effet. Ensuite, du point de vue de la référence qui est soit anaphorique, soit déictique. Le plus grand pourcentage des mélismes rendant la catégorie déictique était consacré aux locuteurs dont le discours est centré sur leur propre personne, et c'est le contraire avec la référence anaphorique.

Le chapitre 6 examine les relations entre les mélismes et la structure informationnelle. Partant du principe que c'est la structure informationnelle plutôt que la syntaxe qui est la mieux placée pour analyser l'oral spontané, il nous est apparu que le mélisme

entretenait avec la structure de l'information tant des relations de congruence que de conflit. Congruence parce que le mélisme se posant sur des items lexicaux peut se retrouver n'importe où dans l'énoncé, que ce soit le topique ou le focus. Conflit parce que le mélisme n'est pas le focus dans une relation binaire (focal-non-focal) comme le souligne Caelen-Haumont (à paraître). Par rapport à la structure informationnelle également, le mélisme s'inscrit dans un champ référentiel qui, en fonction des enjeux communicatifs, donne la motivation nécessaire au locuteur qui produit alors des prééminences. Dans notre corpus, il s'agit surtout soit de la tradition bàsàa à laquelle la majorité des locuteurs est profondément attachée, soit des sentiments personnels. Nous constatons aussi que des mélismes consécutifs au sein d'un énoncé (en dehors de toute émotion telle que joie ou colère) appellent un sens interne au contexte, sous forme d'auto-référence.

Le chapitre 7 quant à lui s'intéresse aux réseaux sémantiques engendrés par les mélismes lexicaux. En effet, dépendamment des intentions communicatives et informatives des locuteurs, les mélismes se retrouvent ou non fortement impliqués dans les sous-champs et champs lexicaux, lesquels se regroupent en isotopies. Les mélismes retenus dans ce cas-là permettent d'approcher les visées perlocutoires des locuteurs, c'est-à-dire l'effet plus ou moins conscient, attendu de son propos. Dans notre corpus, les locuteurs ont cherché à convaincre, à persuader, effrayer et même à apitoyer. Par ailleurs, la fonction subjective des mélismes qui réside principalement dans le partage de la croyance par le registre affectif (Caelen-Haumont, à paraître) nous a permis de voir dans les mélismes de notre corpus plusieurs appareils de manipulation, l'autorité scientifique, le privilège d'être un aîné, le poste de chef traditionnel, l'animation radio, l'autorité administrative et politique, la pitié...

En somme, l'ambition de cette thèse était de décrire la prosodie du bàsàa en général et les mélismes en particulier. Pour cette langue qui a reçu auparavant de nombreuses études portant sur la description linguistique (syntaxe, sémantique, phonétique, phonologie...), cette étude est d'un apport novateur car elle s'attaque à un domaine jusqu'ici inexploré : l'oral spontané.

L'analyse expérimentale envisagée ici a non seulement le mérite d'étudier un peu plus objectivement les tons, mais aussi d'avoir une vision plus claire de la structure intonative du bàsàa. Contrairement à d'autres langues (français, anglais, vietnamien...) l'intonation du bàsàa n'est pas un phénomène global qui attribue diverses fonctions grammaticales et/ou discursives à l'énoncé. C'est plutôt un phénomène local, rythmé par le ton lexical des mots.

Cette étude a permis également de montrer que l'émotion (mélisme) peut se superposer au ton (haut ou bas), en lui offrant un degré de hauteur inhabituel. De fait, nous sommes enclin à penser que le mélisme ne dépend pas du type de langue (à tons ou pas), car il s'applique aussi bien en français qu'en anglais et en bàsàa (en attendant les études en cours sur le vietnamien).

Sur un plan plus précis, cette thèse nous a permis de comprendre la perspective suivante sur les mélismes en bàsàa :

- Le mélisme n'est pas fonction de la nature subjective des mots, mais plutôt de l'émotion particulière qui anime le locuteur au moment de son discours ;
- En termes de structure du discours, le mélisme renforce généralement les marqueurs de relation dans le discours et sur le plan de la référence, détermine par la majorité de déixis ou d'anaphore si le discours du locuteur est auto-orienté ou pas.
- Concernant la structure informationnelle, le mélisme apparaît de fait comme un contraste, du fait de sa proéminence prosodique. Mais ce qui transparait réellement, c'est le fait que le mélisme ne rend pas forcément le contraste sémantique (comme c'est le cas du focus contrastif). Il est plutôt lié par la notion d'information non pas nouvelle, mais **inattendue**.
- Sur le plan des champs sémantiques, les mélismes se rapportent en majorité aux CHL relatifs aux objectifs du discours. Les résultats analogues obtenus par Caelen-Haumont et Morange permettent de relier la force lexicale des différents

CHL et les intentions perlocutoires des locuteurs, en fonction de leurs motivations et de leur force de persuasion.

En résumé, la notion de mélisme renvoie essentiellement à la subjectivité, entendue ici comme l'absence de contrainte linguistique mais plutôt émotionnelle, bref l'expression de l'individu naturel dans un langage non planifié.

Ce travail n'est pas une fin en soi et il n'a pas la prétention d'épuiser la description prosodique du bàsàa, encore moins celle des mélismes. Comme souligné plus haut, la description prosodique des tons engagée ici gagnerait à être confirmée par une étude à plus large spectre en termes de syllabes et de locuteurs.

Cependant, ce travail a permis la mise sur pied d'une base de données de corpus oral spontané numérisé, qui sera fort utile pour – nous l'espérons – les travaux futurs, en analyse, et vraisemblablement la synthèse de la parole.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.M. (1999) *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Nathan, Paris
- _____ (2005), 2^e ed. *Les textes, types et prototypes*. Armand Colin, Paris
- ANSCOMBRE, J.C. & DUCROT, O. (1988) 2^e éd. *L'argumentation dans la langue*. Pierre Mardaga, Bruxelles.
- APOTHELOZ, D & ZAY, F. (1999) Incidents de la programmation syntagmatique : reformulation micro-et macrosyntaxique, *Cahiers de linguistique française*, 21, pp. 10-34.
- AURAN C., (2004) *Prosodie et anaphore dans le discours en anglais et en français: cohésion et attribution référentielle*, thèse de doctorat, Aix-Marseille, Université de Provence.
- AURAN C., BOUZON, C. & HIRST, D., (2004) The Aix-MARSEC Project: An Evolutive Database of Spoken British English, *Speech Prosody 2004*, Nara, Japan, pp. 561-564.
- BAYLON, C. & MIGNOT, X. (1995) *Sémantique du langage*, Nathan, Paris.
- BOERSMA, P. & WEENINK, D. (2005) *Praat: doing phonetics by computer (Version 4.3.14)* [Computer program]. Retrieved May 26, 2005, from <http://www.praat.org/>
- BOISSINOT, A. (1999) *Les textes argumentatifs*. Bertrand-Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées.
- BOT BA NJOCK, H. M. (1964) "Les tons en basa", *Journal of African Languages*, Vol III, N° 3, PP 252-259.
- BROWN, G. (1995) *Speakers, listeners and communication. Explorations in discourse analysis*. Cambridge University Press.
- BROWN, G. & YULE, G. (1983) *Discourse Analysis*, Cambridge University Press.
- CAELEN-HAUMONT, G. (1991) *Stratégies des locuteurs en réponse à des consignes de lecture d'un texte : analyse des interactions entre modèles syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et paramètres prosodiques*. Thèse de doctorat d'état, Université d'Aix-en-Provence, 577 p.
- _____ (2002) "Towards Naturalness or the Challenge of Subjectivity", in KELLER, E.; BAILLY, G., MONAGHAN, A., TERKEN, J., HUCKVALE, M. (eds.) *Improvements in Speech Synthesis*, John Wiley, London.
- _____ (2004) "Valeurs pragmatiques de la proéminence prosodique lexicale : de l'outil vers l'analyse", *Actes des Journées d'Etude sur la Parole (JEP)*, 19-22 avril 2004, Fès, Maroc, pp. 105-108.
- _____ (2006) Quatre générations de proéminences mélodiques chez une famille française de Cussac Fort-Médoc (33), in SIMON, A.C., CAELEN-HAUMONT, G. & PAGLIANO, C. (eds.) *Bulletin PFC n° 6*. Pp 135-156.
- _____ (2005) *Manuel d'utilisation de la procédure MELISM sous Praat*. _____ (à paraître), *Prosodie et sens*, Marges Linguistiques.
- CAELEN-HAUMONT, G. & AURAN, C. (2004a) "the Phonology of melodic prominence : the structure of melisms". *Actes, Speech Prosody 2004*, 24-26 mars 2004, Nara, Japon, pp. 143-146.
- _____ (2004b) INTSMEL: un outil pour l'analyse des contours proéminents de F0, *Bulletin PFC3*, pp. 115-125.

- CAELEN-HAUMONT, G. & BEL, B. (2000) Le caractère spontané dans la parole et le champ improvisés : de la structure intonative au mélisme, *Revue Parole*, 15/16, pp. 250-301.
- _____ (2001) «Subjectivité et émotion dans la prosodie de parole et du champ : espace, coordonnées et paramètres. *Actes du colloque International Emotions, Interactions et Développement*, Grenoble, pp. 141-147.
- CATFORD J. C., (1977) *Fundamental Problems in Phonetics*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- CHEN, M. (2000), *Tone Sandhi*. Cambridge University Press.
- CLARK, H. H. & BLY, B. (1995) Pragmatics and Discourse in MILLER, J & EIMAS, P. (eds.) *Speech, Language and Communication*, Academic Press.
- CLEMENTS, G. N. (1979) The description of terraced-level tone languages. *Language* 55. Pp. 536-558.
- _____ (1983) The hierarchical representation of tone features, in *Current Approaches to African Linguistics*, I. R. Dihoff, Dordrecht, Foris, 1, pp. 145-176.
- _____ (1984) Principles of Tone Assignment in Kikuyu, in *Autosegmental studies in Bantu Tone*, N. Clements et J. Goldsmith, Dordrecht, Foris, pp. 281-339.
- _____ (2000) Phonology, in *African Languages: an Introduction*, B. Heine et D. Nurse, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 123-160.
- _____ (2001) Representational economy in constraint-based phonology, in *Distinctive Feature Theory*, T. A. Hall, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 71-146.
- CLEMENTS, G. N. & GOLDSMITH, J. (1984) *Autosegmental Studies in Bantu Tone*, Publications in African Languages and Linguistics, Dordrecht (Holland)/ Cinnaminson (USA), Foris Publications.
- CLEMENTS, G. N. & LANIRAN, Y. O. (2003) Downstep and high raising: interacting factors in Yorùbá tone production, *Journal of Phonetics*, 31, pp. 203-250.
- CLEMENTS, G. N. & RIALLAND, A. (2005) Africa as a Phonologica Area, in *A Linguistic Geography of Africa*, HEINE, B. & NURSE, D. (eds), Cambridge University Press, pp. 86-150.
- COMRIE B. (1981) *Language Universals and Linguistic Typology*, Oxford, Blackwell.
- CONNELL, B. (2000) The perception of lexical tone in Mambila. *Language and speech*. 43, pp. 162-182.
- CONNELL B. (2001) Downdrift, Downstep, and Declination, *Typology of African Prosodic Systems Workshop*, Bielefeld University, Germany.
- CORNISH, F. (1999) *Anaphora, Discourse and Understanding. Evidence from English and French*. Clarendon Press, Oxford.
- CREISSELS D. & GREGOIRE C. (1993) La notion de ton marqué dans l'analyse d'une opposition tonale binaire: le cas du mandingue, *Journal of African Languages and Linguistics*, 14, pp. 107-154.
- CREISSELS D. & ROBERT S. (1998) Morphologie verbale et organisation discursive de l'énoncé : l'exemple du tswana et du wolof, *Faits de langues*, 11-12, pp. 161-178.
- CRUTTENDEN A. (1986) *Intonation*, Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge, Cambridge University Press.
- CRYSTAL D. (1969) *Prosodic Systems and Intonation in English*, Cambridge, Cambridge University Press.

- _____ (1985) *A dictionary of linguistics and phonetics*, The Language Library, Oxford, Blackwell.
- CULIOLI A. (1990) *Pour une linguistique de l'Énonciation I - Opérations et représentations*, Paris, Ophrys.
- _____ (1999a) *Pour une linguistique de l'Énonciation II - Formalisation et opérations et repérages*, Paris, Ophrys.
- _____ (1999b) *Pour une linguistique de l'Énonciation III - Domaine notionnel*, Paris, Ophrys.
- DELAIS-ROUSSARIE E., RIALLAND, A., DOETJES, J. & MARANDIN, J.-M. (2002) The Prosody of Post-focus sequences in French, *Speech Prosody, Aix-en-Provence*, pp. 239-242.
- DELAIS-ROUSSARIE, E., MEQQORI, A. & TARRIER, J. M. (2003) « Annoter et segmenter des données de parole sous PRAAT » in DELAIS-ROUSSARIE, E. & DURAND, J. (éds.) *Corpus et Variation en Phonologie*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, pp. 159-185.
- DELAIS-ROUSSARIE, E., CAELEN-HAUMONT, G., HIRST, J.D., MARTIN, P. & MERTENS, P. (2006) Outils d'aide à l'annotation prosodique de corpus, in SIMON, A.C., CAELEN-HAUMONT, G. & PAGLIANO, C. (eds.) *Bulletin PFC n° 6*. pp. 7-26.
- DELATTRE, P. (1958) Les indices acoustiques de la parole, *Phonetica*, 2(108-118), pp. 226-251.
- _____ (1965) *Comparing the phonetic features of English, French, German and Spanish : An interim report*, Heidelberg, Julius Groos Verlag.
- _____ (1966a) Les dix intonations de base du français, *The French Review*, 40(1), pp. 1-14.
- _____ (1966b) *Studies in French and Comparative Phonetics*, The Hague/London, Mouton and co.
- DEMOLIN, D. (1991) L'analyse des segments, de la syllabe et des tons dans un jeu de langage mangbetu, *Langages*, Année 1991, volume 25, Numéro 101.
- DI CRISTO, A. (1975) *Soixante-dix ans de recherches en prosodie*, Aix en Provence, Editions de l'Université de Provence.
- _____ (1981) La fréquence fondamentale intrinsèque des voyelles du français, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence*, 7, pp. 183-207.
- _____ (1985) *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence.
- _____ (1998) Intonation in French, in HIRST, D. & Di CRISTO, A. *Intonation systems: a survey of twenty languages*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 195-218.
- _____ (2000) Interpreter la prosodie, Actes, XXIIèmes JEP, juin 2000, Aussois, France.
- _____ (2004) La prosodie au carrefour de la phonétique, de la phonologie et de l'articulation formes-fonctions, *Travaux interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage*, 23, pp. 67-211.
- DIMMENDAAL, G. (1988) *Aspects du basaa (Bantou Zone A, Cameroun)*, Trad. L. BOUQUIAUX, Paris, SELAF, 92 p.
- FAGYAL, Z. (1995) *Aspects phonostylistiques de la parole médiatisée lue et spontanée : âge, prestige, situation, style et rythme de parole de l'écrivain M. Duras*, thèse de doctorat, Université Paris 3.
- FONAGY, I. (1983) *La vive voix: essais de psycho-phonétique*, "Langages et Sociétés", Paris, Payot.

- _____ (1989) On status and functions of intonation, *Acta Linguistica Hungarica*, 39(1-4), pp. 53-92.
- _____ (2003) Des fonctions de l'intonation: essai de synthèse, *Flambeau, Revue annuelle de la section française, Université des Langues Étrangères de Tokyo*, 29, pp. 1-20.
- FOUGERON, C. (1999) Prosodically conditioned articulatory variations: a review, *UCLA Working Papers in Phonetics*, 97, pp. 1-68.
- FOX, A. (1995) Principles of intonational typology, in *Studies in General and English Phonetics. Essays in Honour of Professor J. D. O'Connor*, J. W. Lewis, London, Routledge, pp. 187-210.
- _____ (2000) *Prosodic Features and Prosodic Structure*, Oxford University Press.
- FRY, D. B. (1968) Prosodic phenomena, in *Manual of phonetics*, B. Malmberg, North Holland.
- GÅRDING, E. (1983) A generative model of intonation, in *Prosody: Models and Measurements*, A. Cutler et R. Ladd, Heidelberg, Springer, pp. 11-25.
- _____ (1987) Speech Act [Statement, Question, Focus] and Tonal Pattern in Standard Chinese : Constancy and Variation, *Phonetica*, 44, pp. 13-29.
- GOLDSMITH, J. (1976) *Autosegmental phonology*, Ph. D., Cambridge, Massachusetts, M.I.T., published by Garland Publishing, New York, 1980.
- _____ (1988) Prosodic trends in Bantu, in *Autosegmental Studies on Pitch Accent*, H. VAN DER HULST & N. SMITH, Dordrecht & Providence, Foris Publications, pp. 81-93.
- GREENBERG J. H. (1963) Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements, in *Universals of Language*, J. H. GREENBERG, London, MIT Press, pp. 73-113.
- _____ (1974) *Language typology: A historical and analytic overview*, The Hague, Mouton.
- GREIMAS, A. J. (1966) *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.
- GUSSENHOVEN, C. (1983) Focus, mode and the nucleus, *Journal of Linguistics*, 19, pp. 377-417.
- _____ (2002) Intonation and Interpretation: Phonetics and Phonology, *Speech Prosody*, Aix en Provence, pp. 47-57.
- _____ (2004) *The phonology of tone and intonation*. Cambridge University Press.
- HARTMANN, K. & ZIMMERMANN, M. (2007) In place – out of place? Focus strategies in Hausa, in *On Information Structure, Meaning and Form*, SCHWABE, K. & WINKLER, S. (eds.), John Benjamins, pp. 365-403
- HEBERT, L. (2001) *Introduction à la sémantique des textes*, Honoré Champion, Paris.
- HEINDE, B., NURSE, D., TOURNEUX, H. & ZRENER, J. (2004) *Les langues africaines*, KARTHALA Editions, Paris.
- HIRST, D. J. & DI CRISTO, A. (1998) (eds.) *Intonation systems: a survey of twenty languages*. Cambridge, Cambridge University Press.
- HOMBERT, J.-M. (1977) Consonant Types, Vowel Height and Tone in Yorùbá, *Studies in African Linguistics*, 8(2), pp. 173-190.
- _____ (1978) Consonant types, vowel quality and tone, in *Tone : a Linguistic Survey*, V. A. Fromkin, New York, Academic Press, pp. 77-111.
- HOMBERT, J.-M., OHALA J. et EWAN W. G. (1979) Phonetic explanation for the development of tones, *Language*, 55, pp. 37-58.

- HYMAN, L. M. (1975) Nasal states and nasal processes, in *Nasálfest: Papers from a Symposium on Nasals and Nasalization*, C. A. Ferguson, L. M. Hyman et J. Ohala, Stanford, Stanford University, pp. 249–264.
- _____ (1977) On the nature of linguistic stress, in *Studies in Stress and Accent*, L. M. Hyman, SCOPIL 4. University of Southern California, pp. 37-82.
- _____ (1993) Register tones and tonal geometry, in *The Phonology of Tone: the Representation of Tonal Register*, H. VAN DER HULST & K. SNIDER, Linguistic Models, Berlin & New York, Mouton de Gruyter, pp. 75-108.
- _____ (2001a) Comments on "Historical tonology of Japanese dialects" by Akiko Matsumori, in *Proceedings of the symposium "Cross-linguistic studies of tonal phenomena: Tonogenesis, Japanese Accentology, and Other Topics"*, S. Kaji, Tokyo, Tokyo University of Foreign Studies, Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa (ILCAA), pp. 123-128.
- _____ (2001b) Privative Tone in Bantu, in *Proceedings of the symposium "Cross-linguistic studies of tonal phenomena: Tonogenesis, Japanese Accentology, and Other Topics"*, S. Kaji, Tokyo, Tokyo University of Foreign Studies, Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa, pp. 237-258.
- _____ (2001c) Tone systems, in *Language typology and language universals: An international handbook*, M. Haspelmath, E. König, W. Oesterreicher et W. Raible, Berlin & New York, Walter de Gruyter, 2, pp. 1367-1380.
- _____ (2003) Bàsàa A 43, in *The Bantu Languages*, NURSE, D. & PHILIPPSON, G., London, Routledge/Curzon, pp. 257-282.
- _____ (2005a) Word-prosodic typology, paper presented at the 'Between Stress and Tone' Conference, Leiden.
- _____ (2005b) Why Describe African Languages?, in AKINLABI, A &ADESOLA, O. (eds) *Proceedings of the 4th World Congress of African Linguistics*, New-Brunswick 2003, Cologne, Ruediger köppe verlag, pp. 21-42.
- _____ (2007a) Universals of tone rules: 30 years later, in *Tones and tunes: Studies in word and Sentence Prosody*, vol 1, Gussenhoven, C & Riads, T. (eds), Mouton, De Gruyter, Berlin, pp. 1-34.
- _____ (2007b) Reconstructing the Proto-Bantu verbal unit: internal evidence, in Nancy C. Kula & Lutz Marten (eds), *Bantu in Bloomsbury: Special issue on Bantu linguistics*, SOAS Working Papers in Linguistics. Pp. 201-211.
- HYMAN, L. M. & MATHANGWANE, J. T. (1998) Tonal domains and depressor consonants in Ikalanga, in *The theoretical aspects of Bantu tone*, L. M. HYMAN & C. W. KISSEBERTH, Stanford University, Center for the Study of Language and Information Publications, pp. 195-230.
- HYMAN, L. M. et VANBIK K. (2002a) Tone and stem2 formation in Hakha Lai, *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*, 25, pp. 113-121.
- _____ (2002b) Tone and syllable structure of the Hakha (Lai-Chin) noun, 28th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society, Special Session on Southeast Asian Linguistics, Berkeley, Berkeley Linguistics Society.
- INTERNATIONAL PHONETIC ASSOCIATION (1999) *Handbook of the International Phonetic Association : a guide to the use of the International Phonetic Alphabet*, Cambridge, U.K. ; New York, NY, Cambridge University Press.

- JAKOBSON, R., FANT G. & HALLE M. (1952) *Preliminaries to Speech Analysis*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press.
- KEHLER, A. (2002) *Coherence, Reference and the Theory of Grammar*. CSLI Publications.
- _____ (2004) "Discourse Coherence" in HORN, L. & WARD, G., (éds.) *The Handbook of Pragmatics*, Blackwell Publishing, pp 241 – 265.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980) *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin, Paris.
- KHOA, M. D. (2007) *Modeling the prosody of Vietnamese language for speech Synthesis*, Master Thesis, Hanoi Institute of Technology.
- KISSEBERTH, C. W. (2001) Bantu Perspectives on Yukihiro Nakai's "The History of the Kyoto Accent", in *Proceedings of the symposium "Cross-linguistic studies of tonal phenomena: Tonogenesis, Japanese Accentology, and Other Topics"*, S. Kaji, Tokyo, Tokyo University of Foreign Studies, Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa (ILCAA), pp. 145-151.
- KOHLER, K. J. (1991) Form and function of intonation peaks in German : a research project, in *Studies in German Intonation, Arbeitsberichte des Instituts für Phonetik der Universität Kiel (AIPUK) n°25*, Arbeitsberichte des Instituts für Phonetik der Universität Kiel (AIPUK), University of Kiel (Germany).
- _____ (2000) Investigating unscripted speech: Implications for phonetics and phonology, *Phonetica*, 57, pp. 85-94.
- _____ (2001) The investigation of connected speech processes. Theory, method, hypotheses and empirical data, *Arbeitsberichte des Instituts für Phonetik und digitale Sprachverarbeitung der Universität Kiel (AIPUK)*, 35, pp. 1-32.
- KULA, N. & MARTEN, L. (2007) eds. *SOAS working Papers in Linguistics*, Vol 15. SOAS, Department of Linguistics, School of Oriental and African Studies, University of London.
- LACHERET-DUJOUR, A. (2007) Prosodie-discours : une interface à multiples facettes, in *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 28, pp. 7-40.
- LACHERET-DUJOUR, A. & BEAUGENDRE, F. (1999) *La prosodie du français*, Paris, CNRS Editions.
- LADD, R. (1983a) Peak features and overall slope, in *Prosody: Models and Measurements*, A. Cutler et R. Ladd, Berlin, Heidelberg, New York, Tokyo, Springer, pp. 39-52.
- _____ (1983b) Phonological features of intonational peaks, *Language*, 59(4), pp. 721-759.
- _____ (1984) Declination: a review and some hypotheses, *Phonology Yearbook*, 1, pp. 53-74.
- _____ (1992) An introduction to intonational phonology, in *Papers in laboratory phonology II: Gesture, segment, prosody*, G. J. Docherty et R. Ladd, Cambridge U.K., Cambridge University Press.
- _____ (1993) In defense of a Metrical Theory of Intonational Downstep, in *The Phonology of Tone: The Representation of Tonal Register*, H. van der Hulst et K. Snider, Berlin & New York, Mouton/ De Gruyter, pp. 109-132.
- _____ (1996) *Intonational Phonology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LADD, R., FAULKNER, D., FAULKNER, H. & SCHEPMAN, A. (1999) Constant "segmental anchoring" of F₀ movements under change in speech rate, *Journal of the Acoustical Society of America*, 106, pp. 1543-1554.

- LADD, R. & SILVERMAN, K. (1984) Vowel intrinsic pitch in connected speech, *Phonetica*, 41, pp. 31-40.
- LADEFOGED, P. (1962) *Elements of Acoustic Phonetics*, Chicago, University of Chicago Press.
- _____ (1975) *A Course in Phonetics*, Harcourt Brace College Publishers.
- LAKS, B. & PLENAT, M. (eds.) (1993) *De natura sonorum*, Presses Universitaires de Vincennes.
- LAMBRECHT, K. (1994) *Information structure and sentence form*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LANDERCY, A. & RENARD, R., (1977) *Eléments de phonétique*, Didier, Bruxelles.
- LANIRAN, Y. O. (1992) *Intonation in Tone Languages: the Phonetic Implementation of Tones in Yorùbá*, Ph. D., Ithaca, New York, Cornell University.
- LANIRAN, O. Y. & CLEMENTS, G. N. (2003) « Downstep and high raising : interacting factors in Yoruba tone production », *Journal of Phonetics*, 31, pp 203-250.
- LAVER, J. (1980) *The phonetic description of voice quality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- _____ (1994) *Principles of Phonetics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LEA, W. A. (1973) Segmental and Suprasegmental Influences on Fundamental Frequency Contours, in *Consonant Types and Tones. Southern California Occasional Papers in Linguistics 1*, L. M. HYMAN, pp. 15-70.
- LEBEN, W. R. (1976) The tones in English intonation, *Linguistic Analysis*, 2, pp. 69-107.
- _____ (1978) The representation of tone, in *Tone: A Linguistic Survey*, V. A. Fromkin, New York/ San Francisco/ London, Academic Press.
- LEHISTE, I. (1982) Some phonetic characteristics of discourse, *Studia Linguistica*, 36(2), pp. 117-130.
- LEON, P., SCHOGT, H. & BURSTYNSKY, E. (1977) *La phonologie: les écoles et les théories*, Initiation à la linguistique, Paris, Klincksieck.
- LYONS, J. (1970) *Linguistique générale*, Paris, Larousse.
- _____ (1977) *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- _____ (1978) *Eléments de sémantique*, Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU, D. (1998) *Analyser les textes de communication*. Dunod, Paris.
- _____ (1999) 1^e éd. 1994, *L'énonciation en linguistique française*. Hachette, Paris.
- MAKASSO, E. M. (2000) *Influence de la position sur les consonnes du bàsàa, une approche expérimentale*. Mémoire de DEA, Université de Yaoundé 1.
- _____ (2007) Functions of Prosody in spontaneous speech in Bàsàa (Bantu A 43), *Bantu Languages: Analysis, description and theory*, Goteborg, October 4th-6th 2007.
- _____ (2008) Prosody and expressiveness marking in Bàsàa oral discourse : The case of melisms (first results), *Proceedings of the Workshop on Spoken languages Technologies for Under-resourced languages*, Hanoï, May 5th-7th, pp. 87-91.
- MARTIN, P. (1977a) Résumé d'une théorie de l'intonation, *Bulletin de l'Institut de Phonétique de Grenoble*, 6, pp. 57-87.
- _____ (1977b) Syntax and intonation: an integrated theory, *Toronto Semiotic Circle Monographs*, Victoria University, 2.
- _____ (1981) Pour une théorie de l'intonation, in *L'Intonation, de l'acoustique à la sémantique*, M. Rossi, A. Di Cristo, D. Hirst, P. Martin et Y. Yishinuma, Paris, Klincksieck, pp. 234-271.

- _____ (1996) WinPitch: un logiciel d'analyse temps réel de la fréquence fondamentale fonctionnant sous Windows, XXIV Journées d'Etude sur la Parole, Avignon, pp. 224-227.
- MARTINET, A. (1955) *Economie des changements phonétiques*, Bibliotheca romanica, Series prima: manualia et commentationes, Bern, Switzerland, A. Francke AG Verlag.
- _____ (1956) *La Description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève, Droz.
- _____ (1960) *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- MORANGE, S. (2004) Traitement mélodique automatique, investissement et affectivité du locuteur : premiers résultats, MIDL, Paris 29-30 novembre 2004.
- _____ (2005) *Approches structurale, prosodique, psycho-cognitive de quelques propriétés linguistiques subjectives de la parole : l'exemple de trois Montmartrois âgés*, Thèse de Doctorat, dir. Mary-Annick Morel, Univ. Paris 3 -Sorbonne Nouvelle.
- MOREL, M.-A. et DANON-BOILEAU, L. (1998) *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Gap, Ophrys.
- MORTREUX, S. (2004) *Prosodie et subjectivité dans le discours spontané anglais : analyse des mélismes*. Mémoire de DEA, Université de Provence (Aix-Marseille 1)- Département de phonétique.
- MUTAKA, N. N. & TAMANJI, P. N. (2000) *An introduction to African Linguistics*. Lincoln Europa.
- NESPOR, M. & VOGEL, I. (1986) *Prosodic phonology*, Dordrecht, Foris.
- NEWMAN, P. (1995) Hausa Tonology: Complexities in an "Easy" Tone Language, in *Handbook of Phonological Theory*, J. GOLDSMITH, Oxford, UK & Cambridge, Massachusetts, Blackwell, pp. 762-781.
- NGUYÊN, Van Loi & EDMONDSON, J. A. (1998) Tones and voice quality in modern northern Vietnamese: instrumental case studies, *Mon-Khmer Studies*, 28, pp. 1-18.
- NOLAN, F. (1992) The descriptive role of segments: evidence from assimilation, in *Papers in laboratory phonology II: Gesture, segment, prosody*, G. J. Docherty et R. Ladd, Cambridge U.K., Cambridge University Press, pp. 261-280.
- NOLKE, H.(1993) *Le regard du locuteur, Pour une linguistique des traces énonciatives*. Kimé, Paris.
- O'CONNOR, J. D. & ARNOLD, G. F. (1973) *Intonation of Colloquial English*, London, Longman.
- ODDEN, D. (1995) Tone: African languages, in *Handbook of Phonological Theory*, J. Goldsmith, Oxford, Blackwell.
- _____ (1999) Typological issues in tone and stress in Bantu, Proceedings of the symposium: Cross-linguistic studies of tonal phenomena: tonogenesis, typology, and related topics, ILCAA, Tokyo University of Foreign Studies, pp. 187-215.
- OHALA, J. (1973) The Physiology of Tone, in *Consonant Types and Tones*, L. M. HYMAN, Southern Californial occasional papers in linguistics n°1, pp. 1-14.
- _____ (1975) Phonetic explanations for nasal sound patterns, in *Nasálfest: Papers from a symposium on nasals and nasalization. Language Universals Project*, C. A. Ferguson, L. M. Hyman et J. Ohala, Stanford, pp. 289-316.
- _____ (1978) The Production of Tone, in *Tone: a linguistic survey*, V. A. Fromkin, New York/San Francisco/London, Academic Press.

- OHALA, J. & EWAN, W. G. (1973) Speed of pitch change, 84th Meeting of the Acoustical Society of America, abstract published in the *Journal of the Acoustical Society of America* 53(1):345.
- OHALA, J. & JAEGER, J. J. (1986) *Experimental Phonology*, Orlando, Academic Press.
- OUM NDIGI, (1997) *Les Basaa du Cameroun et l'antiquité pharaonique égypto-nubienne. Recherche historique et linguistique comparative à la lumière de l'égyptologie*, Thèse de doctorat, Université de Lyon 2.
- PHAM, A. H. (2003a) The Key Phonetic Properties of Vietnamese Tone: A Reassessment, International Congress of Phonetic Sciences, Barcelona, pp. 1703-1706.
- _____ (2003b) *Vietnamese Tone: A New Analysis*, Outstanding Dissertations in Linguistics, London/New York/Oslo/Singapore, Routledge-Taylor and Francis.
- PHAM, T. N. Y., CASTELLI, E. & NGUYEN, Q. C. (2002) Gabarits des tons vietnamiens, *Journées d'Etude sur la Parole (XXIV)*, Nancy, pp. 25-28.
- PHILIPPSON, G. (1998) Evolution des systèmes prosodiques dans les langues bantu : de la typologie à la diachronie, *Faits de langues*, 11-12, pp. 429-440.
- PIKE, K. L., (1948) *Tone Languages. A Technique for Determining the Number and Type of Pitch Contrasts in a Language, with Studies in Tonemic Substitution and Fusion*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- PLATIEL, S. & KABORE, R. (1998) *Les langues d'Afrique sub-saharienne*, Ophrys, Paris.
- POP, L. (2000) *Espaces discursifs, pour une représentation des hétérogénéités discursives*. Peeters, Louvain – Paris.
- POST, B. (2002) French Tonal Structures, *Speech Prosody 2002*, Aix en Provence, pp. 583-586.
- RASTIER, F. (1989) *Sens et textualité*, Hachette, Paris.
- _____ (1991) *Sémantique et recherches cognitives*, PUF, Paris.
- _____ (1996) 2^e ed. *Sémantique interprétative*, PUF, Paris.
- _____ (2001) *Arts et sciences du texte*, PUF, Paris.
- RASTIER, F., ABEILLE, A. & CAVAZZA, M. (1994) *Sémantique pour l'analyse*, Masson, Paris.
- RIALLAND, A. (1995) Review of *Autosegmental Studies on Pitch Accent*, Edited by Harry van der Hulst and Norval Smith, Dordrecht and Providence: Foris Publications, 1988, 316 pp., *Journal of Phonetics*, 23, pp. 367-372.
- _____ (1997) Le parcours du "downstep", ou l'évolution d'une notion, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XCII(1), pp. 207-243.
- _____ (1998) Systèmes prosodiques africains: une source d'inspiration majeure pour les théories phonologiques multilinéaires, *Faits de langues*, 11-12, pp. 407-428.
- _____ (2001) Anticipatory Raising in Downstep Realization: Evidence for Preplanning in Tone Production, in *Proceedings of the symposium "Cross-linguistic studies of tonal phenomena: Tonogenesis, Japanese Accentology, and Other Topics"*, S. Kaji, Tokyo, Tokyo University of Foreign Studies, Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa, pp. 301-322.
- _____ (2004a) A typology of question prosody in African languages, *Tone and Intonation in Europe*, Santorini (Greece), 9-11 September 2004, European Science Foundation.

- _____ (2004b) Tonologie africaine et modélisation prosodique, in *Théories linguistiques et langues sub-sahariennes*, SUZET, P. & ZRIBI-HETZ, A. (eds.), l'Harmattan, Paris.
- _____ (2007) Question Prosody: an African perspective, in *Tones and tunes: Studies in word and Sentence Prosody*, vol 1, Gussenhoven, C & Riads, T. (eds), Mouton, De Gruyter, Berlin, pp. 35-62.
- _____ (2008) The African lax prosody: its realization and geographic distribution, sous presse, *Lingua*.
- RIALLAND, A. & ROBERT, S. (2001) The intonational system of Wolof, *Linguistics*, 39(5), pp. 839-939.
- RIALLAND, A. & SANGARE, M. B. (1989) Réanalyse des tons du bambara: des tons du nom à l'organisation générale du système, *Studies in African Linguistics*, 20(1), pp. 1-27.
- ROSSI, M. (1995) The evolution of phonetics: A fundamental and applied science, Conference at the Stance Académique d'hommage au Professeur Max Wajskop, Brussels.
- _____ (1997) Is syntactic structure prosodically recoverable?, Actes de la conférence Eurospeech, European Speech Communication Association, Rhodes, vol. I, pp. 1-8 (conférence invitée).
- _____ (1999) *L'Intonation, le système du français: description et modélisation*, Gap/Paris, Ophrys.
- ROSSI, M. & CHAFCOULOFF, M. (1972) Les niveaux intonatifs, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence*, 1, pp. 167-176.
- ROSSI, M. & DI CRISTO, A. (1980) Un modèle de détection automatique des frontières intonatives et syntaxiques, *Journées d'Etude sur la Parole*, Strasbourg, pp. 213-238.
- SARFATI, G.-E. (2007)^{1e} ed. 1997, *Eléments d'analyse du discours*. Armand Colin, Paris.
- SAUSSURE, F. (de) (1916) *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Séchehaye avec la collaboration d'Albert Riedlinger, Lausanne/Paris, Payot.
- SELKIRK, E. (1984) *Phonology and syntax: the relation between sound and structure*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press.
- _____ (1986) On derived domains in sentence phonology, *Phonology Yearbook*, 3, pp. 371-405.
- _____ (2000) The interaction of constraints on prosodic phrasing, in *Prosody: Theory and Experiment*, M. Horne, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, pp. 231-261.
- SKOLASTER, P. H. (1914) « Die Musikalischen Töne in der Basa Sprache », *Anthropos*, Vol IX, PP 740- 759.
- STEWART, J. M. (1993) Dschang and Ebríé as Akan-type total downstep languages, in *The Phonology of Tone: the Representation of Tonal Register*, H. VAN DER HULST et K. SNIDER, Linguistic Models, Berlin & New York, Mouton de Gruyter, pp. 185-244.
- TISSSET, C. (2000) *Analyse linguistique de la narration*. SEDES-HER.
- TRAN, D. D. (2007) *Synthèse de la parole à partir du texte en langue vietnamienne*, thèse de doctorat, Institut national polytechnique de Grenoble.
- TRAN, D.D. & CASTELLI, E. (2008) Register of Vietnamese tones in continuous speech, *Proceedings of the Workshop on Spoken languages Technologies for Under-resourced languages*, Hanoi, May 5th-7th, pp. 54-57.
- VAISSIERE, J. (1980) La structuration acoustique de la phrase française, *Annali Della Scuola Normale Superiore Di Pisa*, 10(2), pp. 529-560.

- _____ (1983) Language-independent prosodic features, in *Prosody: Models and Measurements*, A. Cutler et R. Ladd, Berlin, Springer Verlag, pp. 53-66.
- _____ (1986) Variance and Invariance at the Word Level, in *Invariance and Variability in Speech Process*, J. S. Perkell et D. Klatt, Lawrence Erlbaum Associates, pp. 534-539.
- _____ (1989) *Contribution à l'analyse des phénomènes de parole continue lue*, Habilitation à diriger des recherches, Sciences du langage, Strasbourg.
- _____ (1993) *Description of fundamental frequency in read speech in the ATR 200 sentences database*, Advanced Telecommunications Research Institute International, ATR Interpreting Telecommunications Research Laboratories.
- _____ (1995) Phonetic explanations for cross-linguistic similarities, *Phonetica*, 52, pp. 123-130.
- _____ (1997) Langues, prosodie et syntaxe, *Traitement Automatique des Langues*, 38(1).
- _____ (2002) Cross-linguistic prosodic transcription: French vs. English, in *Problems and methods of experimental phonetics. In honour of the 70th anniversary of Pr. L.V. Bondarko*, N. B. Volskaya, N. D. Svetozarova et P. A. Skrelin, Moscow.
- _____ (2004) The Perception of Intonation, in *Handbook of Speech Perception*, D. B. Pisoni et R. E. Remez, Blackwell Textbooks in Linguistics, Oxford, U.K. & Cambridge, Massachusetts, Blackwell.
- VU M.Q. , TRAN D.D & CASTELLI E. (2006) *Intonation des phrases interrogatives et affirmatives en langue vietnamienne*, JEP 2006, Dinard France, 12-16 juin 2006
- WELLS, J. C. (1990) *Pronunciation Dictionary*, Harlow, England, Longman.
- WELMERS, W. E. (1959) Tonemics, morphotonemics, and tonal morphemes, *General Linguistics*, 4, pp. 1-9.
- _____ (1973) *African language structures*, Berkeley, University of California Press.
- WEISS, G. & WODACK, R. (2003) eds. *Critical Discourse Analysis: Theory and Interdisciplinarity*. Palgrave, Macmillan.
- XU, Y. (1997) "Contextual tonal variations in Mandarin ", *Journal of Phonetics*, 25, pp. 61 – 83
- _____ (1998) Consistency of tone-syllable alignment across different syllable structures and speaking rates, *Phonetica*, 55, pp. 179-203.
- _____ (1999) Effects of tone and focus on the formation and alignment of F₀ contours, *Journal of Phonetics*, 27(1), pp. 55-106.
- XU, Y. & WANG, E. Q. (2001) Pitch targets and their realization: Evidence from Mandarin Chinese, *Speech Communication*, 33, pp. 319-337.
- YIP, M. (1980) *The Tonal Phonology of Chinese*, Cambridge, Massachusetts, Indiana University Linguistics Club.
- _____ (1992) Prosodic Morphology in 4 Chinese Dialects, *Journal of East Asian Linguistics (Kluwer, Netherlands)*, 1, pp. 1-35.
- _____ (1993) Tonal register in East Asian languages, in *The Phonology of Tone: the Representation of Tonal Register*, H. van der Hulst et K. Snider, Linguistic Models, Berlin & New York, Mouton de Gruyter, pp. 245-268.
- _____ (2002) *Tone*, Cambridge, U.K., Cambridge University Press.